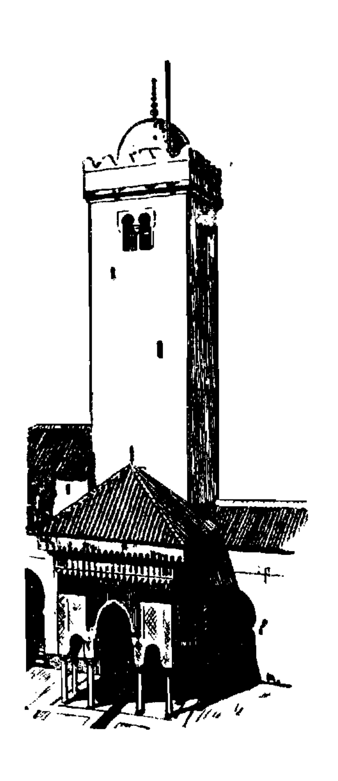
UNIVERSITÉ MOHAMMED V

FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES

HESPÉRIS TAMUDA

PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS

DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



VOL. VIII. — Fascicule unique

ÉDITIONS TECHNIQUES NORD-AFRICAINES

22, RUE DU BÉARN, RABAT

1967

HESPÉRIS
TAMUDA

La revue HESPERIS-TAMUDA publiée par la section de recherche de la Faculté des Lettres, est consacrée à l'étude du Maroc, de son sol, de ses populations, de sa civilisation, de son histoire, de ses langues et d'une manière générale, à l'histoire de la civilisation de l'Afrique et de l'Occident musulman. Elle continue, en les rassemblant en une seule publication, HESPERIS, qui était le Bulletin de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines, et TAMUDA, Revista de Investigaciones Marroquíes, qui paraissait à Tétouan.

Elle paraît annuellement en trois fascicules simples. Chaque fascicule comprend, en principe, des articles originaux, des communications, des comptes rendus bibliographiques, principalement en français et en espagnol, et, éventuellement, en d'autres langues.

Pour tout ce qui concerne la RÉDACTION DE LA REVUE (insertions, publication de manuscrits, épreuves d'impression, tirages à part, demandes de comptes rendus), s'adresser, pour les articles en français, au **Service des Publications, des Echanges et de la Diffusion de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines, Rabat**; pour les articles en espagnol, à M. le Directeur adjoint de l'**Institut Moulay el-Hasan, Tétouan**; pour les articles en une langue autre que le français et l'espagnol, s'adresser indifféremment à l'un des deux secrétariats.

La Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Rabat est chargée des ÉCHANGES.

Les demandes d'ABONNEMENTS et d'ACHATS doivent être adressées à l'**Association des Sciences de l'Homme, 70, av. Abderrahman Aneggaï, B.P. 447, Rabat.**

•

Le système de translittération des mots arabes utilisé dans cette revue est celui de l'ancien Institut des Hautes Etudes Marocaines et des Ecoles d'Etudes Arabes de Madrid et de Grenade.

La revista HESPERIS-TAMUDA, publicada por la sección de investigaciones de la Facultad de Letras, está dedicada al estudio de Marruecos, de su suelo, de su población, de su civilización, de su historia, de sus lenguas y de modo general a la historia de la civilización de Africa y del Occidente musulmán. Esta revista continúa, reuniéndolas en una sola publicación, a HESPERIS, que era el Boletín del Institut des Hautes Etudes Marocaines, y TAMUDA, Revista de Investigaciones Marroquíes, que aparecia en Tetuán.

HESPERIS-TAMUDA aparece anualmente en tres fascículos. Cada fascículo comprende, en principio, artículos originales, varia, reseñas bibliográficas, principalmente en francés y en español, y eventualmente en otras lenguas.

Para todo lo que concierne a la REDACCIÓN DE LA REVISTA (inserciones, publicación de originales, pruebas de imprenta, separatas, peticiones de reseñas), la correspondencia deberá dirigirse, para los artículos en francès, al **Servicio de las Publicaciones, Intercambios y Difusión de la Facultad de Letras y de Ciencias humanas, Rabat**; para los artículos en castellano, al Sr. Director adjunto del **Instituto Muley el-Hasan, Tetuán**; y para los artículos en lengua distinta al francès y al español, la correspondencia podrá dirigirse indistintamente a cualquiera de las dos secretarías indicadas.

La Biblioteca de la Facultad de Letras en Rabat tiene a su cargo los INTERCAMBIOS.

Los pedidos de SUSCRIPCIÓN y COMPRA deben dirigirse a la **Association des Sciences de l'Homme, 70, av. Abderrahman Annegaï, B.P. 447, Rabat.**

•

El sistema de transcripción de palabras árabes utilizado en esta revista es el del antiguo Instituto de Altos Estudios Marroquíes y el de las Escuelas de Estudios Arabes de Madrid y Granada.

Prix du volume VIII (1967) :

Maroc, Algérie, Tunisie, Espagne, France ... **25 dirhams**

Autres pays .... **30 dirhams ou $ 6**

Abonnement annuel :

Maroc, Algérie, Tunisie, Espagne, France ... **40 dirhams**

Autres pays .... **45 dirhams ou $ 9**

HESPÉRIS
TAMUDA

Vol. VIII. - Fascicule unique *1967*

SOMMAIRE - SUMARIO

ARTICLES — ARTÍCULOS

COMMUNICATIONS — VARIA

CONTRIBUTION
A L'ETUDE DE L'ART DE LA BRODERIE
AU MAROC

L'objet de notre étude porte sur les broderies marocaines dans les collections du Musée national des Arts africains et océaniens de Paris, section des Arts musulmans d'Occident.

L'ensemble des pièces consacrées à l'art de la broderie au Maroc compte environ quatre cent cinquante ouvrages, s'étendant sur une période allant de la fin du XVII^e^ à la fin du XIX^e^ siècle. Cet ensemble, qui constitue l'une des plus riches et des plus précieuses collections du monde, est très bien composé. La collection comporte des broderies provenant des villes de Fès, Meknès, Rabat, Salé, Tétouan, Chaouen et Azemmour. Au nombre de celles-ci figurent des spécimens rares et délicats, rassemblés avec bonheur et talent par des amateurs épris d'art et de beauté.

C'est grâce à eux qu'il nous est donné de pouvoir faire découvrir et aimer cet art admirable si mal connu.

Les ouvrages les plus étonnants sont les plus anciens. Certains sont exceptionnels et mettent en évidence les qualités techniques et artistiques de leurs auteurs.

PREMIÈRE PARTIE

LES BRODERIES DE FÈS

Deux sortes de broderies étaient autrefois fabriquées à Fès :

- une broderie à fils comptés, encore exécutée de nos jours dans cette ville,
- une broderie exécutée d'après un tracé, qui n'est plus réalisée depuis le milieu du XIX^e^ siècle.

I. LA BRODERIE À FILS COMPTÉS

La broderie la plus connue est celle dite « terz del ghorza », littéralement : « broderie au point ».

Exécutée sur métier bas, elle a pour base le point de trait : horizontal, diagonal ou vertical, donnant naissance aux points serpentants simple ou renforcé et au point étoilé ou irradiant ; le point piqué et le point de tige sont également utilisés pour souligner ou délimiter les listels, ainsi que, plus rarement, le passé plat, disposé en dents de scie dans des galons étroits. Cette broderie s'exécute sans tracé préalable, sur des linons, toiles de fil ou de coton parfois très fins, ivoire ou blancs, tendus sur le métier. Pour ces ouvrages à fils comptés, la monochromie est de rigueur. Une soie naturelle, à brin souvent très fin, est choisie. Dans les pièces anciennes les nuancements sont délicats ou profonds, mais toujours fins et distingués. Serré, le point se répartit dans un même ouvrage sur le même nombre de fils de trame ou de chaîne. La broderie est double face ; l'endroit présente plus de relief.

Le décor porte aussi bien sur des pièces de l'installation intérieure : cache-matelas, nappes, napperons, coussins ou rideaux, que sur certains accessoires de la parure féminine traditionnels tels qu'écharpes, ceintures de pantalon, foulards et mouchoirs.

A. — *Le décor des cache-matelas*

Au nombre des objets destinés à l'ornementation des salles de réception figurent les cache-matelas. Dites « tlamt del khrib », ces garnitures ont pour rôle de dissimuler la tranche du matelas supérieur des lits et divans

La collection de cache-matelas comprend douze pièces intéressantes, ouvrages entiers ou fragments datant de la fin du XVIII^e^ siècle et du XIX^e^ siècle.

Productions somptuaires, destinées aux familles fortunées, ces cache-matelas mesurent parfois près de trois mètres de long sur soixante-quinze centimètres de large environ. L'exécution de tels ouvrages demandait de longs mois, voire des années de patience et d'habileté aux maîtresses-

brodeuses ou aux jeunes femmes et jeunes filles de la maison, travaillant chez elles pour leur agrément à la confection de leur trousseau.

L'étude comparée des pièces fait ressortir l'originalité et les variantes de chacune d'elles.

La géométrie et la flore concourent à l'ornementation et sont les éléments essentiels. Le cadre traditionnel est toujours respecté : surface meublée d'un réseau losangé, constitué de lignes obliques entrecroisées — sorte de tige droite pourvue de minuscules éléments, feuilles ou fleurons, disposés symétriquement. Les compartiments ainsi formés s'ornent de motifs isolés, formes végétales et florales très géométrisées, d'une riche variété.

Parmi les douze pièces de la collection, on peut distinguer deux types :

— dans le premier type les réseaux sont constitués d'une ligne simple ou fleuronnée ; les compartiments renferment un motif floral moyen, disposé au centre d'un champ aéré,
— dans le second type les treillis losangés s'épaississent, se compliquent. Le champ change d'aspect et de forme, il s'amenuise ; les motifs floraux occupent presque entièrement les compartiments, ils sont plus importants ; leurs variétés diversifient l'apparence des pièces.

Premier type

Trois pièces prennent place dans cette catégorie. La plus représentative nous paraît être un fragment (n° MN.AM.1960.4.54) offrant un support de cotonnade souple et brillant ivoire, à fils particulièrement fins, dont le tissage s'agrémente de minuscules losanges ton sur ton. Soie à brin ténu aubergine-violacé. Travaillée sur quatre fils, la broderie apparaît fine et aérée. Elle utilise les points cités plus haut. On observe, dans les motifs floraux meublant les cloisons, une dominante de points étoilés, qui lui communique un aspect précieux. Les réseaux légèrement esquissés présentent, aux points de jonction des lignes, des motifs de losanges fleuronnés (Pl. 1 — Ph. 1).

Le second ouvrage de cette catégorie (MN.AM.1960.4.18) est un fragment brodé en soie grise et aubergine violacé présentant en outre des

par trois lignes fleuronnées. Les cloisons assez réduites s'ornent d'un délicat motif floral, sorte de bouquet comportant quatre tulipes vues de profil, séparées par quatre fleurons pourvus de feuilles, disposés autour d'un élément central losangé. Support de toile blanche, soie très fine, trois tons de mauve violacé, broderie travaillée sur trois fils ; divers points de trait (Pl. IV — Ph. n° 7).

Le second cache-matelas est une pièce complète (MN.AM.1962.207). Support de lin ivoire, broderie en soie bleu pétrole à brin moyen ; ouvrage travaillé sur trois fils. Divers points de trait, à l'exclusion du point étoilé. Trois lignes fleuronnées dessinent les réseaux qui s'ornent d'un vaste rectangle aux points de jonction. Les cloisons, à pans coupés, sont meublées d'un important bouquet composé de quatre fleurs étoilées séparées entre elles par quatre autres fleurs triangulaires, disposées autour d'une fleur centrale losangée (Pl. IV — Ph. n° 8).

Les deux dernières pièces offrent un décor sensiblement voisin — réseaux tracés par cinq lignes — champ rectiligne.

B. — *Le décor des nappes et napperons*

Les nappes et napperons ont joui au Maroc d'une très grande faveur jusqu'au premier tiers du XX[e] siècle. Ces pièces, indispensables, jouaient un rôle important dans la vie quotidienne citadine. Le « mendil » servait en effet à de multiples usages. Coins opposés noués ensemble, il formait un élégant paquet. On y conservait les objets particulièrement précieux. On y serrait le trousseau de la jeune fille ; on y présentait les cadeaux du fiancé. Il permettait d'emporter au bain maure le linge de rechange ; enveloppait le jeune bébé lors de ses premières sorties. Posé sur les genoux de la mariée durant la cérémonie du henné (décoration des mains et des pieds), il agrémentait et protégeait la toilette d'apparat. Il servait encore à recouvrir maints objets : plateaux, verres, boîtes à sucre, à menthe, à thé, les pâtisseries... Partout il apportait sa note raffinée.

L'examen des nombreuses pièces de la collection (environ une quarantaine) fait ressortir des différences sensibles — décors et dimensions varient suivant la destination des ouvrages. On peut les répartir en deux groupes.

Dans le premier groupe seront classées des nappes de grande dimension, au décor très particulier, ouvrages communément désignés sous le vocable « mendil el mjamar », nappes de braseros.

Dans le second groupe prendront place les pièces de style traditionnel dont le répertoire décoratif très vaste présente une grande richesse.

Premier groupe : *Les nappes de braseros*

Les nappes de braseros semblent avoir été à la mode à Fès jusqu'au milieu du XIXe siècle [1].

Assez peu de spécimens existent. Certains de ces ouvrages présentent des compositions souvent naïves, maladroitement dessinées, mais qui séduisent par leur charmante fraîcheur. On note la présence d'éléments décoratifs insolites étrangers au répertoire de la broderie traditionnelle à points comptés ; certains présentent des analogies avec des motifs des répertoires des broderies dites « Alleuj » exécutées à Fès et celles de Tétouan. Brodés aux divers points de trait, les éléments sont en grande partie exécutés au « jugé » et enfermés dans un sertissage au point de trait simple (technique qui se retrouve dans les broderies citées plus haut).

La collection du Musée des Arts africains et océaniens comprend cinq nappes de braseros (pièces entières), dont trois extrêmement originales, datant de la fin du XVIIIe et du début du XIXe siècle, mesurant environ un mètre soixante sur un mètre quarante.

La pièce inscrite sous le n° MN.AM.1962.2.21 offre un support de coton ivoire, soie fine bois-de-rose et mauve violacé ; broderie sur cinq fils, utilisant le point piqué et les divers points de traits, avec prédominance de points de trait simple. La tache décorative porte sur deux des bords et notamment sur le centre. Composition traditionnelle sur les bords — bordure, entre-deux, frise — large motif à la partie centrale : étoile constituée de motifs floraux et géométriques, de laquelle partent quatre médianes et quatre diagonales traversant le champ, sorte de galon-tige droite pourvue de feuilles, souvent coupée de motifs étoilés. Le champ est meublé de petits semis d'un très bel effet décoratif : tige avec rameaux,

(1) RICARD (Prosper). — *Arts marocains. Broderies.* Editions J. Carbonel, Alger, 1918, p. 86.

vrilles et boutons (motif inconnu), brodés au point de trait simple (Pl. V — Ph. nos 9 et 10).

L'ouvrage portant le n° MN.AM.1962.2.23 est très ornementé. Il présente une composition libre et intéressante, bien que maladroitement tracée. Broderie en grande partie au « jugé », employant les différents points de trait, les points piqué et passé biaisé, avec dominante de points de trait simple. Support de coton ivoire, soie de calibre assez fort, gris-bleu clair et sombre ; broderie travaillée sur quatre fils. Quatre bords ornés, deux offrant la composition traditionnelle : bordure, entre-deux, frise (points comptés) ; les deux autres présentant des ornements originaux exécutés au « jugé » — tige serpentante à laquelle s'adaptent feuilles déchiquetées et petits boutons. Au centre s'inscrit un large motif rayonnant renfermant des éléments floraux et une étoile ; de ce motif partent des médianes — tige droite pourvue de boutons et de fleurons trilobés — ; des diagonales divisent encore le champ dessinant losanges et triangles. Entre ces motifs s'insèrent des semis, sortes de bouquets grands et petits constitués de fleurs losangées, vrilles et feuilles rondes, exécutés au « jugé » (motifs inconnus ne se retrouvant pas sur d'autres ouvrages) (Pl. VI — Ph. nos 11 et 12).

Le troisième ouvrage (MN.AM.1960.4.10), présente un support de coton rayé ton sur ton ivoire, fait de trois lès rassemblés par un entre-deux étroit fait à l'aiguille. Soie mauve violacé à brin épais. Deux bords manquent ; les deux autres présentent le décor traditionnel exécuté à points comptés. La tache décorative porte sur la partie centrale et les angles. Vaste composition circonscrite à la partie centrale par un galon dessinant un motif quadrilobé comprenant une fleur dentelée de laquelle partent quatre motifs fleuris. Sur cet élément central viennent se greffer des médianes et diagonales traversant le champ. Vers les angles s'inscrivent des arbustes fleuris dont les rameaux inférieurs supportent deux minuscules oiseaux naïvement tracés ; le champ s'orne en outre de fleurs étoilées et de curieux motifs dessinant une double croix (éléments zoomorphiques ?). Tous ces motifs sont exécutés au « jugé », aux divers points de trait, à l'exclusion du point étoilé (Pl. VII — Ph. nos 13 et 14).

Les deux derniers ouvrages de cette série évoquent les nappes brodées à Meknès, dont ils présentent un peu l'ordonnance.

Supports de coton rayé ton sur ton ivoire, soie bleu pétrole foncé. Broderie exécutée en grande partie au « jugé », employant le point piqué et les divers points de trait à l'exclusion du point étoilé. Sur les deux bords, composition traditionnelle. Huit lignes ou galons divisent le champ : suite de motifs géométrisés, galons coupés de gros motifs étoilés. Le centre des nappes, point de départ des lignes, s'orne d'éléments floraux disposés soit en bouquet central (MN.AM.1962.2.22, Pl. VIII-IX — Ph. n° 15), soit en mosaïque. Le champ est orné de semis de formes et de dimensions diverses : fleurs étoilées, isolées ou en bouquets, motifs floraux géométrisés prolongés par des pistils cruciformes ou petites arborescences fleuries (MN.AM.1960.4.11, Pl. VIII-IX — Ph. n^{os} 16-18).

On constate, dans ces nappes de braseros, plus de fantaisie et de mouvement, moins de rigueur que n'en présentent les nappes de style traditionnel, lesquelles offrent, par contre, une plus grande perfection technique ; obéissant à des règles de sobriété définitivement établies, elles présentent en général plus de finesse et de distinction.

Second groupe : *Les nappes et napperons de style traditionnel*

Les ouvrages rassemblés dans ce dernier groupe sont représentés par des fragments datant des XVIII^e et XIX^e siècles, qui offrent une grande diversité de décor. On y distingue différents genres d'éléments constituant le répertoire des formes décoratives : la flore, la géométrie et, accessoirement, la faune.

Pour faciliter l'étude du décor, les ouvrages seront classés par type, en se basant pour cela sur la composition de la frise terminale, élément primordial du décor de ces nappes et napperons.

Ce décor, qui porte en général sur deux des bords de la pièce à orner, comporte :
- une petite bordure faite de minuscules motifs géométriques floraux ou arborescents ;
- deux listels ou entre-deux étroits, ornés de petits éléments géométriques ou floraux (qui encadrent le bandeau central) ;
- un bandeau assez large, présentant soit une composition géométrique ou florale, soit des motifs arborescents et géométriques ;
- une frise terminale, souvent importante, couronnant le tout.

Dans certaines pièces, ce décor s'agrémente d'un galon s'étendant sur une partie des deux autres bords, fermant la composition. Ce galon est parfois surmonté d'un élément arborescent, de dimensions variables, incliné vers le champ.

L'étude de ces frises terminales fait ressortir quatre types de décor :

— Frises arborescentes ;

— Frises arborescentes fleuries :

a) à fleur étoilée,

b) à fleur losangée.

— Frises d'arbustes et de mains stylisées ;

— Frises arborescentes animées d'oiseaux.

Les nappes et napperons à frises arborescentes animées d'oiseaux

La présence de figures animées dans ces ouvrages apporte un trait nouveau et inattendu qui n'est pas sans surprendre. Les silhouettes d'oiseaux à long bec, vus de profil, semblent être des cigognes. On sait le grand intérêt porté par les Marocains à ces sympathiques volatiles, considérés un peu comme animaux sacrés, nichant aussi bien sur les vieux remparts que sur la cime de grands arbres.

Cinq fragments d'ouvrages présentent cette rarissime particularité.

Le plus ancien de ce style nous paraît être un petit fragment du XVIII[e] siècle (MN.AM.1960.4.21) dont la composition, fort heureusement complète, se distingue par son équilibre. Support de coton ivoire, soie jaune mordorée ; broderie exécutée sur quatre fils, utilisant le point piqué et les différents points de trait — dominante de points serpentant doubles — Composition : bordure : motifs comprenant une fleur sur tige et deux feuilles (renversées). Pas de listels ni d'entre-deux, mais deux lignes horizontales au point piqué, encadrant le bandeau central, lequel s'orne d'une tige épaisse en dents de scie, entre lesquelles s'insèrent des formes végétales. Très aérée, la frise terminale présente une alternance d'arbres à tronc mince, feuillus à la partie supérieure seulement, et d'arbres au feuillage épais et cilié, sur la cime desquels se dessine un oiseau à long bec, vu de profil, posé sur un nid (?) ou deux fleurons accolés (Pl. X — Ph. n° 19).

Le second ouvrage de cette série, également du XVIII^e^ siècle, est un grand fragment comprenant la totalité d'un bord longitudinal de nappe (MN.AM.1960.4.19). Support de coton blanc, soie mauve passé à brin moyen ; broderie travaillée sur quatre fils employant les points piqué et de trait, dominante de points serpentant doubles. Composition : bordure : suite d'arborescences renversées ; deux listels, présentant des motifs géométriques cernés par deux lignes au point piqué, encadrant le bandeau central. Ce dernier est orné d'éléments géométriques. Frise arborescente terminale faite d'une alternance d'arbres au feuillage épais, aux contours ciliés, sur la cime desquels se dessine un oiseau à long bec vu de profil, posé sur un nid (?) ou deux fleurons accolés, et d'arbres à tronc mince, dont la partie supérieure présente trois rameaux symétriques superposés, également ciliés (Pl. X — Ph. n° 20).

Le troisième fragment comprend la totalité d'un bord longitudinal de nappe (MN.A.M.1960.4.22) et une partie des deux autres bords également ornés. Pièce minutieusement exécutée dont la finesse du décor végétal, à très petite échelle, est surprenante. Support de linon fin ivoire, soie amarante à brin ténu ; broderie exécutée sur quatre fils employant les points piqué et coulé ainsi que les divers points de trait. Composition : bordure, petit motif floral renversé répété ; deux entre-deux cernés par des lignes au point piqué, ornés de losanges et triangles, encadrant le bandeau central. Ce dernier, assez large, présente des motifs arborescents (cyprès ?) et de petits éléments géométriques et floraux. Frise terminale présentant une alternance d'arbres à tronc mince, feuillus seulement à la partie supérieure, et d'arbres au feuillage épais sur la cime desquels se dessine un oiseau à long bec vu de profil, posé sur deux fleurons accolés. Les rameaux et masses feuillues sont ciliés. Cette frise arborescente est interrompue près des bords par un galon à décor floral cerné par une ligne au point coulé ; à la partie supérieure du galon s'inscrit un minuscule motif arborescent, incliné vers le champ. Au-dessus de la frise terminale arborescente, dans l'angle près du galon, prend place un important motif arborescent fleuri, de forme losangée, disposé à l'oblique (Pl. XI — Ph. n° 21).

Un petit fragment de la fin du XVIII^e^-début XIX^e^ siècle, (MN.AM. 1960.4.20) apparaît très finement brodé. Support de coton ivoire, soie

amarante à brin ténu. Broderie travaillée sur trois fils, utilisant le point piqué et les divers points de trait. Composition incomplète, la bordure manque. Deux étroits listels cernés de deux lignes au point piqué, s'ornant de motifs en « S », encadrent le bandeau central. Ce dernier présente un décor arborescent (cyprès ?), des éléments floraux et géométriques. La frise terminale offre une alternance d'arbres à tronc mince pourvus de rameaux seulement à la partie supérieure, et d'autres au feuillage épais, aux contours ciliés, sur la cime desquels se dessine un oiseau à long bec, posé sur deux fleurons accolés (Pl. XI — Ph. n° 22).

Le dernier ouvrage de cette sorte (MN.AM.1966.3.3) est un fragment de napperon comprenant la totalité d'un bord longitudinal et une partie des deux autres bords également ornés. Pièce d'une grande finesse d'exécution. Support de fine cotonnade ivoire ; soie carmin de calibre ténu. Ouvrage travaillé sur trois fils, employant des points plats et piqués et les divers points de trait. Dominante de points serpentant doubles. Composition : bordure, suite de petites fleurs ; étroits entre-deux limités par deux lignes au point piqué, ornés de fleurs étoilées, encadrant le bandeau central. Ce dernier est décoré de motifs arborescents à redans et de motifs géométriques. La frise terminale offre une alternance d'arbres semblables à ceux précédemment décrits. Il convient de noter cependant une observation en ce qui concerne l'oiseau. Celui-ci, en effet, n'a plus sa forme primitive, il a perdu son long bec, sa silhouette est plus ramassée, elle annonce la transformation qui va s'opérer et que nous pourrons observer dans les nappes à décor de frises arborescentes étudiées plus avant, dans lesquelles l'oiseau devient un fleuron terminal (Pl. XII — Ph. n^{os} 23, 24 et 25).

Les bords les plus étroits sont partiellement soulignés d'un galon cerné par une rangée de dents de scie (points plats), intérieurement décoré d'éléments végétaux, galon surmonté par un petit motif arborescent fleuri, incliné vers le champ.

Les nappes et napperons à frises arborescentes

Parmi les nombreux ouvrages à frises arborescentes, quatre spécimens retiennent particulièrement l'attention. L'examen minutieux des organes végétaux des parties terminales des arbres et des appendices divers permet

d'observer le développement qu'a pu prendre le motif de l'oiseau devenu fleuron terminal, notamment dans les trois premiers ouvrages étudiés ci-dessous.

— Un grand fragment de nappe qui a conservé un bord longitudinal entier, quoique endommagé (MN.AM.1960.4.28), ouvrage délicatement nuancé. Support de coton blanc, soie fine en deux tons de mauve violacé ; broderie présentant une technique parfaite, travaillée sur trois fils, aux divers points de trait et piqué. Composition : bordure d'arborescences renversées ; étroits listels encadrant le bandeau central à décor arborescent et géométrique. La frise terminale présente un décor semblable à celui des frises arborescentes animées d'oiseaux précédemment décrit. Seul le corps de l'oiseau subsiste, bec et queue dessinent deux petits traits dirigés vers la partie haute du motif, couronné par un élément cruciforme. Pièce de la fin du XVIII^e^-début XIX^e^ siècle (Pl. XII — ph. n° 24).

— Une moitié de nappe (MN.AM.1960.4.33) brodée en violet profond, soie de calibre moyen, comprenant un bord longitudinal et une grande partie des deux autres bords. Support de fil blanc, broderie travaillée sur trois fils et deux fils, employant les divers points de trait, les points piqué et passé plat. Grande finesse d'exécution. Composition : bordure, suite d'arcatures renfermant des motifs de fleurons ; étroits listels de fleurs étoilées, encadrant un bandeau central meublé de motifs arborescents et d'éléments floraux. Frise terminale arborescente présentant un décor voisin de celui des frises animées d'oiseaux. La silhouette de l'oiseau a fait place à un fleuron terminal (Pl. XII — Ph. n° 25). Un galon souligné par un listel en dents de scie, décoré d'éléments végétaux, interrompt près des bords la frise terminale. Pièce du début du XIX^e^ siècle.

Un fragment (MN.AM.1960.4.56) comprenant la presque totalité d'un bord longitudinal de nappe. Ouvrage d'une très remarquable finesse. Support de fil ivoire, soie à brin ténu d'une belle nuance de bleu éteint. Broderie travaillée sur deux fils, utilisant les divers points de trait et le point piqué. Composition : bordure, suite de petites arborescences renversées ; deux minces galons cernés de deux lignes au point piqué, ornés d'éléments géométriques encadrant le bandeau central ; ce dernier présente une ligne en dents de scie et des éléments végétaux géométrisés ; la frise terminale revêt ici un aspect différent. Nettement moins importants,

les arbustes alternent, minces ou de forme pyramidale ; à la partie extrême de ces derniers, au-dessus des deux petits fleurons, un élément terminal cônique occupe la place de l'oiseau. Pièce du début ou de la première moitié du XIX^e siècle (Pl. XIII — Ph. n° 26).

— Le dernier ouvrage de cette série « frises à décor arborescent » est une nappe en deux fragments (MN.AM.1960.4.42.1/2), datant du début du XIX^e siècle ou de la première moitié. Support de coton blanc, soie fine, bois de rose passé. La broderie porte sur les deux bords longitudinaux de l'ouvrage. Travaillée sur trois fils, elle utilise le point piqué et les divers points de trait, à l'exclusion du point étoilé. Composition : bordure, suite d'arborescences renversées ; deux étroits listels, cernés de deux lignes au point piqué, décorés de petits éléments géométriques, encadrent le bandeau central, lequel présente des cartouches triangulaires meublés de fleurs étoilées et de feuillages géométrisés. La frise terminale arborescente, très différente de celles étudiées jusqu'ici, offre une alternance d'arbustes simplifiés, minces et étirés, dont les uns sont dépourvus de feuillage et les autres ornés de rameaux symétriques superposés (frise originale ne figurant sur aucun autre ouvrage de la collection) (Pl. XIII — Ph. n° 27).

Les nappes et napperons à frises arborescentes fleuries

Un certain nombre d'ouvrages présentent cette singularité. Parmi eux nous retenons six ouvrages se distinguant par leur ancienneté ou la finesse de leur exécution.

Ces frises arborescentes fleuries sont de deux genres :

— Frises à type de fleurs étoilées,

— Frises à type de fleurs losangées.

Fleurs étoilées

Le motif de la fleur étoilée s'affirme dans les ouvrages de Fès à points comptés. Il est utilisé dans les bordures, listels, entre-deux, galons, motifs arborescents fleuris isolés ou frises terminales arborescentes.

La pièce inscrite sous le n° MN.AM.1960.4.27 est un fragment de nappe ou de napperon. La broderie porte sur une partie d'un bord longitudinal.

Composition complète. Support de fil ivoire, soie à brin ténu vert-mousse. Ouvrage d'une extrême finesse, travaillé sur deux ou trois fils. Points piqué et divers points de trait. Composition : bordure, arcatures et motifs floraux, minces listels cernés par deux lignes au point piqué, encadrant un bandeau central à décor floral ; tige serpentante pourvue de minuscules fleurs et feuilles. Large frise arborescente vouée à alternance : arbres à tronc mince, prenant naissance sur un monticule triangulaire, comportant cinq fleurs étoilées, dont deux disposées à la base de l'arbre et trois à la partie supérieure, et arbres à grands rameaux superposés, en forme de « V », terminés par une fleur. Ces fleurs, de forme cruciforme, sont prolongées par de petits pistils. (Pièce de la fin du XVIIIe siècle) (Pl. XIV — Ph. n° 28).

Le n° MN.AM.1962.233 est un fragment de bord longitudinal de nappe ou napperon. Support de fil blanc, soie ivoire (passé) à brin très fin. Broderie travaillée sur trois fils, employant les divers points de trait, à l'exclusion du point étoilé, et les points plat et piqué. Composition : bordure, petites arborescences renversées ; deux étroits listels ornés d'une double rangée de dents de scie (point plat), encadrant le bandeau central ; ce dernier est décoré de motifs arborescents inclinés et de losanges ; frise arborescente terminale vouée à alternance : arbustes ornés de trois fleurs à la partie supérieure, prenant naissance sur un monticule triangulaire, et arbustes à grands rameaux superposés, en forme de « V », terminés par une fleur. Pièce de la fin du XVIIIe siècle (Pl. XIV — Ph. n° 29).

La dernière pièce de ce genre (MN.AM.1960.4.46) est aussi un fragment de nappe comprenant une partie du bord longitudinal. Support de coton ivoire, soie mordorée à calibre moyen. Broderie travaillée sur trois fils, utilisant le point piqué et les divers points de trait. Composition : bordure d'éléments floraux renversés ; étroits listels d'éléments géométriques, encadrant le bandeau central, lequel s'orne d'une tige serpentante pourvue de motifs floraux. Frise terminale arborescente vouée à alternance : arbustes comportant trois fleurs superposées et arbustes à grands rameaux superposés, en forme de « V » terminés par une fleur. (Fleurs prolongées par des pistils). Ouvrage de la première moitié du XIXe siècle (Pl. XV — Ph. n° 30).

Fleurs losangées

Le motif de la fleur losangée, très géométrisé, est assez usité dans les ouvrages de Fès à points comptés. Il entre aussi bien dans la composition des entre-deux et bandeaux que des frises terminales d'arbustes, où il apparaît simple, cilié, ou encore prolongé aux angles par des appendices fleuronnés ou ramifiés.

Les trois ouvrages choisis pour illustrer ces frises sont des fragments du début du XIXe siècle.

— Le premier, inscrit sous le n° MN.AM.1960.4.62, est un fragment de bord longitudinal de nappe. Support de lin ivoire, brodé de rouge carmin (dominante) et d'ivoire (touches) ; soie à brin moyen. Ouvrage travaillé sur trois fils, employant le point piqué et les divers points de trait à l'exclusion du point étoilé. Composition : bordure, arborescences renversées ; deux étroits listels d'éléments géométriques cernés par deux lignes au point piqué, encadrent le bandeau central. Assez petit, ce dernier offre une suite de fleurs à pétales déchiquetés ; frise terminale présentant une alternance d'arbustes à rameaux symétriques, en « V », couronnés par une fleur losangée, ciliée et pourvue d'appendices ramifiés — et d'arbustes (?) ou d'éléments indéterminés évoquant un chandelier dont la partie supérieure s'achève sur sept rameaux (Pl. XV — Ph. n° 31).

Le second ouvrage (MN.AM.1960.4.25), fragment de nappe, porte sur une partie d'un bord longitudinal. Support de lin ivoire à fils assez fins ; soie bois de rose. Broderie travaillée sur quatre fils, utilisant le point piqué et les divers points de trait. Composition : bordure — petit motif floral renversé ; un seul entre-deux, disposé au-dessus du bandeau central, lequel présente une tige serpentante pourvue d'éléments floraux à fleurs losangées ; l'entre-deux présente aussi des fleurs losangées et des lignes obliques ; la frise terminale offre une alternance d'arbustes minces disposés sur une base triangulaire à redans, et d'arbres à fleurs losangées et ciliées disposées vers la partie médiane du tronc, sur un feuillage hachuré (Pl. XVI — Ph. n° 32).

Dernier ouvrage de cette série, le n° MN.AM.1960.4.58, comprend une partie d'un bord longitudinal de napperon. Support de coton ivoire, soie à brin assez fin de deux tons de bois de rose. Divers points de trait, à

l'exclusion du point étoilé, et point piqué. Broderie travaillée sur trois fils. Composition : bordure, arborescences renversées ; entre-deux à décor géométrique ; frise terminale harmonieuse, offrant une alternance d'arbustes prenant naissance sur une base triangulaire, tronc mince et rameaux disposés à la partie supérieure, et d'arbustes larges à fleur losangée et ciliée, ornée de croix en réserve, et feuillages disposés vers la base du tronc (Pl. XVI — Ph. n° 33).

Les nappes et napperons à frises d'arbres et de mains

L'étude approfondie de ces frises à décor d'arbres et de motifs en éventail nous amène à penser que ces éléments peuvent être des mains. Ce motif, symbole de protection si souvent utilisé en tant qu'élément décoratif et bénéfique au Maroc, pourrait, semble-t-il ici, provenir de la lente transformation de motifs arborescents à l'origine en forme d'éventail (Pl. XVII — Ph. n° 34).

Pour représenter les ouvrages rassemblés dans cette catégorie, cinq pièces ont été retenues.

Un fragment de nappe datant du début du XIXe siècle, bord longitudinal d'une grande nappe, entier quoique assez endommagé. Support ivoire, soie grise assez sombre. Broderie travaillée sur trois fils de chaîne et de trame, aux divers points de trait et au point piqué. Ouvrage très finement exécuté. Composition : bordure, petits motifs floraux renversés ; bandeau, comportant une tige serpentante à laquelle s'adaptent des fleurs étoilées et des feuillages, séparé de la frise terminale par quatre lignes au point piqué. Frise arborescente, suite d'arbres à larges feuillages hachurés, séparés les uns des autres à la partie inférieure par un élément géométrique pyramidal et, à la partie supérieure, par un motif indéterminé en forme d'éventail, surmonté par un élément ramifié. (MN.AM.1960.4.37 — Pl. XVII — Ph. n° 34).

Le second spécimen, inscrit sous le n° MN.AM.1960.2.12, présente un peu le même type de décor. Bord longitudinal de nappe ; support de coton ivoire, soie bleu-marine et noir (touches). Broderie travaillée sur trois fils, utilisant les divers points de trait et le point piqué. Dans cet ouvrage le motif en éventail n'est plus surmonté par l'élément ramifié, il

apparaît comme une main stylisée, à six doigts écartés. Pièce du début du XIXe siècle (Pl. XVII — Ph. n° 35).

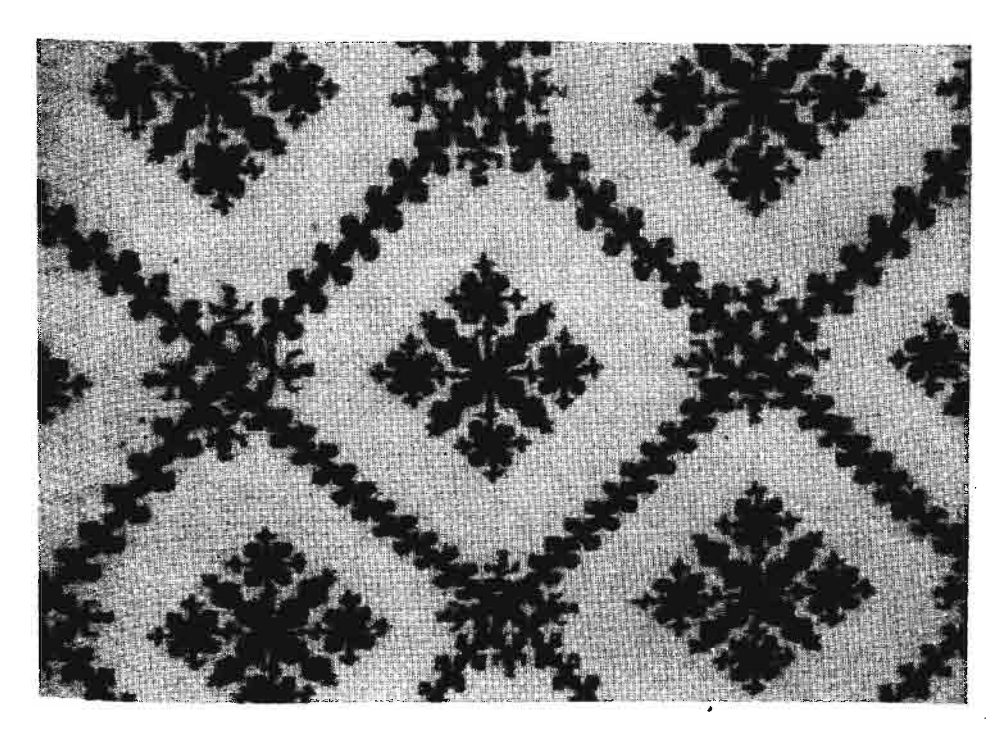
De la même époque, le n° MN.AM.1960.4.38, est un bord de nappe présentant un décor similaire. Support de coton ivoire, soie de calibre fin, gris-violacé. Broderie travaillée sur trois fils, divers points de trait et point piqué. Le motif en éventail ne comporte pas d'élément ramifié (Pl. XVIII — Ph. n° 36).

Le quatrième fragment (MN.AM.1960.4.45), bord longitudinal de nappe, offre une frise semblable. Support de fil blanc, soie de deux tons de carmin violacé. Divers points de trait et piqué. Pièce du milieu du XIXe siècle (Pl. XVIII — Ph. n° 37).

Le dernier ouvrage (MN.AM.1960.2.7), bord longitudinal de nappe presque entier, quoiqu'endommagé, apparaît comme la pièce la plus intéressante de la série. Du début du XIXe siècle, elle est brodée en tons doux et amortis de bleu lavande soutenu (dominante), gris clair violacé et gris souris. Support de fine cotonnade ivoire. Broderie travaillée sur cinq fils utilisant les divers points de trait et le point piqué. Composition : bordure très fine faite de petits motifs floraux renversés ; un seul listel orné de triangles et lignes obliques ; bandeau central d'éléments géométriques. La frise terminale offre un décor voisin de ceux précédemment étudiés ; le motif de la main semble se dessiner plus nettement encore, orné sur la paume d'un motif cruciforme en réserve (Pl. XIX — Ph. n° 38).

(à suivre)

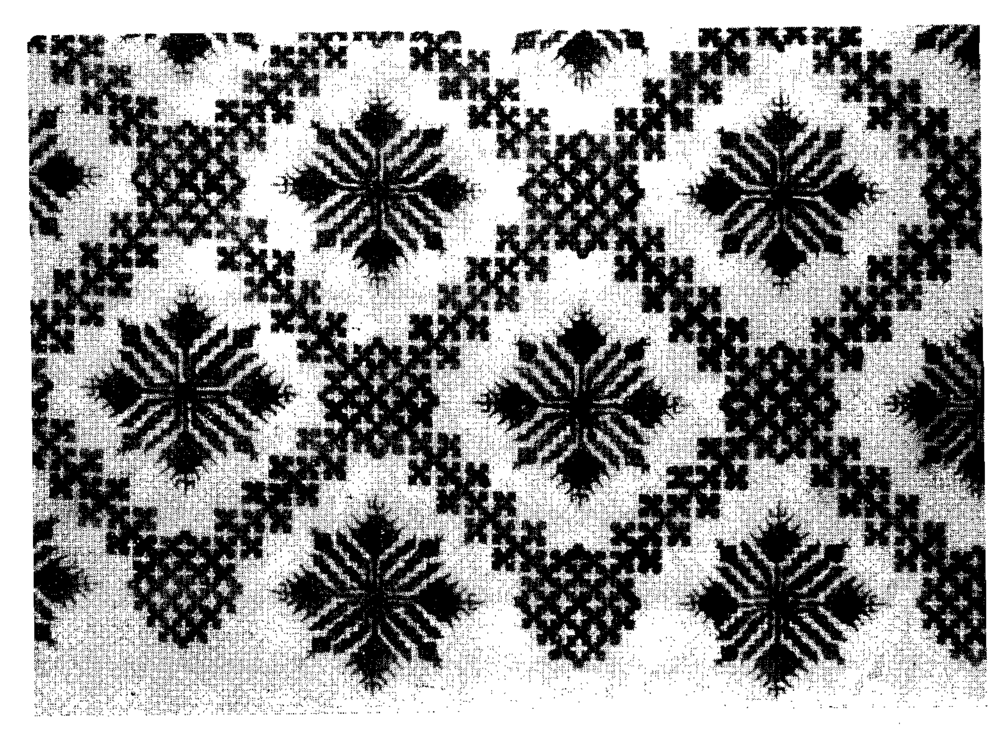
Martha GUÉRARD



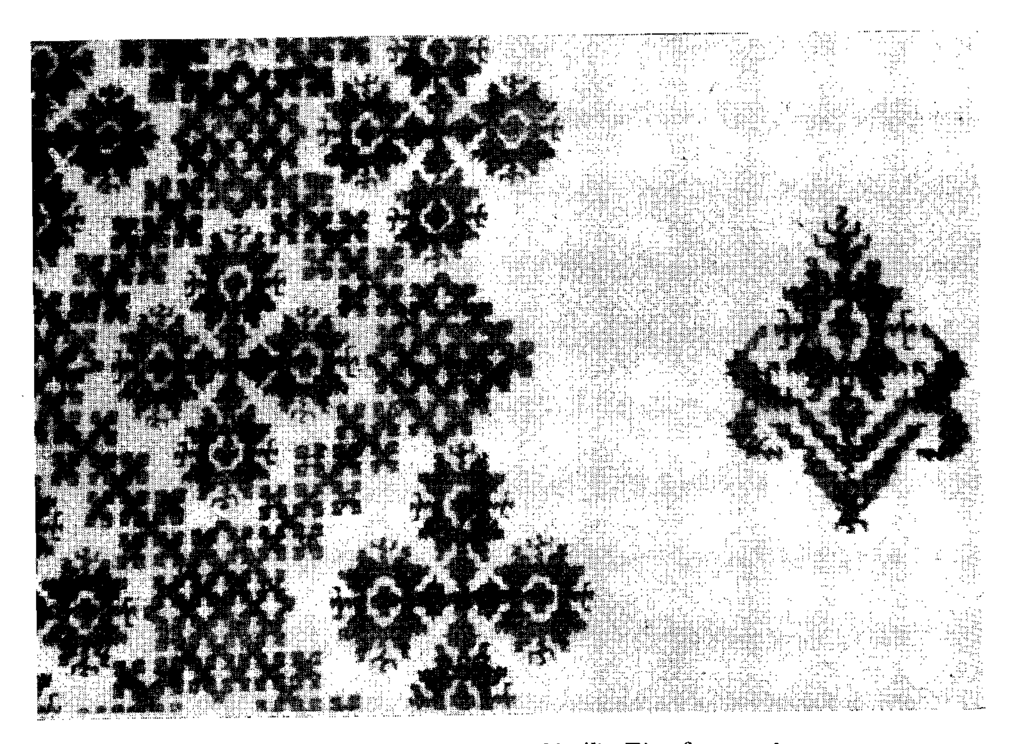
Ph. n° 1. — Cache-matelas (détail). Fès, fin XVIII^e s.
(Coll. Colonel et M^me BERNARD)



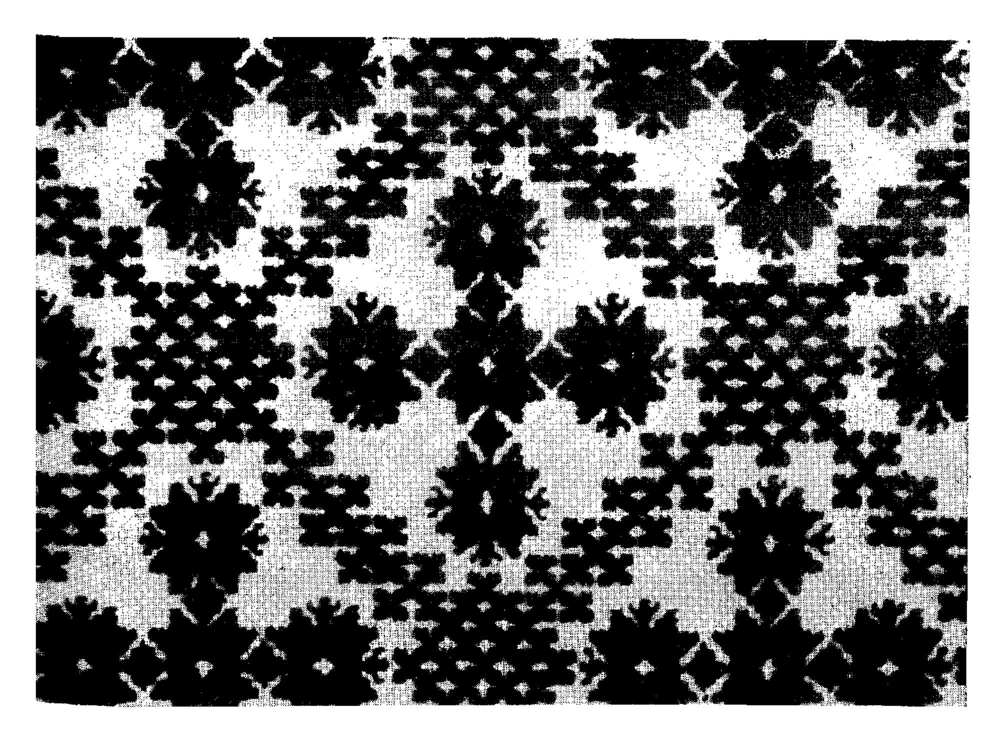
Ph. n° 2. — Cache-matelas (détail). Fès, fin XVIII^e s.
(Coll. Colonel et M^me BERNARD)



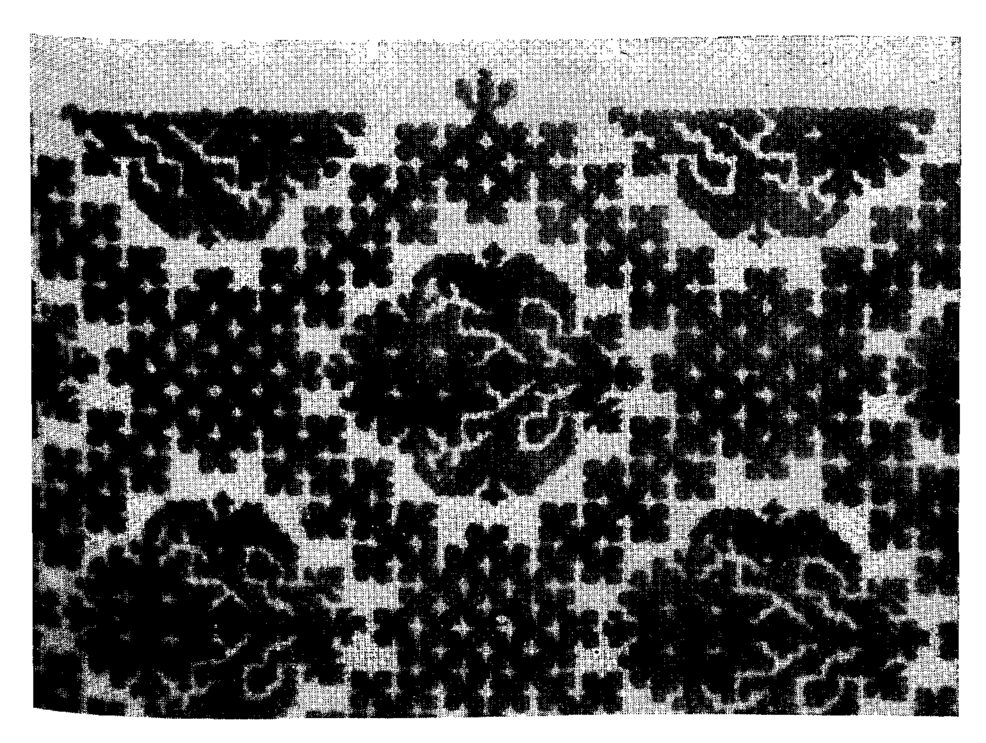
Ph. n° 3. — Cache-matelas (détail). Fès, fin XVIII^e s.
(Coll. Colonel et M^me BERNARD)



Ph. n° 4. — Cache-matelas (détail). Fès, fin XVIII^e s.
(Coll. Colonel et M^me BERNARD)



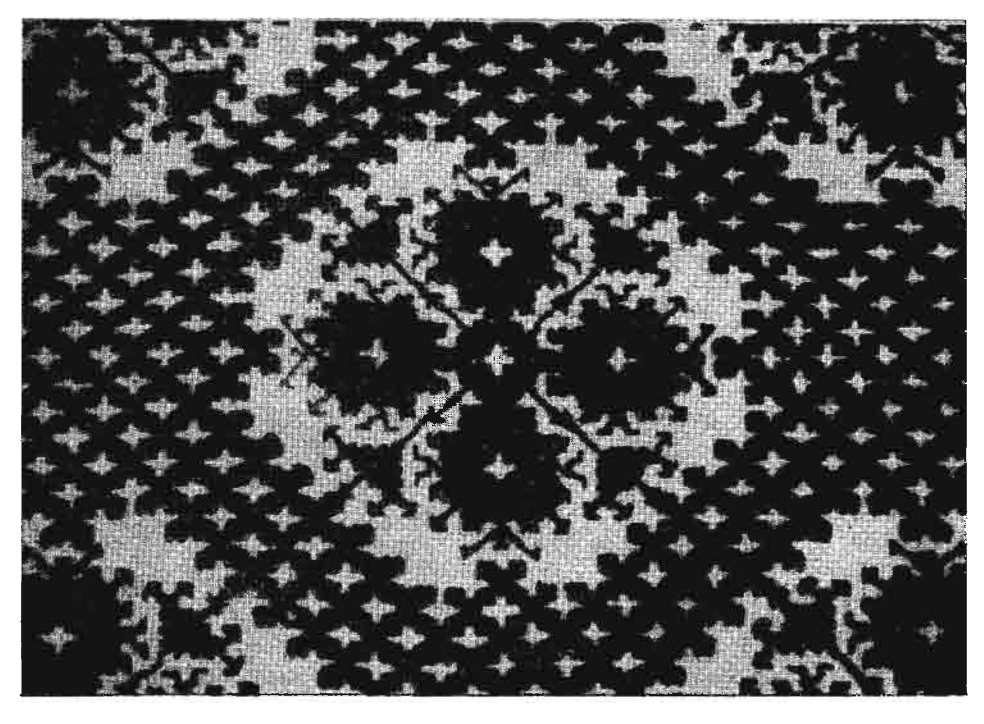
Ph. n° 5. — Cache-matelas (détail). Fès, début XIX^e s.
(Coll. Colonel et M^{me} BERNARD)



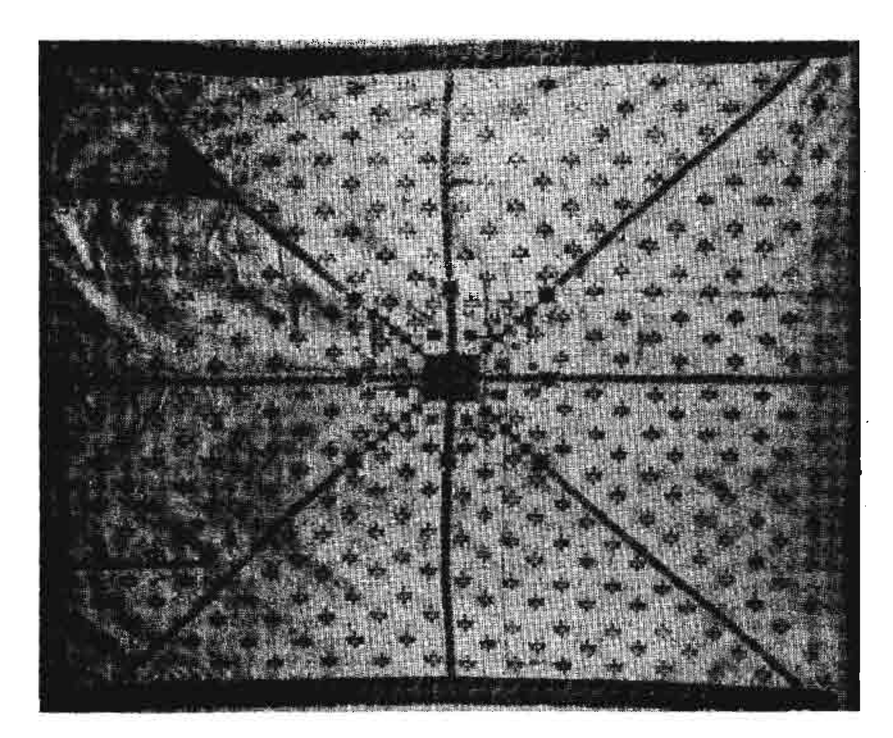
Ph. n° 6. — Cache-matelas (détail). Fès, fin XVIII^e - début XIX^e s.
(Coll. Colonel et M^{me} BERNARD)



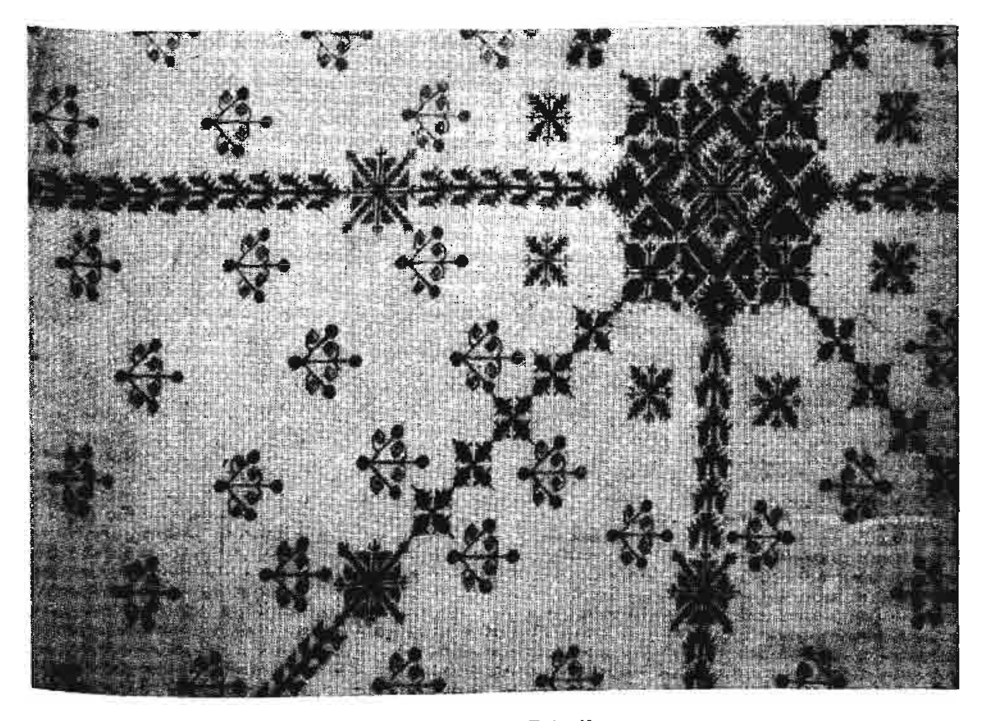
Ph. n° 7. — Cache-matelas (détail). Fès, fin XVIII^{e} s.
(Coll. Colonel et M^{me} BERNARD)



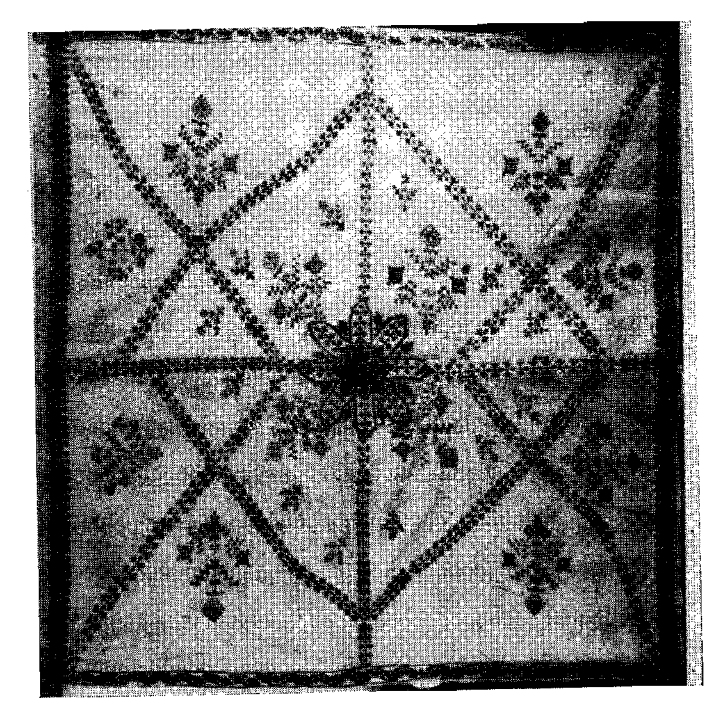
Ph. n° 8. — Cache-matelas (détail). Fès, fin XVIII^{e} - début XIX^{e} s.
(Coll. Colonel MICHARD)



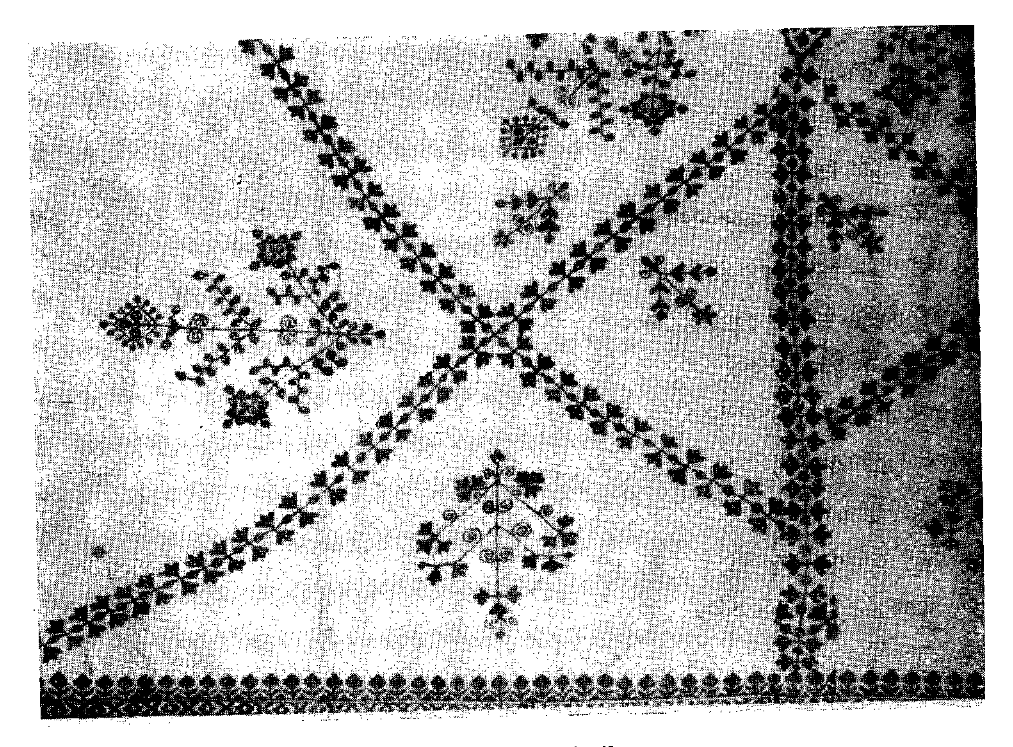
Ph. n° 9. — Nappe de brasero. Fès, fin XVIIIe - début XIXe s.
(Coll. RICARD et DELPY)



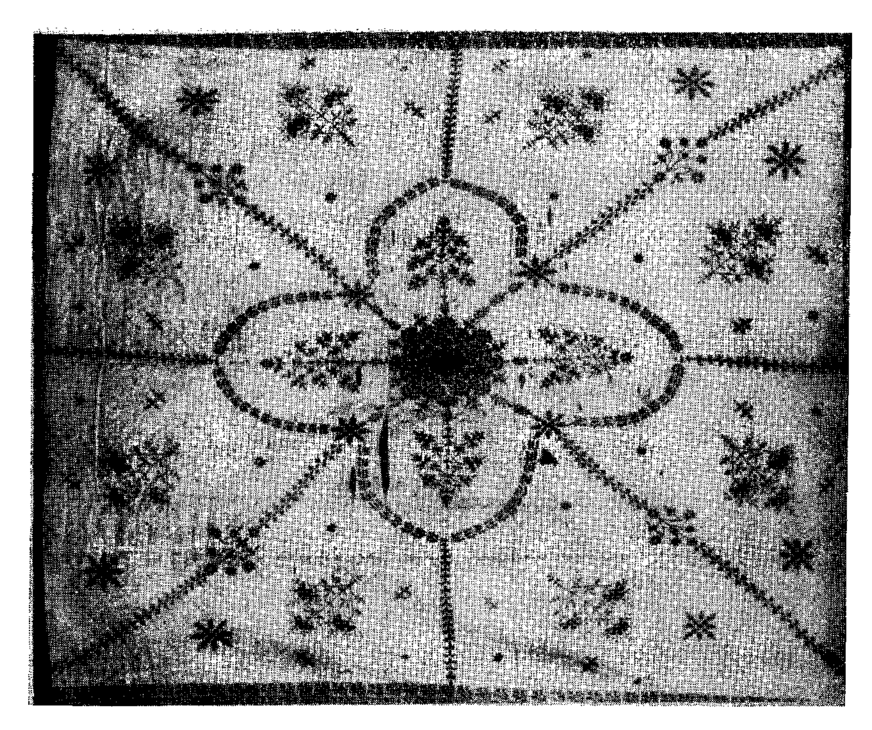
Ph. n° 10 — Détail.



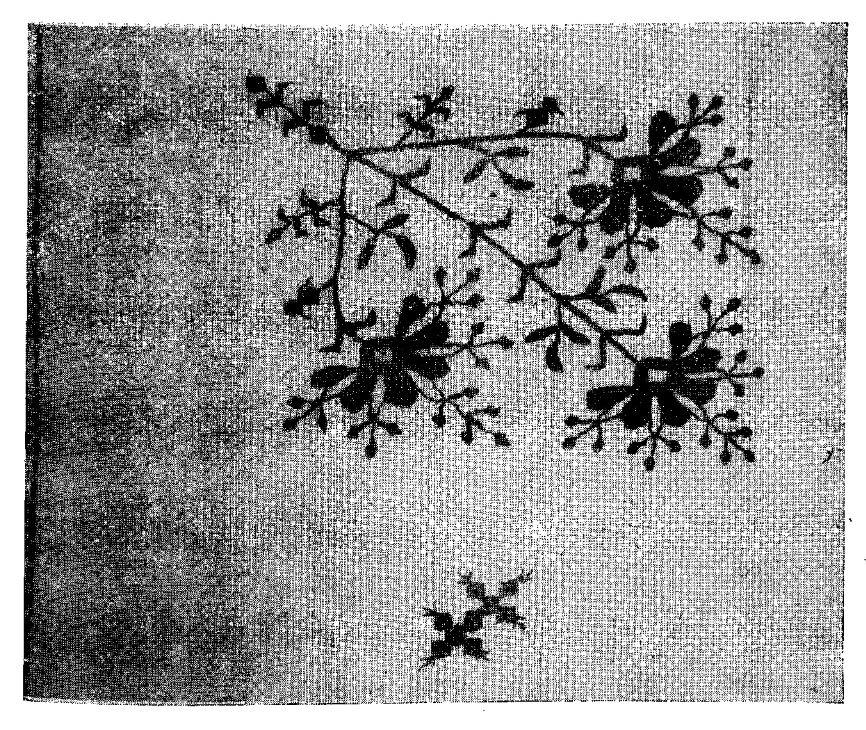
Ph. n° 11. — Nappe de brasero. Fès, fin XVIII^e s.
(Coll. RICARD et DELPY)



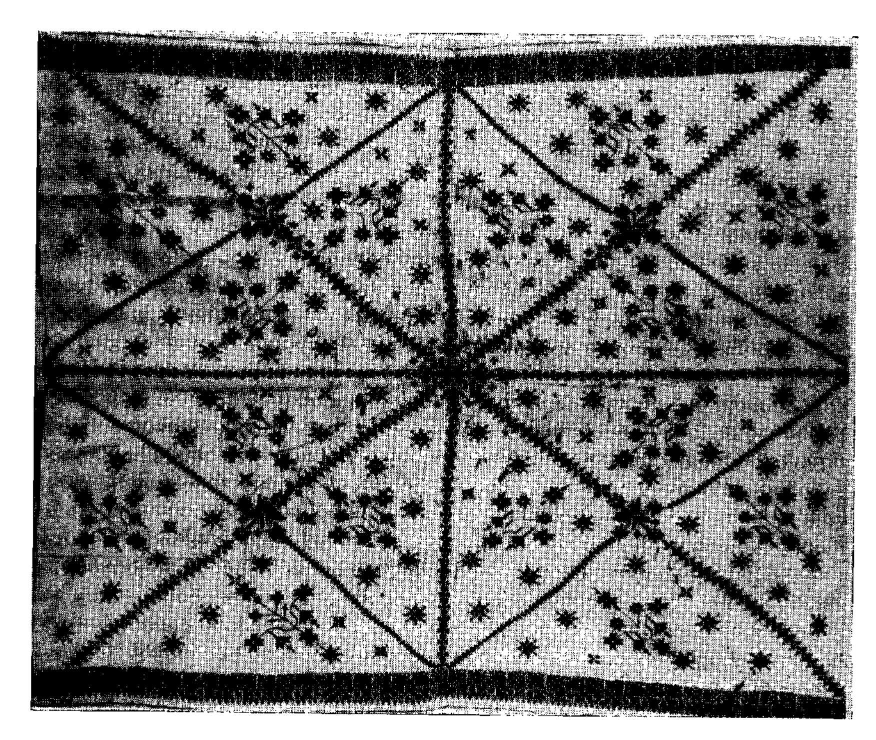
Ph. n° 12 — Détail.



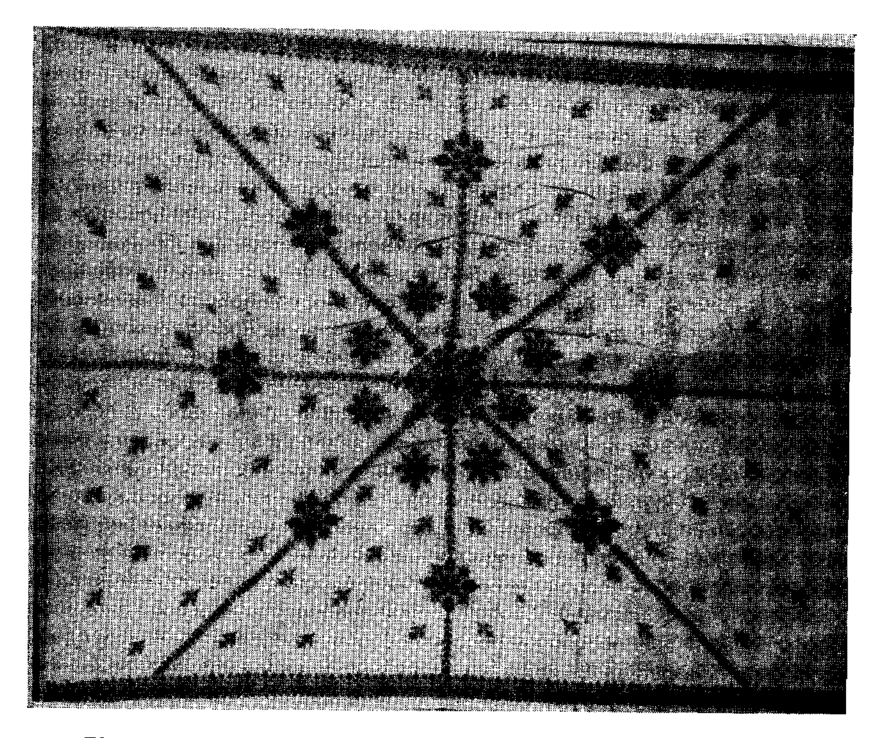
Ph. n° 13. — Nappe de brasero. Fès, début XIXe s.
(Coll. Colonel et Mme BERNARD)



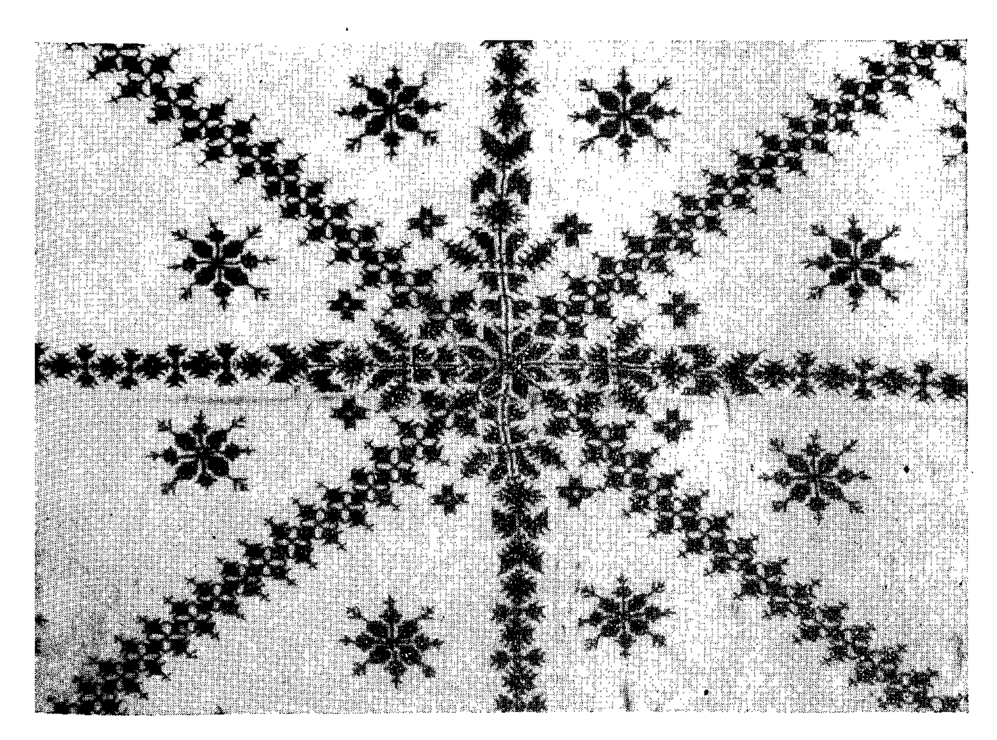
Ph. n° 14 — Détail.



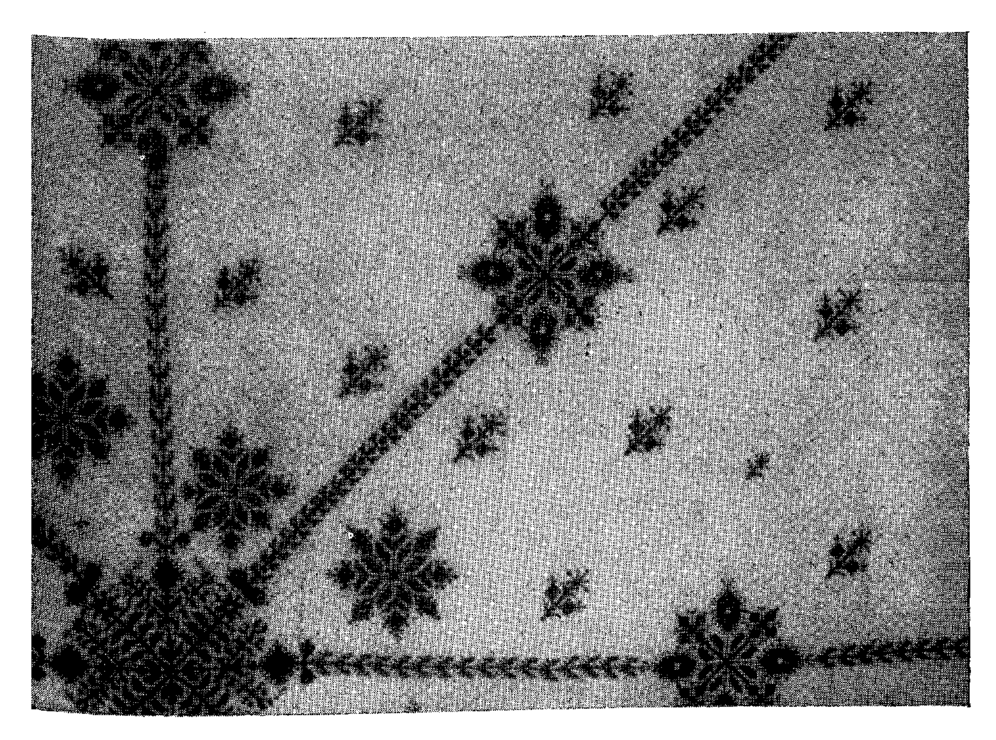
Ph. n° 15. — Nappe de brasero. Fès, début XIXᵉ s
(Coll. RICARD et DELPY)



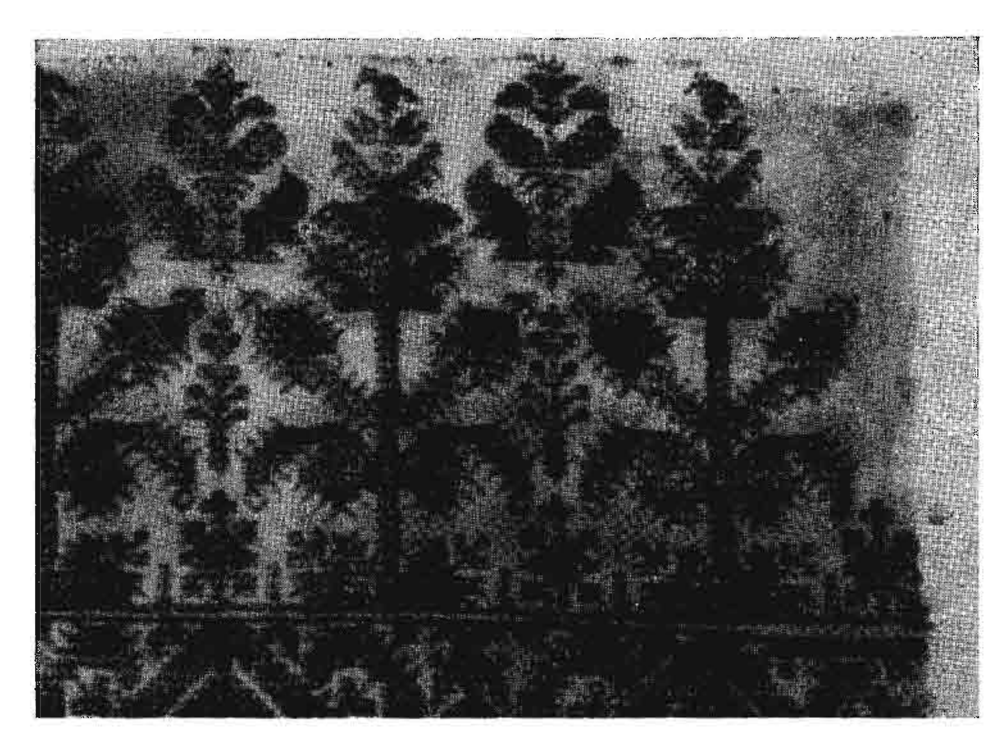
Ph. n° 16. — Nappe de brasero. Fès, première moitié du XIXᵉ s.
(Coll. Colonel et Mme BERNARD)



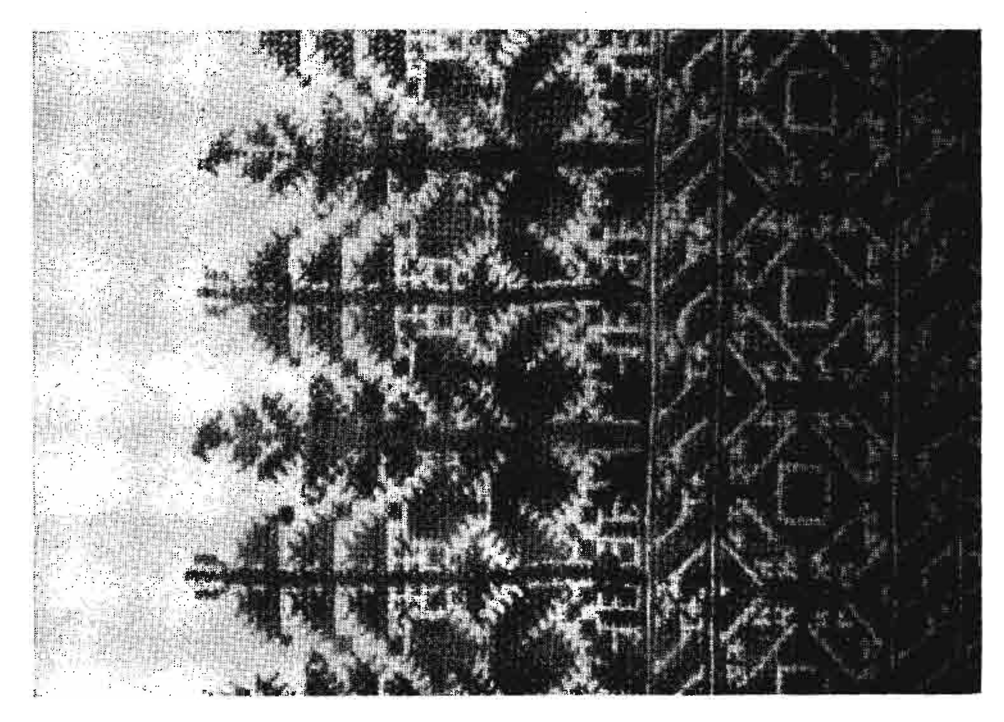
Ph. n° 17. — Nappe de brasero (détail). Fès, début XIX^{e} s.
(Coll. RICARD et DELPY)



Ph. n° 18. — Nappe de brasero (détail). Fès, première moitié du XIX^{e} s.
(Coll. Colonel et M^{me} BERNARD)



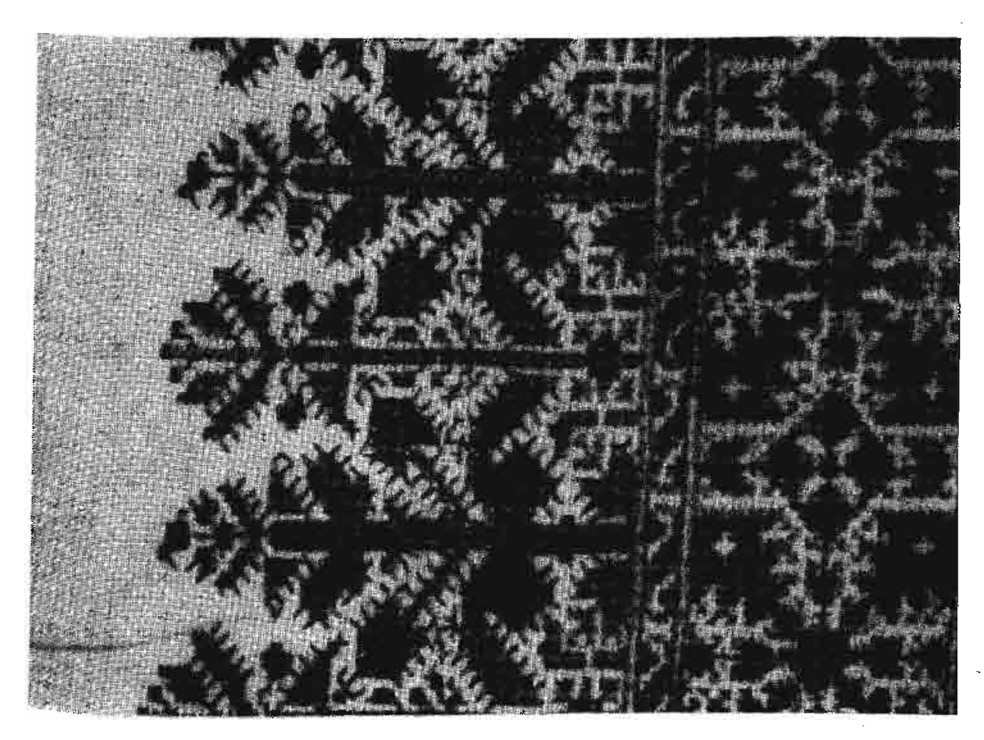
Ph. n° 19. — Fragment. Fès, fin XVIII[e] s.
(Coll. Colonel et M[me] BERNARD)



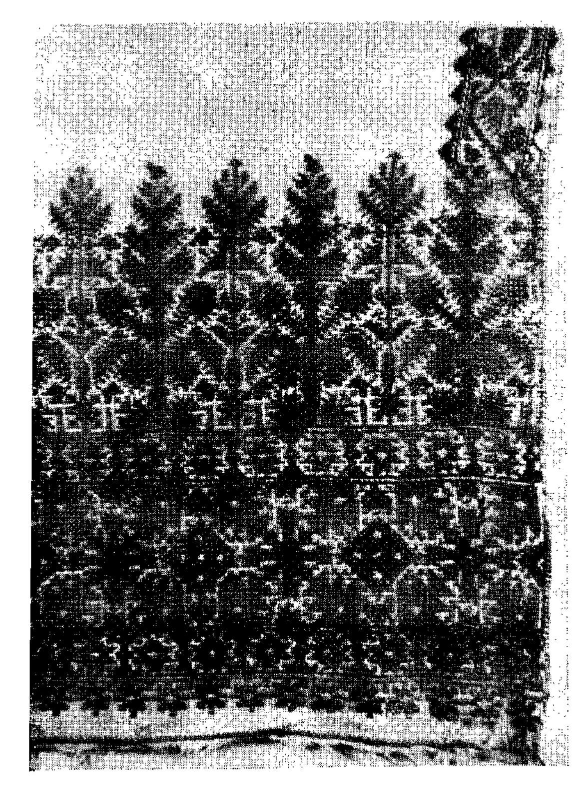
Ph. n° 20. — Fragment de nappe. Fès, XVIII[e] s.
(Coll. Colonel et M[me] BERNARD)



Ph. n° 21. — Fragment de nappe. Fès, fin XVIII^{e} - début XIX^{e} s.
(Coll. Colonel et M^{me} BERNARD)



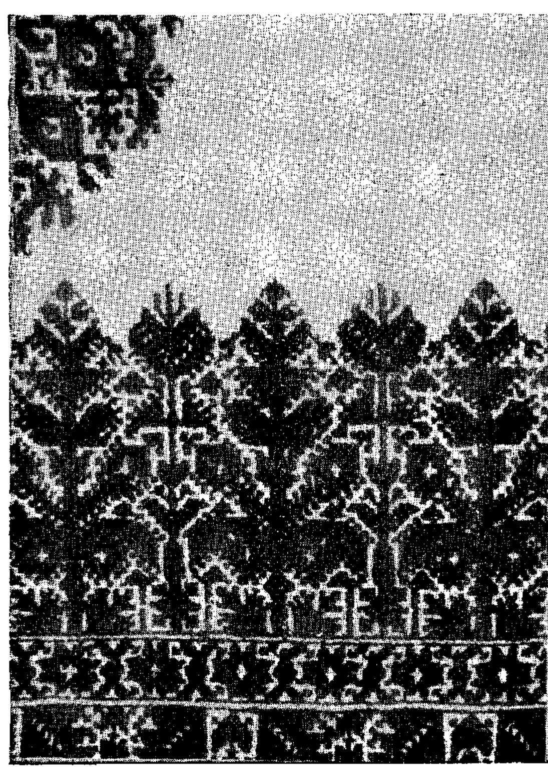
Ph. n° 22. — Fragment. Fès, début XIX^{e} s.
(Coll. Colonel et M^{me} BERNARD)

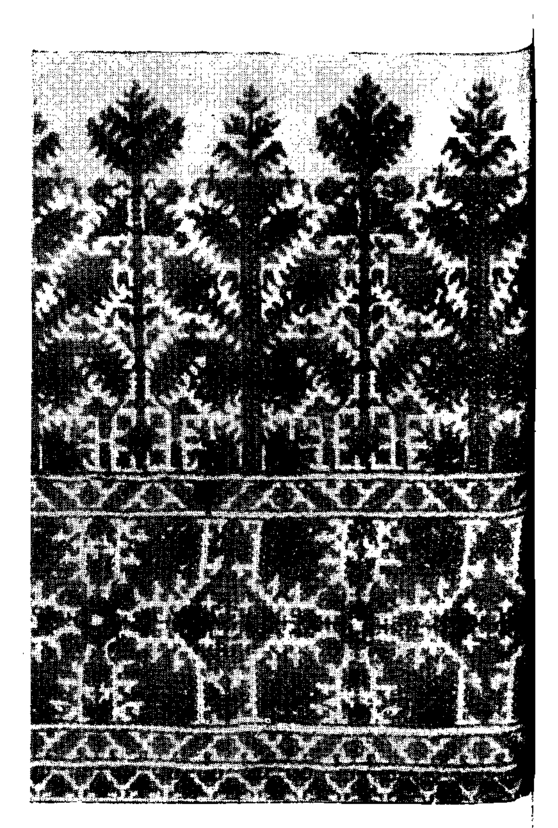


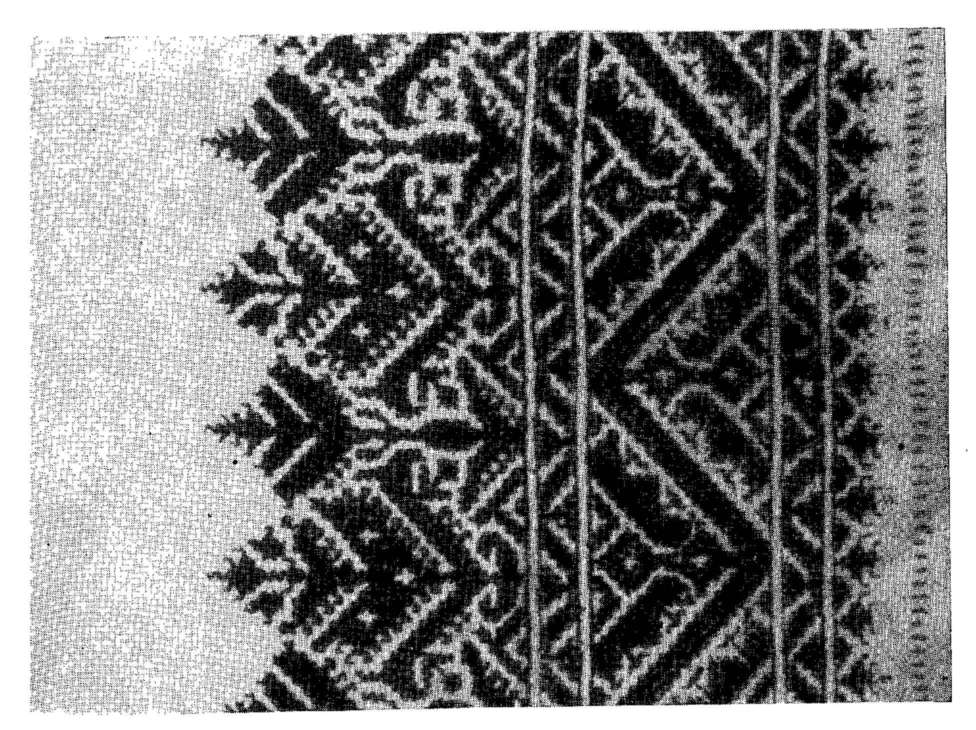
Ph. n° 23. *(ci-contre)*
Fragment de napperon. Fès, début XIXe s.
(Coll. BOURCART)

Ph. n° 24. *(en bas, à gauche)*
Fragment de nappe, Fès, milieu XIXe s.
(Coll. Colonel et Mme BERNARD)

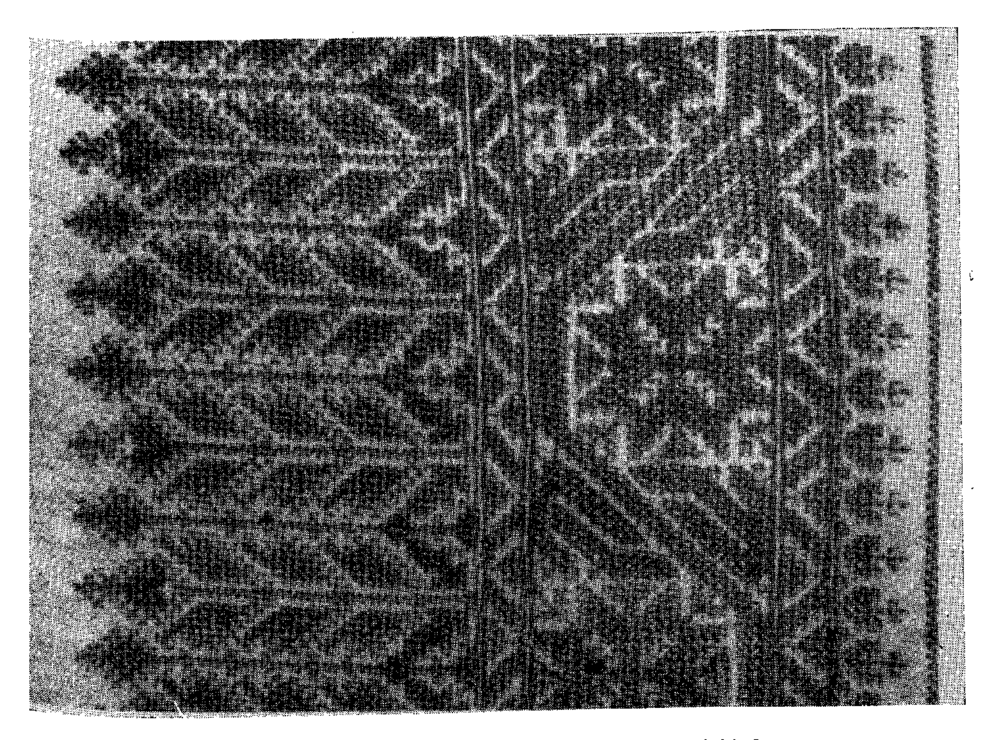
Ph. n° 25. *(en bas, à droite)*
Fragment de nappe. Fès, fin XVIIIe - début XIXe
(Coll. Colonel et Mme BERNARD)



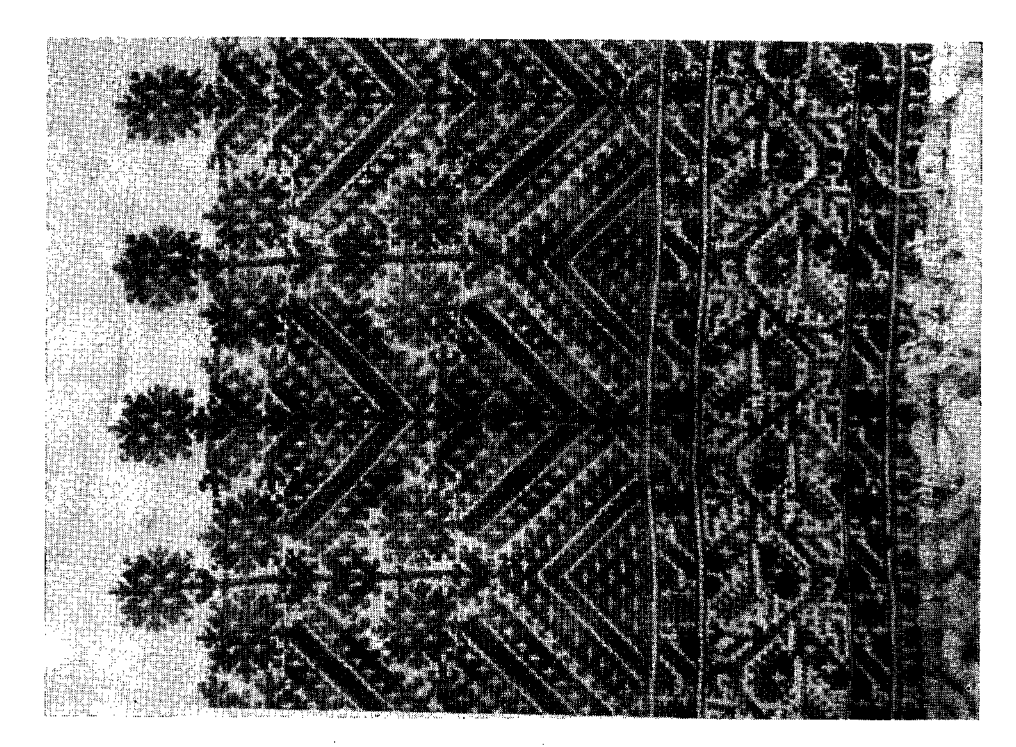




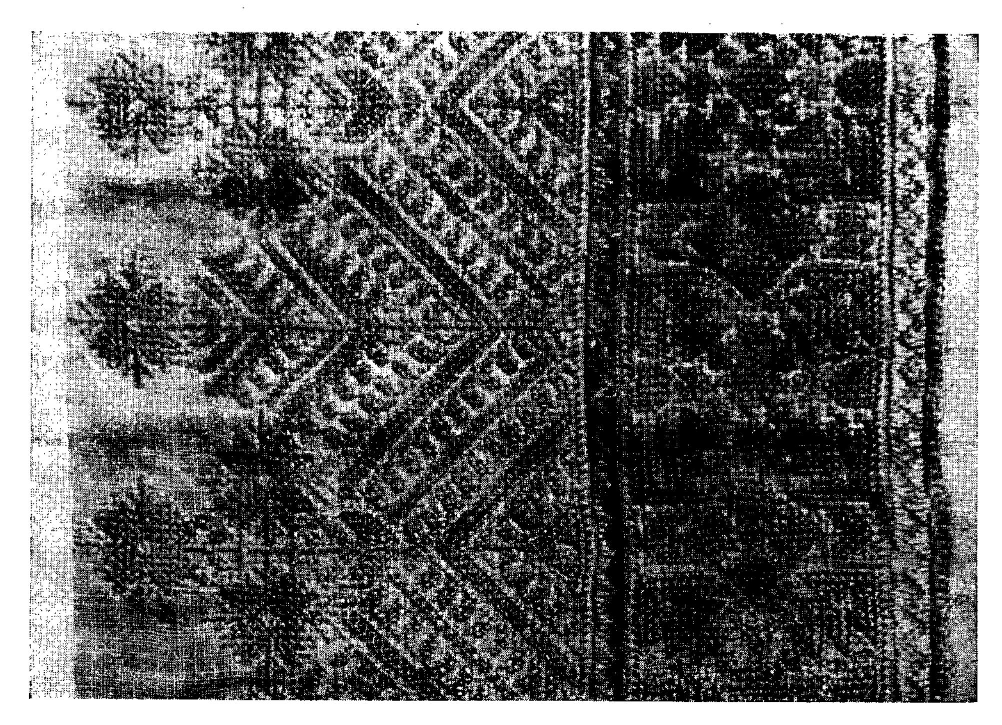
Ph. n° 26. — Fragment de napperon. Fès, début XIXe s.
(Coll. Colonel et Mme BERNARD)



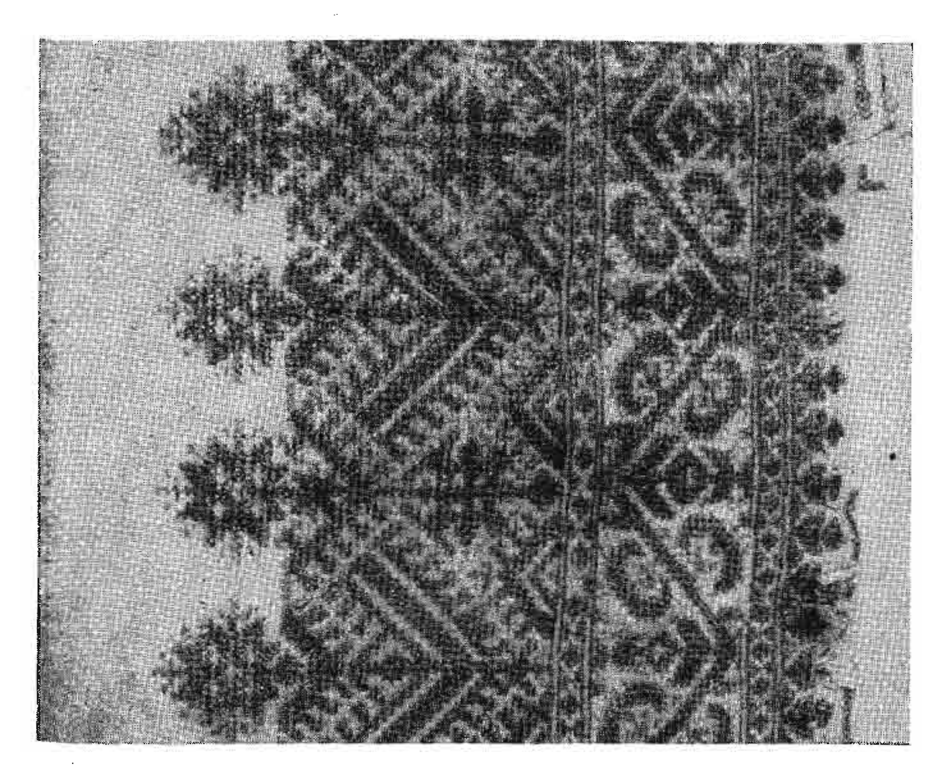
Ph. n° 27. — Fragment de nappe. Fès, première moitié du XIXe s.
(Coll. Colonel et Mme BERNARD)



Ph. n° 28. — Fragment. Fès, fin XVIII[e] s.
(Coll. Colonel et M[me] BERNARD)



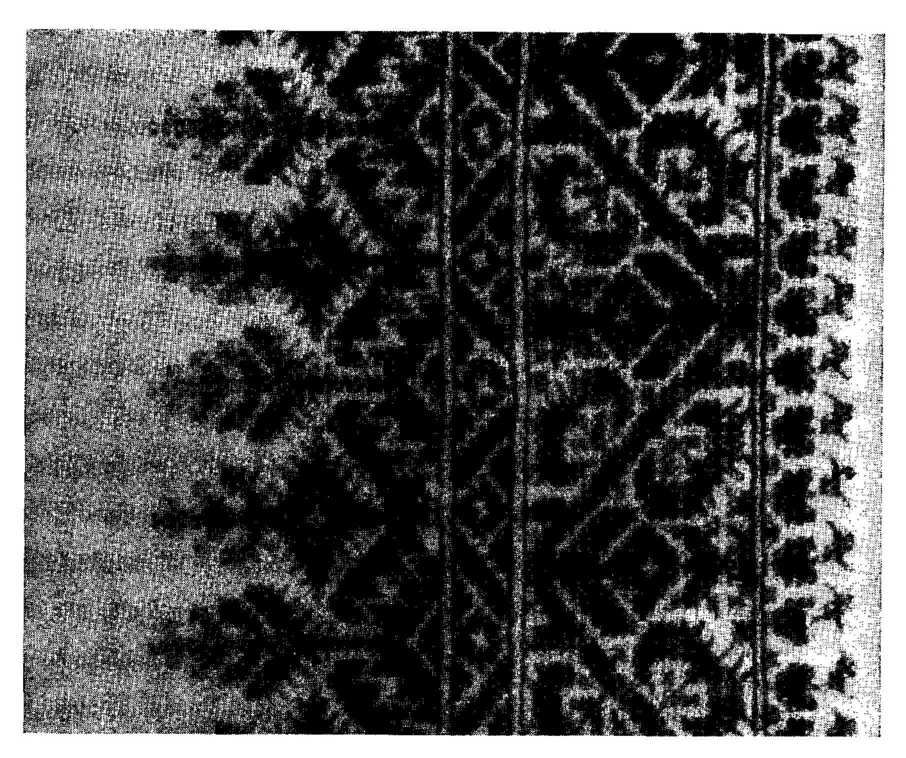
Ph. n° 29. — Fragment de nappe. Fès, fin XVIII[e] s.
(Coll. M[me] André LENOIR)



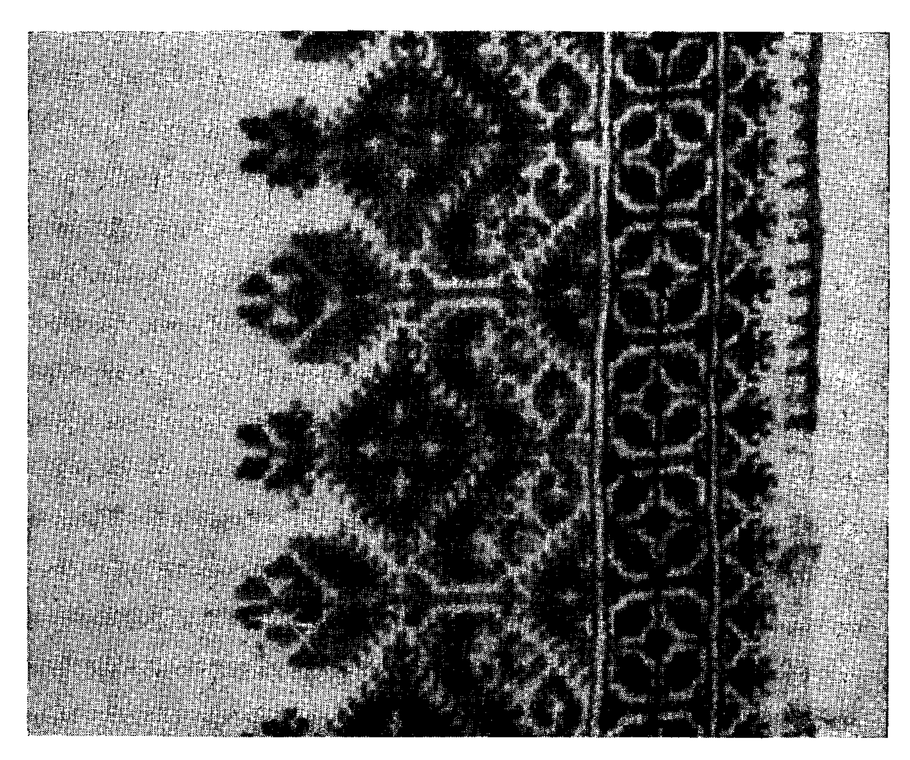
Ph. nº 30. — Fragment de nappe. Fès, milieu XIX^{e} s.
(Coll. Colonel et M^{me} BERNARD)



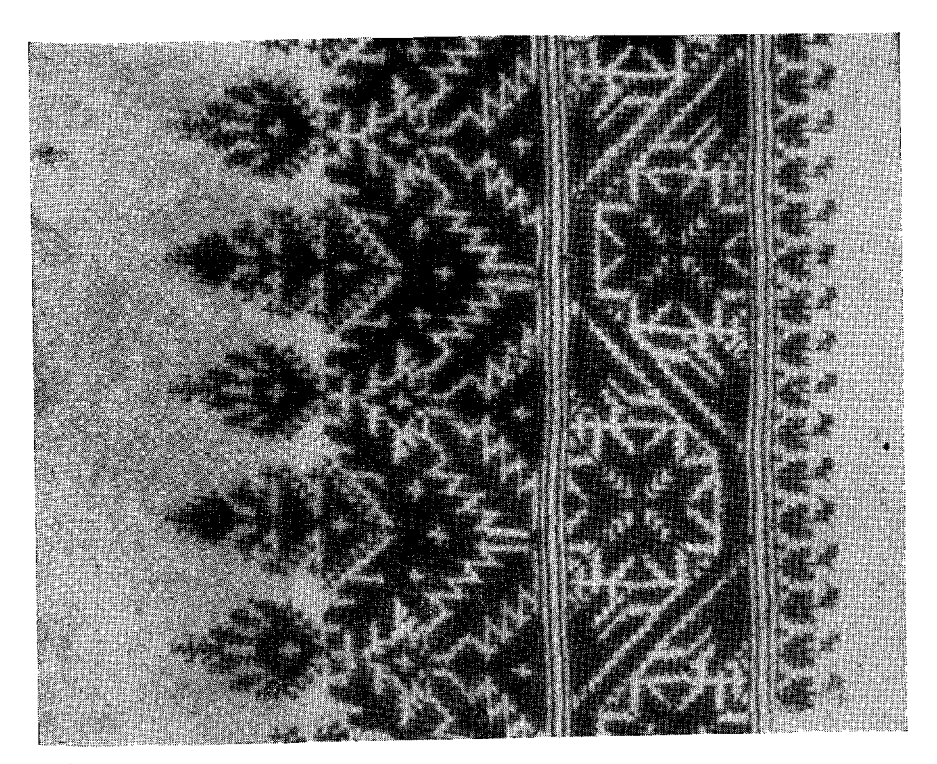
Ph. nº 31. — Fragment. Fès, début XIX^{e} s.
(Coll. Colonel et M^{me} BERNARD)



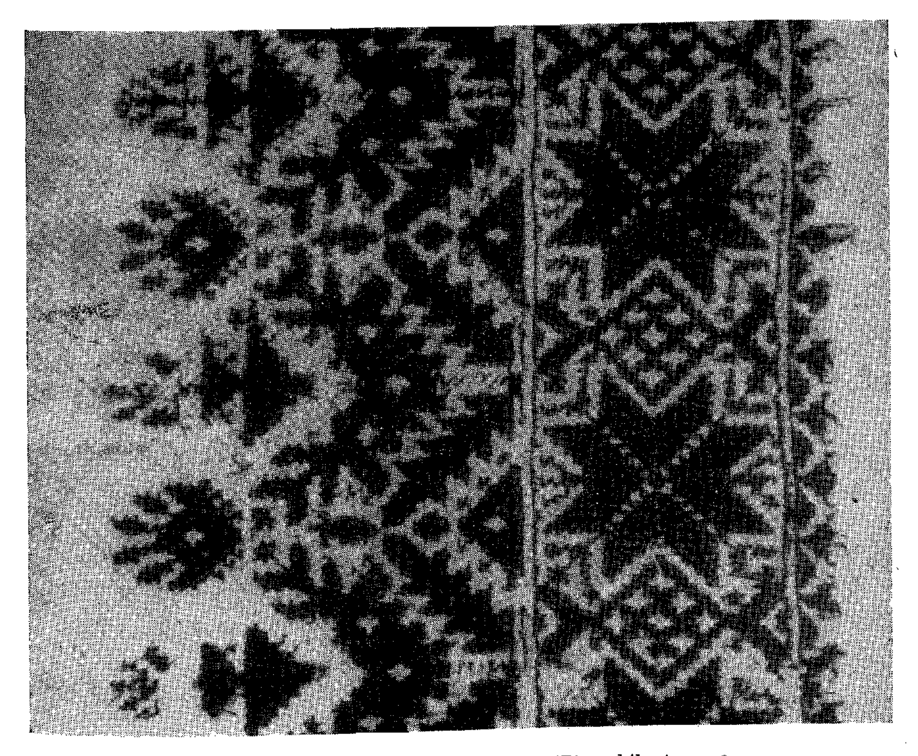
Ph. n° 32. — Fragment de nappe. Fès, fin XVIII^e^ - début XIX s.
(Coll. Colonel et M^me^ BERNARD)



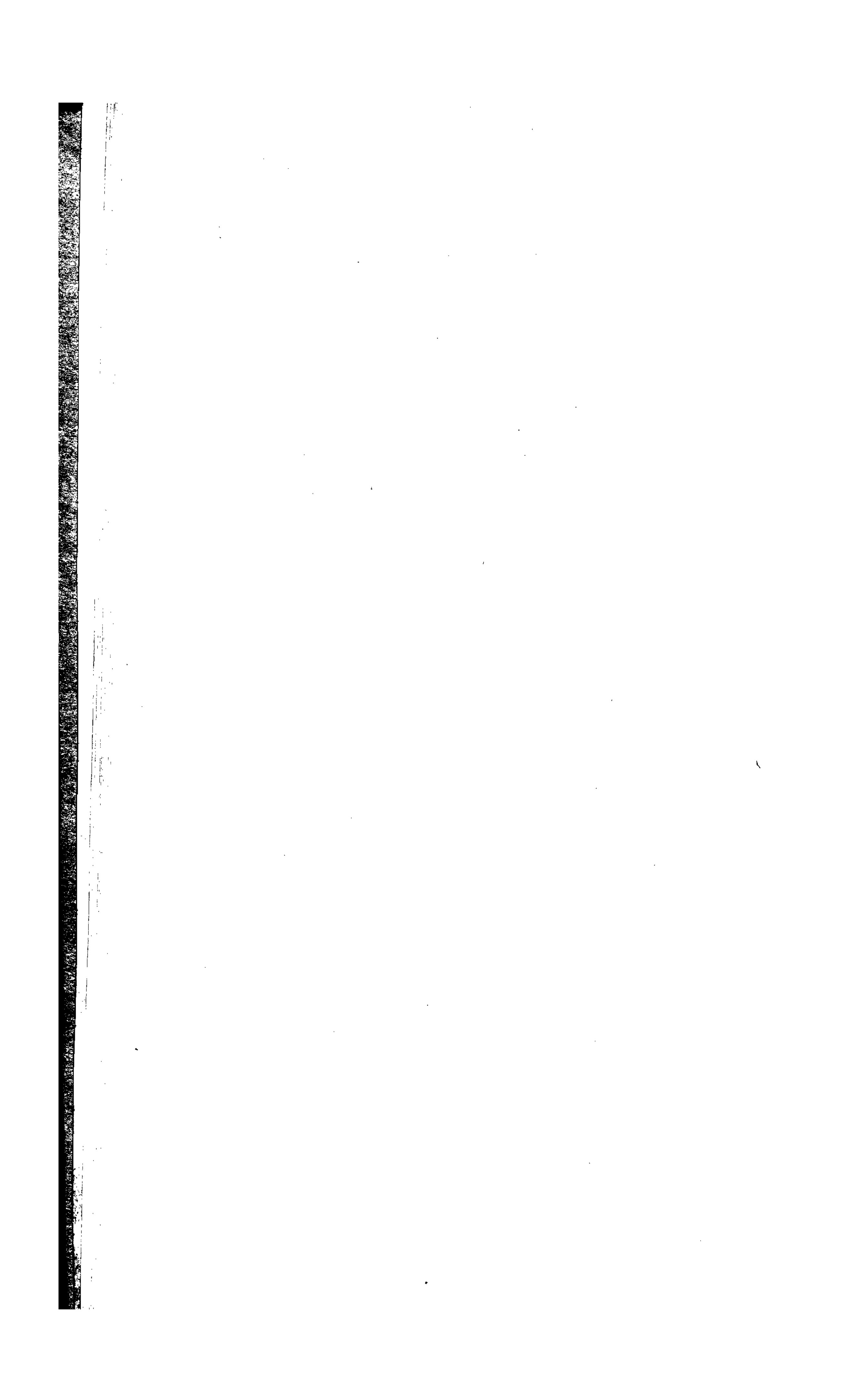
Ph. n° 33. — Fragment de napperon. Fès, première moitié du XIX^e^ s.
(Coll. Colonel et M^me^ BERNARD)



Ph. n° 34. — Fragment de nappe. Fès, début XIX^e^ s.
(Coll. Colonel et Mme BERNARD)



Ph. n° 35. — Fragment de nappe. Fès, début XIX^e^ s.
(Coll. Colonel et Mme BERNARD)



NOTE SUR KOUZ
UN ANCIEN PORT
A L'EMBOUCHURE DE L'OUED TENSIF

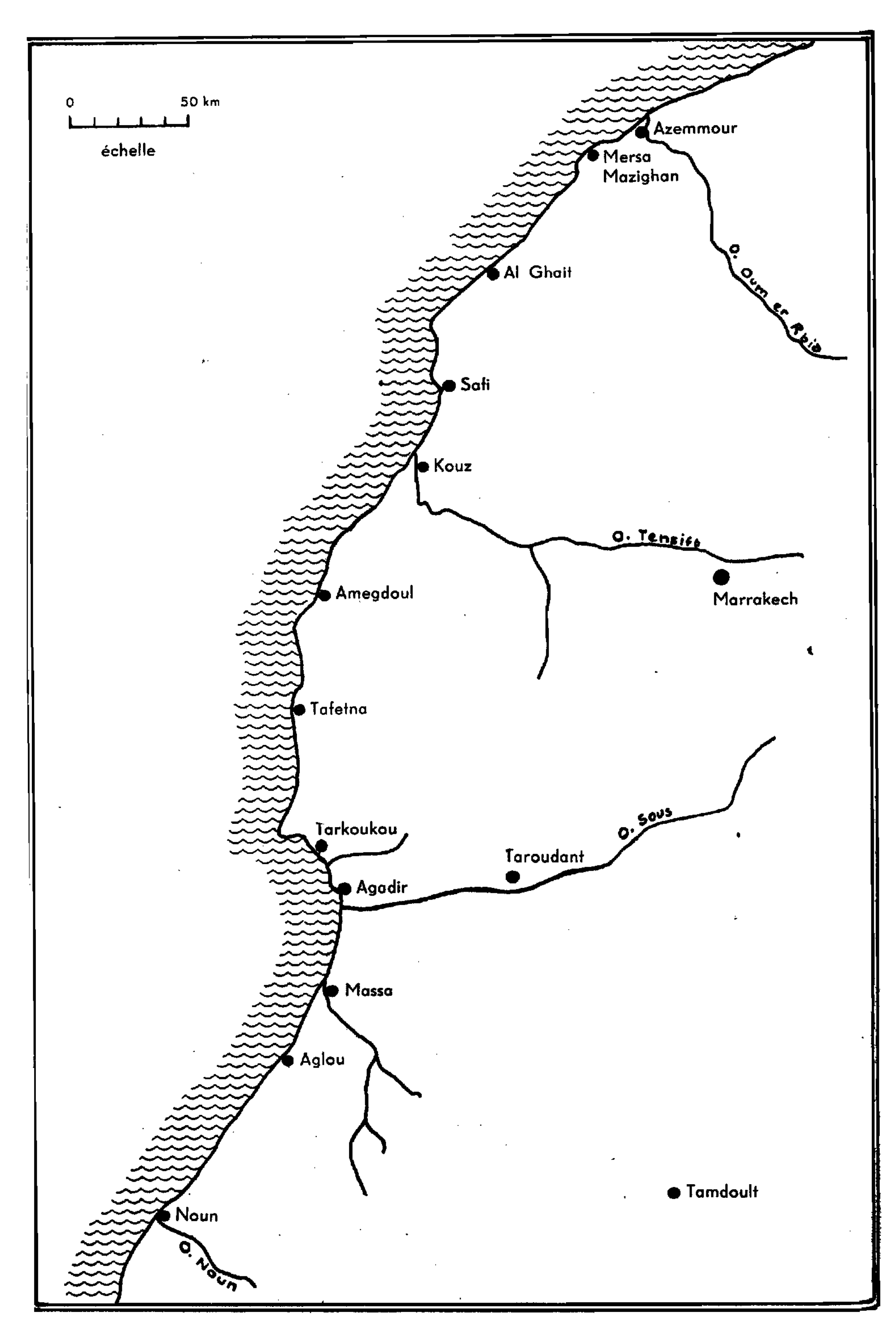
La côte atlantique du Maroc est à juste titre réputée inhospitali
Dangereuse à cause de la houle, des brisants et de la barre, elle est
pourvue de bons abris naturels. Les observateurs européens au XIX
XX^e siècles sont tous frappés par la faiblesse de la vie maritime chez
habitants du littoral ; ils l'expliquent par la prudence de pêcheurs r
armés pour affronter l'Océan sur leurs pirogues, ou par un sentiment
crainte superstitieuse (1). Les Marocains, a-t-on dit, ne sont pas des na
gateurs, ils redoutent la mer et lui tournent le dos. L'activité maritime p
le passé a été le plus souvent le fait d'étrangers, comme l'étaient la plupa
des corsaires salétins (2).

Sans vouloir discuter ici ces opinions, constatons qu'elles n'ont p
encouragé l'étude du commerce maritime et de la vie des ports avant
XVII^e siècle, où la course « barbaresque » a fait couler beaucoup d'e
cre (3). Et pourtant, en se contentant de relire des textes connus et acce
sibles, simplement entre l'embouchure de l'oued Noun (oued Assaka c
cartes actuelles) et celle de l'Oum-er-Rbia, c'est-à-dire dans un secte
limité, on ne voit pas moins d'une douzaine de « ports » du XI^e au X
siècle : Noun (parfois appelé Noul), Aglou, Massa, Agadir (Santa Cr
des Portugais), Tarkoukou, Tafetna (Tafelney de nos jours), Amegdo

(1) R. Montagne : *Les marins indigènes de la zone française du Maroc,* « Hespéris », 1923, pp. 175-216 ; L. Brunot : *La mer dans les traditions et les industries indigènes de Rabat et S* Alger, 1920.

(2) « Les Berbères ont toujours été de piètres navigateurs, l'eau n'est pas leur élément, ils ont peur, ils ne savent pour la plupart ni construire ni diriger convenablement une embarcat commerciale », ce jugement de A. Bernard est cité par R. Montagne, *op. cit.,* p. 176 ; cf. a R. Coindreau : *Les Marocains en face de la mer,* « Bull. Scient. du Com. local d'Océanogr. et d'Et des côtes du Maroc », nº 9, oct. 1950, pp. 7-14.

(3) R. Coindreau : *Les corsaires de Salé,* Paris, 1948, est l'ouvrage le plus sérieux sur la questi



Les ports de l'oued Noun à l'Oum er Rbia (XIe-XVIe siècles) (del. St. Hensens)

(devenu Mogador, Essaouira), Kouz, Safi, Marsa el Ghaït (Ayer près d'Oualidiya ?), Marsa Mazighan (Mazagan, Al Jadida), enfin Azemmour. Aujourd'hui survivent avec des fortunes inégales Agadir, Essaouira, Safi et Al Jadida. Les autres ont disparu, sont oubliés au point que l'emplacement exact de certains prête à discussion. A plus forte raison on ignore leur rôle et leur importance, la nature de leur trafic et l'extension de leurs liaisons.

Cette note est consacrée à l'un d'entre eux : Kouz, à l'embouchure de l'oued Tensift. Il n'est sans doute pas le plus important de ceux que nous avons énuméré, mais des vestiges permettent de le localiser et quelques textes d'entrevoir le destin de ce port régional.

Qu'est ce qu'un port au Moyen Age ?

Avant de passer en revue nos sources, il est nécessaire de dire quelques mots des conditions générales de la navigation, avant les perfectionnements dont les effets commencent à se faire sentir au XVII^e^ siècle et plus nettement au XVIII^e^. L'existence des ports précités se comprendra mieux et ce qu'on peut entendre par « port » apparaîtra bien différent de ce à quoi nous sommes habitués.

D'une part il semble quasiment certain que l'ensablement des côtes s'est accentué depuis quelques siècles (4). Les conditions naturelles n'étaient pas, il y a cinq ou six siècles aussi défavorables que de nos jours. D'autre part les caractéristiques des navires de l'Antiquité et du Moyen Age leur permettaient d'utiliser des sites portuaires inaccessibles même aux plus petits cargos actuels. Les inconvénients ont augmenté en valeur absolue et en valeur relative.

La capacité des vaisseaux utilisés par les Puniques ou les Romains n'excédait pas 300 tonnes. Elle n'augmenta que très peu jusqu'au XV^e^ siècle C'est au XVI^e^ et plus encore au XVII^e^ siècle que l'on commence à construire des navires jaugeant 1 000 tonnes et plus. Au XIII^e^ et XIV^e^ siècles

(4) L'alluvionnement des cours d'eau se serait modifié au Moyen-Age sous l'effet notamment du déboisement et de la mise en culture, cf. Le Coz : *Banasa : contribution à l'étude des alluvions rharbiennes*, « B.A.M. », IV, Rabat, 1960, pp. 469-70. Des dépôts de l'estuaire du Bou-Regreg ont été datés du Moyen-Age par le radio-carbone 14, cf. Gigout : *Vérification de la datation de deux dépôts quaternaires de Rabat*, C.R. somm. Soc. géol. fr., 6 nov. 1961, 8, p. 228.

les plus grands navires catalans pouvaient transporter 450 tonnes. Mais il est très fréquent de trouver au même moment des navires dont la charge était inférieure à 25 tonnes (5).

Non seulement ces navires étaient petits, mais ils avaient d'autres avantages. Ils étaient de forme « ronde » : leur quille était beaucoup moins haute que celle des vaisseaux des XVIIe et XVIIIe siècles. Surtout ils étaient mus à la voile et à la rame, c'est-à-dire que pour franchir la barre ou aborder des plages ils s'avéraient plus maniables.

Cependant sans gouvernail d'étambot, sans instruments de navigation, sans cartes avant le XVe ou le XVIe siècle, ils devaient obéir aux vents et ne pas perdre de vue la côte. Le régime saisonnier des vents sur la côte au sud de Casablanca est bien connu : on est dans le domaine des alizés. C'est pourquoi la navigation avait un caractère saisonnier. Les ports n'étaient pas actifs comme aujourd'hui toute l'année mais seulement pendant de courtes périodes.

Leur trafic était ridiculement faible à nos yeux, de quelques centaines à quelques milliers de tonnes pour les plus importants. Les juger indignes d'attention serait oublier l'échelle toute différente des phénomènes économiques ; des échanges portant sur des quantités si peu importantes en valeur absolue avaient cependant une importance capitale dans des économies de subsistances, car les denrées précieuses pouvaient presque seules faire l'objet de transports onéreux et risqués.

En somme et jusqu'à une époque assez récente, un port c'est avant tout un point abrité de la côte, où l'on peut commodément débarquer ou embarquer des marchandises de faible volume mais de valeur intrinsèque élevée. Il est donc nécessaire de se mettre à l'abri non seulement des éléments, mais aussi des convoitises des hommes. Les Phéniciens et les Puniques s'installaient souvent dans un îlot proche de la terre, ou sur une butte facile à fortifier dominant un estuaire. Les conditions n'ont pas fondamentalement varié, répétons-le, de l'Antiquité au XVIe siècle.

(5) DUFOURCQ Ch. E. : *L'Espagne catalane et le Maghreb au* XIIIe *et* XIVe *siècles*, Paris, 1966, pp. 44-45.

Abordons maintenant, après ce prologue un peu long mais pas inutile, l'étude du port de Kouz en commençant par examiner les conditions naturelles.

LES CONDITIONS NATURELLES

Entre Essaouira et Safi la côte est rectiligne et élevée. La barrière de dunes quaternaires, dont certaines sont consolidées, est continue. La seule coupure est la basse vallée de l'oued Tensift [6].

Le fond alluvial de la vallée a environ un kilomètre de large. Sur la rive gauche des glacis emboités le raccordent à un plateau ondulé dont l'altitude est comprise entre 100 et 200 m environ. Sur la rive droite le plateau domine abruptement l'étroit fond alluvial, il est découpé par des ravins en pente forte, en gros perpendiculaires au Tensift. Le plateau de la rive gauche et les croupes étroites de la rive droite ont le même aspect rocailleux, la même couleur blanche. On y voit les mêmes murettes de pierres sèches tirées de la croûte calcaire, autour de petits champs.

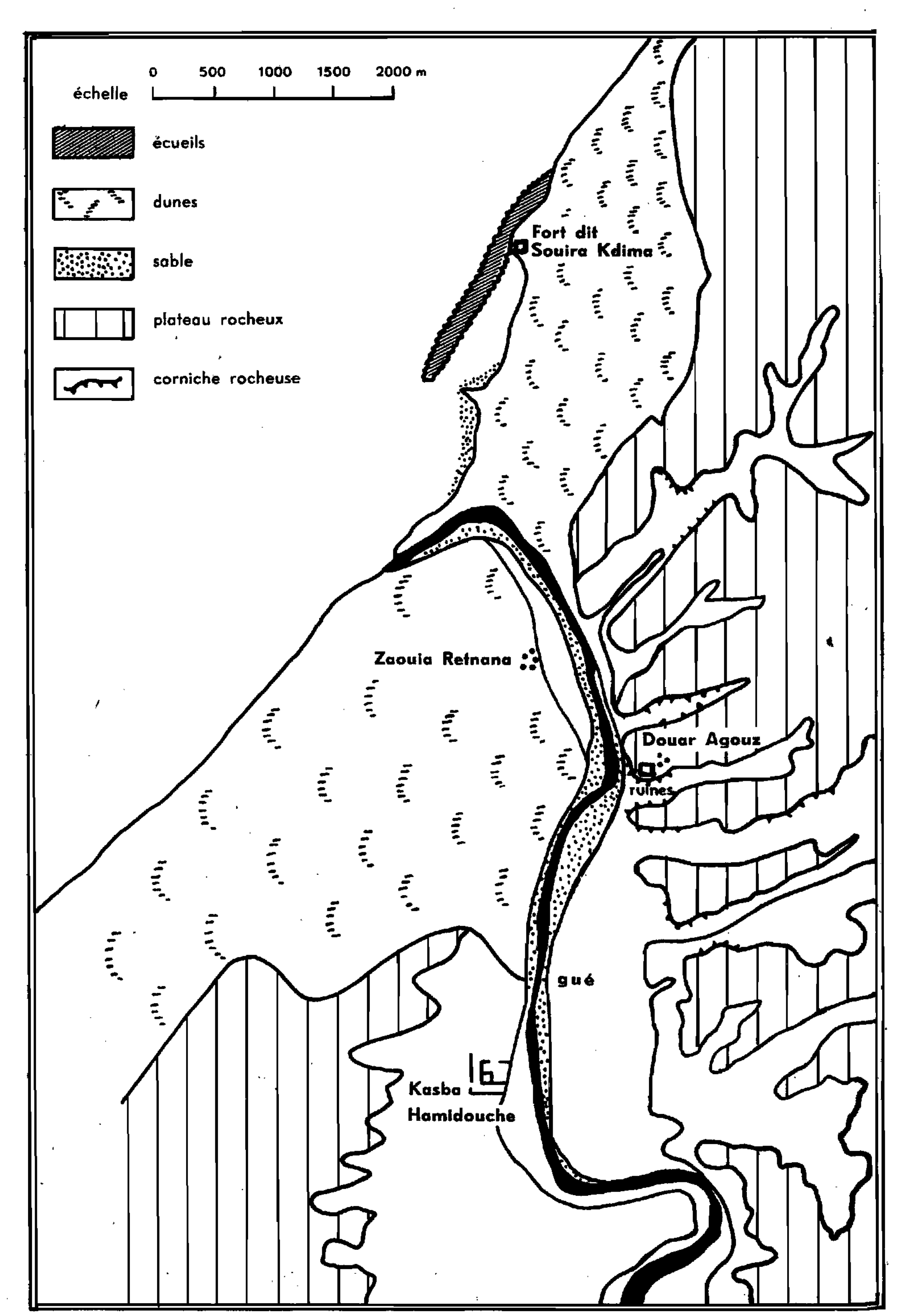
L'oued Tensift est neuf ou dix mois réduit à un débit insignifiant. Il décrit des méandres au milieu des vasières et des bancs de sable. L'estuaire est ensablé. Des dunes de couleur jaune, importantes surtout rive gauche, envahissent l'intérieur. Ce paysage contraste avec la falaise élevée qui se trouve au nord (Jorf el Yhoudi).

Dans la vallée orientée sud-nord, le Tensift rétréci, s'infléchit vers le sud-ouest au moment de se jeter dans l'Océan. Son cours est détourné par une flèche de sable issue de la rive droite. L'embouchure se réduit à un goulet étroit, recourbé qu'il doit être bien malaisé de prendre par vent d'ouest ou de nord-ouest.

De gros rouleaux déferlent avec puissance sur la plage. Les fonds sont hauts et changeants. Une barre rocheuse au nord, recouverte par la marée constitue un autre danger.

Mais une fois surmontées toutes ces difficultés, on trouve pour des embarcations d'un faible tirant d'eau, un mouillage sûr et abrité à trois

(6) BEAUDET, JEANNETTE et MAZÉAS : *Dépôts quaternaires du bas Oued Tensift (Maroc occidental)*, « Rev. de Géo. du Maroc », n° 5, 1964, pp. 35-61.



L'embouchure du Tensift.
Croquis d'après Beaudet, Jeannette et Mazeas
et la carte au 1 : 50 000 « Souira Guedima » (del. St. Hensens)

kilomètres à l'intérieur, le long de la rive droite, au pied du talus abrupt qui domine d'environ trente mètres le fleuve.

Comme la passe est des plus malcommodes même pour des barques, on avait aménagé à une époque récente, en liaison avec la construction d'une usine de conserverie, un petit port dans la lagune en arrière de la ligne de rochers qui se trouve à environ deux ou trois cents mètres du rivage. Mais il y a peu de fond et l'on n'y est pas du tout abrité des vents. La tentative n'a eu aucun succès, l'usine est abandonnée. Quelques pêcheurs de l'endroit ont des petites barques à rames qu'ils tirent à sec au fond de la lagune, au pied des ruines de « Souira Kedima » (6*).

En résumé on a peine aujourd'hui à imaginer un port en ces lieux, tant l'ensablement est important. Il est bien probable que les conditions se sont aggravées de l'Antiquité à nos jours. Mais elles n'ont jamais dû permettre que des navires nombreux ou simplement d'un tonnage moyen, ainsi qu'il a été défini pour l'époque médiévale, pussent fréquenter l'ancien port de Kouz. On a bien l'impression que seuls des navires de petit gabarit ont pu l'utiliser.

Cette impression se confirme par les textes : le port mentionné du XIe au XVIe siècle disparaît à cette dernière époque.

Les sources écrites

Les auteurs de l'Antiquité appellent l'oued Tensift Phout, Chousaris ou Quosenus. On n'a pas de peine, semble-t-il, à retrouver dans ces deux derniers noms l'origine du toponyme Kouz. Il est moins sûr que « Tensift » vienne de « Phout ».

Polybe, auteur grec du milieu du second siècle avant J.-C., place le Quosenus entre le cap Soloeis (identifié au Cap Cantin) et l'Atlas. Le fragment où il décrit la côte marocaine est cité par Pline l'Ancien qui rassemble au Ier siècle de l'ère chrétienne les connaissances de son temps. Lui, place le Phout entre l'Asana (Oum-er-Rbia) et l'Atlas appelé aussi Dyris (le Deren des géographes arabes). L'Alexandrin Ptolémée enfin au

(6*) R. Montagne, *op. cit.*, signale vers 1920 en cet endroit 16 barques appartenant à des « raïs » de Safi et armées par des Soussis. Des pêcheurs habitent zaouïa Sidi Hassine. L'usine est beaucoup plus récente.

milieu du second siècle cite le Phout et le Chousaris comme deux fleuves différents, le premier en Maurétanie Tingitane et le second en Libye intérieure. La raison en est qu'il a placé bout à bout plusieurs périples maritimes relatifs à la navigation à partir de Gadès vers le Sud sans s'apercevoir qu'il reportait plusieurs fois les mêmes données (7). Plusieurs doublets imposent cette explication. L'erreur se comprend car les récits sont de provenance différente et certaines appellations ne correspondent pas.

Aucun auteur ne mentionne un port ni même un lieu de relâche à l'embouchure du Tensift. Pline cependant déclare que l'Asana abrite un bon port à son embouchure. Il serait peu prudent de tirer un argument *a contrario* de son silence en ce qui concerne le Phout.

Il faut attendre les géographes arabes pour entendre parler de nouveau de ces contrées. La façade atlantique du Maroc est pour les Orientaux à la lettre le « bout du monde » et ils n'en savent presque rien : là commence l'Océan environnant, la Mer Ténébreuse dont ils parlent avec une crainte révérentielle. Les Andalous et les Maghrébins tout en exprimant souvent l'effroi que leur cause l'Océan donnent quelques détails.

Bekri (1068) est le premier à mentionner Kouz, sauf erreur. C'est selon lui le port d'Aghmat, et il s'y trouve un ribat. « Les navires y arrivent de tous les pays ». Il ne précise pas si ce port se trouve sur l'oued Tensift mais on peut noter qu'il en parle après Amegdoul (Mogador) et avant Safi (8).

L'Istibçar (1191) répète El Bekri, comme c'est fréquent, mais ajoute que Kouz Retnana fait partie du pays des Regraga (9). Cette célèbre tribu établie avant cette époque sur le bas Tensift se trouve encore voisine de Kouz aujourd'hui.

(7) Les textes sont cités dans ROGET : *Le Maroc chez les auteurs anciens*, Paris, 1924 ; PLINE V, 9 et V, 13, pp. 31 et 33 ; PTOLÉMÉE, p. 36, cf. aussi R. THOUVENOT : *La côte atlantique du Maroc, ce qu'en ont connu les anciens*, « Bull. Scient. du com. local d'Océanogr. et d'ét. des côtes du Maroc », n° 9, oct. 1950, pp. 7-14 et R. MAUNY : *L'Ouest africain chez Ptolémée*, C.R. du 2e congrès des Africanistes de l'Ouest, 1947, t. I, pp. 241-293.

(8) Abou Obeïd el BEKRI : *Description de l'Afrique septentrionale* par..., traduite par de Slane, Paris, 1965, p. 165 et pp. 292-293.

(9) FAGNAN E. : *L'Afrique septentrionale au XIIe siècle, description extraite du « Kitab al Istibçar »*, Rec. de Notices et Mém. de la soc. d'archéol. du département de Constantine, t. 33, 1899, p. 178.

Idrissi (milieu du XII^e siècle) ne nomme pas ce point dans la description qu'il fait de la côte. Il note que la navigation dépasse Safi de quatre journées et cite aussi les Regraga (10).

Ibn Saïd al Maghribi (mort vers 1286) dit que le port d'Aghmat est situé à l'embouchure de l'oued Tensift, à 18 milles au nord d'Amegdoul et à 82 milles au sud de Safi (11).

Léon l'Africain, autrement dit al Hassan al Ouazzani, dans sa « Description », de 1525, ne fait de Kouz qu'une mention accidentelle : Teculeht (Takouli't) est plus riche que Tednest parce que voisine d'un port situé sur l'Océan et appelé Goz (12). Cette briéveté étonne de sa part puisqu'il décrit toutes les localités de quelque importance.

A peu près au même moment Duarte Pacheco Pereira, dit dans son routier maritime « Esmeraldo de Situ Orbis », écrit vers 1506-1508 : cette rivière (le Tensift) est toute petite, il n'y a que les barques qui puissent y entrer (13).

Kouz est omis de la « Descripçâo » de Valentim Fernandes (14) ce qui confirme sa faible importance au début du XVI^e siècle.

Cependant dans les chroniques et dans les documents portugais Kouz et l'oued Tensift apparaissent fréquemment sous la dénomination d'Aguz, de rio de Aguz ou rio dos Saveis, « rivière des Aloses ».

En 1508, la ville relevait de la couronne de Portugal puisque le roi Dom Manoel donne à Diogo de Azambuja en récompense de ses services la capitainerie de Safi et celle d'Aguz, et il lui accorde une pension de 150 000 reis sur les revenus et les droits qu'il possède à Kouz, « nossa villa e castelo de Aguz que la no rio dos Savees » (15). Le fils d'Azambuja décide

(10) IDRISSI : *Description de l'Afrique et de l'Espagne,* texte et trad. française de Dozy et de Goeje, Leiden, 1866, pp. 83-84.

(11) Youssouf KAMAL : *Monumenta cartogr. Africae et Aeg.,* t. IV, I, p. 1084 verso.

(12) J LÉON L'AFRICAIN : *Description de l'Afrique,* trad. Epaulard, Paris, 1956, p. 76.

(13) R. RICARD : *La côte atlantique du Maroc au début du XVI^e siècle d'après les instructions nautiques portugaises,* « Hespéris », 1927, p. 248.

(14) V. FERNANDES : *Description de la côte d'Afrique de Ceuta au Sénégal,* trad. et notes P. de Cénival et Th. Monod, Paris, 1938.

(15) *Sources Inédites de l'Histoire du Maroc,* 1^re série, dyn. saâdienne, Portugal, t. I, doc. XXXI, pp. 169-172 et note p. 172.

en 1515 d'aller servir le roi à Kouz. Pour éviter les contestations avec le capitaine de Safi, Nuno Fernandes de Ataide, qui manifeste hautement son intention de ne laisser personne s'installer sous les ordres d'Azambuja sans son autorisation, le roi précise ses droits et ses attributions (16). La même année en août, le capitaine de Safi prend position avec ses soldats à Kouz et y cantonne lors d'opérations contre le Chérif (17). N'est-ce pas en même temps pour y affirmer son autorité ? Dans tous les cas on n'entend plus parler de Diogo d'Azambuja, qui semble avoir renoncé à faire valoir ses prétentions.

Kouz est abandonnée par ses habitants en 1518 après l'assassinat de Yahia ben Tafouft, l'allié des Portugais, événement qui cause une sorte de panique puisque d'autres localités sont également évacuées en hâte. Un engagement s'y produit entre un petit détachement portugais et une troupe sous les ordres d'un qaïd du Chérif (18).

La mort de Yahia ben Tafouft marque le début du recul des Portugais. Les populations qu'ils avaient soumises échappent à leur autorité. Pour reprendre en main les Chiadma, Dom Manoel manifeste l'intention de s'installer solidement à Kouz. Il décide d'y construire une forteresse probablement en mai 1519 (19).

L'évêque de Safi va se rendre compte sur place et fait son rapport au roi. Le projet est bon, dit-il, et ne coûtera pas cher (20). L'année suivante un chapelain du roi est nommé prieur « de l'église du château d'Aguz récemment construit » (21).

Mais le but assigné à cette position forte n'est pas atteint. Au contraire la garnison est en difficulté, elle est assiégée. Et selon Gonçalo Mendes Sacoto, gouverneur de Safi, si des secours n'arrivent pas rapidement la position ne pourra être tenue : « elle est constamment attaquée par les Maures qui tuent des hommes de la garnison et ont bouché les sources qui

(16) *Sources Inédites*, Portugal, t. I, doc. CXXXIV, pp. 672 sq.
(17) *Sources Inédites*, Portugal, t. I, doc. CXLVIII, p. 737.
(18) *Sources Inédites*, Portugal, t. II, doc. LII, pp. 195-201.
(19) *Sources Inédites*, Portugal, t. II, doc. LVII, p. 221 et LXII, p. 243.
(20) *Sources Inédites*, Portugal, t. II, doc. LXIV, p. 250.
(21) *Sources Inédites*, Portugal, t. II, doc. LXXII, p. 280 (du 11 oct. 1520).

alimentent la place » (22). Le roi João III est sans doute dans l'impossibilité de répondre à cette demande, puisque l'on voit le rabbin Abraham ben Zamirou, originaire de Safi, proposer de sa part au Chérif l'abandon et le démantèlement du castelo d'Aguz en échange de l'abandon et du démantèlement réciproque de Telmes. Mais le Saadien qui doit être au courant des difficultés portugaises repousse cette proposition : il lui suffit d'attendre, il sait que le roi de Portugal ne peut ni ne veut garder cette forteresse et il n'entend pas faire un marché de dupes (23).

Effectivement, peu après, le castelo d'Aguz est abandonné, sans doute en 1525. Le Chérif en tire la conclusion que le roi de Portugal n'était plus à craindre et que la vague refluait (24).

Les sources postérieures montrent nettement que ni le château construit par les Portugais, ni la petite ville ne furent relevés. Marmol dit que Kouz est une « ville ruinée sur le bord de la rivière du même nom..., où se voyent encore les ruines d'un chasteau qui se nommoit aussi Aguz » (25). La Description Anonyme de 1596 mentionne seulement le Cabo da Gus, où se trouve une petite île, (sans doute les rochers qui émergent à marée basse) (26). Au XVIII^e siècle le consul français Chénier qui passa par les lieux ne vit que des ruines sur la rive droite et une qasba, construite sur la rive gauche, un peu en amont, par Moulay Ismaïl, selon lui, « pour protéger le passage de cette rivière » (27).

E. Doutté a fait au début de ce siècle des descriptions et des relevés de cette qasba et de la forteresse portugaise (28).

(22) *Sources Inédites*, Portugal, t. II, doc. LXXXI, p. 319 (du 10 sept. 1523).

(23) *Sources Inédites*, Portugal, t. II, doc. LXXXII, p. 323.

(24) *Sources Inédites*, Portugal, t. II, doc. CXXIX, p. 521, et CXXV, p. 551.

(25) Luis DE MARNOL : *L'Afrique de... dans la traduction de N. Perrot sieur d'Ablancourt*, Paris, 1667, t. II, p. 110.

(26) *Une description du Maroc sous le règne de Moulay Ahmed al Mansour* (1596), Paris, 1909, p. 23. Il ne semble pas que la *Mamora de Safi* dont il est question p. 23 puisse être, comme le pensait de Castries, Souira Kedima, autrement dit Kouz : en admettant qu'elle soit la même que la Mamora de Tensift, p. 34, distante de Marrakech de 15 lieues, on ne peut la placer à l'embouchure du Tensift distante de Marrakech de 29 lieues (p. 33, Marrakech Cabo do Gus). Ce « despoblado » pourrait bien être Sidi Chiker vu la distance (cf. Marrakech-las Salinas, autrement dit le lac Zima : 16 lieues).

(27) CHENIER : *Recherches historiques sur les Maures et l'Histoire du Maroc*, Paris, 1788, t. 3, p. 38.

(28) DOUTTÉ E. : *En tribu*, Paris, 1914, pp. 371-378, pl. XLII à XLVI et plans, pp. 368 et 376.

Il ressort de cette brève revue que l'existence d'un port est attestée du XIe siècle au XVIe siècle et que les événements des premières années du XVIe siècle en ont entraîné la ruine définitive.

LES VESTIGES

La forteresse portugaise, le castelo d'Aguz, est appelée aujourd'hui *Souira Kedima,* la vieille enceinte. C'est celle qu'a décrite E. Doutté qui l'avait bien identifiée.

L'emplacement du château construit sur l'ordre de Dom Manoel est clairement indiqué par l'évêque de Safi : « l'endroit s'avance dans l'eau de sorte qu'avec une muraille de 30 brasses de long on pourra faire un grand château entouré par la mer de deux côtés et entièrement bâti sur le roc. Si l'on désire qu'il soit entièrement entouré par la marée, ce sera facile à obtenir même le château achevé ». Les termes de cette lettre (29) s'appliquent parfaitement à Souira Kedima. Bâties sur une langue rocheuse qui s'avance dans la mer et qui se prolonge par la barre de récifs dont nous avons déjà parlé, ses murailles sont battues par les vagues lors du flux. C'est d'elle dont il est question sous la plume de Chénier qui en fait les ruines d'une petite ville : « on voit sur l'embouchure de cette rivière (qu'il appelle le Tensif), du côté du Nord, dans un lieu ensablé et marécageux, les ruines d'une petite ville que les Maures appelaient Suera, d'où le mauvais air ou les inondations du Tensif les auront chassés... ». Il n'y a pas au Nord, rive droite, d'autre lieu ensablé et marécageux que la lagune au bord de laquelle est bâtie la forteresse, et il n'y a pas d'autre lieu appelé Souira.

Nous n'entreprendrons pas ici de faire l'étude de ces vestiges. Notons seulement leur parenté avec le « château de mer » à Safi dont la situation permet également à la garnison d'être secourue par mer (30).

Quant à la qasba signalée par Chénier et visitée avec soin par Doutté qui en fait une bonne description, elle a l'aspect des fortifications maghré-

(29) *Sources Inédites,* Portugal, t. II, doc. LXIV, p. 250.

(30) Le « castelo real », bâti à Mogador en 1506, s'élevait également sur une langue rocheuse à l'emplacement actuel du môle ouest du port — et non pas au sud de la plage, vers Diabet, où les ruines du prétendu fort portugais sont en fait celles d'un ouvrage construit au XVIIIe siècle sous Sidi Mohammed ben Abdallah, (*Sources Inédites,* Portugal, t. I, pp. 122-123).

bines de basse époque. Son emplacement, éloigné de la mer, indique sa fonction qui était la surveillance du gué. Ce gué devenu important par suite du développement de la route côtière au XVIII^e siècle devait être gardé, comme tous les points de passage sous Moulay Ismaïl. Aujourd'hui on y a aménagé un radier où passe une piste difficilement praticable aux voitures.

C'est nécessairement entre ce gué qui marque la limite des possibilités de remonter le Tensift avec des embarcations et l'embouchure sableuse et éventée qu'il faut chercher le port de Kouz.

Une note des Sources Inédites (31) signale la présence sur la rive droite, à 3 kilomètres de l'embouchure, de ruines sur une croupe rocheuse qui s'abaisse vers le fleuve. P. de Cénival identifiait dans ces restes le port de Kouz.

La carte au 1/50 000^e, feuille de Souira Guedima (sic) ne porte aucune mention de ces ruines. Mais au même endroit, sur un élément de plateau isolé par deux ravins affluents du Tensift, un petit hameau est figuré et porte le nom d'Agouz.

L'examen de photographies aériennes en stéréoscopie révèle tout à côté du hameau des restes de constructions. On distingue des pans de murs encore debout et des alignements au sol. Ces ruines se trouvent à l'angle sud-ouest de la croupe rocheuse, abrupte de ce côté (32).

L'emplacement paraît correspondre à ce que cherchaient navigateurs et commerçants : un site facile à défendre, où l'on puisse entreposer des marchandises, au-dessus d'un bon mouillage. Les abrupts dominent un talus très raide dont le pied est baigné par le cours du Tensift. L'eau y est assez profonde car l'oued décrit une courbe modérée et la convexité en est tournée vers la rive droite. Surtout on y est abrité des vents du nord-ouest par la hauteur suffisante du versant.

Sur la carte de reconnaissance au 1/100 000^e Oued Tensift 1-2, le toponyme Retnana attire l'attention. Il désigne précisément la petite région comprise entre la qasba Hamidouche et la mer. Un douar appelé Dar

(31) *Sources Inédites*, Portugal, t. I, pp. 171-172, note 1.
(32) Maroc Mission 17, photos 67-68.

Retnana (33) est appelé Chougr sur la carte au 1/50 000e. Les sanctuaires sont nombreux. Le plus important est, rive gauche, la zaouïa de Sidi Hassine appelé aussi Sidi Hasseïn Moul el Bab, « le maître de la porte »... ou encore zaouïa Retnana (34). La zaouïa apparaît sur les photographies aériennes comme le seul îlot habité sur la rive gauche sableuse. La présence d'une petite agglomération en ce lieu si peu favorable est liée à la zaouïa. Ce ne peut être l'emplacement de l'ancien port : il n'y a pas de possibilité de se retrancher ni de bon abri pour les navires.

Ces impressions devaient être vérifiées sur place. Une première visite faite en mai 1965 en venant du sud, par le gué de Hamidouche et en suivant la berge rive droite m'a fait apparaître encore plus indiscutablement la valeur défensive de la croupe rocheuse sur laquelle se montrent de loin des pans de muraille (photo n° 1) du haut de la citadelle. On comprend aussi les avantages du mouillage. Une seconde visite faite en décembre 1966 a permis de compléter les observations et surtout de lever un plan (35).

L'emplacement où se trouvent les ruines est le meilleur site défensif du secteur. Du côté de l'ouest une corniche de trois ou quatre mètres surmonte un talus très raide et raviné. Une partie de cette corniche s'est effondrée récemment semble-t-il, entraînant avec elle une partie de la muraille qui la couronnait. L'explication en est l'existence d'une cavité située juste au-dessous, d'environ cinq mètres de large sur deux ou trois de profondeur. D'origine naturelle probablement, elle a été aménagée comme le montrent des traces de pic visibles sur les parois de grès dunaire. Du côté sud une corniche de deux à trois mètres environ vers l'oued perd peu à peu de la hauteur le long du ravin, mais constitue un ressaut suffisant pour créer un obstacle, et une bonne assise pour une muraille. Le ravin, *Chabat Dahra,* qui limite au nord l'éperon rocheux, ménage un accès plus facile. Aussi a-t-on jugé nécessaire d'établir le long du mur nord des constructions qui n'occupent que l'angle méridional, un fossé

(33) X = 165,4, Y = 130,4.

(34) Selon E. DOUTTÉ, *op. cit.*, p. 372 : maître de la porte du Sud. Il paraît plus probable que *Bab* ait un sens mystique. Selon R. MONTAGNE, *op. cit.*, la Zaouïa Retnana serait mentionnée sur des portulans depuis le XIIIe s. à l'embouchure du Tensift.

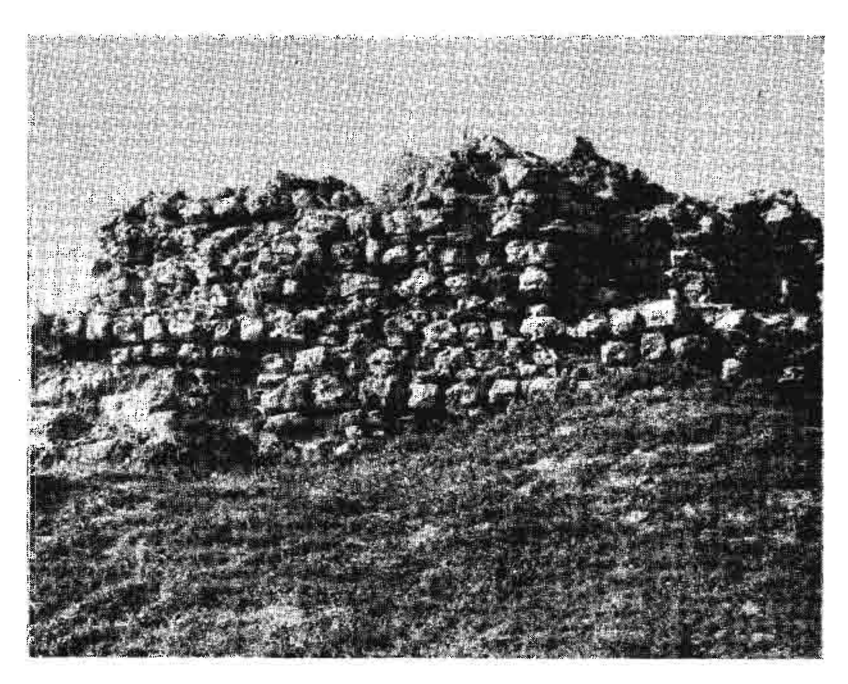
(35) Ce plan a été levé et exécuté par les soins de MM. De Leenheer et Hensens, architectes (Inspection de l'Urbanisme de Marrakech) à qui j'exprime ici toute ma gratitude pour leur aide amicale.



1. - Le site. La corniche calcaire est couronnée par des restes de murs; elle domine la rivière de 30 à 40 mètres. Le mouillage pouvait se trouver au pied du talus, partie gauche du cliché.



2. - A gauche, estuaire du Tensift et, au fond, le large. Dunes rive droite. Au premier plan, la corniche calcaire s'est effondrée à l'emplacement d'une cavité peut-être naturelle. Muraille surplombant la corniche.



3. - Appareil du rempart sud à l'extérieur :
moellons grossièrement taillés placés en lits horizontaux.



4. - Vue prise en sens opposé du cliché n° 2.
Plateau à l'horizon, vers le sud. Mur délabré.

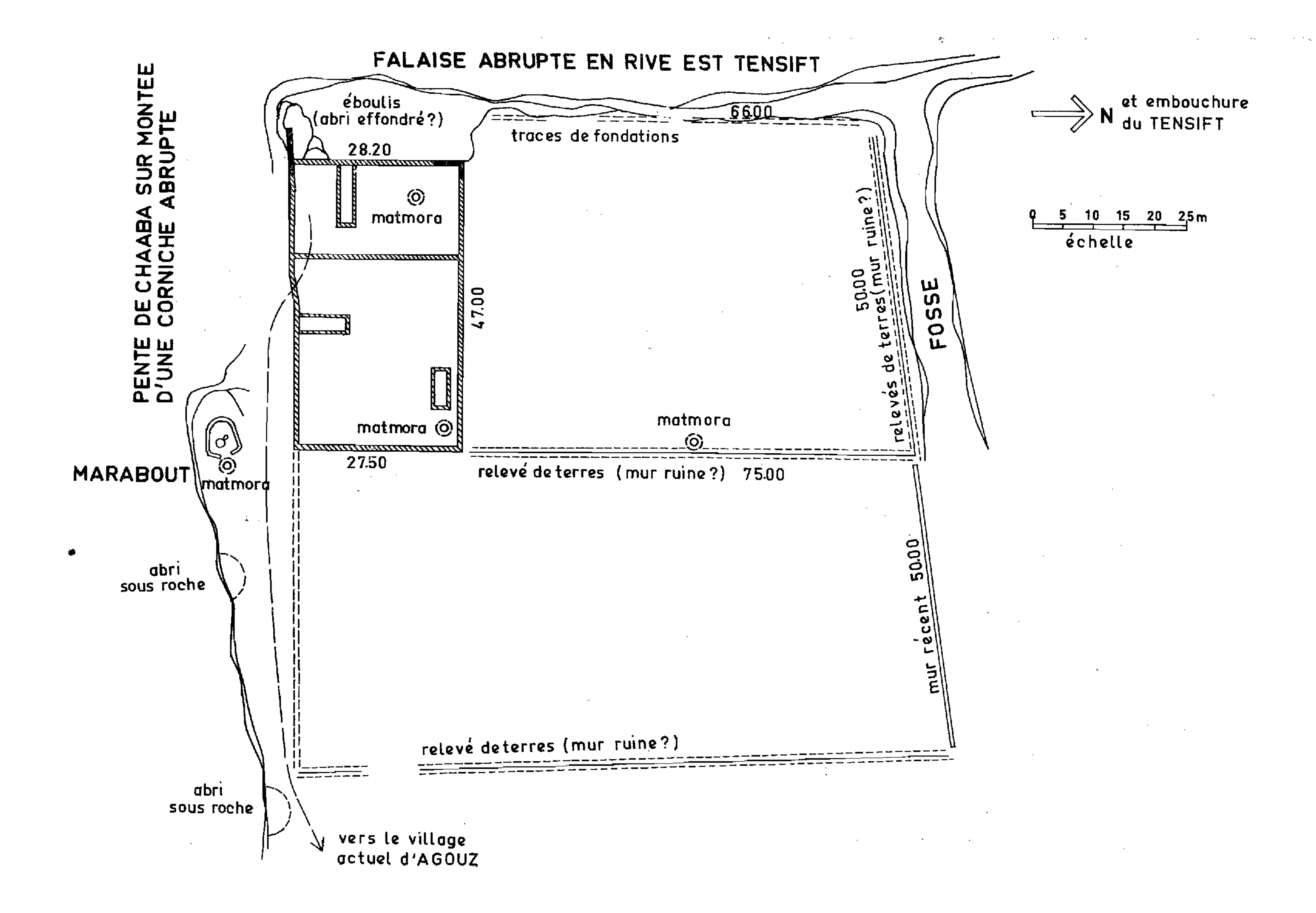
pour les mieux protéger ; taillé dans le roc il a 2 mètres de profondeur et de 3 à 4 mètres de largeur, sa longueur est d'environ 50 mètres depuis le rebord abrupt du plateau à l'ouest. En face des maisons du hameau d'Agouz enfin le terrain est plan, il n'y a de ce côté aucun obstacle.

Suffisamment en retrait de l'Océan pour échapper à la vue du large cette position offre un excellent observatoire sur la vallée en amont, et, en aval sur la passe et le chenal (photo n° 2). On pouvait surveiller le chargement et le déchargement des bateaux au pied de la citadelle.

Le plan des constructions a l'allure d'un quadrilatère presque régulier d'environ 100 mètres de côté. Un alignement médian nord-sud détermine deux parties de superficie approximativement égales. La partie occidentale renferme dans le tiers sud les restes assez denses de constructions de pierre. Ailleurs, il ne subsiste des murs que des talus peu marqués, d'une terre rougeâtre qui tranche sur le gris du sol et qui donne à penser qu'ils étaient faits en « louh », ou « tabia » qu'on appelle à tort pisé lorsqu'il se mêle à la terre grasse de la chaux et des cailloux qui en font un béton relativement résistant : ce devait être le cas ici. Dans l'état actuel il est difficile de dire où se trouvait l'entrée de l'enceinte.

Les constructions de pierre s'inscrivent dans un rectangle d'environ 50 mètres de longueur et de moins de 30 mètres de largeur. Les murs, sauf deux pans encore debout, sont réduits à des amoncellements de pierraille. Au sud-ouest on suit sur une dizaine de mètres un reste de rempart, visible de loin à qui vient du sud le long du Tensift. Il atteint 1 m 60 de hauteur ; son épaisseur est de 1 mètre. Fait de moellons de calcaire mal dégrossis, disposés au parement en lits assez réguliers, liés par un mortier de couleur claire, riche en chaux, son aspect évoque celui des forteresses médiévales du Maghreb, par exemple le Tasghimout ou l'Igherm Aousser (36). On y retrouve le lit de pierres plates et minces si fréquent dans leur appareil. Pour un rempart cependant l'épaisseur paraît faible (photo n° 3). Au-dessus de la partie effondrée à l'ouest subsiste l'angle de deux murs dont l'un de direction perpendiculaire au mur décrit plus haut atteint environ 2 mètres de hauteur. L'aspect est un peu diffé-

(36) ALLAIN et MEUNIÉ : *Rech. archéol. au Tasghimout des Mesfioua*, « Hespéris », XXXVIII, 1951, trim. 3-4, pp. 381-405 ; B. ROSENBERGER : *Autour d'une grande mine d'argent du Moyen-Age marocain : le Jebel Aouam*, « Hespéris Tamuda », V, 1964, pp. 15-78.


FALAISE ABRUPTE EN RIVE EST TENSIFT
PENTE DE CHAABA SUR MONTEE D'UNE CORNICHE ABRUPTE
éboulis (abri effondré?)
28.20
traces de fondations
6600
N et embouchure du TENSIFT
0 5 10 15 20 25m
échelle
matmora
47.00
50.00 relevés de terres (mur ruine?)
FOSSE
matmora
matmora
27.50
MARABOUT
matmora
relevé de terres (mur ruine?) 75.00
abri sous roche
mur récent 50.00
relevé de terres (mur ruine?)
abri sous roche
vers le village actuel d'AGOUZ

rent ; moins épais, de 0 m 70 à 0 m 80, il est fait aussi de moellons disposés en lits horizontaux ; le mortier gris clair est abondant et noie dans l'épaisseur du mur un blocage de pierres de petite dimension. Il semble que ce mur était intérieur (photo n° 4). On arrive en deux endroits à retrouver le plan de pièces étroites et longues : habitations ou magasins ?

Il faut aussi noter dans ce coin deux trous circulaires d'environ 1 mètre de diamètre qui ouvrent sur des cavités creusées dans le roc et à demi-comblées. Ce sont très vraisemblablement d'anciennes *matmora.* On en trouve une troisième à l'extérieur du mur sud, à côté d'un enclos de pierres sèches disposées autour d'une tombe vénérée. Les gens du lieu la connaissent sous le nom de Sidi Souar (?).

On ne voit pas de citerne. Comment était résolu le problème de l'eau ? Il y a actuellement dans le ravin au nord, le Chabat Dahra, au pied du talus un puits qui permet de tirer l'eau de la nappe du fleuve. Il est impossible de dire s'il est très ancien malgré son aspect très fruste. Des auges de pierre servent d'abreuvoir alentour. Il y a d'autres puits au bas des ravins. Autrefois comme aujourd'hui il était facile de se procurer de l'eau par ce moyen, et des ânes portent encore un bât où l'on place quatre grandes jarres. Une objection vient à l'esprit : qu'avait-on prévu dans l'éventualité d'un siège ? Il faut bien le dire, la position, malgré ses avantages, n'est pas de taille à résister à un siège en règle. Bien défendue du côté du sud et de l'ouest elle est vulnérable à l'est. Nous avons vu aussi que le mur extérieur n'est pas des plus épais.

Parmi les ruines et sur la pente au sud, on peut recueillir de nombreux tessons de céramique commune ocre, grisâtre ou rosâtre. Tous (ou presque) sont atypiques. Quelques-uns montrent une glaçure au plomb de couleur verte ou brune. On peut aussi remarquer quelques menus éclats d'une faïence à décor bleu, de pâte assez fine. Il est difficile d'en tirer plus qu'une conclusion négative en ce qui concerne la datation : aucun tesson ne peut se rattacher à une catégorie connue de céramique antique ; en l'absence de céramique polychrome on peut écarter une date relativement rapprochée. L'impression d'ensemble est que cette céramique est d'allure médiévale.

Dernière remarque, l'abondance sur un sol cendreux et grisâtre d'une plante appelée « ghassoul » à cause de ses propriétés. Cette plante ram-

pante est fréquente sur les sites d'habitat ancien (37). Des fragments de meule attestent également l'occupation humaine. De cette occupation, les habitants du hameau voisin, Agouz, ne savent rien, ils ne l'attribuent pas toutefois, comme il est fréquent, aux « Portugais ».

Que conclure de ce rapide examen des vestiges signalés en son temps par P. de Cénival ? Sans nous aventurer trop, nous pouvons dire qu'ils peuvent assez facilement s'inscrire dans les limites chronologiques données par nos textes. Mais que représentent-ils ? Sont-ce là les restes du ribat de Kouz ? ou la « ville de Kouz » soumise un moment au roi de Portugal ?

Il est nécessaire de serrer les textes d'un peu plus près pour tenter de répondre et de tirer des renseignements sur la vie du port disparu.

L'HISTOIRE DU PORT DE KOUZ

Force est de constater que la plupart des questions que nous nous posons à son sujet restent sans réponse satisfaisante.

Nous ne pouvons rien savoir des origines de Kouz, ni dire à quelle époque le port a commencé à être fréquenté. Mais la preuve apportée récemment de la présence, dès le VII^e siècle avant J.-C., de commerçants phéniciens dans l'île d'Essaouira, et d'une occupation intermittente au moins jusqu'au IV^e siècle après J.-C. (38), oblige à se demander, compte tenu des contraintes de la navigation antique, où se trouvaient les points de relâche entre Essaouira et le Bou-Regreg, où était Sala. L'embouchure de l'Oum-er-Rbia a été fréquentée : Pline connaît ce port (39). On a trouvé des monnaies romaines à Safi (40). Il serait bien étonnant que des vaisseaux n'aient pas pénétré dans l'embouchure de l'oued Tensift, qui est la seule ouverture sur cette côte hostile, que ce soit mus par la curiosité, l'intérêt, ou poussés par le besoin de chercher un abri. Si l'on identifie l'île d'Es-

(37) On la trouve par exemple en abondance sur le « tell » fouillé par M. BERTHIER au nord de Chichaoua. On s'en sert encore de nos jours comme d'un savon végétal.

(38) A. JODIN : *Note préliminaire sur l'établissement préromain de Mogador*, « B.A.M. », II, 1957, pp. 9-40, selon lequel l'île est « un relais qui était encore fréquenté par les navigateurs à l'époque byzantine », cf. ci-dessous p. 41 et note (43).

(39) PLINE, V, 13, cité par ROGET, *op. cit.*, p. 33.

(40) Renseignement donné par THOUVENOT, *op. cit.*, p. 14 et R. MAUNY, *op. cit.* Cf. aussi R. THOUVENOT : *Monnaies du Bas Empire trouvées sur le littoral marocain*, « P.S.A.M. », X, 1954, pp. 231-37 : trouvailles de Mogador, de Mazagan et Casablanca.

saouira à Cerné, terme des navigations antiques (en dehors d'explorations dont le récit du « périple de Hannon » peu crédible est un exemple) on peut admettre comme étape, à une distance couverte en une journée de navigation, l'embouchure du Phout ou Chousaris. Il se peut qu'il n'y ait pas existé d'installations importantes « en dur » : longtemps il n'y en a pas eu dans l'île d'Essaouira. Il faut souhaiter qu'une découverte archéologique vienne apporter la preuve recherchée.

Qu'advint-il de cette région entre la fin de la domination romaine et l'islamisation ? Réduits à une ignorance totale par le silence des sources, il est tentant d'échafauder des hypothèses. Sans se laisser emporter par l'imagination on peut risquer les remarques suivantes.

On a trouvé dans l'île d'Essaouira des monnaies romaines du VIe siècle, de Constance II par exemple (41). Traduisent-elles une occupation ou simplement des relations commerciales ? L'existence d'une nécropole de basse époque romaine, avec des tombes à caisson suggère plus que des relations épisodiques. A cette date l'empire romain était devenu chrétien. Les sépultures en caisson peuvent être chrétiennes (42). On a trouvé aussi des monnaies byzantines (43). Dès lors il faut bien ne pas négliger certaines traditions locales, comme celle des Regraga qui, fiers d'avoir été les premiers à embrasser l'Islam, affirment avoir été chrétiens auparavant (44). Cette tradition apparaît moins dépourvue de fondement qu'elle aurait pu sembler avant ces découvertes.

Bekri est le premier auteur à parler de Kouz. Mais on est en droit de penser que le port existait avant le milieu du XIe siècle, puisque c'est le port d'Aghmat et que cette ville, selon Ibn Hauqal, dont l'ouvrage écrit dans la deuxième moitié du Xe siècle utilise une information recueillie lors d'un voyage effectué au Maghreb vers 950, est « très florissante » et a « un commerce soutenu avec Sijilmassa et d'autres lieux ». Parmi les

(41) A. JODIN : *Mogador comptoir phénicien du Maroc atlantique*, Tanger, 1966, p. 37, et THOUVENOT : *Monnaies du Bas Empire...*

(42) A. JODIN, *op. cit.* 17 : la publication doit en être faite par R. CHEVALLIER, cf. aussi photo 5, p. 14.

(43) DESJACQUES et KOEBERLÉ : *Mogador et les îles purpuraires*, « Hespéris », XLII, 1955, pp. 193-202, selon les auteurs des monnaies de Constantin et ses fils, de Julien l'Apostat et un plomb frappé du chrisme qui serait postérieur à Justinien

(44) E. MICHAUX-BELLAIRE : *Conférences...*, Archives Marocaines, vol. XXVII, Paris, 1927, pp. 123-124 ; légende rapportée par la *Salouat al Anfas*.

régions avec lesquelles Aghmat fait du commerce il signale dans un autre passage celui, épisodique, avec le pays des Berghouatas (45). Ceux-ci, sur lesquels nous allons revenir, sont voisins de Kouz, ils occupent l'actuelle Chaouïa et une bonne partie des Doukkala. Ibn Hauqal fixe au Bou Regreg (Ouadi Sala) « la limite extrême des établissements musulmans » (46). Il semble se contredire en décrivant plus loin le Sous déchiré par des luttes entre malékites et chiites (47). Mais il place l'Extrême Sous par rapport à Sijilmassa et à Aghmat en suivant l'itinéraire des marchands qui évitent les plaines atlantiques, régions de guerre sainte. Il faut remarquer que s'il parle de la religion des Berghouatas, il ne décrit pas leur pays, et ne dit mot de la côte au sud de Sala : son silence sur Kouz n'est pas concluant.

Il serait imprudent de remonter au-delà du X^{e} siècle pour plusieurs raisons. La plus évidente est naturellement le manque de documents. Mais aussi parce que c'est à ce moment-là que le commerce et la vie maritime se sont développés au Maghreb Extrême (48).

Les renseignements donnés par Bekri posent davantage de questions qu'ils ne permettent d'en résoudre. Lorsqu'il dit que des navires arrivent « de tous les pays » on aimerait plus de précision. Il en venait d'Al Andalous et sans doute des autres pays du Maghreb, peut-être même d'Egypte et de Syrie. On est évidemment tenté de rapprocher ce passage de Bekri de celui de Yakoubi qui écrivait à la fin du IX^{e} siècle, et qui a tant intrigué les commentateurs par cette formule à propos de Massa : « c'est près de la mosquée de Bahlul que viennent mouiller ces navires cousus fabriqués à Ubulla qui voguent jusqu'en Chine » (49). Il n'y aurait rien d'étonnant dans l'existence de relations par mer avec des pays très éloignés, au moment où Sijilmassa devient la principale place de commerce de l'Occident musulman, où les hommes d'affaire affluent dans ces contrées, attirés

(45) IBN HAUQAL : *Configuration de la terre* (*Kitab Surat el Ard*), trad. Kramers et Wiet, Paris, 1964, t. I, p. 79.

(46) ID., *ibid.*, p. 78.

(47) ID., *ibid.*, pp. 89-90.

(48) R. MAUNY : *Les navigations médiévales sur les côtes sahariennes antérieures à la découverte portugaise*, Lisboa, 1960, pp. 26 à 30.

(49) YAKOUBI : *Kitab el Bouldan*, trad. Wiet, *les pays*, Le Caire, 1937, p. 226.

par l'or du Soudan dont l'essentiel suit désormais la route d'Aoudaghost au Sous et à Sijilmassa (50).

L'existence d'un ribat soulève aussi bien des questions. G. Marçais l'identifie à la zaouïa Retnana, et ne lui donne aucun caractère militaire contrairement aux établissements similaires d'Ifriqiya (51).

Cependant les Berghouatas sont proches, et nous savons, par Ibn Ḥauqal qu'il existe à la limite septentrionale de leur domaine, à Sala, un ou plusieurs ribat et une forte concentration de *moujahidine* (52). Les hérétiques sont puissants et dangereux : « Leur pays est indépendant, en ce sens qu'il n'a nul besoin d'un autre. Ce sont des hommes d'une belle prestance, vigoureux et forts, endurants dans la poursuite de leurs rancunes et de leurs entreprises » (53). Selon Bekri, informé par le récit d'un des leurs, ambassadeur à la cour de Cordoue en 963, leurs rois peuvent à cette époque « se mettre en campagne avec trois mille deux cents cavaliers » et les forces réunies des tribus soumises aux Berghouatas, dont il donne une longue liste « pouvaient former un corps de douze mille cavaliers » (54). Les relations avec leurs voisins deviennent belliqueuses au moment où écrit Ibn Hauqal. Elles ne semblent pas l'avoir été au même degré auparavant : « Les habitants de Basra et de la ville de Fès ne leur faisaient autrefois la guerre que par intermittences, et vivaient en paix avec eux, entretenaient des rapports commerciaux avec eux et importaient chez eux des marchandises suivant le bon vouloir de leurs chefs » (55). Les rapports économiques ont été interrompus, semble-t-il, par les descendants de Salih ibn Tarif : « leur pays n'a nul besoin d'un autre ». La rupture économique est suivie d'hostilités ouvertes : « cette tribu (les Berghouatas) se livre continuellement à des incursions et à des pillages en pays musulman » (56).

(50) L'importance prise par les itinéraires occidentaux est expliquée par IBN HAUQAL, *op. cit.*, p. 58 : les autres routes ont été abandonnées à cause des dangers qu'on y courait.

(51) G. MARÇAIS : *Note sur les ribat en Berbérie*, Mél. R. Basset, Paris, 1925, t. 2, pp. 395-450.

(52) IBN HAUQAL, *op. cit.*, p. 78.

(53) ID., *ibid.*, p. 79.

(54) Abou Obeïd EL BEKRI, *op. cit.*, p. 270.

(55) IBN HAUQAL, *op. cit.*, p. 79.

(56) ID., *ibid.*, p. 78.

Toutefois ce qui est vrai sur la limite nord de l'empire des Berghouatas l'est moins au sud. Aghmat, le Sous et Sijilmassa ne semblent pas avoir cessé le commerce sans doute moins important qu'ils faisaient. Et surtout les efforts du prince midraride de Sijilmassa, Mohammed ibn Fath, surnommé Chakir billah, pour unir sous ses ordres les Berbères du sud dans une guerre sainte contre les Berghouatas, se sont avérés infructueux. La raison est qu'ils y ont vu un prétexte pour leur imposer une autorité qu'ils ne voulaient pas accepter : ils craignaient « une ruse combinée à leur détriment » (57). Il n'est pas bien difficile de voir à la base de ces mésententes et de ces rivalités des motifs politiques et des intérêts économiques. Les principautés qui se divisent le Maroc à cette époque se battent avec acharnement pour le contrôle des principaux axes commerciaux. Les haines dynastiques et tribales jouent aussi leur rôle. Certains cherchent à utiliser le Jihad, ou sont obligés de l'interrompre pour se retourner contre un voisin ambitieux.

Par exemple, selon Bekri, vers 1030 l'émir ifrénide Temim, dont la capitale était Sala et qui était maître du Tadla, par où passe une route de Fès à Sijilmassa, anéantit la puissance des Berghouatas et fit disparaître complètement leurs fausses doctrines (58). Pour se livrer à la guerre sainte il avait dû, selon Ibn Khaldoun, conclure une paix avec les Maghraoua de Fès. « En l'an 1033 la guerre éclate de nouveau entre les Beni Ifren et les Maghraoua ». D'abord victorieux, Temim est battu et réduit à la défensive. « Il ne sortit plus de Sala » jusqu'à sa mort en 1054 (59). Sa dynastie succomba devant les Almoravides et nous savons que les Berghouatas, loin d'être anéantis, infligèrent des échecs à ceux-ci, et ne furent enfin réduits que sous les Almohades.

Il existait un autre ribat sur le Tensift : celui appelé Ribat Chakir, aujourd'hui Sidi Chiker, sur la rive droite (voir la carte). C'est là que Chakir, compagnon d'Oqba, donna son enseignement, qu'il fut enterré. Après sa mort on s'y rendit périodiquement pour s'y livrer à des exercices de piété. Et ce ribat servit de point de concentration aux *moujahidine* pour

(57) Id., *ibid.*, p. 79.

(58) Abou Obeïd El Bekri, *op. cit.*, p. 271.

(59) Ibn Khaldoun : *Histoire des Berbères*, Paris, 1934, t. III, p. 222.

leurs expéditions contre les hérétiques Berghouatas (60). Il se trouve, ajoute le chroniqueur, « sur un territoire anciennement occupé par les Regraga ». Kouz est aussi sur le territoire de cette tribu, dont le rayonnement religieux a été considérable. Toute cette région est un foyer de vie religieuse intense jusqu'au XVIe siècle où l'on retrouve les Regraga à la pointe du combat contre les Portugais, accueillant les Chérifs Saadiens passés au nord de l'Atlas. Vie de piété et combat contre les Infidèles sont liés.

Pour toutes ces raisons il ne nous paraît pas possible d'admettre que le ribat de Kouz n'ait pas eu de rôle militaire.

Mais G. Marçais fait également remarquer la coïncidence du ribat avec des activités commerciales. Selon Bekri un *moussem* se tient à côté du ribat à Massa, et à côté du ribat d'Asila, trois fois par an, au moment du renouvellement de la garnison, on voit un grand marché (*souq*) (61). Au ribat Chakir une assemblée se tient dans les derniers jours du mois de Ramadan (62). C'est pour ainsi dire une loi que les pèlerinages fassent naître le commerce. Le *moussem* est encore de nos jours une fête religieuse, une réjouissance populaire et un marché, une « foire ». Il n'est pas moins constant que les garnisons militaires attirent les marchands : à Asila avant de prendre la garde on faisait ses provisions et on complétait l'équipement, en partie sans doute par des achats à ceux qui avaient fini leur séjour.

Les ribat de Kouz, d'Asila, de Sala et de Massa sont voisins de ports. Plus tard un ribat est signalé à Safi (63). Comment expliquer cette coïncidence, qui n'est pas absolue puisque le ribat Chakir est une exception à cette règle ? Le ribat d'Asila a été construit pour défendre le port contre une nouvelle descente des Normands, les « Majous» (64). Le même argument vaut peut-être pour Sala, mais il faut tenir compte aussi de la lutte

(60) LÉVI-PROVENÇAL : *Un nouveau récit de la conquête de l'Afrique du Nord*, Arabica I, 1954, p. 30, note 1.

(61) Abou Obeïd EL BEKRI, *op. cit.*, pp. 306 et 220.

(62) LÉVI-PROVENÇAL, *op. cit.*, p. 30, note 1.

(63) IBN KHALDOUN : *Histoire des Berbères*, t. II, p. 274. Un quartier de Safi s'appelle le Rbat. Il est au sud. Mais on doit se demander alors à quoi correspondent les vestiges d'une vaste forteresse aux murs de moellons et de béton, avec des bastions, et qui se trouve sur une hauteur au nord de la ville d'où l'on domine la baie...

(64) Abou Obeïd EL BEKRI, *op. cit.*, p. 220.

contre les Berghouatas. Celui de Safi plus tardif peut avoir été créé pour surveiller les cendres du foyer éteint dans le sang par les Almohades, empêcher l'arrivée de secours par mer... Kouz semble bien tourné contre les hérétiques. Massa est, semble-t-il, entouré d'une atmosphère particulière (65). Dans tous les cas les garnisons peuvent être secourues par mer et ce n'est pas un mince avantage.

Bekri indique l'itinéraire d'Aghmat à Kouz en donnant les étapes et les distances.

Il n'y a aucune difficulté à localiser Aghmat dont les vestiges sont bien connus au souq Jemaa du Rhmat, sur la rive gauche de l'oued Ourika à 30 kilomètres environ au sud de Marrakech (66). Depuis que les fouilles entreprises par M. Berthier au nord du petit centre actuel de Chichaoua, sur la rive droite de l'oued du même nom, ont mis à jour les restes d'une agglomération importante, on peut être assuré de tenir le lieu où se trouvait Chefchaouen pour lequel un rapprochement toponymique s'impose (67). Meramer existe encore : le village se dresse sur une butte au-dessus de l'oued Mramer. Il a fière allure et on y remarque une mosquée « jamaa » ancienne et respectable selon les habitants (68). Mais on n'a pas encore retrouvé l'emplacement exact de Nfis. Il faut écarter l'hypothèse de M. Deverdun qui le place vers le barrage de Lalla Takerkoust (69) parce que l'itinéraire d'Aghmat à Chichaoua s'infléchirait de façon illogique vers le sud, dans une région de collines âpres, sèches, pauvres qui n'évoquent en rien le « pays béni » dont parle Bekri. Les bonnes terres se réduisent à un étroit ruban le long de l'oued qui coule entre des versants caillouteux. M. Guy pensait avoir retrouvé Nfis par la photographie aérienne sur la

(65) J. Léon l'Africain, *op. cit.*, p. 88 : « Plusieurs historiens disent que c'est de ce temple que sortira le Pontife juste (le Mahdi) prophétisé par Mahomet. On dit aussi que quand le prophète Jonas fut avalé par un poisson, c'est sur le rivage de Messa qu'il fut vomi ». On montre encore, selon R. Montagne, *op. cit.*, p. 196, la pierre de « Sidna Younès » dans laquelle il voit la trace de vieux cultes.

(66) Cf. E. Doutté, *op. cit.*, pp. 11-21 ; G. Deverdun : *Marrakech des origines à 1912*, Rabat, 1959, t. I, pp. 43-48. Les vestiges se trouvent disséminés autour du souk Jemaâ du Rhmat, carte Tahnaout 1/50 000e, X : 94,5, Y : 271,5.

(67) M. Berthier prépare en ce moment un travail important sur Chichaoua ; cf. sa communication du 2 mai 1962 résumée dans « Hespéris Tamuda », vol. III, fasc. I, pp. 75-77.

(68) Carte 1/50 000e, Sidi Mokhtar, X : 126,6, Y : 145,8.

(69) G. Deverdun, *op. cit.*, pp. 39-43.

rive gauche, au nord de la route de Marrakech à Essaouira (70). Il y a là effectivement des restes importants d'un habitat abandonné. Mais les vestiges sont de date récente, tout le démontre, en particulier si l'on compare leur aspect à Chichaoua et Aghmat : les plans des maisons de terre sont encore très nets, malgré les cultures, pas de trace de rempart, pas de brique, une céramique commune comparable à celle qui continue à se faire dans la région. S'il fallait placer là Nfis, en plaine, dans un espace nu, sans possibilité de défense ou même de refuge, la route d'Aghmat à Chichaoua ferait un inutile crochet vers le nord. Selon les textes, Nfis a disparu bien plus tôt qu'Aghmat, dès le XIIe siècle ; il doit donc être plus difficile encore d'en déceler des traces que d'Aghmat qui a duré plus longtemps. A Chichaoua il ne se voyait qu'un tell grisâtre, et des petits monticules dans lesquels aucun plan ne se lisait, avant les fouilles.

Le chemin le plus simple et le plus logique passe le long du talus, très net dans le paysage bien que peu élevé, que longe la route de Marrakech à Guemassa. Elle traverse le Nfis par un gué aménagé en radier, là où ce cours d'eau sort d'une zone de faibles collines et coule en plaine. C'est un « *foum* » qui évoque celui de l'Ourika. Il est moins marqué puisqu'il n'y a pas la même dénivellation entre la montagne et la plaine. En revanche, du point de vue agricole, il faut noter les facilités de l'irrigation. Le lit du Nfis est peu profondément incisé dans la plaine alluviale qui s'étend largement. Des séguias importantes et anciennes, dont les prises se trouvent en amont du gué, partent des deux côtés : rive droite la séguia Askejour, rive gauche la séguia Agafaï ; elles suivent les sinuosités du talus. Leur ancienneté est attestée par leur nom berbère, la tradition, et leur position. Des canaux plus récents prennent un peu au-dessous : à gauche séguia Jdida, à droite séguia Saada.

(70) *Photo Interprétation* n° 1, 1962, fasc. 12. En fait en regardant les photos voisines de la même mission on se rend compte que les vestiges de ce genre abondent dans le secteur, et sur les deux rives de l'oued Nfis. Cf. l'observation de l'auteur de la *Description du Maroc...* (1596), pp. 27-28 et trad. p. 100. « A trois lieues de Marrakech se trouve une rivière appelée Assif en Nfis. Partout sur le chemin allant de Marrakech à cette rivière, des deux côtés de la route, aussi bien que dans l'intérieur des terres, on voit en grand nombre d'anciens villages construits en pisé, ruinés et inhabités. On dit que ces villages remontent au temps des Romains ». Sans prendre au pied de la lettre cette dernière affirmation, il faut retenir ce témoignage sur un peuplement ancien du Haouz, lié à un système d'irrigation très poussé. La remarque de l'Anonyme est faite à propos de l'itinéraire de Marrakech au Sous par Frouga, Imi n'Tanoute, le col de Bouibaoun ; cf. BEKRI, pp. 303-305.

C'est dans ce secteur, semble-t-il, que l'on doit chercher le site de la vieille ville de Nfis. Il n'est pas sans analogie avec celui d'Aghmat. La richesse vantée par Bekri se conçoit ici où l'eau abonde et la terre est de bonne qualité. Des indices d'une ancienne occupation du sol et d'habitat disparu existent : un bassin de béton rouge (du type de ceux qu'on trouve à Aghmat) à droite de la route avant le gué, un mur de béton de chaux très résistant renversé dans une séguia sur la rive gauche du Nfis, des cimetières anciens, et sur un tertre en bordure de la piste qui suit la rive gauche de l'oued Nfis, des fragments de faïence à décor noir du type de ceux qu'on peut recueillir à Aghmat et qu'on a trouvés à Marrakech dans les fouilles de la Koutoubia (71). Une exploration systématique du secteur permettrait, je pense, d'aboutir à la découverte des traces de ce qui fut Nfis: peut-être une « ville archipel », mais avec un noyau monumental (71*).

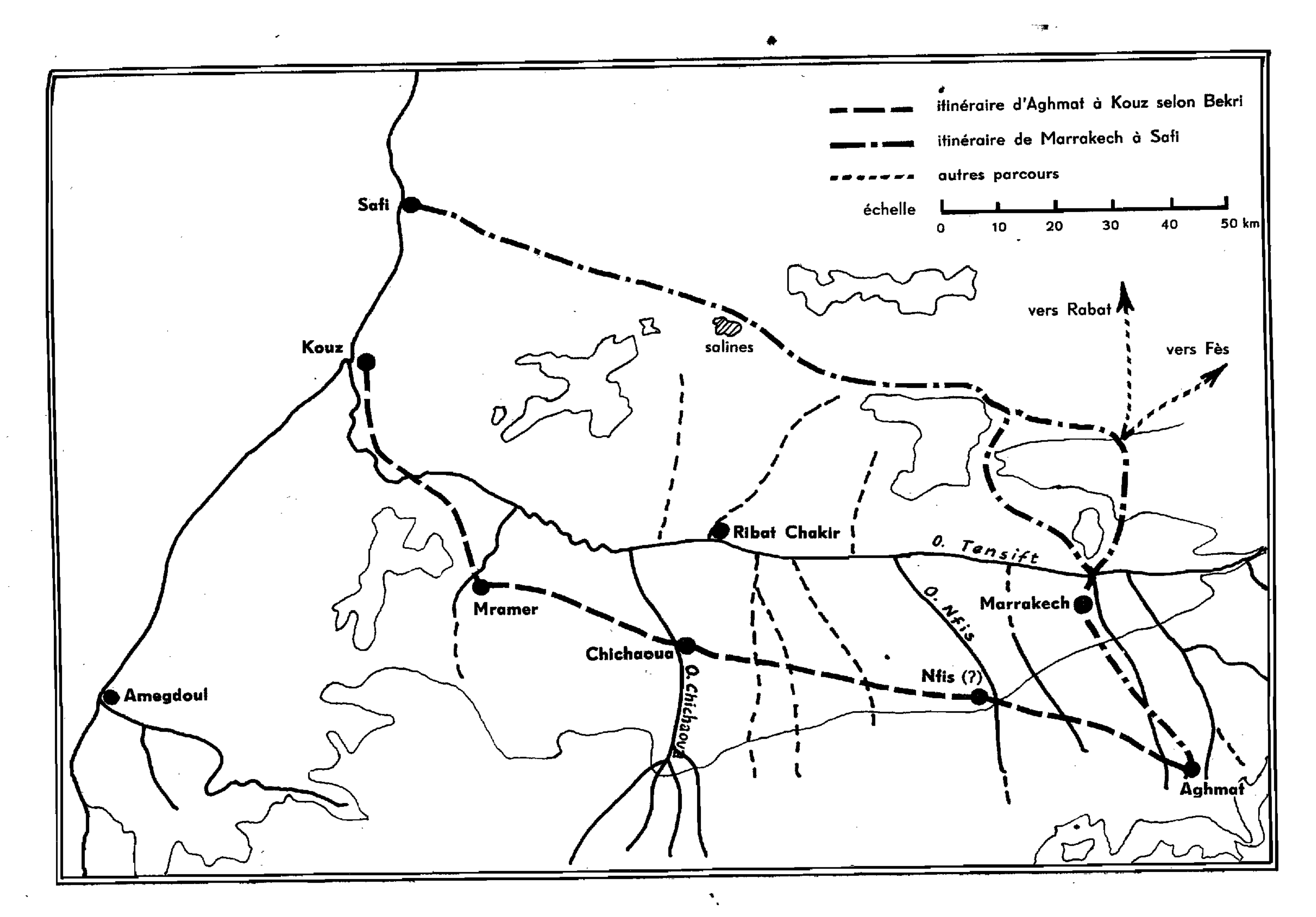
La route d'Aghmat à Kouz passait bien au sud de l'oued Tensift dans la majeure partie de son parcours. L'itinéraire suivi est aussi le plus logique et le plus commode (voir la carte). Il est le plus direct et évite les quelques difficultés qui pourraient provenir du relief en longeant les collines des environs de Nfis et un rebord de plateau entre Chichaoua et Mramer. Après ce point on devait rejoindre la vallée du Tensift. C'est seulement là qu'on risquait un coup de main de la part des Berghouatas. Mais les relations avec eux n'étaient pas toujours mauvaises, au contraire nous l'avons vu : un certain commerce se faisait. On peut se demander si l'arrivée d'Andalous malékites, nombreux à quitter l'Espagne troublée à partir de 1013 pour venir s'installer dans les villes du Maroc, et en particulier à Aghmat (72), ne détermina pas une attitude plus intransigeante à l'égard de tenants de croyances hétérodoxes. Rien ne le prouve même si c'est plausible. Nous n'avons aucun indice d'intensification du jihad.

Un point reste à aborder à propos de ce ribat de Kouz : quel est son emplacement ? Les ruines que nous avons décrites peuvent-elles lui correspondre ?

(71) Meunié, Terrasse : *Recherches archéol. à Marrakech,* « P.I.H.E.M. », t. LIV, 1952, planches 70, 71 et 72.

(71*) M. Paul Pascon, directeur du périmètre du Haouz de l'O.M.V.A., m'a fait remarquer que les cartes pédologiques indiquent dans ce secteur une salure anormale des sols ; salure dont la cause est apparemment une irrigation ancienne et prolongée.

(72) Article « *Aghmat* », Nlle Encycl. de l'Islam (Lévi-Provençal).


itinéraire d'Aghmat à Kouz selon Bekri
itinéraire de Marrakech à Safi
autres parcours
échelle
0 10 20 30 40 50 km
Safi
Kouz
salines
vers Rabat
vers Fès
Ribat Chakir
O. Tensift
Mramer
Marrakech
O. Nfis
Chichaoua
O. Chichaoua
Nfis (?)
Amegdoul
Aghmat

Si le ribat est bien fondé dans le but de lutter contre les Berghouatas, la situation rive droite est la plus exposée. Et c'est précisément du côté d'où peuvent venir les attaques, de l'est et du nord, que la défense est la plus malcommode, nous l'avons constaté. Qu'on ait envisagé en le plaçant rive droite d'en faire une « tête de pont » se comprend facilement, mais on est étonné qu'elle ne soit pas plus forte face à l'ennemi. Autour de celui de Sala et du ribat Chakir, situés l'un et l'autre sur la rive adverse, se concentraient les volontaires : l'espace ne manque pas ici à côté des bâtiments qui n'occupent que l'angle sud-est de l'éperon, mais la vue vers l'est et le nord est très limitée, il faut occuper la crête pour être en sécurité. Nous avons vu aussi que la construction n'est pas particulièrement forte. G. Marçais identifie le ribat à la zaouia Retnana (73). Celle-ci, appelée aujourd'hui zaouia Sidi Hassine se trouve sur la rive opposée. On conçoit que la fonction religieuse se soit maintenue dans la zaouia. Mais sur le plan militaire cette position ne paraît pas beaucoup plus avantageuse, en dehors du fait que l'oued Tensift constitue une défense naturelle. Il paraît difficile de se prononcer d'autant que, s'il existe des vestiges tels que restes de murailles ou de construction forte dans le village, il ne m'a pas été possible de les voir.

D'autre part une comparaison vient à l'esprit entre Kouz port d'Aghmat et le port de Basra situé sur la lagune de Moulay Bousselham, et étudié par D. Eustache (74). En effet on trouve là aussi un mouillage sûr au pied d'une enceinte fortifiée. Les navires espagnols, selon Ibn Hauqal, pénétraient dans la lagune appelée lac d'Ariagh (75) ; ils venaient s'ancrer sous l'entrepôt fortifié. D. Eustache pense que la construction n'a pas eu un but militaire, elle est trop petite et trop faible, mais constituait une protection suffisante pour les marchandises qu'on pouvait y entreposer. On peut en dire autant des constructions dont les vestiges se voient devant le douar Agouz.

Nous pouvons faire encore un autre rapprochement. Le site de Tarkoukou est assez comparable. Ce port qui apparaît, semble-t-il, au XVe siècle, est mentionné sur des portulans catalans, et fréquemment

(73) G. Marçais, *op. cit.*, p. 410, appelée aussi zaouïa Sidi Hassine.

(74) D. Eustache : *El Basra, capitale idrissite et son port*, « Hespéris », XLII, 1955, trim. 1-2, pp. 217 sq.

(75) Ibn Hauqal, *op. cit.*, pp. 77-78.

dans les documents portugais. On connaît aujourd'hui un Adrar Tirkoukou au sud-est du cap Rhir, à gauche de la route d'Agadir, peu après le village d'Amsednas. Les habitants du village d'Arhoud connaissent non loin de chez eux (76) des ruines qu'ils disent être celles de Tarkoukou. Sur un mamelon dont le versant tombe abruptement vers la route qui suit ici le rivage, parmi des arganiers, on voit des restes de constructions en pierre. Des murs ne subsiste que la base ; ils sont de moellons à peine dégrossis, ou même de pierres, liés par un mortier rougeâtre, qui semble être de la terre. On peut distinguer un mur plus épais à la périphérie et, au centre, des bâtiments aux pièces nombreuses qui évoquent des habitations ou des magasins. De là on voit une grève qui s'étend de part et d'autre d'un oued, sec le plus souvent. Le mouillage est sûr, puisqu'on est abrité des vents du nord-ouest par l'alignement de collines élevées qui aboutit au cap. On pouvait s'ancrer (77) et avec des chaloupes débarquer et embarquer des marchandises. De petites embarcations pouvaient même s'échouer sur la plage.

Ces rapprochements n'autorisent pas une affirmation nette, cependant les ruines signalées par P. de Cénival et décrites plus haut peuvent, avec une certaine vraisemblance, être considérées comme celles des installations du port de Kouz, entrepôts et logements. Mais alors la question du ribat demeure posée.

Kouz était le port d'Aghmat. Aussi son importance a-t-elle décliné avec Aghmat. Au moment où écrivait Bekri, Marrakech n'était pas fondée (78). La ville grandit rapidement. Sa fortune s'explique par son rôle de capitale; elle attira marchands et artisans. Aghmat, l'ancienne capitale du Haouz, survécut quelque temps, mais déjà sous les Mérinides n'était plus qu'une bourgade. A la fin du XIIIe siècle, Ibn Saïd Gharnati situe Kouz par rapport à Safi, « port bien connu de Marrakech » (79); c'est dire l'importance relative de chacun.

Le développement de Safi est lié à celui de Marrakech ; Kouz est le port d'Aghmat, Safi celui de Marrakech. Il est facile de comprendre pour-

(76) Carte Tamri 1/50 000e, lieu dit Agadir Ijerrarn, X : 409,2, Y : 80,5 approx.

(77) Selon D. Pacheco Pereira, cf. R. Ricard, *op. cit.*, p. 251.

(78) Lévi-Provençal : *La fondation de Marrakech*, Mél. G. Marçais, 1957, t. II, pp. 117-120.

(79) Youssouf Kamal : *Monumenta*, IV, I, p. 1084 verso.

quoi. Les raisons naturelles, géographiques se combinent aux explications historiques.

Dès l'époque de Bekri, l'accès du port de Kouz était difficile. « Les navires y arrivent de tous les pays; mais ils ne peuvent reprendre la mer que dans la saison des pluies, lorsque le ciel est obscurci et l'atmosphère brumeuse. Alors s'élève un vent de terre qui leur est parfaitement favorable et qui, s'il continue, les porte hors de danger. Au contraire, si le ciel est clair et l'atmosphère pure, le vent de mer souffle du côté de l'occident et soulève des vagues assez grosses pour pousser le navire vers les plages du désert. Avec un tel vent il est rare qu'un bâtiment parvienne à se sauver. » (80). Notons qu'il ne s'agit pas d'inconvénients propres à Kouz, les contraintes imposées par le régime des vents sur toute la côte sont notées également par Idrissi (81). L'étroitesse du goulet, les écueils rendent cependant ce port plus dangereux qu'un autre. El Bekri dit en effet d'Amegdoul que c'est un « mouillage très sûr, qui offre un bon hivernage et qui sert de port à toute la province de Sous » (82). C'est bien à propos de Kouz qu'il lui vient de faire ces remarques sur les dangers de la navigation. J'ai pu d'ailleurs vérifier le bien-fondé des observations météorologiques d'El Bekri. A ma première visite, en mai, un vent violent soufflait de la mer, faisant « fumer » la crête des dunes, chassant des tourbillons de sable le long des rives du Tensift et faisant déferler d'énormes rouleaux sur la plage. Le ciel était parfaitement bleu et dégagé. En décembre au contraire, le ciel était couvert, il pleuvait même un peu ; le vent soufflait alors de terre et aurait favorisé un navire cherchant à gagner le large. Raison de penser que des Andalous devaient fréquenter ce port, pour que Bekri fût informé de ces particularités.

Il fallait hiverner. Amegdoul s'y prêtait bien selon notre auteur. Mais ce rythme saisonnier de la navigation limitait le trafic. L'embouchure étroite du Tensift ne devait pas laisser pénétrer de gros navires. Ce fut cet inconvénient qui fit abandonner Kouz.

En effet de Marrakech à Kouz la route n'offre aucune difficulté. Le chemin est même plus court et plus direct que d'Aghmat. L'itinéraire

(80) Abou Obeïd El Bekri, *op. cit.*, pp. 292-293.
(81) Idrissi, *op. cit.*, p. 84.
(82) Abou Obeïd El Bekri, *op. cit.*, p. 175.

Marrakech-Safi ne présente par comparaison aucun avantage. Mais alors pourquoi Safi, port relativement mal protégé (83), fut-il préféré à celui plus abrité d'Amegdoul ?

Il peut sembler surprenant qu'au XIe siècle Amegdoul ait été le débouché de toute la province du Sous — étant entendu que Sous désignait une région bien plus vaste que la plaine comprise entre le Haut Atlas et l'Anti-Atlas. Il n'y avait pas de port vers Agadir, et Bekri ne semble pas considérer Massa ou Noun comme des ports importants. Les marchands remontaient donc jusqu'à un port septentrional par voie de terre. Idrissi, un siècle plus tard, dit que « Asafi était anciennement la dernière station des navires; de nos jours on la dépasse de plus de quatre journées maritimes » (84). C'est-à-dire qu'on va jusque vers l'oued Noun (85). Notons le désaccord d'Idrissi avec Yacoubi, ou même Bekri, et admettons au moins que les marins devaient répugner à s'aventurer le long de ces côtes dangereuses trop loin vers le sud. Ils n'y venaient que si un trafic important et régulier le justifiait et les récompensait de leurs efforts. Ibn Khaldoun se fait encore l'écho des craintes que suscite la navigation atlantique : « Comme cette mer est très vaste et n'a point de bornes, les navires qui la fréquentent ne s'aventurent pas hors de vue de la terre; ... quand même on saurait de quel côté le vent souffle, on ignorerait où il va aboutir, puisqu'il n'y a aucune terre habitée derrière cet océan. Il en résulte qu'un navire qui s'y laisserait aller au gré du vent s'éloignerait et finirait par se perdre. Il y a même un danger de plus : si l'on avance dans cette mer, on risque de tomber au milieu des nuages et vapeurs, ... et là on s'exposerait à périr » (86). Les brouillards sont en effet très fréquents sur la mer dans toutes ces régions.

Tant que la navigation est restée aléatoire, c'est-à-dire jusqu'aux progrès dus aux marines européennes, catalane, génoise, portugaise, au XVe-XVIe siècle, on a eu tendance à faire remonter vers le nord les routes terrestres de trafic de manière à raccourcir la navigation.

(83) « Par là il n'y a que plage et côte inhospitalière. Si un navire y mouille qu'il se garde contre le vent d'Ouest car dans ce port il est traversier » D. Pacheco Pereira in R. RICARD, *op. cit.*, p. 274.

(84) IDRISSI, *op. cit.*, p. 84.

(85) R. MAUNY : *Les navigations médiévales...*, Lisboa, 1960.

(86) IBN KHALDOUN : *Histoire des Berbères*, t. I, pp. 187-188.

Mais on pourrait objecter à cette règle l'exemple de la route d'Aghmat à Kouz. Observons que, malgré les qualités intrinsèques d'Amegdoul et la distance équivalente, c'est Kouz qui draine le trafic maritime d'Aghmat. A cela on peut dire que les collines accidentées et boisées du pays chiadma peuvent gêner la marche et favoriser des embuscades ; ou bien il faut tenir compte d'une limite politique entre la principauté d'Aghmat et le Sous, hypothèse tentante qu'il faudrait étayer par des textes. Observons aussi que jusqu'au XII^e siècle la région contrôlée par les Berghouatas s'étendait jusque vers Safi.

C'est seulement lorsque les Berghouata furent écrasés, définitivement en 1147-1149 (87), que Safi se développa. L'empire almohade s'étendait sur les deux rives du Détroit, en Espagne et au Maroc. Les navires espagnols venaient charger du blé à Anfa, Al Ghait (88) sans doute aussi à Safi. Le pont sur le Tensift au nord de Marrakech, construit pour faciliter les relations de la capitale avec les provinces septentrionales, par où passait la route de Marrakech à Salé et Rabat el Fath, favorisait aussi les marchands allant à Safi ou en venant. Ils pouvaient traverser en tout temps. La route de Safi se détachait ensuite de celle de Salé.

Bientôt des marchands chrétiens vinrent à Safi. Des Génois y sont signalés en 1253 (89) des Barcelonais en 1278 (90). Au XV^e siècle c'était pour ainsi dire le plus grand port atlantique du Maroc et la ville la plus riche (91). Kouz, « le port d'Aghmat », était alors réduit à bien peu de chose. Un petit commerce devait encore s'y faire selon Léon l'Africain, mais ne concernait que les habitants de la bourgade voisine de Takoulit (92).

En effet l'embouchure ensablée ne laissait pénétrer que des barques selon D. Pacheco Pereira, dont la description minutieuse fait autorité (93).

(87) TERRASSE : *Histoire du Maroc*, Casablanca, 1949, t. I, p. 291.

(88) IDRISSI, *op. cit.*, p. 83.

(89) DUFOURCQ : *La question de Ceuta au XIII^e siècle*, « Hespéris », XLII, 1955, p. 70.

(90) DUFOURCQ : *L'Espagne catalane...*, p. 42 et p. 159.

(91) Selon V. FERNANDES, *op. cit.*, p. 35, « c'est la meilleure et principale ville que les Maures aient sur toute la côte de cette mer ».

(92) J. LÉON L'AFRICAIN, *op. cit.*, p. 76 : « Les habitants de cette localité sont plus riches que ceux de Tednest parce que leur ville est voisine d'un port situé sur l'Océan et qu'on nomme Goz ». On ne sait du reste où placer Takoulit.

(93) R. RICARD, *op. cit.*, p. 248.

Et Aghmat telle que Léon la décrit n'était plus qu' « un repaire de loups, de renards, de corbeaux et d'oiseaux ou bêtes de ce genre » (94).

Ainsi le transfert de la capitale du Sud d'Aghmat à Marrakech s'est accompagné d'un mouvement similaire du trafic de Kouz à Safi. La vie qui se maintenait à l'embouchure du Tensift à l'aube du XVIe siècle allait bientôt s'éteindre : l'installation des Portugais et l'effondrement de leur domination allait avoir ici comme sur toute la région des conséquences néfastes.

LES PORTUGAIS A KOUZ

On a davantage de textes pour la courte période de 1508 à 1525 que pour les siècles précédents. Ils sont d'un caractère différent : assez prolixes sur les affaires administratives, militaires ou diplomatiques, ils donnent çà et là quelques renseignements d'ordre économique. Tandis que du XIe au début du XVIe nous n'avons pas la moindre idée de la vie économique du port.

C'est grâce à Yahia ben Tafouft que Kouz, en même temps qu'une bonne partie de la région des Doukkala, est entré dans la dépendance du Portugal dans les dernières années du XVe siècle. Nous pouvons évaluer ce que sa possession rapportait à la couronne de Portugal.

En 1508, le roi Dom Manoel accorde à Diogo de Azambuja une pension de 150 000 reis sur les droits et les revenus qu'il possède à Kouz. Une clause prévoit qu'au cas où ils seraient insuffisants, la pension serait prise sur les revenus de la douane de Safi, mais serait alors réduite à 100 000 reis (95). On peut donc estimer les divers revenus tirés de Kouz à une somme supérieure à 150 000 reis mais pouvant tomber au-dessous de ce chiffre. On peut penser aussi qu'ils ne devaient être ni sûrs ni réguliers, car le roi en fait abandon beaucoup plus facilement que des sommes tirées de Safi.

150 000 reis représentent vers 1508 à peu près 400 cruzados (96). Par comparaison, Safi devait payer 300 mitqal d'or, c'est-à-dire presque cette

(94) J. LÉON L'AFRICAIN, *op. cit.*, p. 109.
(95) *Sources Inédites*, Portugal, t. I, note, p. 172.
(96) Selon une note des *Sources Inédites*, Portugal, III, p. 27, 2, la valeur du cruzado sous Manoel Ier, 1495-1521, est passée de 390 à 400 reis.

somme (97) et un bon cheval simplement en reconnaissance de sa vassalité. Les revenus de la douane devaient être au moins de 20 à 30 000 cruzados (98). Il s'y ajoutait divers impôts et taxes et le bénéfice d'un commerce réservé...

Il n'est pas facile de savoir ce que représente le montant de la pension. On peut toutefois noter que le traitement d'un barbier chirurgien se monte à 24 000 reis par an (99), ou que la rançon exigée pour un religieux dominicain est de 350 cruzados (100).

On ne peut dire avec précision en quoi consistaient ces droits et ces revenus royaux à Kouz. La douane, en admettant qu'elle existât, ne devait guère rapporter, étant donné la faiblesse du trafic du port. Mais il y avait des impôts. Selon D. de Góis, les habitants « payent leur part proportionnellement aux ressources de chacun et quatre faucons gerfauts de choix » (101). C'est peu précis, mais il ressort du contexte que le produit ne devait pas être très élevé car les habitants de Kouz sont regroupés dans l'énumération des contribuables avec ceux d'Acher (Ayer ?) et Namer (Anamer ?) (102), et même ils sont rattachés à des tribus avec lesquelles ils doivent payer solidairement. Enfin il faut noter que cet impôt est payé en nature : en grains, orge et blé.

On peut présumer que les habitants de Kouz avaient d'importantes activités agricoles. Cette idée se confirme par la délimitation des terres faite en 1515, qu'ils pourront cultiver dans un certain rayon autour de l'agglomération (103).

(97) Il y avait presque équivalence en fait entre le *mitqal* ou *dinar*, appelé souvent *dobra* (doublon) dans les textes portugais, et la monnaie portugaise d'un poids très voisin, cf. L. Massignon : *Le Maroc dans les premières années du* XVI^e *siècle*, Alger, 1906, p. 103. On entrevoit des variations de poids et de titre, des fluctuations du change dont l'étude est à faire.

Cf. le texte du document qui impose cette obligation à Safi dans *Sources Inédites*, Portugal, I, p. 25.

(98) Estimation très subjective faite par rapport aux revenus de la douane de Marrakech qui s'élèveraient à 50 000 cruzados selon João Alfonso (*Sources Inédites*, Portugal, t. III, doc. LXIII, pp 220-223).

(99) *Sources Inédites*, Portugal, t. III, p. 31, doc. X.

(100) *Sources inédites*, Portugal, t. III, doc. CXLVII, p. 556.

(101) D. de Gois : *Les Portugais au Maroc de 1459 à 1521*, trad. R. Ricard, 1937, p. 75.

(102) Selon R. Ricard *Acher* est aussi appelé *Ayer*. Ce dernier lieu est souvent cité, la lagune d'Ayer est appelée de nos jours lagune d'Oualidya : une note des *Sources Inédites*, Portugal, t. I, p. 626, note 6, signale à 8 km au sud de la kasba de Oualidiya la vieille kasba de Ayer. Et il existe encore aux environs de Oualidiya une vieille enceinte en ruines nommée Anamer (*Ibid.*).

(103) *Sources Inédites*, Portugal, t. I, doc. CXXIV, p. 672 : les habitants d'Aguz auront un territoire d'une demi-lieue de rayon pour leur élevage et leurs cultures (c'est-à-dire env. 2 km 700).

Les céréales étaient un des produits principaux, sinon le principal, que le Portugal tirait de son protectorat au Maroc, et notamment sous forme de contribution. Mais il continuait d'acheter de l'orge et du blé aux Wattaside de Fès (104). Et les exportations de céréales vers la péninsule ibérique sont bien antérieures à l'arrivée des Portugais. Elles sont signalées par diverses sources dès le XIIe siècle (105). C'est une raison possible de l'importance notée par Léon l'Africain des cultures céréalières le long de la côte sur des sols relativement médiocres pourtant (106).

On voit aussi que Diogo d'Azambuja, le fils, ne devra pas prélever de redevances sur les grains que les Maures d'Abda viendront emmagasiner à Aguz, et non seulement il devra les laisser faire en toute liberté, mais leur donner aide (107). Cette fonction particulière de Kouz est à noter. Nous sommes en présence d'une association entre un petit bourg de sédentaires et un groupe de semi-nomades, association qui fait penser à des pactes passés entre des sédentaires de la vallée du Draa et les nomades voisins (108). Les Abda en effet apparaissent à travers les documents portugais comme des éleveurs : ils ont des troupeaux, vivent sous la tente, leurs douars sont mobiles. Mais nous voyons qu'ils plantent aussi des céréales, et comme leurs déplacements ne leur permettent pas de les stocker facilement, ils les mettent en sûreté à Kouz. Il serait intéressant de trouvers d'autres exemples de ce procédé, afin de savoir s'il s'agit de cas exceptionnels ou habituels, ce qui est plus probable (108*).

(104) Cf. R. RICARD : *Les places portugaises du Maroc et le commerce d'Andalousie*, « Annales de l'Inst. d'Et. Or. d'Alger », t. IV, 1938, pp. 129-153, repris dans *Etudes sur l'Histoire des Portugais au Maroc*. Coïmbra, 1955, p. 143-176, signale le rôle joué par Bastião de Vargas « spécialement chargé d'acheter du blé et d'autres céréales », loc. cit., p. 171 ; cf. aussi R. RICARD : *Bastião de Vargas, agent de Jean III de Portugal...*, repris aussi dans *Etudes...*, pp. 280-309.

(105) IDRISSI, *op. cit.*, pp. 83-84 : « Les vaisseaux d'Espagne... abordent au port de Fadhala et y chargent du blé, de l'orge... Anfa est un port également visité par des vaisseaux marchands qui viennent y charger de l'orge et du blé. Marsa el Ghaït est un excellent port... les vaisseaux viennent y chercher du blé et de l'orge » ; selon IBN HAUQAL, *op. cit.*, des vaisseaux espagnols viennent au lac d'Aryagh « charger les produits agricoles de la région », parmi eux assurément les céréales, ceci dès le Xe siècle.

(106) J. LÉON L'AFRICAIN, *op. cit.*, autour de *Tit*, p. 121, d'*Azemmour*, p. 125, d'*Anfa*, p. 160.

(107) *Sources Inédites*, Portugal, t. I, doc. CXXXIV, p. 672.

(108) Dj. JACQUES-MEUNIÉ : *Les oasis des Lektaoua et des Mehamid. Institution traditionnelles des Draoua*, « Hespéris », 1947, pp. 397-429, il ne faudrait pas voir dans ce rapprochement autre chose qu'une indication sur des recherches à faire sur de telles associations. Cf. ci-dessous (108*).

(108*) On en trouve un signalé par J. LÉON L'AFRICAIN, *op. cit.*, p. 163. *Tegeget* (vers Khénifra) « n'est plus qu'une sorte de village où un certain nombre d'Arabes entreposent leurs grains et dont les habitants sont les gardiens ». La localité appelée *Cent Puits* est ainsi appelée « à cause de la multitude de ses silos qui ressemblent à des puits »... « Les gens du pays disent que dans ces silos on a conservé du blé pendant cent ans sans qu'il se gâtât ou qu'il changeât d'odeur », p. 122.

La manière traditionnelle de conserver les grains dans les plaines atlantiques est de les placer dans des silos souterrains, les *matmora* comme celles que nous avons signalées dans les ruines décrites plus haut. Il est tentant naturellement de faire le rapprochement et de penser que c'est là, ou du moins dans des silos identiques que les Abda venaient mettre leurs récoltes.

On est surpris qu'en échange du service rendu ils ne paient rien. Ont-ils imposé ce droit aux habitants de Kouz, sédentaires et paisibles en profitant de la supériorité militaire des nomades ou semi-nomades ? Léon l'Africain signale fréquemment les obligations imposées par les « Arabes » aux habitants des bourgs (109). On comprend en tout cas l'attitude prudente du roi Dom Manoel : en taxant ou gênant en quelque façon les Abda on les mécontenterait et l'on risquerait de les voir aller ensiler leur grain dans les territoires contrôlés par le Chérif. Crainte qui n'est pas vaine puisque c'est ce qui s'est produit en 1518, à la suite de la mort de Yahia ben Tafouft et de l'abandon de Kouz par sa population (110). Le dépôt des céréales à Kouz, sous le contrôle des Portugais est une garantie relative de leur fidélité : en cas de besoin, les Abda viennent y puiser, et à cette occasion se produisent des contacts utiles ; c'est aussi un gage que l'on peut saisir si c'est nécessaire ; enfin le surplus peut être acheté, si la récolte est bonne, par le Portugal qui est toujours à court.

L'existence de silos d'une capacité importante à Kouz peut s'expliquer par la fonction ancienne de ce port exportateur de céréales. Il y a peu de chances de se tromper, car, nous l'avons vu, cette activité est anciennement attestée pour les ports de la région. Ici aussi des embarcations devaient venir charger du grain à destination des ports du sud de la Péninsule.

Pour en finir avec les questions d'ordre économique il faut dire un mot de la pêche. Cette activité attirait depuis longtemps sur des côtes atlantiques du Maroc des bateaux espagnols, portugais ou italiens (111). Azem-

(109) J. Léon l'Africain, *op. cit.*, p. 98, Amizmiz.

(110) *Sources Inédites*, Portugal, t. II, doc. LXII, p. 243.

(111) Cf. R. Ricard : *Les places portugaises du Maroc...*, pp. 162-164, in *Etudes...*, nombreuses références.

mour devait une bonne part de sa richesse à la pêche des aloses (112). Or le Tensift est appelé par certains auteurs portugais « rio dos Saveis », rivière des aloses. Cette habitude de donner aux lieux un nom suggéré par une particularité remarquable permet de penser que l'embouchure du Tensift devait être un lieu de pêche actif, bien qu'aucune source n'en parle expressément. Qu'il y ait eu des pêcheurs à Kouz est d'autant plus probable qu'au début du XX^e siècle il y avait encore une population vivant de cette activité (113). La pêche des aloses peut naturellement avoir été une des sources de revenus du roi de Portugal.

Le caractère incertain des revenus s'explique par leur nature. L'agriculture ou la pêche sont trop soumises à des variations climatiques pour fournir des rapports réguliers. Il fallait prévoir les mauvaises années.

*
* *

Les documents portugais nous montrent la faible importance économique de Kouz, bourgade côtière surtout rurale. Mais ils ne nous apportent presque aucun élément de nature à nous permettre de préciser la configuration des lieux habités.

Kouz est sous la dépendance administrative des autorités portugaises de Safi. C'est seulement lorsque le fils du fondateur du Castelo Real de Mogador, Diogo de Azambuja, demande à s'y installer en 1515 que le roi doit délimiter le territoire qui lui sera soumis et préciser ses pouvoirs, en constituant une seigneurie, un fief en quelque sorte. Diogo de Azambuja aurait juridiction sur « les Maures habitant Aguz et ses faubourgs s'il y en a » (114). Formule prudente de juriste dont on ne peut rien tirer sur l'importance de l'agglomération.

Il semble ressortir des textes qu'avant 1519, date de construction de la forteresse en bord de mer, il existait un château distinct du bourg de Kouz. Les lettres patentes de 1508 parlent de « notre ville et château

(112) J. Léon l'Africain, *op. cit.*, p. 126 : le droit de pêche rapporte six à sept mille ducats (le ducat est en gros équivalent du doublon, ou dinar), cf. aussi Gois, III, 47, p. 104, trad. Ricard : les pêcheries rapportaient chaque année à la ville 7 à 8 000 cruzados ; selon V. Fernandes, *op. cit.*, p. 39, le tribut payé par les habitants l'était en aloses « à savoir 30 000 aloses ».

(113) R. Montagne, op. cit., p. 200.

(114) *Sources Inédites*, Portugal, t. I, doc. CXXXIV, p. 672.

d'Aguz », on pourrait n'y voir qu'une clause de style, une autre formule stéréotypée s'il n'y avait confirmation dans le récit d'un engagement qui a eu lieu en juin 1518.

Des gens du Chérif passant au pied du château ont tiré sur la petite troupe portugaise. Pendant ce temps certains Portugais apercevant à la porte de Kouz 15 ou 20 chevaux sellés se dirigent de ce côté. Il y a donc d'une part un château et d'autre part une ville avec un rempart et une porte. En effet le qaïd du Chérif avec 60 hommes était dans le bourg abandonné de ses habitants ; surpris, certains Maures se jettent du haut de la muraille, mais d'autres entreprennent de se défendre aux remparts et à la porte. La nuit ils s'échappent (115).

Le château et l'agglomération n'étaient pas éloignés l'un de l'autre, cela ressort du texte. Si l'enceinte dont les vestiges ont été décrits ci-dessus peut passer pour celle qui entourait la « ville », où serait le château ? On voit que l'identification des vestiges n'est pas facilitée.

*
* *

Les motifs de la construction de la forteresse dont les restes sont appelés « Souira Kedima » apparaissent clairement dans nos sources. Pour compenser les effets de l'assassinat de Yahia et tenir soumises les populations, les Portugais doivent s'engager directement, passer à « l'administration directe » pourrait-on dire.

Le capitaine de Safi, Nuno Mascarenhas, met en balance les avantages respectifs de deux emplacements pour construire une forteresse qui puisse « tenir les Arabes mieux soumis » ; Kouz, au bord de la mer, et Skiat, dans l'intérieur (116). Le premier, qui ne peut réellement gêner les Arabes, sera tout au plus une base de départ pour des opérations de razzia. Skiat justifierait des frais s'il était aussi près de la mer que Kouz... Bref les deux sites ne sont pas parfaits. Faute d'argent le roi ne construira qu'une seule forteresse, celle qui pourra être secourue par mer.

Manoel I^{er} a pu espérer un moment atteindre son but. Selon Mascarenhas, il a suffi qu'il se montre à Kouz et parle de construire la forteresse

(115) *Sources Inédites,* Portugal, t. II, doc. LII, pp. 195-201.
(116) *Sources Inédites,* Portugal, t. II, doc. LVII, p. 222.

pour que le Chérif propose la paix, et, ajoute-t-il, car il veut entraîner l'accord du roi, dès que la première pierre aura été posée, les Chiadma reviendront s'établir dans la plaine de Kouz et jusqu'à sept ou huit lieues de là le long de la mer, les villages de Berbères seront bientôt repeuplés (117). Il faut remarquer au passage la distinction faite entre les Chiadma, « Arabes », c'est-à-dire nomades, et les villageois sédentaires.

Mais la balance des forces n'était plus en faveur du Portugal. La garnison du castelo d'Aguz fut rapidement réduite à la défensive et malmenée. Mise dans une situation intenable, il fallut se résigner à l'évacuer.

Par rapport aux autres places fortes portugaises celle-ci présente des caractères particuliers.

Bien que construite au bord de la mer, à l'entrée d'un estuaire, son rôle n'est pas de contrôler un port comme d'autres, par exemple Safi, Azemmour, Mazagan, Azila... Pour la raison évidente d'abord que le port de Kouz est insignifiant à cette date, et que les textes affirment nettement un but de domination territoriale. Il est frappant que l'on ait même songé à construire une forteresse dans l'intérieur. Cas unique semble-t-il.

En second lieu c'est chronologiquement la dernière édifiée. Quatre ans après l'échec de la Mamora, où les Portugais ne sont pas parvenus à s'assurer le contrôle du Sebou et du débouché des riches plaines du Nord, ni à relier les places du Nord à celles du Sud, en complétant le blocus destiné à asphyxier le Maroc et maîtriser son économie (118), ils tentent de garder le terrain conquis. La construction du castelo d'Aguz apparaît comme un ultime effort, une tentative de renverser le cours défavorable des événements. Mais en même temps on se rend compte des difficultés du Portugal : à plusieurs reprises les lettres reviennent sur le fait que la construction ne doit pas coûter cher.

Ce petit royaume n'avait ni assez d'hommes ni assez de moyens pour faire face aux nécessités d'un empire étendu en Afrique, en Asie et en Amérique. La politique des alliances locales était pour lui une nécessité absolue. Aussi la mort de Yahia ben Tafouft fut-elle une catastrophe.

(117) *Sources Inédites*, Portugal, t. II, doc. LXII, p. 243 (22 mai 1519).
(118) *Sources Inédites*, Portugal, t. V, p. XVI (introduction de R. Ricard).

L'effort indispensable pour garder des populations que ce personnage avait amenées dans la vassalité du Portugal était au-dessus des forces du successeur de Dom Manoel, João III. Il dut abandonner Kouz.

Cet échec marque le début d'une ère nouvelle et apparaît comme un tournant dont l'importance n'a pas été suffisamment marquée : plusieurs textes pourtant disent nettement que c'est dès ce moment-là que les Chérifs n'ont plus craint le Portugal ; on devait encore le rappeler au moment où l'on parlait de l'abandon de Santa Cruz : bien des déboires avaient été préparés par l'abandon de Kouz (118*). On était en effet arrivé à un point où les plus petits changements de l'équilibre des forces pouvait avoir des conséquences très graves.

Le castelo d'Aguz a été construit en pure perte. Il n'a permis que de retarder de quelques années l'abandon des territoires autour de Safi. Sa chute n'a-t-elle eu que des effets phychologiques dans le camp des Saadiens ?

Si ceux-ci ont alors mesuré la fatigue de leur adversaire, ils ont attendu jusqu'en 1541 pour attaquer et emporter Santa Cruz (Agadir). Il est vrai que pour eux la prise de Marrakech (1525) était autrement plus importante que l'abandon d'un fort mal placé pour les gêner, comme le reconnaissait Mascarenhas. Le temps jouait pour eux; ils avaient besoin de se renforcer, de parfaire leurs armements.

Les sources portugaises dénoncent souvent la contrebande de guerre. Le blocus des côtes n'a jamais été parfait et des Français, des Anglais et même des Castillans et des Génois apportaient des armes contre de l'or. Les accusations deviennent plus âpres après la prise d'Agadir. Les Portugais rendent en partie responsables de leur échec les autres nations chrétiennes qui ont trahi la solidarité en face des musulmans.

Du fait du caractère malcommode de ce port, il est peu probable que des navires soient venus après 1525, à l'embouchure du Tensift, faire de la contrebande comme ils le faisaient au nord d'Agadir. Mais le maillon de Kouz ayant sauté, la brèche s'était élargie entre le Sous et Safi, et la surveillance était devenue plus difficile pour les Portugais. L'accès des Saadiens à la mer en était facilité.

(118*) *Sources Inédites*, Portugal, t. II, doc. CXXXV, p. 551 (du 16 mai 1531).

Débarquer des armes en hâte et discrètement, prendre en contrepartie des denrées précieuses et peu volumineuses comme de l'or ou des barres de cuivre, pouvait se faire sans le secours d'un bon port. Mais pour un commerce régulier il faut aux marchands le calme et la sécurité avec des maisons de commerce, des entrepôts etc. A mesure que les Chérifs devenaient les maîtres d'un Etat organisé, pour lequel des échanges actifs étaient une nécessité vitale, ils durent envisager de prendre Safi ou Santa Cruz. Selon Diego Torrès, le motif principal qui les poussa à attaquer Santa Cruz fut le désir d'écouler le sucre dont ils avaient développé la production dans le Sous (119). Il est bien certain que des nations comme la France ou l'Angleterre, qui devaient acheter ce précieux produit aux Portugais maîtres des îles de Madère, des Açores et de São Tomé, eurent à cœur d'aider les Saadiens à ouvrir à leurs navires le port du Sous, le port du sucre.

La perte de Santa Cruz entraîna l'abandon de Safi et d'Azemmour, ce qui confirme la solidarité de tout ce secteur méridional des possessions portugaises au Maroc. Mazagan, relativement plus facile à défendre fut seul conservé par João III (120).

Le littoral entre l'oued Ksob et l'Oum er Rbia ne retrouva pas sa prospérité d'antan. La plupart des villes ne se repeuplèrent pas : Tit, Madinat el Gharbia tombèrent en ruine. Safi végéta longtemps. Marmol énumère Kouz parmi d'autres bourgs victimes des Portugais (121). Dans ce cas précis, il commet une erreur en attribuant sa ruine aux Portugais lorsqu'ils se rendirent maîtres de Safi, mais dans l'ensemble il n'est pas faux de voir en eux les responsables du déclin évident de la vie urbaine dans cette région.

(119) Diego Torres : *Histoire des Chérifs,* à la suite de Marmol, t. III, p. 61.

Sur la contrebande de guerre, cf. par ex. *Sources Inédites,* Portugal, t. III, doc. CX, p. 399 : des navires espagnols et un français à Tafetna ; doc. C, p.. 356, lettre du roi João III à son ambassadeur auprès du Saint Siège « tam grande culpa dos Christãos, como foy levarem lhe tamtas armas e artilheiros e todos outros oficiaes... ».

(120) *Sources Inédites,* Portugal, t. III, doc. CXLIX, p. 560 : le roi explique les raisons qui ont motivé le repli. En particulier Safi est entouré de hauteurs d'où l'artillerie maintenant puissante des Chérifs peut battre la place. Mazagan doit être gardé comme tête de pont.

(121) Marmol, *op. cit.,* chap. LIX, livre III, p. 110, T. II intitulé : « des autres villes et chasteaux de cette province qui dépendent de Safie, dont la pluspart sont abandonnez et furent détruits par les Portugais, lorsqu'ils se rendirent maîtres de cette place ».

Encore faut-il essayer de préciser un peu. L'occupation portugaise a été à l'origine de guerres et de destructions effectuées par les deux partis. Mais comment comprendre qu'une région prospère avant l'intrusion étrangère, appauvrie par l'occupation militaire selon Léon l'Africain, ne se soit pas rétablie après 1541, mais soit au contraire tombée dans une léthargie d'où elle n'émergea qu'au XIXe siècle ? Il y a eu des calamités naturelles, famines suivies d'épidémies, mais ont-elles frappé plus ici qu'ailleurs ? (122). Le nomadisme « paradoxal » des plaines atlantiques semble être plus une conséquence qu'une cause du déclin urbain et de la recession économique (123).

Les raisons du marasme prolongé semblent aussi tenir en grande partie à la rupture de liens anciens et intimes avec la péninsule ibérique. Les exportations de grain ont cessé, et avec elles l'activité relativement intense de l'agriculture dans ces régions littorales. Les tissages ont décliné, privés des débouchés traditionnels vers l'Afrique Noire, que les Portugais avaient su s'approprier (124). On n'entend plus parler de pêche le long de ces côtes. En échange les ports n'ont plus reçus les objets fabriqués ou les matières que les marchands ibériques apportaient : R. Ricard a suffisamment montré l'étroite solidarité entre l'Andalousie et le Portugal pour que la colonisation lusitanienne puisse apparaître comme une entreprise ibérique (125). Les marchands des pays du Nord, français, anglais, néerlandais, vont les porter dans le Sous pour se procurer le sucre, l'or, ou le cuivre qui les intéressent plus que les céréales ou le poisson demandés par l'Espagne ou le Portugal dont l'agriculture insuffisante ne parvenait pas à nourrir les populations. L'Angleterre, la France et les Pays-Bas n'ont pas besoin pour se nourrir de recourir au Maroc. Du reste l'exportation des céréales fut interdite par les gouvernements chérifiens (126).

(122) Cf. Renaud Dr : *Recherches historiques sur les épidémies au Maroc. Les « pestes » du XVe et XVIe siècles, principalement d'après les sources portugaises*, Mél. d'Et... à la mém. de D. Lopes et P. Cénival, Paris, 1945, pp. 363-389.

(123) Terrasse E. : *L'ancien Maroc pays d'économie égarée*, Revue de la Méditerranée, t. IV, no 17, janv.-fév. 1947, expose la thèse d'un nomadisme destructeur et auteur du retard économique. Il semble qu'il faille nuancer.

(124) R. Ricard : *Le commerce de Berbérie et l'organisation économique de l'empire portugais au XVe et XVIe siècles*, Annales de l'Inst. d'Et. Or. d'Alger, t. II, 1936, pp. 266-290, repris dans Etudes sur l'Hist. des Port. au Maroc, pp. 81-114.

(125) R. Ricard, en particulier : *les places portugaises du Maroc et le commerce d'Andalousie* (cf. note 104).

(126) Tous les auteurs européens du XVIIe et XVIIIe siècles s'en désolent. Chenier, op. cit., signale une exception, motivée par la nécessité de se procurer des armes, p. 471 sous Sidi Mohammed ben Abdallah.

Les Portugais avaient certes établi un système d'exploitation à leur avantage, et parfois d'une brutalité odieuse (127). Mais il faut bien admettre qu'il stimulait certaines activités et profitait au moins à certaines catégories de la population des régions littorales. La destruction du système les affecta gravement car elles ne purent trouver de compensation suffisante.

Le succès des entreprises portugaises au Maroc ne s'explique pas seulement par l'affaiblissement d'un pays qui se divisait en une multiplicité de pouvoirs de fait, qui se « féodalisait » en quelque sorte, ni par la force ou l'adresse diplomatique. Sur la côte atlantique la pénétration économique a précédé et frayé la voie à la conquête. Et si l'occupation a provoqué des résistances, les relations commerciales ne pouvaient provoquer aucune réaction d'hostilité, ni même de méfiance : non seulement du fait du profit des marchands, mais parce qu'on avait à faire à des partenaires depuis longtemps familiers. Les Portugais ont su utiliser des courants commerciaux anciens, se couler en quelque sorte dans un cadre dont ils se sont rendus maîtres. Les échanges avec la péninsule ibérique étaient établis depuis longtemps. Les Portugais les ont viciés, déviés dans le sens d'une exploitation mais les ont maintenus.

Leur expulsion marque la rupture complète de ces liens. Un vide se crée qui n'est que très partiellement comblé par le commerce avec les autres nations européennes.

*
* *

Au terme de ces pages et au moment de conclure, une impression de découragement peut nous saisir : ce que nous pouvons affirmer sans trop d'incertitude est bien mince !

Kouz a été, à l'embouchure du Tensift, un port qui a suivi la fortune d'Aghmat. Actif au XIe siècle, il a décliné peu à peu jusqu'à disparaître dans les premières années du XVIe siècle. Desservi par les conditions naturelles, il n'a pu survivre à la disparition des facteurs qui déterminaient son existence : des échanges réduits, faits sur de petits bateaux, avec une

(127) La fréquence des razzia, l'importance de l'esclavage mériteraient d'être mises en lumière, ne serait-ce que pour apprécier les fâcheuses conséquences sociales et économiques de l'installation des Portugais.

région en relation avec le monde de l'Afrique Noire par delà l'Atlas, mais bloquée au nord par un état puissant établi dans les plaines atlantiques et jusqu'au Plateau Central et sur lequel on ne sait presque rien.

La brève occupation portugaise se situe au moment où le déclin de la puissance de la colonisation lusitanienne s'annonce. Cet épisode marque le début du reflux.

On trouvera sans doute qu'il a été question de bien des problèmes autour et à propos de Kouz, mais que l'histoire de ce port reste presque ignorée. Est-on même sûr de l'emplacement où il se trouvait ? Les sources que nous avons pu interroger ne permettent même pas de répondre à une question aussi simple et aussi primordiale que la nature et l'importance de son trafic...

A côté de quelques lueurs sur un sujet de peu d'importance en soi, des questions se trouvent posées. Il s'avère en particulier qu'il est bien difficile de prétendre étudier un point particulier quand on ignore presque tout alentour, qu'on ne peut s'appuyer sur rien d'établi, de sûr, de connu.

Il serait temps que des travaux de base nous aident à connaître un peu mieux le passé du Maroc, que ce soit sur le plan de l'économie et de la société ou de l'histoire des idées...

Bernard ROSENBERGER.

THE ANDALUSIAN DIPLOMATIC RELATIONS WITH THE VIKINGS DURING THE UMAYYAD PERIOD *

(A.H. 138-366 / A.D. 755-976)

PART I

BRIEF ACCOUNT OF THE VIKINGS' ORIGIN, THEIR MILITARY ACTIVITY AND ATTACKS ON ANDALUSIA DURING THE UMAYYAD PERIOD

The term « Vikings » means, linguistically, the inhabitants of the fiord (fjord), and it is derived from the old Norse « *Vik* », which gives this meaning (1). Then this word was applied, as a term, to the people who were living in Scandinavia (2). They made raids on the coasts of European countries, which took a dangerous form in the A.H. 3rd/A.D. 9th century, and later (3). They were also known as the Norsemen (inhabitants of the North) (4), but the first term is more usual to indicate this people, who originated from Germans or Teutons (5). This people, or peoples, is divided

(*) My gratitude is due to Dr. J.F.P. Hopkins of the University of Cambridge, Miss J. Thompson, Dr. H. Algar, Mr. E. Maalouf, Mr. L. Blacklock, Miss A. Maier and others for their kind assistance.

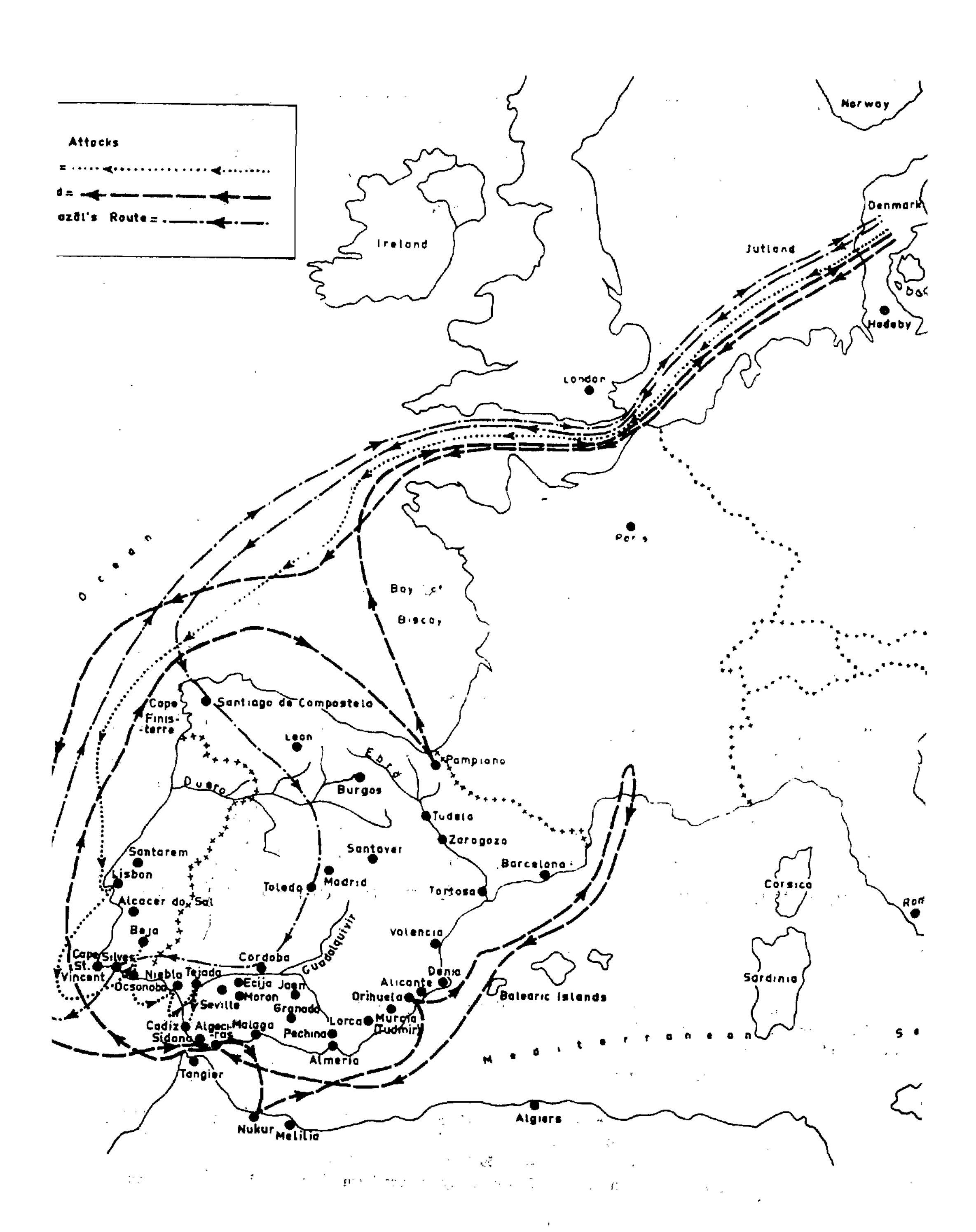
(1) *BV.*, 37. See the list of abbreviations.

(2) *PHMA.*, 89.

(3) *MV.*, 1 ; *CMH.*, III, 309. There was a period in Scandinavian history called « the Viking Period or Age », which is said to begin towards the end of the 8th century (*Av.*, 1) and lasted until about the end of the 11th. *BV.*, 319 ; *HAS.*, 59 ; Mu'nis, *BESHS.*, II, i, 65 n. 1. Also : *AV.*, 4.

(4) *THMA.*, 127 ; *MV.*, 14. The name of Normandy in northern France, where some of them settled, is derived from this name. *THMA.*, 128.

(5) *THMA.*, 127.



Attacks
Norway
Ireland
Denmark
Jutland
Hedeby
London
Paris
Ocean
Bay of
Biscay
Cape
Finis-
terre
Santiago de Compostela
Leon
Ebro
Pamplona
Burgos
Duero
Tudela
Zaragoza
Santaver
Barcelona
Santarem
Lisbon
Toledo
Madrid
Tortosa
Alcacer do Sal
Beja
Guadalquivir
Valencia
Cape
St.
Vincent
Silves
Niebla
Ocsonoba
Tejada
Cordoba
Ecija
Jaen
Moron
Seville
Granada
Cadiz
Sidona
Algeci-
-ras
Malaga
Pechina
Lorca
Murcia
(Tudmir)
Orihuela
Alicante
Denia
Almeria
Tangier
Nukur
Melilia
Balearic Islands
Mediterranean
Algiers
Corsica
Sardinia

into three groups : Swedes, Norwegians and Danes (6). They were influenced, if not compelled, by geographical and other circumstances in the direction taken by each group in their military or commercial activities :

i. The Swedes turned towards the east of Europe (western Russia), the Baltic Sea (7), for commercial and sometimes raiding purposes (8).

ii. The Norwegians towards Scotland and Ireland (9).

iii. The Danes to England, Holland, the shores of the Frankish Empire (10), and later the coasts of the Iberian Peninsula and Africa sometimes (11), as we shall see later. So one may be certain that it was the Danish Vikings who attacked the coasts of the Iberian Peninsula, not other Viking groups. It appears that when they raided Spain, some French shores were also familiar to them (12), and they might have taken some of them as starting points. Perhaps they had heard about the prosperity of Spain, particularly Andalusia (13), and the fertility and abundance, which were the main incentive of their raids. They did not mean to settle, especially in that period, but when some country, by its prosperity, attracted them, they took it by surprise with heavy numbers, and pillaged as much as they could after they had terrified the people by their perpetrations. As soon as they felt any danger, they retreated to their long ships (14) to escape quickly (15), perhaps to engage in sea battles with the local inhabitants when necessary. They were a nation skilled in navigation

(6) *THMA.*, 127 ; *CMH.*, III, 309 ; *BV.*, 9 ; Bleye, *Manual de Historia de España*, I, 415.

(7) *BV.*, 30, 63 ; *PHMA.*, 89 ; Deanesly, *A History of Early Medieval Europe*, 474 ; *HAS.*, 59 ; Arbman, *The Vikings*, 89 ; Stefanson, *Denmark and Sweden*, 176.

(8) *BV.*, 36 ; Bleye, ib. ; Arbman, ib. ; *PHMA.*, ib. ; Deanesly, ib. ; *HAS.*, ib. ; *MCEE.*, 62. It is said that they established a state there. *SEHC.*, 195, 202.

(9) *MV.*, 14 ; *BV.*, 30.

(10) These are the main lines of military attacks, although some lands were attacked by more than one Viking group. Bleye, ib., I, 415 ; *MV.*, 9, 11.

(11) *BV.*, 31 ; *THMA.*, 133 ; *MV.*, 20. It seems that the Danes are more active and daring in this.

(12) *CMH.*, III, 315.

(13) Arbman, *The Vikings*, 85. « Andalusia » implies Muslim Spain.

(14) Brogger and Shetelig, *The Viking Ships*, 106, 112, 186.

(15) Ships which some Muslim chroniclers call *qarāqir* (pl. of *qurqur*). See : *Kitāb Al-Jughrāfiyah*, MS., attributed to Az-Zurhī, fo. 45b. He describes them and the Vikings themselves, their violence, terrorization, courage and how often they used to appear on the Andalusian coast. Also : *RNFA.*, 11.

(16) *BV.*, 17, 19 ; *AV.*, 66 ; *MES.*, I, 258.

and seamanship (16). The Vikings attacked Andalusia many times, as is shown in the following paragraphs (17).

First attack :

Andalusia first experienced the raids of the Danish Vikings who came down from Denmark (Jutland and islands surrounding it) (18) in Dhu'l Ḥijjah 229/August 844 with 54 boats (19). More details may be found below.

Second attack :

In 245/859, after some years' respite, during the rule of the emir Muḥammad they attacked Andalusia again with 62 boats (20), under the leadership of Hasting and Björn (21). But, this time, they found the Andalusian fleet well prepared to repel any attack. The Andalusians were ready for any unexpected visitor and their fleet patrolled, as Ibn Ḥayyān says (22), between the Frankish border in the east and the farthest Galician border in the west — in the Bay of Biscay. When the Vikings advanced farther south, the Andalusian fleet captured two of their boats with their booty (23), near Beja. The Vikings advanced as far as the mouth of the

(17) Muslim sources are usually reliable and supply valuable information about Viking attacks on Andalusia. See : *HAS.*, 68 ; *AV.*, 12, as do Christians equally well for Vikings activity in the North. See : *AV.*, 12.

(18) Muslim chroniclers term the Vikings « *Al-Majūs* » or « *Al-Urdumāniyyūn* », or both. *Mrb.*, I, 49 ; *Muq.*, MS.; RAHM., fos. 37b, 44a ; *Byn.*, II, 87, 241 ; *TIA.*, 84 ; *HEEM.*, IV, 146. Also : Tallgren-Tuulio et M. Tallgren, *Studia Orientalia*, III, 80. The name « *Al-Majūs* » (Magicians, Pagans, Fire-Worshippers) which was originally used of the Zoroastrians, the Muslims employed because the Vikings used fire so much that the Andalusians thought that they were fire-worshippers like the Zoroastrians, especially as they were ignorant of their origin and customs. Cf. Mu'nis, *BESHS.*, II, i, 24 ; Dunlop, *IQ.*, IV, 13 No. 2 ; *PSW.*, 2-3 ; Lewis, *BSOAS.*, XX, 411 ; *Ibr.*, IV, ii, 284. As for « *Al-Urdumāniyyūn* », it is derived from the Latin form *Nardmanni*, « Northmen ». See : *RAC.*, 3 ; *PSW.*, 3 ; *WLG.*, 185. That is after conversion of the Ar. *nūn* to *hamzah* which is a familiar phenomenon in Andalusian usage such as Arbūnah for Narbonne. Mu'nis, *BESHS.*, II, i, 24 ; *EI.*, « Al-Madjūs », III, 101. Even some call them « *Ar-Rūs* ». See : Al-Yaᶜqūbī, *Al-Buldān*, 354 ; *MDh.*, I, 364-5 ; *RAC.*, 3-4 ; *EI.*, « *Rūs* », III, 1181-3 ; *SEHC.*, 194. Ar. « *Al-Urdumāniyyūn* » always has the meaning of Norsemen, while Normans means those colonists from Scandinavia who occupied France, founding Normandy. They also occupied Italy and Sicily. See further : *The Normans in European History* by C.H. Haskins, London, 1916 ; *EB.*, « Normans », XVI, 495. Vasiliev (*RAC.*, 3, 14-5) considers « Normans » designates the Vikings as well. Stefánsson (*Saga-Book*, VI, 32) says that « *Madjūs* » is the only Arab name for the Vikings.

(19) *NMMM.*, 98 ; *HEEM.*, IV, 146-9 ; *EI.*, III, 101.

(20) *Byn.*, II, 96 ; *Ibr.*, IV, ii, 284 ; *RNFA.*, 33 ; *HEEM.*, IV, 203 ; *Muq.*, MS., QN., fo. 263b. Al-ᶜUdhrī (*NMMM.*, 118) says the boats were eighty. Az-Zuhrī (*Al-Jughrāfiyah*, fo. 45b) speaking of the usual number of the Viking ships on the Andalusian coast, says that they never came without forty vessels or more, and perhaps seventy.

(21) *BV.*, 60 ; Arbman, *The Vikings*, 86, 87. Vasiliev (*RAC.*, 57) does not think either of them was the leader of this expedition.

(22) *Muq.*, MS., QN., fo. 262 b.

(23) *Nh.*, I, 328 ; *Byn.*, II, 96.

river Guadalquivir. The muslims gathered to arms under the leadership of the Chamberlain, *Ḥājib* ᶜĪsā b. Al-Ḥasan b. Abī ᶜAbdah to repulse them. The Vikings arrived at Algeciras, pillaged it, put its inhabitants to the sword and burnt its principal Mosque (24), *Al-Masjid Al-Jāmiᶜ*. The Muslims were able to capture again two other Vikings boats with their cargoes near Sidona. They engaged in a fierce sea battle between their fleet, armed with naphthaunder, under the leadership of the two admirals, Ibn Shakkūḥ and Khashkhāsh — and the Vikings, who lost two boats by burning. After this, the Vikings redoubled their zeal and surrounded the boat where Khashkhāsh was and were able to kill him (25). They, or some of them, went to the coast of Al-Maghrib, where they attacked Nakur (26), and captured a number of people ; among them were Amat Ar-Raḥmān and Khanᶜūlah, daughters of Wāqif b. Al-Muᶜtaṣim b. Ṣāliḥ, whom the emir Muḥammad ransomed (27). Then they returned to Andalusia, but to the eastern coast, until they arrived at Tudmīr and Orihuela, either by land or by the river of Segura, or both. There they struck terror because the people were not prepared for their coming (28). After many engagements, they put out to sea and went north until they arrived in southern Gaul where they took captives and plundered (29). They wintered in a town they occupied there, which later bore their name (30). Then the

(24) *RM.*, 75 ; *HEEM.*, IV, 203 ; *NA.*, XXII, 54.

(25) *Muq.*, MS., QN., fo. 264a ; *Byn.*, II, 96-7 ; *RM.*, 75 ; *MES.*, I, 292-3.

(26) *Ibr.*, VI, ii, 440 ; Al-Bakrī, *Description de l'Afr. septentrionale* (MS., Br. Mus., fo. 69*a*); *KT.*, VII, 58 ; *Byn.*, II, 176 ; *BV.*, 6. Dozy (*RHLE.*, II, 291) places this in the year 244/858. See also : *RAC.*, 46. Ibnu'l-Qūṭiyyah (*TIA.*, 86) mentions these events while speaking about the first Viking attack, so he says that they went to Nukur and captured the son of Ṣāliḥ who was ransomed by ᶜAbdu'r-Raḥmān II. Did the Vikings attack Nukur in their first expedition ? It is clear that Ibnu'l-Qūṭiyyah is mistaken. See : Arbman, *The Vikings*, 86. The captured ruler of Nukur was not Ibn Ṣāliḥ. See : Mu'nis, *BESHS.*, II, i. 70 ; *RHLE.*, II, 288-90. Fabricius (*AXCIO.*, 6 n. 1) considers Ibnu'l-Qāṭiyyah correct. Some say that the Vikings, during this attack, raided the Balearic Islands and northern Italy. See : *RHLE.*, II, 288-90 ; *PHMA.*, 90 ; *RAC.*, 35, 46 ; *BV.*, 60.

(27) Al-Bakrī, ib., *SI.*, 418.

(28) Mu'nis, *BESHS.*, II, i, 70-1 ; *RHLE.*, II, 295 ; Al-ᶜAdawī, *Al-Muslimūn wal-Jarmān*, 300.

(29) Mu'nis, *BESHS.*, II, i, 71 ; *NMMM.*, 119 ; *Byn.*, II, 97 ; KT., VII, 58 ; *RNFA.*, 33. Ibnu'l-Qūṭiyyah (*TIA.*, 86) calls the Franks « *Ar-Rūm* ».

(30) Ibn ᶜIdhārī (*Byn.*, II, 97) is the sole Muslim historian to give these two remarks that they wintered on the southern coast of Gaul, where they established a town, which is known by their name. It is reasonable that the second should result from the first ; as the old French Latin sources confirm their wintering there. See : Mu'nis, *BESHS.*, II, i, 71 ; *RAC.*, 47 ; *BV.*, 60 ; Arbman, *The Vikings*, 87. As for the town bearing their name, perhaps that existed in the time of Ibn ᶜIdhārī. Possibly Al-ᶜUdhrī, originally, mentioned these things since there is a space between his account of the Viking arrival in the Frankish country and the one about their losing forty boats, where we find the two remarkable notes in Ibn ᶜIdhārī's History. Al-ᶜUdhrī mentions these in very similar words to those of Ibn ᶜIdhārī. Ibn ᶜIdhārī (d. c. 695/1295) might have followed Al-ᶜUdhrī (d. 478/1085) in this.

Muslim annals, Al-ᶜUdhrī for example, mention their capturing García Íñiguez, king of Navarre, in a way which implies that it was organised from the Mediterranean coast, and that is what ᶜInān decides. He says that they arrived at Pamplona, capital of Navarre, from the river Ebro and so, tentatively, does Lévi-Provençal (31). But other Muslim accounts mention this hinting that the Vikings retraced their way down to the southern coast of east Andalusia (32). These accounts say that after the Viking departure from southern Gaul, when they lost about forty boats, they returned to Muslim territories where the Andalusian fleet engaged them in at least one battle and was able to set fire to two of their boats and capture another two. They, as Ibn Ḥayyān says (33), continued sailing to the north — along the Atlantic seaboard — until they arrived at the boundary of Pamplona. It might perhaps seem strange that they could retrace their course without any engagement in all the length of the Mediterranean and Atlantic coasts of Andalusia.

The answer is that the Vikings attempted a battle on the eastern coast at Sidona (34), where the Andalusian fleet was ready to attack them as soon as they appeared (35). In fact, there were many engagements between the two sides, and the Vikings lost still more boats, so they anticipated that all the Andalusian coasts would be guarded. They preferred not to venture, especially since their total losses amounted to fifty boats. They made directly for Pamplona, from the Atlantic coast and captured García Íñiguez of Navarre (36), who ransomed himself from them for seventy or ninety thousand dinars (37). He left his sons hostages for some of the amount, as Ibn Ḥayyān and Al-ᶜUdhrī say (38). The history of García's capture is plausible, since he was actually king of Navarre during this

(31) *MES.*, I, 293 ; *HEEM.*, IV, 203. See : *NMMM.*, 119.

(32) *RNFA.*, 33 ; *Byn.*, II, 97 ; *KT.*, VII, 58.

(33) *Muq.*, MS., QN., fo. 264a ; *RNFA.*, 33 ; *KT.*, VII, 58.

(34) *Byn.*, II, 97.

(35) Mu'nis, *BESHS.*, II, i, 72.

(36) Cf. Stefánsson, *Saga-Book*, VI, 41 n. 1.

(37) *Ibr.*, IV, ii, 284 ; *NMMM.*, 119 ; *Muq.*, MS., QN., fo. 264a and *Al-Andalus*, XIX, 308. One might say it is an exaggeration. In any case, the amount which is mentioned by Ibn Ḥayyān and Al-ᶜUdhrī, even by Ibn Khaldūn, who is a later chronicler and who was nearer to those events than Ibnu'l-Athīr (d. 632/1234) and An-Nuwayrī (d. 733/1333) is more acceptable. See : *RHLE.*, II, 298-9.

(38) *Al-Andalus*, XIX, 308 ; *NMMM.*, 119.

Viking attack. He came to power shortly after 221/862 (39), and the Spanish sources mention his capture (40). Further, García, although he was continually making raids on Muslim territories, is not reported to have made any attack during this Viking visitation, since he and the Muslims were busy with repulsing their attacks, one of which resulted in his capture. In the following year, as soon as this was finished and the Vikings had left the Iberian Peninsula, he attacked Andalusia, with the help of Ordoño I, king of Léon (41). Among those who had been captured, on the first appearance of the Vikings in this campaign near Beja, were ᶜAbd Allāh and ᶜAbou'l-Malik, sons of Muḥammad b. Maslamah. Then the Vikings released the first and kept the second, whose final fate is unknown to us. They captured, also, Saᶜdūn As-Surunbāqī, who was ransomed by a Jewish merchant, from whom he later escaped (42).

Muᶜāwiyah b. Hishām Ash-Shabīnsī, quoted by Ibn Ḥayyān (43), mentions that *Al-Majūs* attacked Andalusia in 247/261, and the events and names he gives are mostly similar to those mentioned above, which inclines us to say that he means, surely, the second Viking attack, even though he places it in 247/261. He differs from the others in its date (44). All the other Muslim chroniclers agreed unanimously that the second Viking attack on Andalusia, with these details, took place in 245/859.

Third attack :

Al-ᶜUdhrī mentions, after the account of the former Viking attack, that the Viking boats appeared along the Andalusian coasts. The Muslim fleet was ready for them. The Vikings arrived near Sidona and Algeciras, where some of their boats were destroyed and the rest turned back (45). Although it has not been possible to find any mention of this attack elsewhere, one is rather inclined to accept it as fact on Al-ᶜUdhrī's authority.

(39) *MES.*, II, 365 ; *Muq.*, MS., QN., fo. 263a and *Al-Andalus*, XIX, 308 ; *JAA.*, 467-8 ; *HEEM.*, IV, 143-4, 203.

(40) *HEEC.*, VI, 67, 95, 286, 287.

(41) *Muq.*, MS., QN., fo. 264a and *Al-Andalus*, XIX, 308 ; *Byn.*, II, 97. Dozy (*RHLE.*, II, 296) mentions that this Viking attack lasted more than three years. It seems that it did not. Perhaps he based this idea on their attack of 247/861, which was close to the preceding one of 245/859.

(42) *Muq.*, MS., QN., fo. 264a and III, 23 ; *NMMM.*, 119 ; *HEEM.*, IV, 203 ; *RHLE*, II, 300.

(43) *Muq.*, MS., QN., fos. 264b-265a.

(44) *MES.*, I, 293.

(45) *NMMM*, 119.

Fourth attack :

After that, the Viking attacks stopped for more than a century, since their next attack was during the reign of Al-Ḥakam II (46). At the beginning of Rajeb 355/23 June 966, a message arrived from Alcacer do Sal (Qaṣr Abī Dānis) 94 km. to the south of Lisbon, that the Vikings with 28 boats had reached Lisbon and engaged with the Muslims, and that many were killed on either side. The Caliph gave orders to the leaders to guard the coasts and to ᶜAbdu'r-Raḥmān b. Rumāḥis, admiral of an Andalusian fleet, to hurry the sailing of his ships. This attack succeeded in repulsing the Vikings after destroying some of their boats (47).

Fifth attack :

At the beginning of Ramaḍān 360/June-July 971 they appeared on the western Andalusian coast. The Caliph ordered ᶜAbdu'r-Raḥmān b. Rumāḥis, the admiral of the Mediterranean waters, to sail with the Almerian fleet to Seville and all the other admirals to the western coast to repulse this enemy (48). This they did. The Vikings — either on the outward or return journey — attacked Santiago de Compostela and took possession of it (49). Ibn Ḥayyān mentions (50) that on 11 Ramaḍān in the same year, they entered the Duero (Douro) river, reaching Santaver, but they went away disappointed. It appears that he is referring to the same expedition on its way back in haste. It seems probable that their attack on Santiago de Compostela was after they left the Duero river (51).

Sixth attack :

The last Viking attack on Andalusia, during the Umayyad period, was at the beginning of 361/end of 971. They attacked the western coast of

(46) *Byn.*, II, 238-9 ; *MES.*, II, 446 ; *HEEM.*, IV, 373 ; *EI.*, III, 101 ; Dunlop, *IQ.*, IV, 19 No. 15.

(47) *Byn.*, II, 239 ; Mu'nis, *BESHS.*, II, i, 73. Ibn Khaldūn (*Ibr.*, IV, ii, 314) places it in 354/965 ; *Nḥ.*, I, 360. Also : *AA.*, 41. Ibnu'l-Khatīb here does not give a specific date for this event. Perhaps he mentions that Al-Ḥakam went to Almería because of it. Ibn ᶜIdhārī (*Byn.*, II, 236) places Al-Ḥakam going to Almería in 353/964. See : *HEEM.*, IV, 373 ; *Iḥṭ.*, I, 486.

(48) *Byn.*, II, 241 ; *Muq.*, MS. RAHM., fos. 2b-3a ; *HEEM.*, IV, 373-4.

(49) *EM.*, 155 ; *EI.*, « Al-Madjūs », III, 101.

(50) *Muq.*, MS., RAHM., fo. la. Also : *HEEM.*, IV, 373-4.

(51) Stefánsson (*Saga-Book*, VI, 43) considers this is the fourth, and the last, Viking attack on Andalusia in this period. Brondsted (*BV.*, 59) says that the literary sources, Arab among them, mention two Viking campaigns to the Iberian Peninsula, i. e. the first in 844, the second a few years later (859-62). This does not tally with historical evidence.

Andalusia. The Andalusian fleet was able to repel them under the Admiral Ghālib b. ᶜAbdu'r-Raḥmān An-Nāṣirī (52). It would seem that after settling permanently in Normandy (53), they launched a series of mainly unsuccessful attacks on Andalusia (54).

We notice that the Vikings in their raids on Andalusia, after the first, could not equal the success of that first raid, from which the Andalusians learnt their lesson. They built enough fleets to protect their coasts, the fleets patrolled and kept watch not only along the Andalusian coastal waters, but also beyond that in the Bay of Biscay (55). In 355/965 Al-Ḥakam II ordered Ibn Fuṭays to have a fleet in readiness on the Guadalquivir and to build the ships in the form of the fast moving Viking vessels (56), for 'they were shallow, narrow in the beam, pointed at both ends and so eminently suitable for manoeuvring with oars in creeks and bays (57).' The Emir Muḥammad I built a fleet of seven hundred ships (58), and Al-Ḥakam II a fleet of six hundred (59). Almería was built by An-Nāṣir in 343/954 to be an observation-post, as its name implies (60). It had many guard centres and a settled garrison (61). The Admiral ᶜAbdu'r-Raḥmān b. Rumāḥis took it for a naval base. Almería with Pechina were harbours for arrival and departure (62). In Almería was the greatest Andalusian ship-building yard (63). It is pleasant to find nowadays in Almería a street named Atarazanas (*Dār Aṣ-Ṣināᶜah*), where the yard was (64).

(52) *Muq.*, MS., RAHM., fo. 37b.

(53) *EM.*, 155.

(54) *Muq.*, MS., RAHM., fo. 52b.

(55) *Byn.*, II, 96 ; Mu'nis, *BESHS.*, II, i, 67, i, 121 ; *MES.*, II, 446-7.

(56) *Byn.*, II, 239 ; Stefánsson, *Saga-Book*, VI, 45.

(57) *EB.*, « Viking », XXIII, 149. Also : Brogger and Shetelig, *The Viking Ships*, 104-10, 113, 122, 142-3, 185-7 ; *AV.*, 68 ff. Az-Zuhrī (*Al-Jughrāfiyah*, fo. 45b) describes the Viking ships : high at both prow and stern, so that they could move either way through the water, with square sails.

(58) Ibnu'l-Kardabūs, *Al-Iktifā' fī Akhbār Al-Khulafā'*, MS., RAHM., fo. 100a and MS., Tunis, p. 264.

(59) *AA.*, 42. Ibn Khaldūn (*Ibr.*, I, i, 454) mentions that the fleet of ᶜAbdu'r-Raḥmān An-Nāṣir amounted to two hundred or so ships. Apparently he does not mean the entire Andalusian fleets, but only the fleet built by this Caliph or a single Andalusian fleet for that number is the figure of each fleet. For, after that, he describes the Admiral ᶜAbdu'r-Raḥmān b. Rumāḥis as leader of all the fleets.

(60) On the assumption that the name is of Arabic origin.

(61) *NMMM.*, 86 ; *RM.*, 183.

(62) *Ibr.*, I, i, 454 ; *MB.*, VIII, 42.

(63) Al-ᶜUmarī, *Waṣf Ifriquiyyah wal-Andalus*, 45 ; *EM.*, 85 ; *ḤSh.*, I, 202.

(64) Torres Balbás, *Al-Andalus*, XI, 187.

ᶜAbdu'r-Raḥmān II also, after the first Viking attack, ordered yards to be built in Seville, run by skilled workmen with a high salary, equipped with all arms and naphtha (a kind of flame-thrower) (65). So Seville was the great ship-building centre on the western Andalusian coast, while Almería was so on the eastern. There were also many others in most of the coastal towns such as Alicante, Valencia (66), Algeciras and Almuñécar (67). Ship-building in Andalusia reached a high standard. They used the pine wood of Tortosa, which was famous for its high quality (68). The Andalusian rulers' interest in guarding their coast was very great. Ibn Ḥayyān, quoting Ibnu'l-Qūṭiyah, mentions that the Emir ᶜAbdu'r-Raḥmān II built the wall of Seville to keep it safe from the Viking attacks after their first (69). Ibn Ḥayyān, quoting Muᶜāwiyah Ash-Shabīnsī, says that ᶜAbdu'l-Malik b. Ḥabīb wrote to the same emir — while he was enlarging the great mosque of Cordoba — saying that the fortification of Seville and the building of its wall was a more important and essential task than the enlarging of the great mosque. The emir followed his wishes (70).

PART 2

RELATIONS WITH THE VIKINGS : EMBASSY OF AL-GHAZAL, ITS DESTINATION AND AUTHENTICITY

There were no diplomatic relations between Andalusia and the Vikings in this period except those with the Danish Vikings, and all we know of this activity is the return embassy of Al-Ghazāl to their country, which was a result of their first attack on the western Andalusian coasts. This subject falls into two sections :

FIRST : Description of Al-Ghazāl's embassy as set down in the annals.

SECOND : Discussion of its destination and authenticity.

(65) *TIA.*, 88 ; *AXCIO.*, 7 ; Arbman, *The Vikings*, 86-7.

(66) *TM.*, 238.

(67) *NMMM.*, 47 ; *RM.*, 73.

(68) *RM.*, 124.

(69) *Muq.*, *Arabica*, I, 90.

(70) *Muq.*, ib.

First section

This comprises three divisions :

I. Who was Al-Ghazāl ?

II. The first Viking attack on Andalusia.

III. His embassy to them.

I. *Al-Ghazāl* :

He was Abū Zakariyyā Yaḥyā b. Ḥakam Al-Bakrī Al-Jayyānī known as Al-Ghazāl (1). He had a long life (154-250/770-864) and saw five Umayyad emirs : ᶜAbdu'r-Raṭmān I, Hishām I, Al-Ḥakam I, ᶜAbdu'r-Raḥmān II and Muḥammad. He said in this connection (2) :

ادركت بـالمصر ملـوكا اربعـة وخامسا هـذا الـذي نحن معه

He was a distinguished and shrewd personality, one of the great men of Andalusia, famous for his sociable nature, gaiety, elegance, smartness, adroitness and quickness of wit. He was also a sophisticated diplomat, a sensitive poet and philosopher and sage, and so was named in his time, the « wise philosopher of Andalusia » (3). It seems that he had some knowledge of pure science since he was a friend of ᶜAbbās b. Firnās (4), the mathematician and philosopher. He is famous for his attempt at flying, which was the first successful practical attempt. But he fell a victim (5). Apparently Tammām b. ᶜAlqamah (6) (194-283/908-896) was also a close friend of Al-Ghazāl, for both were in posts in the Umayyad state at the same time.

(1) Al-Bakrī : from the tribe of Bakr b. Wā'il ; Al-Jayyānī : a native of Jaén (97 km. to the north of Granada) ; nicknamed Al-Ghazāl for his notable good looks. *Mub.*, 143 ; *MES.*, I, 249 ; *HLAE.*, 51 ; *HMDS.*, II, 116 ; *PSW.*, 12 ; *EI*², « Al-Ghazāl », II, 1038.

(2) *Nḥ.*, III, 21-2 ; *HMDS.*, II, 116. Mu'nis (*BESHS.*, II, i, 48) places his birth in 180/794.

(3) *Nḥ.*, III, 21 ; Mu'nis, ib., 49.

(4) ᶜInān, *Tarājim Islāmiyyah*, 137. On Al-Ghazāl see also : *Nḥ.*, I, 263, 324, III, 21-9 ; *Mrb.*, I, 324, II, 57 ; *Byn.*, II, 93 ; *Ibr.*, IV, ii, 282 ; *HLAE.*, 50-1 ; *EI*², « Al-Ghazāl », II, 1038 ; Az-Zaraklī, *Al-Aᶜlām*, IX, 173 ; *MES.*, I, 249-50 ; Mu'nis, *BESHS.*, II, i, 47-51 ; *GAL.*, suppl. I, 148 ; ᶜAbbās, *Tārīkh Al-Adab Al-Andalusī*, 111-22.

(5) *Nḥ.*, IV, 345 ; *Mrb.*, I, 333.

(6) His name was Tammām b. ᶜĀir b. Aḥmad b. Ghālib b. Tammām b. ᶜAlqamah ; he composed, like Al-Ghazāl, an historical epic about Andalusia from the time of the Muslim conquest to the end of the reign of ᶜAbdu'r-Raḥmān II. He is not to be confused with his great-great-grandfather Abū Ghālib (d.c. 206/822) who is known, sometimes, by the same name. The latter was one of those ᶜAbdu'r-Raḥmān I relied on in all state affairs. See : *ḤS.*, I, 143-4 ; *Nḥ.*, I, 263, IV, 173 ; *HLAE.*, 51 ; *HGAE.*, 44-5.

Because of his many-sided personality, ᶜAbdu'r-Raḥmān II sent Al-Ghazāl on ambassadorial missions to both Constantinople (7) and to the king of the Vikings, and perhaps to other countries (8), about which we have no record.

Al-Ghazāl's embassy to the Vikings is the concern of this article and was a result of their first attack on Andalusia.

II. *The first Viking attack on Andalusia* :

It may be necessary, first, to talk about this Viking attack, which is considered one of the important events of the reign of ᶜAbdu'r-Raḥmān II.

At the beginning of Dhū'l-Ḥijjah 229/20 of August 844 (9) the Danish Vikings for the first time attacked the western coast of Andalusia (10). A letter was sent to Cordoba by Wahb Allāh b. Ḥazm, governor of Lisbon, mentioning that the Vikings with 54 long ships had arrived there. Orders were issued to the governor to take all precautions against them (11). After thirteen days, in which there were many battles, they went to Cádiz, then to Sidona ; on Friday 8 of Muḥarram 230/end of September 844, they occupied the isle of Captel (Isla Minor), near the mouth of the Guadalquivir. Three days later they arrived at Qawrah (Coria del Río), then they entered Tejada طليطلة (Tablada) (12). During this time many battles took place, where many Muslims, taken by surprise, and lacking sufficient warships to repel them, were killed. They arrived at Seville on Wednesday 14 of Muḥarram/beginning of October (13) and they set fire to its great

(7) *Nḥ.*, I, 324, 25 ; *Ibr.*, IV, ii, 282 ; *Mrb.*, II, 57 ; *HEEM.*, IV, 163 ; *IO.*, 91.

(8) Cf. *HMDS.*, I, 475 No. 31 ; Dubler, *Al-Andalus*, XI, 342 ; *GAL.*, suppl. I, 148.

(9) ᶜA. Al-ᶜAbbādī (*Al-Mujmal fī Tārīkh Al-Andalus*, 96) places it in 209/824.

(10) They attacked northern Spain before that. *RAC.*, 43 ; Stefánsson, *Saga-Book*, VI, 32 ; *BV.*, 59. Cf. *PSW.*, 8.

(11) *NMMM.*, 98 ; *Byn.*, II, 87 ; *KT.*, VII, 11 ; *RNFA.*, 32. Ibn Khaldūn (*Ibr.*, IV, ii, 281) places their arrival in 226/840. It seems that this could be a slip of the pen for 229/844, since nearly all the historians agree on the second ; and he says on the same page that the Vikings left Andalusia in 230/844. Vasiliev (*RAC.*, 43) places it in the end of September-October 844. See also : Kendrick, *A History of the Vikings*, 200.

(12) A village which was about 30 km. north-west of Seville. See : *RM.*, 128 ; *MB.*, VI, 56 ; *ḤS.*, II, 183 n. 3 ; Mu'nis, *BESHS.*, II, i, 37 n. 1.

(13) *NMMM.*, 99 ; *Mrb.*, I, 49 ; *RNFA.*, 32. Ibn ᶜIdhārī (*Byn.*, II, 87) mentions that they were 80 boats. But he estimates them at 54 boats on the same page. Perhaps he means by the difference some were auxiliaries. See : *PSW.*, 72 No. 38. Ibn ᶜIdhārī describes them « one might have said they filled the ocean with dark red birds as they filled hearts with sadness and sorrow. » *PSW.*, 8. Perhaps they were divided into different forces. *TM.*, 235.

mosque, plundered, captured and killed for not less than seven days (14), so that, in all, many Muslims were killed. The Vikings took their booty to Captel, and returned to Seville, where several of its inhabitants took refuge in neighbouring regions. Some old men took shelter in a mosque in Seville itself, where they were killed — a mosque called later « the Mosque of Martyrs ». They used horses to raid the surroundings of Seville (15) for navigation was difficult in the Guadalquivir between Seville and Cordoba, but the Muslims gathered under the leadership of ᶜAbd Allāh b. Al-Mundhir, ᶜĪsā b. Shahīd, ᶜAbdu'l-Wāḥid Al-Iskandarānī and ᶜAbdu'r-Raḥmān Kulayb b. Thaᶜlabah, and about 70 Vikings were killed. Reinforcements arrived at Seville, under the leadership of Muḥammad b. Saᶜīd b. Rustam as well as from Cordoba under the command of Naṣr Al-Fatā, and from the Upper March (16). Another detachment was led by Mūsā b. Mūsā b. Qasī, who had been on good terms with Cordoba since the year before (17). The inhabitants of the Upper March were familiar with and skilled in guerilla warfare and sudden blows. According to Ibnu'l-Qūṭiyyah (18) : Mūsā with his detachment held a meeting with the other leaders to discuss a plan and to inquire about the Viking movements. He was told that their detachments went out daily to Firrix, Lecanto and towards Cordoba to Morón. Mūsā asked whether there was an ambuscade near Seville where they might take cover. They led him to the village of Quintos, where they concealed themselves in the middle of the night. They put a spy in a church tower there hidden under a bundle of wood. In the morning a Viking force, moving quickly and numbering 16,000, went towards Morón (19). When they came opposite the village the spy informed the Andalusians in ambush. They, at the appropriate moment, descended on the Vikings, who were all, or almost all, destroyed. When the rest of the Vikings learnt what had happened to this detachment and saw the Muslims they went back to Seville. They were afraid and embarked to protect themselves (20). After this many battles broke out

(14) *TM.*, 236.

(15) *TM.*, 236.

(16) On the Andalusian Marches see : *HEEM.*, IV, 138 ; *MES.*, I, 228, 335.

(17) *Mrb.*, I, 49 ; *Muq.*, *Al-Andalus*, XIX, 302 ; *Byn.*, II, 87 ; *HEEM.*, IV, 150.

(18) *TIA.*, 85-6 ; Mu'nis, *BESHS.*, II, i, 36.

(19) Obviously this number is exaggerated or distorted. Cf. *AXCIO*, 21.

(20) Mu'nis, *BESHS.*, II, i, 37.

between the two sides and many on either side were killed. Then the Vikings withdrew after losing 500 of their men and 4 of their boats [21], to Tejada where on about 25 Ṣafar/11 November, the Muslims, under the leadership of Muḥammad b. Rustam engaged them in a severe fight, using mangonels. Many Vikings were killed and thirty warships were burned [22]. The rest embarked and sailing about one mile away from Seville asked the Muslims to stop the fighting and to ransom captives, which they did. The Vikings accepted only clothes and food [23]. Then they went to Niebla, where they plundered [24], then to Ocsonoba, the River Guadiana, Beja and Lisbon, where they embarked, and no more is heard about them [25].

In this attack the Vikings left behind some of their number who became scattered in the east and south-east of Seville, in Carmona, Morón and Lecanto. Muḥammad b. Rustam, who distinguished himself in repulsing the Vikings, especially in the battle Tejada, arrested these Vikings. The latter adopted Islam and lived to the south of Seville devoting themselves to raising live stock and dairying. The were able to supply the area with the best kind of cheese [26].

Since the Andalusians did not possess the necessary fleets and were not prepared to repulse an unexpected enemy, skilled in sea warfare, they were taken completely by surprise at the beginning of the attack and many were put to death. But soon the Andalusians were able to put everything in order again and become reunited closely « as the brows to the eyes [27] ». In these events, under their leaders, they showed their worth, repulsed the invaders, killing the Vikings' leader with many others [28]. They gained a victory, forcing the Vikings to embark [29] immediately to save their lives. Afterwards, they were pursued everywhre.

(21) Al-ᶜUmarī, *Masālik Al-Abṣār*, MS., XVI, i, 31.

(22) *Byn.*, II, 88; Kendrick, *HV.*, 201.

(23) *TIA.*, 86; *PSW.*, 9.

(24) *Nḥ.*, I, 324; *TM.*, 237.

(25) *NMMM.*, 100; *Byn.*, II, 88; *Nḥ.*, I, 324; *KT.*, VII, 11. Ibnu'l-Athīr (*KT.*, VII, 12) prefers the date of 230/844, rather than 246/860, for the Viking attack under discussion. In fact the date 246 in the other historians refers to the second Viking attack, which he ignores.

(26) *HEEM.*, IV, 149-50. It is difficult to find any other source which mentions this. Lévi-Provençal (*CAE.*, 113) says that he took this information from the Arabic texts. But he does not mention any specific source.

(27) *Byn.*, II, 87.

(28) *Byn.* II, 88.

(29) *AHCIO.*, 128.

All these operations, from the Vikings' appearance at Lisbon until their departure, apparently lasted not less than a hundred days (30) and their losses may be estimated at about two thousand men and 34 warships (31).

III. *Al-Ghazāl's embassy to the Vikings* :

It is quite possible that when the Vikings returned to their country after this attack, they told their king all this. They deemed it prudent to replace hostility by a friendly relationship. Consequently, their king sent an embassy to the Cordoban court, carrying gifts to ᶜAbdu'r-Raḥmān II (32) and asking him to conclude a treaty of peace and friendship. The emir agreed to this and replied with an embassy to their country, which set sail in a well-equipped boat, prepared especially for this purpose in Silves, where they embarked, accompanying the boat of the Viking envoys.

It was essential to choose a strong personality with all the qualities required for such a task. Al-Ghazāl, who had diplomatic experience from his embassy to the Byzantine court in 225/840, was eminently suitable to lead the Andalusian embassy. This seems to have consisted of more than two persons besides Al-Ghazāl (33), as will be discussed further on.

The earliest Muslim chronicler to mention this embassy, according to the sources we have, was Ibn Diḥyah (34) in his book « *Al-Muṭrib min Ashᶜār Ahl Al-Maghrib,* an enjoyable selection of poetry by Westerners » (35). It may be preferable to quote the translation of ibn Diḥyah's text first and then examine it :

(30) Cf. *NMMM.*, 98-100 ; *Byn.*, II, 87-8 *AHCIO.*, 128.

(31) *AXCIO.*, 20-1 ; *Byn.*, II, 88 ; *NMMM.*, 98-100 ; *TIA.*, 85-6.

(32) *Mub.*, 139. Turville-Petre (*HAS.*, 68) says, without giving any source, that before they left Andalusia, after their first attack, the Vikings made peace with the Emir ᶜAbdu'r-Raḥmān II. Cf. Dunlop, *JPHS.*, V, 7. But it is clear from Muslim annals that the Vikings left Andalusia — defeated — without concluding any peace and no more is heard of any engagements with them. See : *NMMM.*, 98-100 ; *Byn.*, II, 88 ; *RNFA.*, 31 ; *Nḥ.*, I, 324 ; *Mub.*, 138-9 ; *RAC.*, 43.

(33) Cf. *HAS.*, 68.

(34) He was Abū Al-Khaṭṭāb ᶜUmar b. Al-Ḥasan b. Diḥyah Al-Kalbī Al-Andalusī Al-Balansī (from Valencia) Ad-Dānī (from Denia). He was born in Valencia in Dhū'l-Qaᶜdah 547/1152. He had travelled through most of Andalusia, then he left for North Africa and the East ; he stopped in Cairo, where the ruler Al-ᶜĀdil Al-Ayyūbī (d. 615/1218) appointed him tutor to his son and heir, Muḥammad Al-Kāmil. He, in his turn, raised the position of Ibn Diḥyah. Ibn Diḥyah died in Cairo on 14 Rabīᶜ I 633/27 November 1235. See : Ghāzī, *RIEIM.* (Ar.), I, 163 ; *PSW.*, 14. Also : *Mub.*, introduction.

(35) *Mub.*, 138-45 ; *Nḥ.*, III, 24.

« When the envoys of the king of *Al-Majūs* [the Vikings] came to the Sultan, ʿAbdu'r-Raḥmān [the Second], seeking peace, after their evacuation of Seville, destruction of its surroundings and subsequent rout with the death of the commander of their fleet, he decided to accept their request. He ordered Al-Ghazāl to go on this mission with the envoys of their king, having regard to Al-Ghazāl's sharpness of mind, quickness of wit, skill in repartee, courage, and knowledge of how to behave in every situation. He was accompanied by Yaḥyā b. Ḥabīb (36) and he went to the city of Silves, where a fine, well-equipped ship was prepared for them [them : dual]. A reply was sent to the message of the king of *Al-Majūs,* and a gift in return for that which he had given. The envoy of their king embarked on their ship, which set off together with the ship of Al-Ghazāl. When they came past the great promontory jutting into the sea which forms the westernmost boundary of Andalusia and is the mountain known as « Aluwiyah » the sea became rough about the [them : pl. not dual]. A strong wind blew up and they were in a situation which Al-Ghazāl has described as follows :

> Yaḥyā said to me as we were passing between
> waves like mountains,
> And winds overbore us from West and North,
> And the two sails split, and the cable-loops
> were cut,
> And the angel of death reached out
> to us, ineluctably,
> And we saw death as the eye every state,
> « O my friend ! These people have no
> capital in us ! »

'Al-Ghazāl then survived the terror of those seas, and their dangers, and reached the first of the lands of *Al-Majūs,* one of their islands. There they stayed a number of days, repairing their boats and taking rest. The boat of *Al-Majūs* went on ahead of their king, informing him of the arrival of the envoys with them. He rejoiced at this, and sent somebody to meet

(36) There is no indication whether this Yaḥyā is the one who was Al-Ghazāl's companion on his embassy to Constantinople. But it seems so because of his experience and he might have had a knowledge of meteorology.

them ([pl.]. They came to him, to his royal residence, a large island in the Ocean, with flowing streams and gardens. The distance between it and the mainland is three days' sailing, that is three hundred miles. It contains a number of *Al-Majūs,* too numerous to be counted. Many islands are situated near that one, both large and small, all populated by *Al-Majūs.* The mainland nearest to them is also theirs, a distance of some days' journey ; its people are *Majūs,* and today belong to the Christian faith, having abandoned fireworship and their former religion. They have become Christians with the exception of the people of some islands in the sea, who persist in fire-worship, their original faith, in marrying their mothers, sisters and other kinds of abomination. The others make war on them and enslave them.

'The king ordered a fine dwelling to be prepared for them ([pl.] (37), and sent someone to meet them. *Al-Majūs* were astonished to see them [pl.], wondering greatly at their appearance and dress. They were [pl.] taken to their lodgings with respect, where they stayed that day. After two days, he summoned them [pl.] to his presence. Al-Ghazāl stipulated to the king that he would not be obliged to prostrate himself in front of him, and that the king would not cause him and his companion to abandon their custom in any way. The king consented. When the two of them came to the king, he sat before them in magnificent guise and ordered the entrance leading to his presence to be made so narrow that none might enter except on his knees. When Al-Ghazāl arrived, he sat on the ground, and with feet foremost, slid forward on his posterior. Having passed through the door, he got up on his feet. The king had prepared himself for him, and was adorned with weapons and decoration. This did not intimidate or overawe Al-Ghazāl. Rather, he stood erect in front of him saying : « Peace be upon you, O King, and upon those whom your assembly contains, and a noble greeting to you. May you continue to enjoy dignity, long life and nobility, leading you to honour in this world and the next, constant and enduring through the protection of the living,

(37) The number of Andalusian envoys is unknown, but it seems that they were not less than three in addition to Al-Ghazāl ; according to what one can understand from some sentences in this text, such as the sentences which have been marked with [pl.]. All are plural not dual. But some other sentences refer as if they were only two including Al-Ghazāl, such as « He was accompanied by Yaḥyā b. Ḥabīb and he went to the city of Silves, where a fine, well-equipped ship was prepared for them [dual]. » One may explain this that two persons were the main envoys in the embassy while it included some other companions.

eternal One (apart from Whose Visage all is doomed to destruction, to Whom belongs the Judgment, and unto Whom is the Return) » (38). The interpreter translated this to him, and the king admired his words, and said : « This is one of the wise and clever ones of his people. » He was astonished at his sitting on the ground and entering fleet-first. He said : « We wished to humiliate him, and he displayed his shoes in our face. We would have disapproved of this had he not been an ambassador. » Then Al-Ghazāl handed over the letter of the Sultan, ᶜAbdu'r-Raḥmān (39), which was read to the king, and then translated for him. He approved of it, took it in his hand, and after lifting it up placed it in his breast. He gave orders for the gifts to be brought, and the coffers were opened, and he examined all they contained, garments and vessels, being delighted. He gave orders that they [pl.] should withdraw to their lodgings, and allotted them a rich reward.

'When the wife of the King of *Al-Majūs* heard of Al-Ghazāl, she sent for him so that she might see him. When he entered her presence, he greeted her and then stared at her for a long time, looking at her like one amazed. She said to her interpreter : « Ask him why he stares at me, whether because he finds me exceedingly beautiful or the opposite ? » He said : « For no other reason than this, that I never imagined to see such a sight in this world. I have seen women of our king who were chosen for him from all nations, but I never saw among them a beauty similar to this. » She said to her interpreter : « Ask him whether he is serious or jesting. » He said : « I am in earnest. » She said : « Then there is no beauty in their land. » Al-Ghazāl said : « Show me some of your women so that I may compare them. » The Queen sent for women well-known for their beauty. They came, and he looked them carefully up and down, and then said : « There is beauty among them, but not like the beauty of the Queen, for her beauty and fine attributes cannot be perceived by everyone, and can only be expressed by poets. If the Queen wishes me to describe her beauty, her lineage and her intelligence in a poem to be recited throughout our land, then I shall do so. » She was greatly pleased

(38) Qur'ān, 28 : 88.

(39) We know nothing about the content of the letters exchanged between the Viking king and the emir ᶜAbdu'r-Raḥmān, but one may say they were undoubtedly, in part, about bringing the two sides into amity, concluding a treaty of peace and friendship.

and elated, and ordered him a gift, but Al-Ghazāl refused to accept it, saying : « I will not. » She said to the interpreter : « Ask him why he does not accept my gift. Is it because he despises it or he despises me ? » He asked him, and Al-Ghazāl replied : « Her present is indeed magnificent, and to accept it would be an honour, for she is a queen and the daughter of a king, but to look at her and to be received by her is an adequate gift for me. I am content with that gift. I wish her to make me the gift of constantly receiving me. » When the interpreter translated his words, she was even more pleased and astonished, and said : « Let his gift be carried to his dwelling, and whenever he wishes to visit me, let him not de debarred, for with me he may always have an honourable reception. » Al-Ghazāl thanked her, wished her well and departed.

'Tammām b. ʿAlqamah said : « I heard Al-Ghazāl telling this story. I said to hims : « Did she in fact possess beauty to the degree you have indicated ? » He said : « By your father, she had charm, but by saying this I attracted her affection, and gained from her more than I wanted. » Tammām b. ʿAlqamah said : « One of his friends [pl.] informed me : 'the wife of the king of *Al-Majūs* was infatuated with Al-Ghazāl, and could not pass a single day without sending for him. He used to stay with her, talking of the lives of the Muslims, their histories and their lands, and of the neighbouring peoples. Never did he leave without her sending a gift after him as a sign of good-will, either a garment, some food or some perfume, until her relationship with him became notorious. His companions [pl.] disapproved of it, and he was warned of it, and visited her only every other day. She enquired of him the reason for this, and he told her of the warning he had received. She laughed, and told him : « We have no such thing in our religion and we have no jealousy. Our women stay with our husbands according to their choice. The woman stays with him as long as she wishes, and parts from him if she no longer desires him. » 'The custom of *Al-Majūs* before the religion of Rome was attained by them was this, that none of their women would refuse herself to a man, unless a low-born man accompanied a nobly-born woman, on account of which she would be disgraced, and her family would keep them apart.' When Al-Ghazāl heard this, he was reassured, and returned to his previous familiarity.

'Tammām said : « Al-Ghazāl was striking in middle age, and had been handsome in his youth, for which reason he was called Al-Ghazāl (the gazelle). When he went to the land of *Al-Majūs,* he was approaching fifty, and his hair was turing grey. He was strong, of straight body, and of handsome appearance. The King's wife, whose name was Nūd, asked him one day what was his age, and he said in jest : « Twenty ! ». She said to the interpreter : « And how does he have grey hair at the age of twenty ? » He said to the interpreter : « Why does she deny it ? Has she never seen a foal born with grey hair ? » Nūd laughed, and wondered at his words. Al-Ghazāl extemporized on this occasion with a poem (40)' ».

'Then Al-Ghazāl left them, accompanied by the envoys to Santiago de Compostela, with the letter of the King of *Al-Majūs* to its ruler. He stayed there, greatly honoured, for two months till the end of their pilgrimage. He left with the others by way of Castile, and from there went to Toledo, where he reached the presence of the Sultan, ᶜAbdu'r-Raḥmān after the passage of twenty months (41). »

Second section

Two points need discussion and elucidation :

I. The date and destination of the embassy and by whom it was received.

II. Its authenticity, and the arguments for and against it.

Date :

The first Viking attack ended and the Vikings disappeared from the Andalusian coasts about the middle of Rabīᶜ I 230/the end of November-December 844 (42). When they reached their country, they told their king

(40) This poem, with further Ibn Diḥyah's comments concerning it, may be found in *Mub.*, 144-6 and in B. Lewis's English translation in *PSW.*, 24-5.

(41) This English translation of Ibn Diḥyah's version of Al-Ghazāl's embassy to the Vikings is based mainly on three editions of the text. *Mub.*, Cairo edition, pp. 138-46 (usually this edition is used in this concern) ; *Mub.*, Khartoum edition, pp. 130-6 ; Mu'nis, *BESHS.*, II, i, 53-60, edited only the account of the embassy. All this has been checked with the original solitary manuscript of Ibn Diḥyah in the British Museum (No. Or. 77, fos. 104b-111b). There are other editions of the account of this embassy, e. g. *RNFA.*, 13 ff. Two English translations of this account have been used : by Lewis in *PSW.*, 19-25 ; by Stefánsson, *Saga-Book,* VI, 37-40, the second being abridged.

(42) *NMMM.*, 100 ; *PSW.*, 26, 67 No. 7.

(and his counsellors) the course of events, after which he determined to establish friendly relations with Andalusia. All this would have taken some months. Considering that the longer journeys of the Vikings used to be made at the beginning of the spring (43), the Viking embassy would have been in Cordoba during the spring, March 845/Shaᶜbān 230, and the embarkation of the Andalusian embassy to the Vikings, accompanying their envoys, about Ramaḍān 230/April 845.

Ibn Diḥyah mentions that the Andalusian embassy, from the time when it left Andalusia until its return to Cordoba, lasted twenty months. On its way back it delayed two months at Santiago de Compostela (44), so it could have stayed with the Vikings about one year, and its arrival in Cordoba could have been about Ṣafar 232/September 846 (45).

As to its destination, various places are given (46). Some say it was Ireland (47), but this seems less probable, for :

1. The Vikings had occupied Ireland only recently, and were occupied with suppressing the Irish revolts against them. With the precarious position of the Norwegian Vikings in Ireland and the frequent disturbances (48) it is difficult to imagine that they would make it a base for their dealings, friendly or otherwise, with a comparatively distant country like Andalusia. On the otherhand, the stable position of affairs in Denmark, the alternative destination of the embassy, would permit this ; furthermore the policy of Horic, the Danish king at the time of this embassy, was of peace, not only towards the Andalusian authority, with whom he established good relations, but also with others (49).

The Norwegian Vikings in Ireland were not native inhabitants, for it appears from the description of Al-Ghazāl, that the country he visited was

(43) Mu'nis, *BESHS.*, II, i, 51.

(44) *Mub.*, 146.

(45) The pilgrimage to Santiago de Compostela falls in the second half of July. Schveitzer, *Espagne* (Les Guides Bleus), 365. Accordingly it is reasonable that the arrival of the embassy in Cordoba should be placed sometime in September 846.

(46) *PSW.*, 1, 66 No. 3.

(47) *MV.*, 20 ; *CMH.*, III, 317 ; *PSW.*, 1 ; *HV.*, 202. Some locate in the Norway. See : *PSW.*, 66 No. 3 ; Dunlop, *JPHS.*, V, 7. The arguments against its location in Ireland could be repeated against this too.

(48) *PSW.*, 10.

(49) *AHCIO.*, 129.

the home of *Al-Majūs* (Vikings) themselves and all the inhabitants of those Islands were *Majūs* (50), which is not the case with Ireland, where the Vikings were only invaders.

2. The Norwegians in Ireland were preoccupied with subduing the native population, which makes it unlikely that they would have been concerned with a country as distant as Andalusia either to raid or to establish diplomatic links. This is equally an argument against the Norwegian origin of the Viking raiders in Andalusia. Had the Andalusian embassy been to Ireland, it could only have been to King Turgeis, who was drowned in « Lough Owel » in A.D. 845 (51). If the embassy was in Ireland, the Viking attacks on Andalusia would not have stopped, but been renewed after the death of their king (i.e. Turgeis), with whom the treaty was concluded (52).

However, we have noticed that the Viking attacks on Andalusia stopped until 245/859. This argues that it was the Danes who concluded it, and it was with their king, Horic, who dies in 240/854. This argument also confirms that it was Danish Vikings who attacked Andalusia, not the Norwegians.

3. Al-Ghazāl's description of the Islands he visited and the route taken corresponds little — if at all — with Ireland.

4. The Danish Vikings who attacked Andalusia did not start their attack on Ireland, which was not the main target of their military activities, until 235/849 (53), i.e. many years after this embassy (54). The embassy was a result of the Danish Vikings' attack, and consequently it was they who sent the embassy to Andalusia, not the Norwegian Vikings, who attacked and occupied Ireland. It would be the most reasonable — if not inevitable — solution that the Viking embassy to Andalusia was from the Viking group who attacked it, that is the Danes.

(50) *Mub.*, 140.
(51) *CMH.*, III, 317.
(52) It was generally characteristic of the time to break off a treaty after the death of the ruler who concluded it.
(53) ᶜĀshūr, *Awruppā*, I, 232.
(54) Mu'nis, *BESHS.*, II, i, 26.

The other opinion about the destination of the embassy is that it was Denmark (55). This suggestion has been adopted here, because it corresponds more closely with the historical facts. These include a description by Al-Ghazāl of the country he visited and the information he gives about its inhabitants and their customs and religion, of which further details will be given.

Connected with the destination of the embassy is the identity of the king who received the Andalusian envoys. Those who believed the embassy was to Ireland decided the king was Turgeis (56), which is unacceptable to those who consider it Denmark. Futhermore, Turgeis, during the first Viking attack on Andalusia, was occupied in securing his position in Ireland and suppressing the revolts raised by its people. So he had no time or effort to spare in such a position, to attack a distant country like Spain (57). Moreover, Turgeis was drowned in 231/845 (58), which would contradict this idea, since his death would have occurred during Al-Ghazāl's stay in Ireland. The death of a king is a great event, which must have been mentioned by Al-Ghazāl, but one can deduce clearly from the account of Ibn Diḥyah that the Viking king was still alive when Al-Ghazāl embarked for Spain about May 846/Ramaḍān 231. His account tells us that the Viking king supplied Al-Ghazāl with a letter to the king of León, while the death of Turgeis was in 231/845. This argument, at the same time, contradicts the idea that the embassy was during the rule of Olaf the White in Ireland, if we agree that he came into power directly after the death of Turgeis. The king who sent his envoys to Cordoba and received envoys in return, sending them away with a letter to the king of León was the same king. He it was in whose reign the first Viking attack probably took place. The death of Turgeis occurred during the embassy of Al-Ghazāl to the Vikings.

Moreover, the geographical description in the account corresponds with Denmark. All these arguments rule out the hypothesis that the first attack

(55) Mu'nis, ib., 51, 61, 62 ; *Mrb.*, II, 57 n. 4 ; *MES.*, I, 281-2 ; *HIP.*, 184 ; *AHCIO.*, 130 ; *ABGGF.*, 38 n. 5 ; *RAC.*, 44-5.

(56) Some say it was during the reign of Olaf the White in Ireland, *MV.*, 20, but Olaf arrived in Ireland in 239/853. *CMH.*, III, 317.

(57) *MV.*, 54.

(58) *CMH.*, III, 317 ; *MV.*, 13 ; *HV.*, 202.

and the embassy both came from the Norwegian Vikings in Ireland, where they locate the embassy (59). They confirm that the attackers of Andalusia were Danish Vikings from Denmark, which should then be considered the real destination of the embassy.

One of the reasons for suggesting the embassy was to a court in Ireland is merely the apparent similarity between the name of the Viking king's wife, Nūd, whom Al-Ghazāl met, and the name of the wife of Turgeis, Ota (60). It is not easily demonstrated, even if it is not altogether far-fetched, that Nūd is Ota. It cannot justify this belief fully, it cannot even be proved that the wife of Turgeis had the same name. It would not be a reliable argument, since many names bear a resemblance, especially in royal families of the name stock (61), as in the case of the Vikings.

According to all the foregoing, we can locate the embassy in Denmark, where it was received by their king Horic. He gained power in 229/844, after disputing it with Horal, the former king. Horic, who thus appears to have begun his reign shortly before the Danish Viking attack on Andalusia, stayed in power until his death in 240/854 (62).

II. Its authenticity and the arguments for and against it.

For clarity this may be divided into two points :

A. Discussion of the arguments given by the opponents.

B. Arguments for its authenticity.

A. In the arguments given by the opponents, they reject the existence of such an embassy. Lévi-Provençal is almost the only historian who rejects it out of hand. He gives arguments (63), dismissing it as mere imagination and a popular romance, which was fabricated later in the 6th or 7th/12th or 13th century.

(59) *PSW.*, I, 6-7, 8.

(60) *PSW.*, I, 32, 46.

(61) *HV.*, 202.

(62) *HV.*, 202 ; *CMH.*, III, 313-5.

(63) *IO.*, 97. Also : *HEEM.*, IV, 163. Here he says, erroneoulsy, that the embassy lasted 9 months. On the other hand, he seems to accept Al-Ghazāl's embassy to the Danish Vikings without question in his article about « Al-Madjūs » in *EI.*, III, 101. See also : *PSW.*, 66 No. 2 ; Dunlop, *IQ.*, IV, 14. Huici Miranda (*EI²*., « Al-Ghazāl », II, 1038) appears to follow Lévi-Provençal in rejecting the authenticity of this embassy.

This is the summary of the arguments on which he bases his opinion. They seem insufficient reason to reject the authenticity of the account, since it is not difficult to invalidate them. Furthermore, there are many other convincing arguments for its acceptance ; some of them, at the same time, would make Denmark its destination, as has been discussed above.

Here are the objections of Lévi-Provençal recapitulated :

1. *His first objection* is that the early Muslim historians, such as Ibn Ḥayyān, do not refer to such an embassy. Ibn Diḥyah — who is a later writer and spent part of his life in the east and died in Cairo, where he wrote his book *Al-Muṭrib*, in 633/1235 — is the first and only one to mention this account, which is quoted by others.

This reasoning, although strong, is not irrefutable. It is not conclusive that it is mentioned by only one historian. This, in itself, does not entirely justify his deductions ; it might have been mentioned by some chroniclers whose work we have lost, as happened to many, especially Andalusian, sources. The latter appears reasonable, since Ibn Diḥyah, himself, fortunately quoted this account from Tammām b. ᶜAlqamah, a contemporary of Al-Ghazāl (64) and a close friend of his. Ibn Diḥyah does not usually mention his sources. Possibly, then, Ibn Diḥyah had Tammām's book, from which he quoted, but which we lost later, as happened to Tammām's epic of Andalusia from the conquest (65).

It is not clear whether Ibn Diḥyah quoted this account from the work which included, beside this poem of Tammām's, some prose works (66), or, more probably, from another historical book by him. Even the full account of Al-Ghazāl's embassy to Constantinople, which is mentioned by Ibn Ḥayyān, was missing until found by Lévi-Provençal in the incomplete part of *Al-Muqtabis* (MS., QN., Fes) (67). This was lost again after the death of Lévi-Provençal (68). As for Ibn Diḥyah being the only Muslim

(64) *PSW.*, 14.

(65) *HLAE*, 51 ; *HGAE.*, 47 ; Ribera, *Disertaciones y Opúsculos*, I, 105. Perhaps many of Al-Ghazāl's other works have met the same fate.

(66) Mu'nis, *BESHS.*, II, i, 60.

(67) *IO.*, 84.

(68) *MES.*, I, 7. But, luckily, some quotations from Ibn Ḥayyān's account are preserved by ᶜInān (Cairo). Cf.

historian, and a late one, to mention the embassy of Al-Ghazāl, it does not seem a strong argument. It can be refuted as follows :

i. Ibn Diḥyah is not merely reliable but also an authority. In his work (69), he quotes from Tammām, another authority. Moreover, Al-Maqqarī, who was a competent historian, occasionally makes very pertinent criticisms (70). When he mentions this embassy (71) and at the same time the embassy to Constantinople (72), he does not remark on it or express any doubt.

ii. There are many important historical events, each mentioned by only one chronicler, which nevertheless are not doubted or rejected. Here are several examples, some of them extremely brief and others obscure :

a. Ibnu'l-Qūṭiyyah mentions (73) that a man, known as Al-Quṣbī, used to be sent by the Emir ᶜAbdu'r-Raḥmān II as ambassador to ***Ar-Rūm*** and the Frankish king. There is no other record of this person and of his diplomatic activities or even of his full name. Ibnu'l-Qūṭiyyah, alone, mentions (74) that ᶜAbdu'r-Raḥmān II, the same emir, called upon Mūsā b. Qasī, governor of the Upper March, to repulse the Vikings in their first attack on Andalusia (75).

b. Al-Masᶜūdī mentions (76) that he came across, in Al-Fusṭāṭ (Cairo), a copy of a book about the Frankish kings given as a present to Al-Ḥakam II, by the bishop Ghodmar.

c. Al-Idrīsī mentions a story about daring youths from Lisbon (77), who set out in 3rd/9th century, to brave the Atlantic Ocean. They reached unknown places and after some weeks returned to Lisbon. Their story was well known — as he says — so that the lane where they lived in Lisbon

(69) *Nḥ.*, II, 301-2 ; Al-ᶜUmarī, *Masālik Al-Abṣār*, MS., III, iii, 431.

(70) *Nḥ.*, I, 13 (the author's introduction). We may find examples in Al-Maqqarī's critical comments. See : *Nḥ.*, II, 62, 68, IV, 259, V, 68.

(71) *Nḥ.*, III, 24.

(72) *Nḥ.*, III, 24.

(73) *TIA.*, 92.

(74) *TIA.*, 85.

(75) Above, p. 21 ff.

(76) *MDh.*, III, 69-70.

(77) *Nuzhat Al-Mushtāq*, 182-4. On this story see also : ᶜA. AlᶜAbbādī, *Ṣuwar wa Buḥūth*, 149 ; *ḤSh.*, 92-6 ; Mu'nis, *RIEIM.*, IX — X, 367-70 ; *HA.*, 529.

was named after them. There is no mention of this story other than in Al-Idrīsī (d. 548/1153) who is a later writer, from whom all other accounts are derived.

d. Al-ᶜUdhrī mentions (78) the meeting of an Andalusian, Ibrāhīm b. Yaᶜqūb Al-Isrā'īlī Aṭ-Ṭurṭūshī, with the king of *Ar-Rūm* (the Romans) without giving any details about the nature or the date of this meeting.

e. Ibn Khaldūn mentions (79), in less than one line, an embassy from *Ṣāḥib Rūmah,* the Lord of Rome (i.e. the Pope), who was the head of the western Christian world, to ᶜAbdu'r-Raḥmān III, An-Nāṣir, the most powerful ruler of the Muslim world. Again Ibn Khaldūn is writing at a later date (d. 808/1405).

Then the fact that an event is mentioned only in one source, and a later one, notwithstanding its importance, has not always been sufficient reason for rejecting its authenticity. Some of these events, in fact, happened in Andalusia itself, not beyond its borders, as in the case of Al-Ghazāl's embassy to the Vikings. Furthermore, there are some very important events which affected Andalusia greatly but which are not mentioned by some chroniclers. Ibn Ḥayyān himself did not mention some important events, which others recorded. On the other hand, he includes some popular legends (80).

If Al-Ghazāl's account was a popular one, it would have been mentioned by many others. Ibnu'l-Qūṭiyyah, as well some others — such as Ibnu'l-Khaṭīb — did not mention Al-Ghazāl's embassy to Constantinople. Nor is there any mention, in *Akhbār Majmūᶜah,* of the Vikings or their repeated attacks on Andalusia. And Ibn Idhārī, when he mentions Al-Ghazāl (81), does not say anything about his embassy to Constantinople. Ibn Khaldūn does not describe the second Viking attack on Andalusia in 245/859, but says of it (82) : 'some chroniclers say that this Viking attack [their first one] was in 246/860, although it may have been a different one, Allah knows best.'

(78) *NMMM.*, 7-8.
(79) *Ibr.*, IV, ii, 311.
(80) Mu'nis, *BESHS.*, II, i, 44.
(81) *Byn.*, II, 93.
(82) *Ibr.*, IV, ii, 282.

Some established events, such as the marriage of the Emir ᶜAbd Allāh, are not mentioned by any Muslim chroniclers. ᶜAbd Allāh, grandfather of An-Nāṣir, married a Basque princess, Íñiga, daughter of Fortún Al-Anqar, a king of Navarre, who was a prisoner in Cordoba for about twenty years (83). She was the widow of Aznar Sánchez, a Basque prince (84). Although this, strangely, does not occur in any Andalusian chronicler (85), no one has rejected it for this reason.

2. *His second objection* : There are some similarities — according to Ibn Diḥyah's account — between the two embassies of Al-Ghazāl :

i. The attempt to disconcert the ambassador over protocol.

ii. The poem describing the storm at sea faced by the Andalusian delegation.

iii. The empress' (or queen's) admiration of Al-Ghazāl.

We have not the complete text of Ibn Ḥayyān on Al-Ghazāl's embassy to Constantinople to compare with his embassy to the Vikings mentioned by Ibn Diḥyah. Even so it may be possible to answer this objection :

i. The matter of the protocole : Ibn Ḥayyān could have referred to a tradition of the Byzantine emperors that every one must prostrate himself on entering their presence (86).

However, the story of the prostration in both Byzantine and Viking courts cannot be an argument against the authenticity of Ibn Diḥyah's account, since this was a tradition in many courts (87).

ii. The poem : If it can be proved that Al-Ghazāl composed it on the voyage to Constantinople, perhaps one might explain that he repeated it because of its aptness in a similar position, especially if one of his companions bore the same name Yaḥyā.

iii. The admiration of the empress (or queen) for Al-Ghazāl : it is not impossible or strange that it should be repeated, particularly as Al-

(83) *Byn.*, II, 97. Íñiga may have been born in Cordoba. *HEEM.*, IV, 256 No. 83.

(84) *HEEM.*, IV, 214.

(85) Codera, *BRAHM.*, LVIII, 130.

(86) Allen (*PSW.*, 42) thinks it is possible that Al-Ghazāl had invented this.

(87) See : Al-ᶜUmarī, *Mamlakat Mālī*, 61-2 ; *Al-ᶜOmarī*, 76 ; *IMM.*, 131.

Ghazāl was very handsome and attractive and was notable in many other ways, both in his person and his personality. Moreover he was an ambassador from an important country, a stranger who would arouse interest and curiosity even from the imperial or royal family and the empress (or queen) herself on meeting and speaking to him.

On the other hand, Al-Ghazāl's poem in Constantinople (88) is completely different, in content and form, from that he composed about the Viking queen (89). The first one is mostly about Michael (later the Third), the son of the Byzantine empress and differs radically from the conversation and meeting between Al-Ghazāl and the Viking queen (90).

If one submits that there was some confusion between certain events of the two embassies — which is not necessarily so — the instances given above would be examples of it. Lévi-Provençal, himself, considers such elements in Al-Ghazāl's embassy to Constantinople related by Ibn Ḥayyān to be fictional and without authenticity (91). It is not impossible that Ibn Ḥayyān borrowed these elements from Al-Ghazāl's embassy to the Vikings.

3. *His third objection* : The similarity of the two queens' names. It is not necessary that the similarity discovered between the Byzantine name Theodora, and Nūd (92), the Viking queen, should make us doubt either account. Even if we consider the name Nūd a distortion of Theodora, this does not, of itself, authorize us to attribute them to one person.

4. *His fourth objection* : That it would have been strange for the Andalusian delegation to the Vikings on their return from Constantinople to pass through Santiago de Compostela.

The sources do not state this. Santiago, in fact, is mentioned only in connection with the Viking story, and is perfectly in keeping with it. It is quite plausible that travellers returning from North Europe to Cordoba should pass through Santiago. Santiago is not mentioned at all in the accounts of the Constantinople embassy and it is very peculiar that Lévi-

(88) *Mrb.*, II, 58 ; *IO.*, 94.

(89) *Mub.*, 144.

(90) *Nḥ.*, I, 25, III, 26 ; *Mub.*, 143-4.

(91) *IO.*, 93.

(92) *IO.*, 97 ; *Mub.*, 144.

Provençal should adduce this argument. It is not only illogical, but also against the view which he has adopted.

Even if we admit that there is any confusion between the two embassies, which may have some fictitious elements, that does not constitute an argument for rejecting all the story. On the other hand, it is not necessary to consider these to be fictitious elements, since they could have been real happenings. It means no more than that the account of Al-Ghazāl's embassy to the Vikings, according to Ibn Diḥyah were all poets and men of letters and the account was influenced by his literary style. Is the « literary » presentation of the facts a reason for discounting them ? Especially as none of these three men was a geographer who would couch his account in purely geographical terms. But the fact that the geographical information on this region at this time, afforded by this account, is the most detailed and accurate which has come down to us, makes it more liable to be true than false despite its « literary » presentation (93).

B. Arguments for its authenticity : In support of this embassy, after countering the doubts about it, we mention some points in favour of its authenticity :

1. There was no motive for Ibn Diḥyah to invent this account, but he includes it while he is speaking about Al-Ghazāl as a man of letters. This is the aim of his work — a dictionary of literary biography, which gives examples of their work, as appears from the title of the book « *Al-Muṭrib min Ashʿār Ahl Al-Maghrib* » (94). It would even appear that he mentions the account of this embassy for the sake of the poems on that occasion. That is, perhaps, why he did not give any word of commentary on the embassy while he explains and comments on the poems themselves.

On the other hand, if this account had been invented, it would have been presented differently. It would be full of exaggerations and incredible stories about the Vikings. But it contains nothing of such nature. This indicates that it is an eye-witness's account. The description of the Vikings

(93) The information about northern Europe, in the account of Al-Ghazāl's embassy to the Vikings, is the first we have and more precise and accurate than the best we have in accounts even some centuries later. *HIP.*, 184 ; *AHCIO.*, 131.

(94) *Mub.*, 1-2. Also : Mu'nis, *BESHS.*, II, i, 60.

does not correspond with the Byzantines. Rather does it refer to a distinct embassy Al-Ghazāl undertook, which was to the Vikings.

2. If the similarity between the two embassies is such that some elements correspond exactly, this will not necessarily cast doubt on the existence of the second.

a. The events, especially the essential ones, differ fundamentally in the two embassies, such as the places described in Denmark. The events of his stay there, his meeting with the king, with the queen and some of their subjects, his conversation and disputation with them and what he said on different subjects all differ completely from what happened to him in Constantinople, as the following summary shows : before meeting Theophilus, the Byzantine emperor, Al-Ghazāl was acquainted with the protocol of their court but he refused to bow down and they agreed to respect his wishes. Then the emperor had all preparations made to receive him, but they contrived a low entrance, through which one had to pass, kneeling, to approach the emperor. Al-Ghazāl realised that, and when he came to enter he sat down stretching out his legs and so entered the imperial presence. When he asked for water in the presence of the emperor, they brought it in a golden cup, studded with gems. After he finished drinking, he kept the cup. After this he met the empress Theodora with her son, Michael. Al-Ghazāl then composed a poem about him (95), which has no connection with that addressed to the Viking queen. The similarity, then, is only in the manner of his entrance to meet the emperor. Although we have not Ibn Ḥayyān's text on Al-Ghazāl's embassy to Constantinople with which to compare, point by point, Ibn Diḥyah's account, on this point one may say that there was perhaps some confusion. Lévi-Provençal himself considers this a popular story, which could be considered entirely legendary (96). Is it not possible to say that Ibn Ḥayyān himself — even though we do not know his text, and rely on Lévi-Provençal — took it from Al-Ghazāl's embassy to the Vikings ? It could be more plausible for such a story to relate to his meeting with the Viking king than that with the Byzantine emperor, especially as the Byzantines

(95) *IO.*, 91-5.
(96) *IO.*, 91-3.

knew much about the Muslims and their religious traditions and that prostration was unlawful except to Allah. They were unlikely to ask of him something against his religion, when it was they who were seeking a favour, even if prostration were enjoined by the protocol of the imperial court of Byzantium (97).

b. The years given for both embassies are far apart, so that neither need be excluded on grounds of date. Al-Ghazāl's embassy to Constantinople was about 225/840 (98) and he returned to Cordoba after some months (99). His embassy to the Vikings, which lasted twenty months (100), was about 231/846.

c. The towns given as his points of departure and arrival and his routes in each case are entirely different, each respectively in concordance with his destination. If the routes of the two embassies had been the same, this might have given rise to doubt. In fact, the difference between the two routes is in conformity with the destinations of the respective embassies. The Andalusian delegation left for Constantinople from Murcia (in the district of Tudmir on the eastern coast of Andalusia (101), while the Andalusian envoys to the Vikings embarked from Silves, on the western coast (102), and returned to Cordoba through Santiago de Compostela. These envoys bore a letter of recommendation and safe-conduct from the

(97) Al-Ghazāl's embassy went to Constantinople in return for that which came to Cordoba sent by the Emperor Theophilus in 225/840 seeking friendship and an alliance against the Abbasids. He complained too of some Muslim settlers in Crete. Byzantion, XII, 8-10 ; *IO.*, 89-91 ; *HEEM.*, IV, 161 ; *Nh.*, I, 324 ; *MES.*, I, 278 80.

(98) *MES.*, I, 278 ; *IO.*, 91. Ibn Khaldūn (*Ibr.*, IV, ii, 282) mentions this embassy when speaking of the year 231/845-6. It could be understood, from his presentation, that it was before this year although he does not specify a date. Ibn Sa^cīd (*Mrb.*, I, 48) mentions it in the events of the year 210/825. But it seems this is a mistake. Dozy (*RHLE.*, II, 274) places it in 206/821. See also : *HGAE.*, 43.

(99) *MES.*, I, 280.

(100) *Mub.*, 146. It was not possible to find out the town of his arrival on returning from his embassy to Constantinople.

(101) *IO.*, 91 ; *MES.*, I, 279 ; Ibn Ḥayyān, some quotations from *Al-Muqtabis* by ᶜInān, of which part belonged to Lévi-Provençal and is now lost, sent in a private letter from ᶜInān dated 29 August 1963 :
«وسار الغزال وصاحب المنيقلة عن طريق تدمير ورسول ملك الروم معهما ليركبا البحر من الشاطىء الشرقي».
« Al-Ghazāl went, accompanied by *Ṣāḥib Al-Munayqilah,* via Tudmir with the delegate of the king of *Ar-Rūm* to embark from the eastern coast. » ᶜInān comments : « This is conclusive evidence that Al-Ghazāl's journey from Silves (in the south of Portugal) on his embassy to the Viking king was an entirely different one. » But it was not possible to find out the return route of the Andalusian envoys to Constantinople.

(102) *Mub.*, 139 ; *MES.*, I, 281. About Silves see : *RM.*, 106 ; *MB.*, V, 286.

Viking king to Ramiro I, the king of León, where the Andalusian delegation stayed two months until the end of the pilgrim season (103). Then they left for Castile with others also bound for that province (104). Thence they journeyed to Toledo and on to Cordoba, where Al-Ghazāl met the Emir to announce the results of the embassy. So the route of this journey, there and back, is in complete conformity with the destination.

Thus the difference in time between Al-Ghazāl's two embassies — that his journey to Constantinople lasted a few months while his journey to the Vikings lasted, according to Ibn Diḥyah, twenty months — would be reasonable in each case. For the second was longer and more dangerous by comparison and, being strange, held more interest for travellers. But we have not enough information about the way the Andalusian embassy to the Vikings spent their journey (lasting about a year) and of the places where they stopped on the way.

3. The geographical information contained in the account of Ibn Diḥyah is a convincing argument. Even if we admit that some details are exaggerated or legendary, it does not detract from its authenticity, since these can be explained in one way or another. The accuracy and precision of Ibn Diḥyah's expression : 'when they came past the great promontory jutting into the sea which forms the easternmost boundary of Andalusia and is the mountain known as Aluwiyah, the sea became rough about them,' makes it impossible to consider this embassy to be Al-Ghazāl's embassy to Constantinople. This description can only correspond to the route of his embassy to the Danish Vikings. There is no way by sea

(103) *Mub.*, 146 ; Mu'nis, *BESHS.*, II, i, 59. This corresponds to the other events, since the king of León at that time was Ramiro I (227-236/842-850), who enjoyed peaceful relations with ᶜAbdu'r-Raḥmān II, at the time of the return of Al-Ghazāl's embassy 232/846). This king, on the whole, did not engage in many battles with the Muslims. See : Ballesteros, *Historia de España*, II, 193 ; Mu'nis, ib., 63. At the same time Horic, the Viking king, was on good terms with Ramiro I. None of this contradicts our conclusions or circumstances as we know them :

a. It was desirable, after the Vikings' attack on the Spanish coasts, to restore good relations between the two sides.

b. The conversion of some of the Vikings, especially the king himself, attracted kindness and appreciation from the king of León.

c. Perhaps the arrival of some Christian Vikings, with the Andalusian envoys, to perform the pilgrimage in Santiago de Compostela, which was a goal for pilgrims, supports this assumption of good relations.

(104) It is not quite clear, according to Ibn Diḥyah's account (*Mub.*, 146) whether he crossed Castile, and through which towns, or whether he merely skirted it. In any case it is quite possible that he went through Castile (for Castile was, then, under the Leonese authority) accompanied by some Castilian pilgrims.

heading north along the western coast of Andalusia that leads to Constantinople — enabling us to assert he was on his way to Constantinople, not to the Vikings.

The site of the mountain of Aluwiyah is not clear nowadays, some say (105) that it is Saint Vincent. It seems it is not. It is quite possible that Finisterre is meant (106), as may be understood from Ibn Diḥiyah's phrase 'the great promontory jutting into the sea'. One could argue that the Cape of Saint Vincent is the 'great promontory jutting into the sea' as Ibn Diḥyah says, but what cannot be ignored is that the Cape of Saint Vincent is not the only prominent cape corresponding with 'the great promontory' (107).

It seems one might assume that the Mountain of Aluwiyah does not refer to the Cape of Saint Vincent, but to the Cape of Finisterre for the following reasons :

a. It is more credible that the severe storm described by Ibn Diḥyah should have arisen in the Bay of Biscay, by Cape Finisterre, which is notorious for its rough seas.

b. There is nothing in Ibn Diḥyah's expression to suggest Cape Saint Vincent rather than any other cape. It does, however, describe Cape Finisterre's slope accurately, the 'sides of which are rugged and rise steeply to the summit' (108), and that it runs out farther into the sea than Saint Vincent, which fits Ibn Diḥyah's description closely. Besides this, he describes no further hazards or landmarks but goes on to speak directly of Al-Ghazāl's arrival in the Viking country.

c. Muslim geographers used to call the Cape of Saint Vincent *Ṭaraf Al-Gharb* — the western promontory. They also, according to Gayangos (109), called it *Ṭaraf Al-Ghurāb*. Possibly he has confused it with *Knīsat Al-Ghurāb*, which was situated there. There is still a convent

(105) Cf. Mu'nis, *BESHS.*, II, i, 54 n. 2.
(106) Cf. Dunlop, *IQ.*, IV, 13 ; *PSW.*, 29.
(107) Cf. *ḤSh.*, I, 58, 87.
(108) *West coasts of Spain and Portugal pilot*, 82.
(109) *Memoria*, « Moro Rasis », RAHM., VIII, 93 n. 5.

standing (110) which could be the original *Kanīsat Al-Ghurāb*. Arslān says (111) that *Ṭaraf Al-Gharb* runs into the sea for 12 miles, but he also mentions (112) that there is another cape in the same direction which runs into the sea for 40 miles. *Ṭaraf Al-Gharb* is not the promontory which runs further into the sea on this coast and therefore does not necessarily correspond with Ibn Diḥyah's words. Yet even this is not the only possible interpretation of Ibn Diḥyah's expression 'the great promontory jutting into the sea'. He may be referring to that cape on the furthest point north-west of the Iberian Peninsula, which is meant by Aḥmed Ar-Rāzī in his expression 'the mountain running out into the sea', that is Cape Finisterre (113). Ar-Rāzī considers this cape to be one of the three corners of the Iberian Peninsula. Consequently it is possible to understand the term « Al-Andalus » in Ibn Diḥyah's expression limit of Al-Andalus حد الاندلس to be all the Iberian Peninsula, for Andalusians were accustomed to use sometimes « Al-Andalus or *Al-Jazīrah Al-Andalusiah*, the Andalusian Peninsula » for the entire Iberian Peninsula (114).

It is possible that the storm at sea, which overtook the Andalusian delegation and which Al-Ghazāl described in a poem, came up beyond this cape. The vicinity of Finisterre is notorious for its bad weather (115).

As for the geographical description given by Al-Ghazāl of the Viking country (Denmark), which he visited, this refutes two objections against Al-Ghazāl's embassy to Denmark convincingly :

i. This description cannot correspond, in any way, to Constantinople, which means that the description of Al-Ghazāl, according to Ibn Diḥyah's account, is that of another embassy actually undertaken by Al-Ghazāl to the Viking country.

ii. The Viking country, which he visited, according to this description, was neither Ireland nor England, but Denmark, with which it corresponds

(110) *West coasts of Spain and Portugal pilot*, 201 ff.

(111) *ḤSh.*, I, 87.

(112) *ḤSh.*, I, 58.

(113) *Memoria*, ib., 19 ; *Nḥ.*, I, 128.

(114) See : *Memoria*, ib., 19 ; *Nḥ.*, I, 127-8 ; *ḤSh.*, I, 70 ; *EI²*., « Al-Andalus », I, 486.

(115) Mu'nis (*BESHS.*, II, i, 54 n. 3) prefers the crossing of the English channel for the occasion on which Al-Ghazāl composed this poem.

closely — the many islands, the fact that *all* the inhabitants were *Majūs* (116).

His description of these Danish islands is the earliest precise geographical description and gives the impression of being by an eye-witness (117). We have no other Arabic description as precise as this about these distant islands, not merely as early as Al-Ghazāl's, but even in Ibn Diḥyah's time (d. 633/1235), whence Al-Ghazāl, Tammām or Ibn Diḥyah could draw this geographical knowledge. In particular, none of them was a geographer, and they did not even know the names of these islands to name them in their account. The best geographical description we have of this country, after Al-Ghazāl's, is of still less value. Al-Qazwīnī (d. 682/1283) when he speaks about *Al-Majūs* (the Vikings) mentions that their country is Ireland, but he does not give any description (118). Nor is the description of Al-Idrīsī (d. 548/1153), a great authority and eminent geographer, not only in his time but also until modern times, as precise as Al-Ghazāl's which comparison of the texts will show :

وجزيرة دانا مرشة في ذاتها مستديرة الشكل رملة، وفيها من المدن اربع قواعد وقرى كثيرة ومراس مستورة معمورة. فاول ذلك من فم الجزيرة الى مدينة السية على يسار الداخل خمسة وعشرون ميلا، وهي مدينة صغيرة مختصرة بها اسواق قائمة وعمارات دائمة، وهي على ساحل البحر ...

‹The actual island of Denmark is circular in shape and sandy, it has four chief cities, many villages and concealed and unnamed [or sheltered and prosperous] ports. The distance from the coast of the Island to the town of Alsiyah, to the left of the traveller entering the country, is 25 m. ; this town is small yet civilised, with permanent markets and fixed buildings, and it is situated near the shore' (119).

If Ibn Diḥyah's account is purely imaginative or a later fabrication, one may wonder how he came by information which was not available to Al-Idrīsī (120) ?

(116) See : Mu'nis, *BESHS.*, II, i, 55 ; *AHCIO.*, 130 ; *ABGGF.*, 38.

(117) Cf. Mu'nis, ib., 61 ; *AHCIO.*, 130.

(118) *AB.*, 577 ; Mu'nis, ib., 61.

(119) Al-Idrīsī, *Nuzhat Al-Mushtāq*, 176 ; *Studia Orientalia*, VI, plates Nos 5, 8, 10 (Arabic text) ; Mu'nis, *BESHS.*, II, i, 61.

(120) Cf. Mu'nis, ib., 62. For Al-Ghazāl's description of Denmark see : above, p. 28.

4. The information Al-Ghazāl gives about their life, customs and religion :

a. Their religion : they were *Majūs* (fire-worshippers, pagans, the Vikings) (121), then converted to Christianity 'its people are *Majūs*, and today belong to the Christian faith, having abandoned fire-worship and their former religion. They have become Christians with the exception of the people of some isolated islands in the sea, who persist in fire-worship, their original faith'. This corresponds with the historical facts, since the Danish Vikings started, about the date of the embassy or shortly before, to convert to Christianity. This preceded the reign of Horic, who himself was converted, and in whose reign this embassy took place (122). Horic was instrumental in spreading Christianity and was so devoted to this that he ordered a baptistry to be built in Hedeby and sent many gifts to the Pope (123). At the time of the embassy some of them were still heathens, amongst whom Horic attempted to spread Christianity until he died at the hands of a band of sea Viking exiles, who considered Horic their enemy after he adopted a peaceful policy, was quiet and stopped taking part in their campaign as a result of his conversion (124).

b. Al-Ghazāl mentions some of their customs and that those customs were prevalent among those Vikings who were still unconverted to Christianity (125). Quite probably this corresponds with the facts ; some of those customs concern marriage with close relations, which was practised in some regions there or nearby (126), and the ease of divorce and that the woman had full freedom to choose or to stay with whom she liked (127). The 'women stay with our husbands according to their choice. The woman stays with him as long as she wishes, and parts from him if she no longer desires him' (128). One sees the truth of the account of the customs of the

(121) See : Melvinger, *Les Premières incursions des Vikings*, 77 ff. ; *AHCIO.*, 130 ; *RAC.*, 3 ; *HMDS.*, I, 323 N° 48.

(122) Danstrup, *A History of Denmark*, 18.

(123) *AHCIO.*, 129 ; Mu'nis, *BESHS.*, II, i, 55 n. 2.

(124) *AHCIO*, 129.

(125) *Mub.*, 140-1, 143.

(126) See : Weinhold, *Altnordisches Leben*, 244 ; Melvinger, *Les Premières incursions des Vikings*, 81 ; Mu'nis, ib., 55, n. 3.

(127) *AHCIO.*, 131 ; Al-Qazwīnī, *AB.*, 601.

(128) *Mub.*, 143.

Vikings who were still unconverted, during Al-Ghazāl's embassy : ‹The custom of the *Al-Majūs* before the religion of Rome was attained by them was this, that none of their women would refuse herself to a man, unless a low-born man accompanied a nobly-born woman, on account of which she would be disgraced, and her family would keep them apart' (129). How was Al-Ghazāl, Tammām or Ibn Diḥyah able to get this information corresponding with the actual facts (130), which could only be known by a person who had been to these places, and at that time. We know of no one who went to these places, in that period, except Al-Ghazāl and his companions (131). Moreover, it is known that those customs did not prevail in Constantinople. This supports the authenticity of this embassy and its complete distinction from that to Constantinople.

5. We have noticed, in speaking of the Viking attacks on Andalusia, that they ceased from the date of this embassy until the death of Horic or a few years later. This suggests that some treaty had been made with the Vikings and the dates indicate that the Viking king concerned was Horic. If this is so, then the case for the authenticity of the account in general, and for Denmark in particular, is further strengthened.

6. There is another remarkable observation : ‹*Al-Mājus* were astonished to see them, wondering greatly at their appearance and dress' (132). That could not possibly have happened in Constantinople, since the Arab dress was very well known and familiar to its people, while it would be, on the other hand, unknown and strange to the Vikings. This is implied in the words : *Al-Majūs* were astonished to see them وانجفل المجوس لرؤيتهم. It was very natural for the Vikings to find the Arab dress, which they had never seen before, strange. It was completely different from what they were used to.

Considering all the foregoing points made concerning Al-Ghazāl's embassy to the Vikings one sees quite clearly that it cannot have been invented — it is an authentic account.

(129) *Mub.*, 143.
(130) *AHCIO.*, 131.
(131) Mu'nis, *BESHS.*, II, i, 62.
(132) *Mub.*, 141. Mu'nis (*BESHS.*, II, i, 62) has paid attention to this point.

Now, even if it is accepted that there is confusion or exaggeration in some aspects of his account, which need not necessarily be so, that does not destroy the argument for its authenticity nor does it detract from the evidence in favour of the reality of Al-Ghazāl's embassy to the Danish Vikings. The weight of the evidence supports the actuality of this embassy to the Vikings in Denmark.

Abdurrahman A. EL-HAJJI
Cambridge

ABBREVIATIONS

Abbreviated titles refer to numbers in the Bibliography as follows :

AA. ... No. 44	*HEEC.* No. 72	*IO.* ... No. 57	*PHMA.* No. 71
AB. 74	*HEEM.* ... 60	*JAA.* 40	*PSW.* 6
ABGGF. .. 52	*HGAE.* ... 73	*KT.* 37	*RAC.* 89
AHCIO. ... 28	*HIP.* 13	*MB.* 93	*RHLE.* 19
AV. 76	*HLAE.* 32	*MCEE.* 24	*RM.* 33
AXCIO. ... 27	*HMDS.* ... 29	*MES.* 49	*RNFA.* 79
BV. 15	*ḤS.* 36	*Mrb.* 47	*SEHC.* 25
Byn. 41	*ḤSh.* 8	*Mub.* 38	*SI.* 20
EM. 56	*HV.* 53	*Muq.* 39	*THMA.* ... 84
GAL. 12	*Ibr.* 42	*MV.* 64	*TIA.* 46
HA. 34	*Iḥṭ.* 45	*Nḥ.* 62	*TM.* 77
HAS. 86	*IMM.* 51	*NMMM.* ... 87	*WLC.* 54

OTHER ABBREVIATIONS

BESHS.	:	Bulletin of the Egyptian Society for Historical Studies.
BRAHM.	:	Boletín de la Real Academia de la Historia de Madrid.
CMH.	:	The Cambridge Medieval History.
EB.	:	Encyclopaedia Britannica.
EI.	:	The Encyclopaedia of Islam, first edition.
EI.[2]	:	The Encyclopaedia of Islam, second edition.
fo.	:	Folio.
ib.	:	The same work or page.
Id.	:	The same author.
IQ.	:	The Islamic Quarterly.
JPHS.	:	Journal of the Pakistan Historical Society.
MS.	:	Manuscript.
pt.	:	Part.
QN.	:	Library of Al-Qarawiyyīn, Fès (Morocco).
RAHM.	:	Real Academia de la Historia de Madrid.
RIEIM.	:	Revista del Instituto de Estudios Islámicos en Madrid.

BIBLIOGRAPHY

1. ᶜAbbādī (ᶜAbdu'l-Ḥamīd), *Al-Mujmal fī Tārīkh Al-Andalus,* Cairo, 1964.
2. Id., *Ṣuwar wa Buḥūth min At-Tārīkh Al-Islāmī,* Cairo, 1953.
3. ᶜAbbās (Iḥsān), *Tārīkh Al-Adab Al-Andalusī,* ᶜAṣr Siyādat Qurṭubah, Beirut, 1960.
4. ᶜAdwī (Ibrāhīm Aḥmad Al-), *Al-Muslimūn wal-Jarmān,* Cairo, 1960.
5. Aguado Bleye (Pedro), *Manual de Historia de España,* tomo I, Madrid, 1963.
6. Allen (W.E.D.), *The Poet and the Spae-Wife,* London, 1960.
7. Arbman (Holger), *The Vikings,* London, 1961.
8. Arslān (Shakīb), *Al-Ḥulal As-Sundusiyyah,* Cairo, 1963, Vol. I.
9. ᶜAshūr (Saᶜīd ᶜAbdu'l-Fatāḥ), *Awruppā Al-ᶜUṣūr Al-Wusṭā,* Cairo, 1961, Vol. I.
10. Bakrī (Abū ᶜUbayad Al-), *Description de l'Afrique Septentrionale,* texte arabe, ed. by Baron De Slane, Alger, 1857 ; MS., British Museum No. Add. 9577.
11. Ballesteros y Beretta (Antonio), *Historia de España y su influencia universal,* Barcelona, 1920, tomo II.
12. Brockelmann (Carl), *Geschichte der Arabischen Litteratur,* Leiden, 1937, suppl. I.
13. Id., *History of the Islamic Peoples,* Eng. tr. by J. Garmichael and M. Perlmann, London, 1959.
14. Brogger (Anton Wilhelm) and Shetelig (Haakon), *The Viking Ships their Ancestry and Evolution,* Eng. tr. from the Norweigian by K. John, Oslo, 1953.
15. Brondsted (Johannes), *The Vikings,* a Pelican Original, A459, London, 1965.
16. Codera (Francisco), « Informes No. I », *BRAHM.,* 1911, Tomo LVIII.
17. Danastrup (John), *A History of Danmark,* Copenhagen, 1948.
18. Deanesly (Margaret), *A History of Early Medieval Europe,* London, 1956.
19. Dozy (Reinhart Pieter Anne), *Recherches sur l'Histoire et la Littérature de l'Espagne pendant le Moyen Age,* Leiden, 1860, Vol. II.
20. Id., *Spanish Islam,* Eng. tr. by F.G. Stokes, London, 1913.
21. Dubler (César E.), « Sobre la Crónica arábigo-bizantina de 741 y la influencia bizantina en la Peninsula Ibérica », *Al-Andalus,* Madrid, 1946, Vol. XI, Fasc. 2.
22. Dunlop (D.M.), « The British Isles according to Medieval Arabic authors », *The Islamic Quarterly,* London, 1957, Vol. IV, Nos. 1-2.
23. Id., « Arabic Science in the West », *JPHS.,* Karachi, 1957, Vol. V, pt. I.
24. Dvornik (Frantisek), *The Making of Central and Eastern Europe,* London, 1949.
25. Id., *The Slavs their Early History and Civilization,* Baston [mass.], 1956.
26. *Encyclopaedia Britannica,* Vols. XVI, XXIII, ed. 1952.

27. Fabricius Adam Kristoffer), « La première invasion des Normands dans l'Espagne Musulmane en 844 », *Acte du X° Congrès International des Orientalistes*, Lisbon, 1892.

28. Id., « L'ambassade d'Al-Ghazāl auprès du roi des Normands », *Actes du huitième Congrès International des Orientalistes*, tenu en 1889, Leiden, 1891.

29. Gayangos (Pascual de), *The History of the Mohammedan Dynasties in Spain*, extracted from *NAfḥ*, London, 1840-3, Vols. I-II.

30. Id., *Memoria sobre la Autenticidad de la Cronica Denominada del Moro Rasis*, RAHM., Tomo VIII, 1852.

31. Ghāzī (Al-Sayyid Muṣṭafā), « Ibn Diḥyah fī Al-Muṭrib », *RIEIM.*, (Ar.), 1953, Vol. I.

32. Gonzalez Palencia (Angel), *Historia de la Literatura Arábigo-Española*, Madrid, 1945.

33. Ḥimyarī (Ibn ᶜAbdu'l-Munᶜim Al-), *Ar-Rawḍ Al-Miᶜṭār*, ed. by Lévi-Provençal, Cairo, 1939.

34. Hitti (Philip K.), *History of the Arabs*, London, 1960.

35. Huici Miranda (Ambrosio), « Al-Ghazāl », *EI²*., Leiden/London, 1965, Vol. II.

36. Ibnu'l-Abbār, *Al-Ḥullah As-Siyarā'*, ed. by Ḥ. Mu'nis, Cairo, 1963, Vols. I-II.

37. Ibnu'l-Athīr, *Al-Kāmil fī At-Tārīkh*, ed. by C.J. Tornberg, Leiden, 1862, Vol. VII.

38. Ibn Diḥyah, *Al-Muṭrib min Ashᶜār Ahl Al-Maghrib*, ed. by I. Al-Abyārī and others, Cairo, 1954.

39. Ibn Ḥayyān, *Al-Muqtabis*, Vol. III, ed. by Melchor M. Antuña, Paris, 1937 ; MS., RAHM., Colección de Codera, No. 2 ; MS., QN., Fés, unnumbered ; a portion ed. by Lévi-Provençal, *Al-Andalus*, Madrid, 1954, Vol. XIX, Fasc. 2 ; a portion ed. by Lévi-Provençal, *Arabica*, Leiden, 1954, Vol. I.

40. Ibn Ḥazm, *-amharat Ansāb Al-ᶜArab*, ed. by ᶜA.M. Hārḥn, Cairo, 1962.

41. Ibn ᶜIdhārī, *Al-Bayān Al-Mughrib*, ed. by G.S. Colin and Lévi-Provençal, Leiden, 1951, Vol. II.

42. Ibn Khaldūn, *Al-ᶜIbar, Beirut*, 1958, Vols. IV, pt. 2 and VI, pt. 2.

43. Ibnu'l-Kardabūs, *Al-Iktifā' fī Akhbār Al-Khulafā'*, MS., RAHM., Colección de Gayangos, No. 56 ; MS., Tunis. I wish to thank Mr. M. Ash-Shādhilī An-Nafrī for allowing me to use his copy.

44. Ibnu'l-Khaṭīb, *Aᶜmāl Al-Aᶜlām*, ed. by Lévi-Provençal, Beirut, 1956.

45. Id., *Al-Iḥāṭah*, ed. by M. ᶜA. ᶜInān, Cairo, 1955, Vol. I.

46. Ibnu'l-Qūṭiyyah, *Tārīkh Iftitāḥ Al-Andalus*, ed. by ᶜA.A. Aṭ-Ṭabbāᶜ, Beirut, 1957.

47. Ibn Saᶜīd, *Al-Mughrib fī Ḥulā Al-Maghrib*, ed. by Sh. Daif, Cairo, 1953-5, Vols. I-II.

48. Idrīsī (Ash-Sharīf Al-), *Nuzhat Al-Mushtāq*, Rome, 1592.

49. ᶜInān (Muḥammad ᶜAbd Allāh), *The Moorish Empire in Spain*, in Arabic, Cairo, 1960, Vols. I-II.

50. Id., *Tarājim Islāmiyyah*, Cairo, 1947.

51. Iṣṭakhrī, *Al-Masālik wal-Mamālik*, ed. by M.J. ᶜA. Al-Ḥīnī, Cairo, 1961.

52. Jacob (Georg), *Arabische Berichte von Gesandten an germanische Fürstenhöfe aus dem 9. und 10. Jahrhundert*, Berlin/Leipzig, 1927.

53. Kendrick (Thomas Downing), *A History of the Vikings*, London, 1930.

54. Liudprand (Bp. of Cremona), *The Works of Liudprand of Cremona*, Eng. tr. from the Latin by F.A. Wright, London, 1930.

55. Lévi-Provençal (Evariste), « Al-Madjūs », *EI.*, Vol. III, Leiden/London, 1936.

56. Id., *L'Espagne Musulmane au Xe siècle, institutions et vie sociale*, Paris, 1932.

57. Id., « Un Echange d'Ambassades entre Cordoue et Byzance au IXe siècle », *Byzantion*, Bruxelles, tome XII, 1937, pp. 1-24 and in *Islam d'Occident*, Paris, 1948, pp. 83-107.

58. Id., *La Civilisation Arabe en Espagne*, Paris, 1948.

59. Id., « Al-Andalus », *EI²*., Vol. I, Leiden/London, 1960.

60. Id., *Historia de España*, Vol. IV, *España Musulmana*, Sp. tr. from the French by E. García Gomez, ed. by R. Menéndez Pidal, Madrid, 1957.

61. Lewis (Bernard), « The Muslim Discovery of Europe », *BSOAS.*, London, 1957, Vol. XX.

62. Maqqarī (Al-), *Nafḥ Aṭ-Ṭīb*, ed. by M.M. ᶜAbdu'l-Ḥamīd, Cairo, 1949, Vols. I-V.

63. Masᶜūdī (Al-), *Mrūj Adh-Dhahab*,, ed. by C. Barbier de Meynard, Paris, 1864, Vols. I and III.

64. Mawer (Allen), *The Vikings*, Cambridge Manuals, Cambridge, 1913.

65. Id., « The Vikings », *The Cambridge Medieval History*, Cambridge, 1922, Vol. III.

66. Melvinger (Arne), *Les premières incursions des Vikings en Occident d'après les sources arabes*, Uppsala, 1955.

67. Minorsky (V.), « Rūs », *EI.*, 1936, vol. III.

68. Mu'nis (Ḥusayn), « Ghārāt An-Nūrmān ᶜAlā Al-Andalus », *BESHS.*, Cairo, 1949, Vol. II, No. 1.

69. Id., « Al-Muslimūn fī Ḥauḍ Al-Baḥar Al-Abyaḍ », *BESHS.*, Cairo, 1951, Vol. IV, No. 1.

70. Id., « Al-Jughrāfiyah wal-Jughrāfiyyūn fī Al-Andalus », *RIEIM.*, 1961-2, Vols. IX-X.

71. Painter (Sidney), *A History of the Middle Ages*, London, 1964.

72. Peréz de Urbel (Fray Justo), *Historia de España*, ed. by R. Menéndez Pidal, Tomo VI, *España Cristiana*, Madrid, 1956.

73. Pons Boigues (Francisco), *Ensayo bio-bibliografico sobre los Historiadores y Geografos arabigo-españoles*, Madrid, 1898.

74. Qazwīnī (Al-), *Athār Al-Bilād*, Beirut, 1960.

75. Ribera (Julián), Disertaciones y opúsculos, Madrid, 1928, Vol. I.

76. Sawyer (Peter Hayes), *The Age of the Vikings*, London, 1962.

77. Sālim (As-Sayyid ᶜAbdu'l-ᶜAzīz), *Tārīkh Al-Muslimīn wa Athāruhum fī Al-Andalus* Beirut, 1962.

78. Schveitzer (Marcel N.), *Espagne*, compiled by, Paris, 1963, Les Guides Bleus, Librairie Hachette.

79. Seippel (Alexander), *Rerum Normannicarum Fontes Arabici*, Arabic texts, Oslo, 1928.

80. Stefánsson (Jón), « The Vikings in Spain », from Arabic (Moorish) and Spanish Sources, *Saga-Book* of the Viking Society, London, 1908-9, Vol. VI.

81. Id., *Denmark and Sweden with Iceland and Finland*, the Story of the Nations, London, 1916.

82. Tallgren-Tuulio O.J. et Talgren A.M., « Idrīsī », *Studia Orientalia*, Helsinki, 1930, Vol. III.

83. Tallgren-Tuulio O.J., « Du Nouveau sur Idrīsī », *Studia Orientalia*, Helsinki, 1936, Vol. VI, Arabic text.

84. Thompson (James Westfall), *History of the Middle Ages 300-1500*, London, 1931.

85. Torres Balbás (Leopoldo), « Cronica Arqueologica de la España Musulmana », *Al-Andalus*, Madrid, 1946, Vol. XI, Fasc. 1.

86. Turville-Petre (G.), *The Heroic Age of Scandinavia*, Herts, 1951.

87. ᶜUdhrī (Aḥmad b. Anas Al-), *Niẓām Al-Marjān fī Al-Masālik wal-Mamālik*, ed. by ᶜA. Al-Ahwānī, Madrid, 1956.

88. ᶜUmarī (Ibn Faḍl Allāh Al-), *Waṣf Ifriquiyyah wal-Andalus*, ed. by Ḥ.Ḥ. ᶜAbdu'l-Wahhāb, Tunis, no date given ; *Mamlakat Mālī*, ed. by Ṣ. Al-Munajjid, Beirut, 1963 ; *Masālik Al-Abṣār*, French tr. by Gandefroy-Demombynes, Paris, 1927 ; *Masālik Al-Abṣār*, MS., Cairo (Dār Al-Kutub), No. 559, Vols. III, pt. 3, XVI, pt. 1.

89. Vasiliev (Aleksandr Aleksandrovich), *The Russian attack on Constantinople in 860*, Cambridge, Mass., 1946.

90. Weinhold (Karl), *Altnordisches Leben*, Berlin, 1856.

91. *West Coasts of Spain and Portugal pilot*, London, 1957, published by the Hydrographic Department Admiralty.

92. Yaᶜqūbī (Al-), *Al-Buldān*, ed. by M.J. De Goeje, Leiden, 1892.

93. Yāqūt, *Muᶜjam Al-Buldān*, Cairo, 1906, Vols. V, VI and VIII.

94 Zaraklī (Khayr Ad-Dīn As-), *Al-Aᶜlām*, Cairo, 1957, Vol. IX.

95. Zuhrī (Az-), *Al-Jughrāfiyah*, MS., Alger, Bibliothèque Nationale, No. 1552.

ARTS ET COUTUMES DES MAURES

PREFACE

La meilleure définition que l'on puisse donner du Sahara occidental et de ses marges pré-désertiques, de cet immense territoire s'étendant, comme on l'a si joliment dit, « de l'arganier au baobab », est encore, sans doute, de nature humaine : c'est, avant tout, le pays des Maures *et, pour n'emprunter à l'ethnographie qu'un exemple, le domaine de la* rahla, *la selle de garrot occidentale et, par conséquent, de la monte chamelière « au bâton ».*

Des euphorbes cactiformes du Tazeroualt aux gommiers du Trarza, des steppes du Zemmour et du Tiris aux solitudes de l'Erg Chech ou de la Majābat al-Koubrā, de la plage atlantique aux graviers du Tanezrouft, des Tekna aux Mechdouf et des Oulad bou Sbāᶜa aux Bérabich, le pays maure constitue le plus occidental de ces compartiments méridiens qui se succèdent d'Ouest en Est à travers le Sahara, unissant Maghreb et Soudan et, ici, de façon particulièrement aisée et efficace — comme en témoigne assez l'histoire — à travers un désert plus ou moins atténué, au moins dans sa partie atlantique, où le voyageur ira du Maroc au Sénégal sans manquer un seul jour, à l'étape, de vrai bois d'arbre pour préparer son thé.

Trois fois grand comme la France, le Sahara occidental — en gros 1 200 sur 1 500 km — est habité par une poussière de tribus arabo-berbères, au sein desquelles les hommes se trouvent soumis au double cloisonnement des fractionnements généalogiques et d'une structure sociale fortement hiérarchisée, de l'esclave au guerrier.

Si l'inventaire de la faune et de la flore a déjà fait de substantiels progrès, si la structure géologique est, dans ses grandes lignes, connue, les hommes, eux, n'ont, il faut l'avouer, guère encore été l'objet d'études

*méthodiques. Malgré d'assez nombreux articles, parfois sérieux d'ailleurs mais presque toujours fragmentaires, nous ne possédions pas encore sur la vie des Maures, leur culture matérielle, leur artisanat, etc., d'ouvrage assez largement conçu pour donner, fût-il d'*un *aspect des humanités bédouines ouest-sahariennes, un tableau cohérent, précis, charpenté et fondé à la fois sur une documentation de première main et sur une iconographie de qualité.*

Avec « Arts et coutumes des Maures », Odette du Puigaudeau nous offre enfin le travail de base qui faisait encore si scandaleusement défaut à la littérature saharienne sur la vie matérielle des Maures. Bien que le titre puisse peut-être laisser croire qu'il s'agit, d'abord, *des aspects « artistiques » de l'ethnographie maure, on découvrira sans peine qu'en fait c'est la première technologie — artistique ou non — du monde arabo-occidental qui nous est enfin donnée.*

L'admirable facture des dessins, dus aux talents de l'auteur, avec un soin que celui-ci avait depuis longtemps cultivé et perfectionné au contact de réalités bien différentes mais non moins exigeantes quant à la précision rigoureuse du détail, dans un laboratoire biologique du Collège de France, ne devra pas faire oublier la valeur documentaire du matériel rassemblé, utilisé et décrit.

Dès 1944, et jusqu'en 1946, mon ami Marcel Griaule avait obtenu du Centre national de la Recherche scientifique que celui-ci s'intéressât matériellement à la préparation du présent ouvrage, sur le chantier, on le voit, depuis une vingtaine d'années. J'ai eu moi-même, plus tard, de 1956 à 1962, le plaisir de voir le C.N.R.S. accorder à l'auteur une convention de travail dont je devais moi-même suivre l'exécution, qui prouve l'intérêt attaché par cet organisme à l'œuvre ethnographique d'Odette du Puigaudeau et dont cette publication justifie enfin et très amplement, on l'admettra, l'aide bien modeste qu'elle avait représentée.

C'est donc depuis bien des années que je suis, pas à pas, les progrès de l'œuvre, entravés longtemps par de trop multiples obstacles mais qui peut aujourd'hui voir le jour.

Je dois ajouter que si, longtemps directeur moi-même d'une série largement ouverte aux travaux concernant le Sahara occidental, j'avais pu souhaiter pouvoir suivre non seulement la préparation mais la fabrication,

puis la diffusion de l'ouvrage, et si les circonstances m'auront empêché de voir se réaliser mes espoirs, c'est sans la moindre arrière-pensée que je tiens à me réjouir d'avoir vu un aussi important manuscrit trouver enfin un éditeur intelligent et attentif, capable d'assurer à l'impression des « Arts et Coutumes des Maures » tous les soins que ceux-ci méritent.

*La rédaction d'*Hespéris-Tamuda *a droit à toute la reconnaissance du lecteur pour avoir su découvrir l'importance de ce véritable « corpus » et en assurer la publication sous une forme digne de son contenu.*

Je dois ajouter encore l'amicale collaboration que l'auteur a trouvée auprès de Marion Sénones, compagne de voyage d'Odette du Puigaudeau et elle-même artiste de talent.

Il me reste à souligner l'un des éléments — et non des moindres — qui font la valeur de ce travail. J'ai dit sa probité documentaire et scientifique, sa qualité artistique ; mais il y a plus, et je veux saluer ici, aussi, la haute leçon et le salutaire « œcuménisme » régional d'un livre consacré, par-delà les récentes frontières simplement politiques de quatre ou cinq Etats différents, à l'indéniable unité du peuplement, de la vie, du geste, de la coutume, en un mot : des hommes.

Théodore MONOD
Membre de l'Institut de France
Professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle
Directeur honoraire de l'Institut Français d'Afrique Noire

INTRODUCTION

Entre l'Afrique du Nord et l'Afrique noire en marche rapide vers la modernisation, le Sahara des Maures étend une large bande de sables et de montagnes arides où survit la civilisation nomade, tribale, poétique des hommes de la Bible, de l'Arabie antique, des premiers jours de l'Islam.

On a souvent comparé les Maures — avec leurs coutumes orientales, leurs amples robes flottantes, leurs troupeaux, leurs tentes « noires comme les tentes de Qédar », — aux pasteurs du temps d'Abraham. C'est une comparaison devenue banale. Et pourtant, l'originalité des Maures, c'est justement de nous offrir, bien vivant, le tableau de ces sociétés disparues. C'est d'avoir conservé jusqu'en plein XX^e siècle, comme un patrimoine irremplaçable, des traditions, des coutumes et des arts si archaïques et d'y être si fortement attachés que les influences étrangères ne les avaient pas encore modifiés au-delà de la surface et de l'exception jusqu'à ces dernières années ; c'est d'avoir si longtemps évité la réaction ordinaire qui pousse les peuples conquis à imiter le conquérant et à adopter servilement les mœurs du plus fort.

Du fond de ce désert qui leur imposait une vie ascétique mais qui protégeait leur vigueur, l'intégrité de leurs âmes, ils surent garder le contact avec les centres religieux, intellectuels et économiques du Maghreb, d'Egypte et du Moyen-Orient d'où ils étaient venus. Par le devoir des Pèlerinages, ils retournaient à leurs sources. Spirituellement aussi, ils ont duré.

Un tel anachronisme humain ne saurait se prolonger indéfiniment. Le progrès matérialiste presse de toutes parts ce pays des Maures, y découvre des mines, y édicte des lois nouvelles, en altère les mœurs, l'esprit, les goûts, les arts et en ronge sournoisement l'équilibre et la paix.

A chacun de mes voyages, entre 1934 et 1960, j'ai trouvé quelques changements que les contre-coups de la guerre mondiale, le paupérisme, la formation d'un sous-prolétariat de type colonial ont accélérés. Les signes visibles en sont des tentes kaki et des harnachements de ficelles dans les

campements appauvris, des défroques européennes dégradantes, des oripeaux criards rompant la sobre harmonie des voiles indigo, des bijoux de plastique, une théière ou un plateau de fer-blanc. Les beaux concerts nocturnes sont devenus rares, les disques et les transistors les remplacent, et les musiciens, que les tribus ruinées ne peuvent plus entretenir, s'exilent dans les villes du Maghreb ou du Sénégal où leur art perd vite sa pureté. Sous les tentes des *maᶜallemīn,* j'ai vu s'avilir peu à peu, selon les exigences d'une clientèle de passage, ignorante et marchandeuse, un artisanat raffiné, minutieux, dont les traditions oubliées se perdent vers l'Orient et qui, naguère, dans les campements seigneuriaux, n'établissait pas de rapport entre les matériaux, le temps et le profit.

Il est donc nécessaire de sauver de l'oubli tout ce qui peut encore l'être. Les détails de technique et de style qui, aujourd'hui, semblent négligeables, seront peut-être importants, demain.

Déjà, les ethnologues qui n'ont pas connu la Mauritanie de jadis ont tendance à prendre les objets les plus frustes pour seuls authentiques, considérant comme exceptionnelles les œuvres d'art — cuirs décorés, bois sculptés, bijoux raffinés — qui composaient autrefois le matériel quotidien de la vie maure.

Il ne s'agit pas ici d'un ouvrage d'histoire, de géographie, de sciences naturelles ni de linguistique ; de nombreux spécialistes de ces diverses disciplines ont déjà traité ces questions. Je me bornerai à me référer à leurs travaux et à citer les plus importants dans une bibliographie sommaire.

Le but que j'ai poursuivi est de tracer le portrait physique et moral des Maures, de décrire leurs mœurs et leurs coutumes considérées dans leur pureté, c'est-à-dire avant les modifications évolutives, de dresser un inventaire aussi complet que possible des objets nécessaires à leur existence — mobilier, outils, armes, parures, harnachements, etc. — avec leurs variantes régionales, en cherchant à dégager le style caractéristique de leur ornementation.

Me méfiant des influences et des apports étrangers dont j'ai déjà parlé, j'ai tenu à n'utiliser que des modèles anciens, dessinés au Sahara ou en France dans mes propres collections, dans d'autres collections privées ou

dans celles du Musée de l'Homme de Paris. Quand j'ai reproduit des objets plus modernes, c'est qu'ils avaient été faits pour moi, dans des campements amis, par des artisans que je connaissais bien, et que je pouvais être sûre de leur authenticité. Quelques objets, certaines techniques étonneront peut-être parce que la fabrication et l'usage en ont déjà totalement disparu (1).

Entre 1933 et 1960, j'ai vécu cinq ans au Sahara maure, avec des nomades de toutes tribus et de toutes classes sociales.

Si mes informateurs ont été souvent des érudits (2), ce furent aussi toutes les petites gens qui, du J. Bāni au Sénégal et au Mali, m'ont accompagnée, guidée, protégée, renseignée, accueillie sous leurs tentes. Mêlée à leur vie familiale, j'ai pu apprendre discrètement les raisons de leurs coutumes en m'y conformant, l'acuité de leurs problèmes vitaux en les partageant, le charme de leurs fêtes en y prenant mon propre plaisir, la perfection de leur matériel en l'utilisant moi-même chaque jour.

L'intérêt que tant de Sahariens ont porté à mon travail, leur zèle à m'instruire, me donnent à croire que cet ouvrage sera utile aux Maures eux-mêmes, plus tard. Je le souhaite, tout en regrettant de penser qu'ils auront un jour, fatalement, à rechercher dans des livres ce qui leur était si familier hier.

Le plus grand service que mes compagnons de route, illustres ou obscurs, m'ont rendu, c'est de m'avoir appris à aimer les choses et les gens de leur pays et l'existence libre et dépouillée que nous y menions ensemble.

(1) A ce propos, je dois rendre grâce au talent de ma compagne de mission, Marion Sénones, qui m'a souvent apporté sa collaboration en prenant de nombreux croquis et en relevant des décors d'artisanat et d'architecture.

Au sujet de nos missions dans le Sud marocain, en Mauritanie et au Sahara malien, je suis très reconnaissante au Centre national de la Recherche scientifique, et tout particulièrement à M. le professeur Monod, membre de l'Institut, directeur honoraire de l'Institut français d'Afrique Noire, qui a guidé et encouragé mon travail.

(2) Je citerai tout particulièrement, avec gratitude, Cheikh Saᶜad-Bū ūld Cheikh Moḥammed-Fāḍel, Cheikh ᶜAbdāllahi ū. Cheikh Sidiya et son frère Harūn, les poètes Moḥammed ū. Bū-Mediān et Moḥammed ū. Yadāli de Boutilimit ; les grands interprètes Mahmadou Bā, Malamīn Tendia, Aḥmed ū. Miské, Aḥmed-Salūm ū. Ḥeïba, les savants des L-Aghlāl de Chingueṭi, des 'Idāw ᶜAli de Tijikja, des Kunta et Chorfa de Wadān, du Tagānt et de Walāta ; les notables des 'Asmāsid, 'Idāw el-Hājj, 'Awlad Bū-Sbaᶜa d'Aṭār, des Tekna du Nūn et des Rgaïbat du Rio-de-Oro.

Le dialecte maure, la *Ḥasaniya*, contenant des mots d'origine bédouine, berbère et soudanaise, présente de nombreux particularismes qui nous entraîneraient trop loin dans le domaine de la linguistique. Les arabisants en trouveront le détail dans *Al-Waṣīt* de Ahmed Ech-Chenġitī et dans l'analyse que G. Colin a faite de cet ouvrage (3).

J'ai pris pour base de transcription le système de M. R. Blachère. Cependant, chaque fois que c'était possible, j'ai cherché à respecter les particularités du dialecte maure, me référant pour cela à la *Méthode* de A. Reynier et à l'*Etude du dialecte maure* de R. Pierret (4).

Les Maures adoucissent le *Qāf* et parfois le *Kāf* en G, ce qu'ils indiquent dans l'écriture en plaçant trois points en triangle soit au-dessus de ces deux lettres, soit sous le *Kāf*. Le G est toujours dur. Ex. : *getna*, récolte des dattes; *gelta*, mare permanente de montagne (4*).

Le *Jīm* équivaut au J français et ne se prononce pas DJ comme en Afrique du Nord, ni G comme en Egypte et en Arabie. U a toujours le son OU. Les syllables *an* et *in* ne sont jamais nasalisées ; il me semble néanmoins que l'adjonction d'un E final, lettre sans correspondante arabe, est à rejeter.

D'autre part, j'ai cherché à ne pas trop déconcerter l'œil du lecteur non arabisant. C'est ainsi qu'à l'exemple de A. Leriche (5), j'ai conservé l'emploi habituel des digraphes CH, GH, KH.

Enfin, j'ai laissé leur orthographe francisée à quelques noms de lieux qu'on est habitué à voir sur les cartes géographiques, comme *le* Tagānt qui est, en réalité, un féminin berbère, et à certains mots, tels que *rag*, *oued*, d'un usage si fréquent qu'ils sont pour ainsi dire entrés dans la langue française.

(3) Aḥmed ech-Chengīṭi, *Al-Waṣīt*, Le Caire, 1911.
G. Colin, *Mauritanica*, Hespéris, 1930, T. XI, 1-2, pp. 131-143.

(4) A. Reynier, *Méthode pour l'étude du dialecte maure*, Tunis, 1909, gr. in-8°, 265 p.
R. Pierret, *Etude du dialecte maure des régions sahariennes et sahéliennes de l'A.O.F.*, Paris, 1948, Impr. nat., 520 p. grammaire, vocabulaire, dictionnaire franco-maure.

(4*) ڨتنة – ڨلتة.

(5) A. Leriche, *Terminologie géographique maure*, Et. maurit., n° 6, 1955, Saint-Louis, Centre IFAN-Mauritanie, 73 p. Avant-propos, p. 5.

CHAPITRE PREMIER

LES MAURES ET LEUR PAYS

Bien que le sujet de cet ouvrage se limite, comme je l'ai dit, à l'étude des arts et des coutumes des Maures, il est cependant indispensable d'indiquer, au moins à grands traits, le cadre géographique qui a déterminé leur mode de vie et leur caractère, et de rappeler leurs origines, sources de leurs traditions sociales, culturelles et artistiques.

Une étude complète de l'ethnie maure ne saurait être arrêtée par des frontières politiques modernes, incompatibles avec les nécessités de la vie pastorale, des échanges commerciaux, des liens familiaux, religieux et culturels. Cette étude englobera donc toute la partie de l'Ouest africain habitée ou parcourue par des Maures berbères ou arabes, plus ou moins nomades.

Si j'emploie ici, faute de mieux, les termes européens de « Maures » et de « Mauritanie », c'est par commodité et pour me conformer à un usage officiellement admis. Ces mots dérivent du nom de « *Mahour* » que les Phéniciens donnèrent aux habitants du littoral maghrébin de la Méditerranée. Les navigateurs, géographes et historiens de l'Antiquité appelèrent leurs divers peuples Lixites, Numides, Gétules, Lybiens (1). Les termes de Mores, Morros, Maures prévalurent. En souvenir des Maurétanies sétifien-

(1) STRABON, *Géographie*, trad. A. Tardieu, Paris, Hachette, 1909. — PTOLÉMÉE, *Géographia Codex...* Leyde, Brill., 1832, I, XV, XLII. — PROCOPE, *De Bello Vandalico*, Bonnae, 1838. — PLINE l'Ancien, *Histoire naturelle*, Paris, Littré. Etc.

Pour l'analyse et la bibliographie des auteurs de l'Antiquité, voir principalement : St. GSELL, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, Paris, Hachette, 8 T., 1913 - 1930. — Id. *La Tripolitaine et le Sahara au* III^e *siècle de notre ère*. Mém. Acad. Inscriptions et Belles-Lettres, XIII, 1926, pp. 149-166. — E. MERCIER, *Histoire de l'Afrique septentrionale* (*Berbérie*), Paris, 1888. — Ch. DE LA RONCIÈRE, *La Découverte de l'Afrique au Moyen-Age*, Le Caire, Soc. royale de Géographie, 1925-27, T. I et II. — E.-F. GAUTIER, *Les Siècles obscurs du Maghreb*, Paris, Payot, 1927, 2^e partie, I et II. — H. TERRASSE, *Histoire du Maroc*, Casablanca, Ed. Atlantides, 1949, Livre I, ch. 1 et 2, Le Maroc dans l'Antiquité, pp. 39-71. — R. MAUNY, *Tableau géographique de l'Ouest Africain au Moyen-Age*, Mém. I.F.A.N., Dakar, 1961, 587 p., 111 fig., cartes, bibliographie, index. I, l'*Héritage de l'Antiquité*.

ne, césarienne et tingitane, l'administrateur Xavier Coppolani, vers 1903, étendit le nom de Mauritanie aux territoires sahariens dont il entreprenait la conquête.

Nous négligerons le néologisme « Mauritanien », récemment introduit dans le vocabulaire politique.

Quant aux Maures, qu'ils soient Arabes ou Berbères, ils se nomment eux-mêmes *Beïḍān,* (sing. *Beïḍāni* ; fém. *Beïḍāniya*), les Blancs, par opposition aux diverses populations mélaniennes englobées sous le nom de *Sūādīn,* (sing. *Sūdāni*) qui, primitivement, occupaient l'Ouest saharien.

Les nomades ne se laissent pas volontiers recenser. On peut estimer la population totale de la « Terre des Maures » ou *Trāb-el-Beïḍān* à environ 1 million d'âmes. On estime à 50 000 les habitants des provinces marocaines d'Ifni, du Nūn et de Tarfayat, et à une trentaine de milliers ceux du Sahara dit espagnol. Pour la Mauritanie, les statistiques officielles de ces vingt dernières années varient de 500 000 à 800 000 âmes, y compris 150 000 à 200 000 Noirs — Wolofs, Toucouleurs, Bambaras, Sarakollés — sédentaires, établis pour la plupart dans les villes, dans les palmeraies des plateaux et les terrains fertiles de la rive droite du Sénégal.

La partie de l'extrême-Ouest africain où les tribus maures ont marqué leur établissement par leurs campements, leurs villages et leurs puits, par leurs terrains de parcours, de pâturage et de culture historiquement et juridiquement définis, atteint au nord les montagnes d'Ifni et les versants méridionaux des J. Bāni et Saghro. Elle est bordée à l'ouest par l'Atlantique, au sud par le fleuve Sénégal ; à l'est, sa limite se perd sous les sables désertiques du Sahara malien et algérien, de Tombouctou à Tabelbala. Outre le Sahara proprement dit, caractérisé par sa flore, sa faune et ses 100 mm de pluie annuelle, Trab-el-Beïḍān comprend donc le Présahra marocain, au nord, et le Sahel, ou Rivage du désert au sud. Il couvre ainsi 2 millions 1/2 de km² (dont la moitié pour la seule Mauritanie), entre 31° et 16° lat. N, 170° et 30° long. W. Mais des chiffres de population et de superficie, basés sur des territoires désertiques aux contours imprécis et sur la présence saisonnière de nomades, ne peuvent être qu'approximatifs.

Jusque dans les régions les plus arides, le Sahara maure garde les traces d'une très ancienne présence humaine (2).

Les rives des oueds, les terrasses des montagnes sont jonchées d'un outillage qui va des frustes galets des *peeble-tools* et des lourdes haches du Paléolithique aux délicates pointes de flèches, aux hameçons minuscules, aux perles de quartz et de coquilles du Néolithique. Des peuples inconnus ont dressé leurs menhirs (ph. 2), leurs tumuli et leurs cercles de pierres dans la vallée du Drā'a et sur les plateaux de Mauritanie. Leurs gravures (ph. 3) et leurs peintures à l'ocre font du Bāni, du Hank, du Zemmour, de l'Adrār, du Tagānt (croquis 1) des falaises de Tichīt et de Walāta, de véritables musées de pierre ; ils nous apprennent que des éléphants, des rhinocéros, des girafes, des bubales vivaient, avec les bœufs des pasteurs, dans des régions aujourd'hui nues et arides (3). De cette faune, que le dessèchement a progressivement refoulée vers les régions équatoriales, il reste des témoins vivants : crocodiles nains, silures, minuscules barbeaux oubliés dans les *gelta*, ou lacs permanents des montagnes de l'Adrār, du

(2) L'abondance et la diversité des vestiges préhistoriques du pays maure ont été l'objet de très nombreuses recherches qu'on ne peut toutes citer ici.

Etudes d'ensemble : R. VAUFREY, *L'Age de l'Art rupestre nord-africain*, Berlin, I.P.E.K., 1938, pp. 10-29, 10 planches. — Th. MONOD, *Contribution à l'étude du Sahara occidental*, fasc. I, *Gravures, Peintures et Inscriptions rupestres*, Paris, Larose, 1938, 157 p., 100 fig., VIII pl. — R. MAUNY, *Une route préhistorique à travers le Sahara*, Bull. I.F.A.N., Dakar, T. IX, 1950, pp. 341-357, 4 fig., 1 carte. — Id. *Gravures, Peintures et Inscriptions rupestres de l'Ouest africain*, I.F.A.N., Dakar, Initiations africaines, n° II, 1954, 93 p., 12 fig., 8 ph., 7 cartes. — Id. *Préhistoire et Zoologie : La grande faune éthiopienne du Nord-Ouest africain, du paléolithique à nos jours*, Bull. I.F.A.N., A, 1956, pp. 246-279, 4 fig.

Sud marocain : A. RUHLMANN, *Gravures rupestres de l'Oued Dra* (*Maroc saharien*), Publ. Serv. Antiquités du Maroc, Rabat, 1938, fasc. 3, pp. 3-17, 5 fig. — Id. *Les Recherches de préhistoire dans l'extrême Sud marocain*, id. 1939, fasc. 5, pp. 5-107, 64 fig., 1 carte h. t. — M. SÉNONES et O. DU PUIGAUDEAU, *Gravures rupestres de la Montagne d'Icht* (*Sud marocain*), et *de la Vallée moyenne du Drā'a*, J. Soc. des Afric., 1941, T. XI, pp. 147-167, 5 fig. + 6, 5 ph. — Id. *Vestiges préislamiques de la région d'Assa*, J. Soc. Afric., 1952, T. XXII, pp. 7-15, 8 fig. — Id. *Gravures rupestres de l'Oued Tamanart*, Bull. I.F.A.N., Dakar, T. XV, n° 3, juillet 1953, pp. 1242-61, 17 fig. — et id. T. XXVII, sér. B, n°s 1-2, 1965, pp. 282 86, 3 fig. — H. LHOTE, *Gravures rupestres de Tachoukent et de Tan Zega* (Sud marocain), Libyca, 1964, T. XII, pp. 225-245, 7 fig.

Sahara maure : P. LAFORGUE, *Les Gravures et Peintures en Mauritanie*, Bull. Soc. Géogr. et Archéol., Oran, 1926, pp. 205-210, 1 fig. — O. DU PUIGAUDEAU et M. SÉNONES, *Gravures rupestres du Hank*, Bull. Soc. préhist. Fse, Paris, 1939, T. XXXVI, n° 11, pp. 437-53, 8 fig., 8 pl. — *Peintures rupestres du Tagānt*, J. Soc. Afric., T. IX, 1939, pp. 43-70, 32 fig. (204 n°s).

(3) E.-F. GAUTIER, 1927, 2e partie, Ch. II, pp. 133-162, a étudié cette faune résiduelle du Sahara (chromys, silures, crocodiles du Tassili signalés par DUVEYRIER, éléphants, autruches, etc.) ; il rappelle, pp. 148-151, que PLINE l'Ancien (T. V, pp. 12 et 14) a signalé la présence de troupeaux d'*Elephantorum solitudines* (*Elephas africanus*) aux alentours de Salé, dans le massif de l'Atlas et dans les régions méridionales du Maroc.

Tagānt et de l'Assaba (4). Un troupeau de petits éléphants roux erre encore dans les bois de l'Assaba, à proximité de ces lacs, des marigots du Gorgol et du fleuve Sénégal, où ils vont boire.

Au retour de la fameuse expédition du suffète Hannon, les navigateurs carthaginois racontèrent qu'ils avaient été accueillis sur la côte du Nūn et dans la vallée du Drā'a par des Blancs, les « pasteurs lixites » et par des « Ethiopiens noirs », cavaliers, chasseurs, éleveurs.

Les Ḥarratīn des Oasis pourraient avoir ces Ethiopiens pour ancêtres (5) ; leur peau cuivrée, leurs yeux bridés, leurs pommettes saillantes, leur type nettement asiatique les distinguent des Nègres soudanais échappés aux caravanes des trafiquants d'esclaves, qui se sont réfugiés parmi ces Ḥarratīn et que l'on a rangés, à tort, sous le même vocable (6).

D'autres immigrants de race blanche rejoignirent les Lixites au cours du Ier millénaire avant l'ère chrétienne : Berbères païens, ou judaïsés (7), Juifs vrais qui eurent un petit royaume à Ifrān, à l'époque de Nabuchodonosor, des mellah importants au Nūn, au Tafilelt, au Touāt et en Adrārtmar (8). Chassés par les Chaldéens, les Perses, les Grecs, les Romains, fuyant les envahisseurs après les destructions de Jérusalem et de Carthage, puis les répressions en Cyrénaïque et au Maghreb, ces exilés passaient, les uns par la Haute-Egypte, les autres par le Delta et les oasis de Lybie et

(4) *Gelta* de Matmata (Th. Monod, *Méharées,* Paris, « Je Sers », 1937, p. 148), G. de N'Dio (O. du Puigaudeau, *Pieds nus à travers la Mauritanie,* Paris, Plon, 1936, p. 257), G. d'El Khedia (Id. *Tagānt,* Paris, Julliard, 1949, p. 113), mare de Dendaré (Id. *Mon ami Rachid, guépard,* Paris, Tisné, 1940, p. 38).

(5) F. de La Chapelle, *Les Tekna au Sud marocain,* Bull. Com. Afr. Fse, nov. 1933, p. 636, donne les Lixites blancs pour ancêtres aux Tekna du Nūn, tandis que les Haratīn actuels des oasis sud-marocaines seraient les descendants des Ethiopiens noirs, cavaliers, éleveurs, chasseurs, dits « occidentaux » par Strabon, « Daratites » par Pline. — St. Gsell, 1913, I, p. 488. — El Bekri, *Description de l'Afrique septentrionale,* trad. de Slane, Nelle éd., Alger, 1913. — Al Idrissi, *Description de l'Afrique et de l'Espagne,* trad. R. Dozy, et M.J. de Goeje, Leyde, Brill., 1866.

(6) R. Basset, *Relation de Sidi Brahim de Massat,* Paris, Leroux, 1883, Avant-Propos, apparente aux Tibbous et aux Mandingues les Haratīn vrais qui « occupaient déjà le pays au temps des éléphants et des girafes ». — A. Leriche, *Les Ḥaratīn (Mauritanie),* Bull. Liaison sahar., VI, oct. 1951.

(7) Ibn Khaldoun, *Histoire des Arabes et des Berbères...,* trad. de Slane, Paris, Geuthner, 1925, I, p. 208. Berbères christianisés : « Une partie des Berbères professaient le judaïsme, religion qu'ils avaient reçue de leurs puissants voisins, les Israélites de Syrie ». — Ch. Monteil, *Problèmes du Soudan occidental : Juifs et Judaïsés,* Hespéris, T. XXXVIII, 3-4, [1948], 1951, p. 268. « Avant l'Islam, les Berbères ont été judaïsés, Ibn Khaldoun nous le dit expressément (...). Souvent, on ne sait plus, au cours de l'Histoire, s'il s'agit de Berbères judaïsés ou de Juifs berbérisés, ou islamisés, tant les deux éléments se sont interpénétrés ».

(8) Ch. de La Roncière : 1925, I, p. 77.
Ch. Monteil, 1951, p. 270.

d'Ifrikiya. Ils s'arrêtaient quelque temps, puis repartaient devant de nouvelles menaces, et, laissant en route des îlots de peuplement, ils tournaient vers le désert par les vallées fertiles du Touāt, de la Saoura, du Ziz, du Drā'a. Ceux qui atteignaient le Maghreb el-Aqsa et ne pouvaient s'y établir, faute de place ou refoulés par les habitants, longeaient le littoral atlantique en quête d'un lieu paisible, pourvu d'eau et de pâturage.

Si les origines des Berbères — élément majeur du peuple maure et le plus intéressant pour nous par la prédominance de leur style décoratif — sont restées assez obscures, on sait du moins qu'ils étaient établis au Maghreb, jusque dans ses marches présahariennes, dès avant l'arrivée des Phéniciens et des Carthaginois (9).

Les anciens historiens arabes les disent venus de Syrie et d'Arabie. Nous n'entrerons point ici dans le labyrinthe des généalogies, des affabulations, des divisions allégoriques, en Botr et Branès (10), pour ne retenir que le point de rencontre des diverses hypothèses : les Berbères étaient, les uns, autochtones maghrébins, les autres, originaires du Levant. « Chassés de Syrie par les Israélites, puis d'Egypte par les Coptes, ils se dirigèrent vers l'Ouest » (El Bekri) (11).

Pour Ibn Khaldoun lui-même « le fait réel (...) est ceci : les Berbères sont les enfants de Canaan, fils de Cham, fils de Noé... ». Il admet, comme El Bekri et Ibn Al-Athir, que le groupe des Sanḥaja — ancêtres des Maures — descend d'Himyar et qu' « ils faisaient partie des Yéménites qu'Ifrikos établit en Ifrikiya... ».

« *C'est à Himyar que remonte la noblesse de ce peuple, mais si on les veut dire Sanḥaja, ils sont eux-mêmes, et cela suffit* ». « *Etant arrivés à réunir toutes espèces de mérites, ils ont, par modestie, pris le voile.* » (Vers *kamil* de Mohammed ben Hamīd) (12).

(9) H. Terrasse : 1949, I, Introduction, p. 17. « Aussi loin qu'il nous est possible de remonter, le Maroc, comme toute l'Afrique du Nord, était peuplé de Berbères. Les Carthaginois et les Romains les trouvèrent en place ».

(10) Ibn Khaldoun : Hist. des Berb., 1925, I, pp. 168 et sq., 185. Commentaires dans E.-F. Gautier, 1927, [1942], 2e partie, Ch. IV, pp. 202 sq.

(11) El Bekri, in Ibn Khaldoun, 1925, I, p. 177.

(12) Ibn El-Athir : *Annales du Maghreb et de l'Espagne*, tr. E. Fagnan, Alger, Jourdan, 1901, p. 468.

Les plus nomades des tribus de cette puissante confédération — Lemtūna, Lemta, Goddala, Gezzūla, Targa — allaient devenir les maîtres de l'Ouest saharien. Selon Ibn El Athir, ils devaient leur surnom d'Himyarites, les Rouges, à la pourpre de leurs étendards. De même qu'on avait jadis donné leur nom à la Mer Rouge, on appela désormais le fleuve où ils arrêtèrent leur course : Sénégal, de Sanḥaja déformé en Zenaga.

Au début de l'ère chrétienne, les tribus sanḥajiennes qui avaient déjà glissé dans le nord du Sahara y avaient trouvé une population noire : Soninkés, Bambaras, Tekrours, Wolofs, Sérères, etc. [13], agriculteurs, fixés dans des villages dont on voit encore les vestiges en Adrār et au Tagānt.

Un autre peuple assez mystérieux vivait avec eux, les Bafours dont on ne sait de façon certaine s'ils étaient des Noirs ou des Blancs, berbères ou lybégyptiens détachés des Phuts ou Fouls de la Bible. Ils introduisirent des méthodes d'irrigation par canaux souterrains, des connaissances d'architecture et d'agriculture inconnues des Soninkés ; on leur attribue de grands puits carrés soigneusement coffrés de pierres appareillées, et les rejetons des dattiers *amendūr* qu'ils plantèrent en Adrār donnent encore de petits fruits noirs et parfumés.

Plusieurs tribus maures descendent des Bafours. Il y en a probablement davantage, mais, bien qu'islamisées depuis longtemps, elles restent méprisées et l'on se cache de leur appartenir. Les Maures sont habiles à

(13) Se referant à Al Idrīsi, Ch. Monteil, 1951, p. 279, parle de « la population nègre de la Mauritanie connue sous le nom de Baor, Bafor ou Bafour ». Parmi les villages d'origine bafour, il cite Kanoal, à 5 ou 6 km sud d'Atar. Mais, en 1950, les habitants que les Maures me désignaient comme Bafours n'étaient pas des Nègres, bien que fortement basanés et sans doute métissés. A Tanūchert et à Wadān, dont la montagne s'appelait jadis Jbel El-Bafūr, les Némadi que j'ai vus se reconnaissaient héritiers des chasseurs Bafours, et on les traitait de « Bafours » bien qu'ils fussent indiscutablement des Blancs.

Pour P. Marty (*L'Emirat des Trārza*, Paris, Leroux, 1919) ils sont des Nègres. Pour H. Gaden (*Légendes et coutumes sénégalaises*, Rev. d'Ethn. et Soc., 1912, 3-4) des Noirs judaïsés. Pour le Col. Modat (*La Société berbère mauritanienne à la fin du XIe s.*, Bull. Com. Et. ethn., hist. et scient. A.O.F., oct.-déc. 1921, pp. 658-666) « Les Bafours sont des Berbères phénicisés ». — Quant à A.-J. Lucas (*Considérations sur l'ethnique maure et, en particulier, sur une race ancienne : les Bafours*, J. Soc. Afric., 1931, T. I, fasc. 2, pp. 151-194), il voit dans la société Bafour des Libégyptiens, ou Protopeuls mêlés de Juifs et de Berbères judaïsés, ou christianisés, qui apportèrent à la Mauritanie « une civilisation jaillie de l'Egypte ». La question n'est pas près d'être tranchée. La confusion n'étonne pas : nombre d'Européens, et même de Maghrébins, croient encore que les Maures, berbères ou arabes, sont des Nègres à cause de leur peau basanée, foncée de surcroît par le soleil.

se parer de généalogies qu'ils jugent flatteuses : filiation qoreïchite, voire même chérifienne, origines lointaines de pays considérés comme « nobles », tels que le Yémen ou la Perse, Baghdad ou Damas.

Dans les traditions maures recueillies par le Dr A.-J. Lucas, à travers des détails légendaires et contradictoires, on trouve quelques croyances constantes : le souvenir d'un Sahara plus humide, l'antériorité de la présence des Noirs ; l'arrivée des premiers Blancs, les Bafours, venus soit par la mer (Phéniciens ? Canariens ?), soit du Nord ou de l'Est (Foulbés, Foulānes ou Peuls), avec de longues haltes dans les oasis marocaines, particulièrement à Aqqa.

A leur tour, les Sanḥaja apportèrent au Sahara maure de nouvelles techniques agricoles et hydrauliques, par exemple le puits à balancier ou *chadūf*, avec son *dlū* en peau de bœuf coulissé sur un cercle de fer. Ils enrichirent de variétés étrangères les palmeraies de l'Adrār qu'un peu plus tard, d'autres Berbères, les Zenètes (14), multiplieraient vers le Sud, le long des oueds, sur les plateaux du Tagānt et de l'Assaba. Par eux, le peuple maure hérita d'une très vieille civilisation « venue en Afrique du Nord vers le 2e millénaire avant notre ère ». Au IIIe ou IVe s. J.-C., les Berbères lui firent un don inestimable : le dromadaire asiatique (15). Son aîné du Quaternaire avait depuis longtemps disparu. Désormais, avec le dattier et le chameau, avec des itinéraires reconnus et bientôt jalonnés de puits, l'homme pouvait vivre au Sahara et, bien entendu, y faire la guerre.

Dans ce monde formé par les débris des populations primitives, noires et blanches, par des Soninkés (dont la langue, l'*azer*, était encore parlée, il y a une vingtaine d'années, par les vieux Ḥarratīn des palmeraies de l'Adrār), par la masse dominante des Berbères et quelques groupes juifs dans le Sud marocain et en Adrār, parurent, à la fin du VIIe siècle, les premiers Arabes.

(14) IBN KHALDOUN, *Hist. des Berbères*, III, p. 179, sq., les Zenata. — Ismaël HAMET, *Chroniques de la Mauritanie sénégalaise ; Nacer Eddine*, Paris, Leroux, 1911, p. 32. — F. DE LA CHAPELLE, 1930, p. 51 : « Ce sont probablement de purs Berbères bien qu'ils se soient parfois donné des origines arabes. » (voire même chérifiennes : Idaw ᶜAli.)

(15) F. DE LA CHAPELLE, *Esquisse d'une histoire du Sahara occidental*, Hespéris, T. XI, fasc. 1-2, 1930, p. 40 : *l'Introduction du Chameau.*

Missionnaires détachés de l'armée de ʿOqba ben Nāfī, ils apportaient l'Islam aux Sahariens. Selon le *Bayan*, Al-Qairwāni et Ibn Al-Athir, cinq missions partirent de Qairouan pour le Sahara entre 708 et 738. Les nouveaux convertis furent administrés par des Gouverneurs de Qairouan. Un descendant de ʿOqba ben Nāfī, Abderrahmān ben Ḥabib, nommé Gouverneur en 745, exerça son autorité jusque chez les Berbères du Sud et semble avoir été l'introducteur d'une organisation *maghzen* au Sahara. A la suite de quelques voyages, il fit construire une ligne de puits du Bāni à Awdaghost afin d'améliorer le trafic caravanier (16).

Mais les Gouverneurs vivaient à Qairouan. C'était loin ! Les Arabes se désintéressèrent du Sahara et n'y reparurent qu'au XIIIe siècle, envoyés par les Sultans mérinides.

Les Sanhaja, dit *Mulattamīn* ou « voilés », émigrés au Sahara, étaient nombreux. Le *Rawd Al-Qīrtās* nous apprend qu'ils comptaient 70 tribus et que « leur pays s'étendait du Nūn à Qairouan » (17).

Leur roi, Tilūtān, ayant vaincu les Noirs de Ghana, prit pour capitale la ville d'Awdaghost, entre Kiffa et Tichīt, d'où il commandait la route des caravanes Tafilelt-Soudan et les vastes pâturages du Hôd et de l'Adafer. Après sa mort (837), les Berbères sahariens retombèrent dans l'anarchie. Les Soninkés reprirent et reperdirent plusieurs fois Awdaghost, détruite et rebâtie à chaque changement de propriétaire (18). Sur son emplacement présumé, au lieu dit Tegdaost, des archéologues de l'I.F.A.N. ont dégagé les restes de plusieurs villages superposés ; tout récemment, ils exhumèrent un « trésor » de 5 lingots d'or et de perles anciennes.

(16) EL BEKRI, 1913, pp. 296-98, 309. — IBN KHALDOUN, *Hist. des Berbères*, I, p. 211. — IBN EL-ATHIR, *Annales...*, p. 22. — Col. MODAT, 1921, p. 386. — F. DE LA CHAPELLE, 1930, pp. 55-57. — R. MAUNY, 1961, p. 521.

(17) IBN ABI ZARʿA, *Rawd Al-Qirtas*, Histoire des Souverains du Maghreb et Annales de la Ville de Fès, trad. Beaumier, Paris, 1860, p. 165.

(18) Lt BOERY, *Le Rkiss (Mauritanie)*, Bull. comm. A.O.F., 1927, p. 363. — P. AMILHAT, *Petite Chronique des ʿId-ou-ʿAïch*, Rev. Et. islam., 1937, cah. I, p. 123 (Aoudaghost). — P. LAFORGUE, *Note sur Aoudaghost*, Bull. I.F.A.N., 1940, pp. 217-36. — R. MAUNY, *Les ruines de Tegdaost et la question d'Aoudaghost*, Notes africaines, 1950, pp. 107-109, 2 fig. — Id., 1961, pp. 71-72, 481-83 et *passim*. L'auteur rappelle que cette ville, correspondante de Sijilmassa et de Nūl-Lemta, fut décrite par Yaʿaqūbi en 872, par Ibn Hawqal qui la visita au XIIe siècle, et par El Bekri en 1068. — IBN KHALDOUN, *Hist. des Berbères*, II, pp. 68-69.

Enfin, c'est aux Ṣanhaja — plus précisément aux Lemtūna et aux Goddala — que le Sahara occidental doit la période glorieuse de son histoire, le siècle des Almoravides (1035 - 1147) [19].

On connaît les péripéties de l'extraordinaire épopée qui ramena ces Ṣanhaja de l'ermitage où ils avaient fait retraite sur l'île Tidra [20], proche du littoral du Trārza, au Maghreb d'où ils étaient venus plusieurs siècles auparavant. Je me bornerai donc à rappeler ici les faits qui eurent des conséquences déterminantes pour la civilisation du Sahara.

Le chef de la Confédération ṣanhajienne, Yahia ben Ibrahim le Goddali, et le fqih ᶜAbdallah ben Yasīn, qu'il avait recruté chez les Gezzūla du Tamanart, commencèrent par conquérir l'Adrār-ṭmar. La ville (juive ou bafour ?) de Medinatou El-Kilab fut prise et, entourée d'une muraille, devint la place forte d'Azūgi. Les Ṣanhaja contrôlaient ainsi le commerce des caravanes transsahariennes. On les appela *Al-Morabitīn* en souvenir du *Ribāt* de Tidra, puis Almoravides.

Vaincus, les Noirs qui ne purent s'enfuir tombèrent en esclavage ; les Blancs durent se convertir, de gré ou de force, et payer l'impôt légal.

Peu soucieux de cultiver eux-mêmes la terre conquise, les Almoravides avaient besoin de tributaires paysans ; ils laissèrent donc les Bafours en paix dans leurs palmeraies et leurs champs. Mais ᶜAbdallah ben Yaṣīn fit détruire leurs instruments de musique profane ; leur *tobol* fut brisé, dit-on, à Zweïga, près d'Atār. Cette mesure est peut-être à l'origine de la tradition qui attribue aux Bafours l'introduction de la musique au Sahara maure et leur donne pour descendants les musiciens professionnels dits *'iggāwan* ou griots.

(19) Sources arabes : IBN KHALDOUN, *Hist. des Berbères,* II, — *Rawd al-Qirtās* — IBN EL-ATHIR, EL BEKRI, EL MARRAKUCHI, EL MAQQARI, — Ouvrages modernes : E. LÉVI-PROVENÇAL, *Réflexions sur l'Empire almoravide au début du* XI[e] *siècle,* 1932, *in* Cinquantenaire de la Fac. des Lettres d'Alger. — G. MARÇAIS, *La Berbérie musulmane et l'Orient au Moyen-Age,* 1946, pp. 237-51. — H. TERRASSE, 1949, Liv. IV, A, pp. 212-53, *Les Almoravides.*

(20) R. GRUVEL et R. CHUDEAU, 1909, pp. 124-25, *L'Ile de Tidra.* — F. DE LA CHAPELLE, 1930, p. 62, n° 2. — A.-J. HUGOT, *Mission à l'île de Tidra,* Bull. I.F.A.N., XXVIII, janv.-avr. 1966, n[os] 1-2, pp. 555-64, 3 ph., 1 carte h. t., 1 croquis. Avec C. DESCAMPS, l'auteur a exploré, du 5 au 17 mai 1965, l'île de Tiger, Tider ou Tidra (35 km N.-S. et 8 à 9 km E.-W.) et recueilli des objets néolithiques et des fragments de poteries anciennes.

Quant aux Juifs (21), habiles artisans, comme leurs cousins des grandes juiveries du Nūn, de l'Anti-Atlas et du Tafilelt, ils furent partagés entre les tribus ṣanhajiennes. Demeurés de père en fils dans les familles de notables maures, ils ont formé la caste des *maᶜallemīn*. Plus tard, surtout au XVe siècle, après la prise de Grenade par les Chrétiens, la destruction de Tamentīt (1492) et les massacres ordonnés par El Maghīli au Touāt, de nouveaux immigrants se réfugièrent dans les communautés juives du Sud marocain .De là, intéressés par le commerce transsaharien, ils glissèrent au Sahara. Valentin Fernandez écrivait, en 1507, qu'à Walāta, « il y a des Juifs très riches, mais très opprimés, qui sont marchands ambulants, orfèvres ou joaillers » (22). Les artisans de Walāta sont restés nombreux et particulièrement renommés.

« Les maᶜallemīn n'ont ni patrie ni tribu », disent les Ahel Barekāllah. « On les appelle *Yohūd* parce que, d'après la légende, seuls les Juifs étaient artisans... » (23). Moi-même, dans tout le pays maure, et bien qu'ils soient tous devenus Musulmans, je ne les ai jamais entendu appeler autrement que *Yhūdi, Yohūd,* sans que ce terme ait un sens péjoratif.

Grâce à eux, de très anciens symbolismes orientaux, méditerranéens et berbères, le décor ainsi que les techniques hispano-mauresques, se sont conservés au Sahara maure. Isolés ou combinés, ces divers éléments ont constitué un style maure caractéristique, facilement discernable des industries des autres régions sahariennes.

En 1055, les Almoravides étaient maîtres du désert et de ses deux rives. Ils tenaient les têtes de lignes du trafic de l'or, du sel et des esclaves :

(21) Ch. DE LA RONCIÈRE, (1925, I, *Le Commerce saharien au Moyen-Age*, pp. 77, 82, 102), parle de « l'ère juive du Sahara » : 54 mellah au Sūs, 21 au Drāᶜa, 22 au Tafilelt. P. 82 : « Des jurisconsultes et des rabbins étaient formés dans les écoles juives de Sijilmassa ». En 1447, le négociant gênois Malfante écrit à un correspondant qu'à Tamentīt (Touāt) le commerce est entre les mains des Juifs. Sur les Juifs des Oasis sahariennes, cf. EL BEKRI, EL IDRISI, Mahmūd KATI. — M. DELAFOSSE, *Haut-Sénégal-Niger*, Paris, Larose, 1912, 3 vol. ; I, p. 207 ; II, p. 22. — A.G.P. MARTIN, *Les Oasis sahariennes*, Paris, Challamelle, 1908, 409 p., 1 carte, IV pl. h. t. — Ch MONTEIL, 1951 — R. MAUNY, *Le Judaïsme et les Juifs de l'Afrique occidentale*, Bull. I.F.A.N., Dakar, 1949, pp. 354-78 ; — 1961, pp. 459-60 et *passim*. — C. DOULS, *Voyage d'exploration à travers le Sahara occidental et le Sud-marocain*, Bull. Soc. Géogr., Paris, 1888, IX, pp. 437-79. « A Goulimīn, les Juifs ont le monopole du grand commerce (...) Leur concours paraît si nécessaire à la prospérité du pays que, lorsque l'un d'entre eux s'absente, il est obligé de donner une garantie pécuniaire comme gage de son retour. »

(22) Valentim FERNANDEZ, *Description de la côte d'Afrique, de Ceuta au Sénégal* (1506-07), trad. P. de Cenival et Th. Monod ; Paris, Larose, 1938, 215 p., 1 carte h. t.

(23) A.-J. LUCAS, 1931, p. 160.
R. MAUNY, *Le Judaïsme...*, 1949, p. 371.

Sijilmassa (24), le grand marché du Tafilelt, Tamdoult l'Idrisside au Bāni, près de l'actuelle Aqqa, et Awdaghost, leur correspondante soudanaise. Deux bases militaires étaient construites : au Nord, Tabelbala surveillait le Tafilelt ; au Sud, Aretnenna, dont on voit encore les ruines près du puits d'Aratān, menaçait Ghāna du haut du Dhar-Tīchit. Ils avaient rejoint dans la Basse-Vallée du Drā'a leurs cousins Lemta, ancêtres des Tekna. Le Nūn était à eux, avec le marché maghrébo-soudanais de Nūl-Lemta, ou Medinatū Lemtata (l'actuel Asrīr des Azwafid) ; on y fabriquait des poignards et des boucliers en cuir d'antilope (*lḥamt*) ; les Almoravides y installèrent un atelier monétaire, à proximité des mines d'argent de l'Atlas et du Bāni (25), et approvisionné d'or de Ghāna par les caravaniers.

Le commandement de la « guerre sainte » était passé au frère de l'Emir Yahia, Abū Bekr ben ᶜOmar, un Saharien pieux et austère. Mais il céda bientôt ses troupes à son neveu Yūsef ben Tachfīn et, traversant une fois de plus le Sahara, il s'en alla combattre des tribus rebelles.

A la fois missionnaire, homme d'Etat, guerrier et bâtisseur, Yūsef, véritable fondateur de la dynastie, commença par assurer ses vastes projets sur une base solide en construisant Marrakech, en 1062. Les Almoravides firent de leur capitale une ville telle que des Sahariens pouvaient la concevoir : au milieu d'une plaine nue et brûlante, une immense oasis entourée

(24) Sijilmassa, ou Medinet-al-Hamra, la Ville-Rouge, bâtie en 757-58 par des Zénètes Meknasa au débouché de l'O. Ziz sur le Sahara, devint la capitale du petit royaume sofrite du Tafilelt. Au xᵉ s., IBN HAWQAL (*Livre des Itinéraires et des Pays*, trad. de Slane, Paris, Impr. Royale, 1842, in 8°, VIII + 86 p. ; pp. 80, 81, 84) fut le premier géographe arabe qui la visita en allant à Awdaghost. Ses renseignements furent repris et complétés par El Bekri, xiᵉ s. (1859, p. 400), El Idrisi, xiiᵉ s. (1866, p. 69) et au xviᵉ s. par Jean-LÉON L'AFRICAIN, *Description de l'Afrique, tierce partie du monde...*, annotée par Ch. Schefer, Paris, Leroux, 1896-97-98, 3 vol. ; Nelle édition, trad. de l'italien par A. Epaulard, annotée par A. Epaulard, Th. Monod, H. Lhote et R. Mauny, Paris, Maisonneuve, 1956, 2 vol. XVI + 630 p., 17 fig. En 1352, Ibn Bātūta s'y joignit à une caravane maure pour traverser le Sahara par Teghazza, jusqu'au Melli.

Tous ces récits auxquels se réfèrent C. DE LA RONCIÈRE (1925, I, pp. 81 et sq.), F. DE LA CHAPELLE (1930, p. 58), et R. MAUNY (1961, pp. 17 et 531), décrivent une ville prospère aux luxueuses villas entourées de jardins et de palmeraies. Grâce à une situation géographique privilégiée, elle fut le grand port saharien où des fortunes considérables s'édifiaient par le trafic de l'or, la fonderie de monnaies, par l'échange des produits bruts du Soudan contre les marchandises marocaines (sucre, cuivre, plomb, argent, céréales, objets d'artisanat, étoffes et importations diverses) venues de Nūl-Lemta, de Tagaost et d'Aghmat. La conquête almoravide rattacha Sijilmassa au Royaume du Maroc ; elle fut le berceau de la dynastie alaouite. Ruinée par l'invasion des sables, restaurée par le Sultan Moulay Ismaïl à la fin du xviiᵉ siècle, elle fut définitivement détruite par les Aït Atta en 1818.

(25) P. MARTY (*Les Tribus de la Haute Mauritanie. Les Tekna. Les R'Gueïbat*, Com. Afr. Fse, 1915).

F. DE LA CHAPELLE, 1933, p. 636.

F. DE LA CHAPELLE, 1930, p. 63.

V. MONTEIL, *Note sur les Tekna*, Notes et Documents, 1948, 59 p., 6 ph. h. t., 7 croquis, 1 carte, p. 21.

de dattiers, les plus nobles des arbres pour les hommes du désert. Marrakech, c'était pour eux le poste avancé du Sahara, un lieu de contacts et de mélanges. Elle est restée le marché où gens du Nord et du Sud, sédentaires et nomades, se rencontrent, apprennent à se connaître, mêlent leurs plaisirs, leurs musiques et leurs danses, confrontent leurs idées, leurs goûts, leurs techniques et les cent facettes d'artisanats millénaires, venus des mêmes sources, dont ils rapportent chacun chez soi les leçons et les exemples — maintenant ainsi l'unité de traditions, de cultures et d'arts populaires entre le Maghreb méditerranéen et les rives méridionales du Sahara.

Désormais, le destin de Yūsef ben Tachfīn et de ses successeurs sera orienté vers le gouvernement du Maghreb et de l'Andalousie. Le héros almoravide du Sahara n'est pas Yūsef mais Abū Bekr ben ʿOmar. Prêchant et guerroyant pendant un quart de siècle, il réussit à refouler les Noirs du Tagānt et d'Awdaghost et à s'emparer, en 1076, de Ghāna et de ses trésors (26). Dix ans plus tard, il tomba au Tagānt sous la flèche empoisonnée d'un archer soninké. Abū Bekr est devenu « Sidi Bū Bakar », le saint aux mille légendes. Sa tombe, simple monticule de pierres sèches, entre El Boïba et Im-Kriri, est un but de pèlerinage, et les passants s'arrêtent pour murmurer une prière, formuler un souhait et déposer une humble

(26) Bien qu'appartenant au monde noir et située hors du pays maure, entre Walāta et Nioro, dans l'Awker, fondée antérieurement au VIIIe siècle, Ghāna, capitale du Royaume des Soninkés, joua un rôle prépondérant au Moyen-Age dans le monde arabo-berbère du Sahara et du Maghreb. L'autorité du roi de Ghāna s'étendait jusqu'au Tekrour. IBN KHALDOUN (Hist. des Berbères, II, p. 109) dit même « jusqu'au bord de l'Atlantique ». Principal marché de l'or soudanais (mines de Galam et du Bambouk), les relations du Ghāna avec le Sud-marocain furent assurées par des caravaniers sahariens. Du fait d'échanges économiques variés, elle fut pendant 500 ans une transmetteuse de civilisations étrangères et le lieu de leur confrontation.

IBN HAWQAL et EL BEKRI décrivirent la spectaculaire richesse de la ville royale et de la ville musulmane, peuplées de 15 à 20 000 Soninkés, Peulhs et Berbères. Prise et pillée par les Almoravides en 1076, ruinée par les Sossos en 1203, elle fut totalement détruite par les conquérants malinkés en 1240 (YAQUT, *in* Y. KAMAL, *Monumenta...*, 1932, III, 2, p. 651 — IBN KHALDOUN, *Hist. des Berbères*, II, pp. 109-110 — Tarikh El-Fettach, 1913, p. 76 — Tarikh Es-Sūdān, 1900, p. 18 — ABU L-FEDA, 1848, 1883).

Les descendants de ses habitants sont les Sarakollés du Sahel méridional. Longtemps caché sous les sables, le site géographique de Ghāna fut retrouvé par A. BONNEL DE MEZIÈRES ; premières fouilles en 1913-14 (*Recherches sur l'emplacement de Ghāna et de Tekrour*, Paris, Mém. de l'Acad. Inscrip. et Bel.-Lett., T. XIII, 1920, pp. 227-84, 2 cartes, 3 ph.). En 1949 et 1950, nouvelles fouilles par P. THOMASSEY et R. MAUNY (*Campagnes de fouilles à Koumbi-Saleh* (*Ghāna ?*), Bull. I.F.A.N., 1951, pp. 438-62, 11 fig. ; et 1956, pp. 117-40, 14 fig.). En 1951, nouvelles fouilles par R. MAUNY et P. SZUMOWSKI (R. MAUNY : *The question of Ghana*, London, Africa, vol. 24, VI, 1954, pp. 200-13, 2 fig.), et, du même auteur, 1961, p. 481, carte, fig. 95). Pour l'histoire générale de Ghāna, cf. M. DELAFOSSE, 1912, pp. 12-64, qui attribue à des Judéo-Syriens la fondation de Ghāna au IVe s. — Ch. DE LA RONCIÈRE, 1925, I, pp. 84 sq. — F. DE LA CHAPELLE, 1930, p. 52, pas. — 70. — R. MAUNY, 1961, pp. 72-74, pas. 545.

offrande (27). Ses victoires, son austérité, ses vertus ont inspiré une chanson de geste qui anime encore les veillées sous les tentes du Tagānt et du Hôd.

Sa descendance a survécu dans la tribu émirale du Tagānt, les anciens Bakhūga, devenus les Idaw ʿAïch.

Après sa mort, les Soninkés se réinstallèrent dans leurs villages du Tagānt et, au XIIIe s., à l'arrivée des Arabes, les Wolofs sénégalais s'étaient avancés jusqu'à l'Inchiri (28). Si l'œuvre de conquérant d'Abou Bekr ben ʿOmar fut éphémère, en revanche son œuvre religieuse et sociale est toujours vivante. Désormais, l'Islam était définitivement enraciné au Sahara. L'embryon d'organisation sociale qu'il y avait introduit allait servir de base aux développements ultérieurs : les tribus berbères nobles, combattants almoravides, *Zāwa* ou *Tôlba,* chargés de la propagande religieuse, de l'enseignement, de la justice, occupaient le sommet de cette ébauche de société nomade ; les tributaires *Zenaga,* pasteurs et agriculteurs, se tenaient au second rang. Le menu peuple des artisans, musiciens et *Ḥarratīn* était asservi à ces castes qui les faisaient vivre. Les Noirs vaincus, achetés ou razziés, formaient la masse des esclaves.

Après la mort de Sidi Yūsef ben Tachfīn, « Emir des Musulmans », en 1106, à Marrakech, la puissance des rudes Sahariens s'usa dans la douceur et le luxe andalous. Par la prise de Marrakech en 1147, les Almohades mirent fin à leur dynastie, moins d'un siècle après sa fondation. Ibn Khaldoun en a tiré ainsi la leçon politique :

« La race qui fonda un empire en Espagne et en Afrique disparut, épuisée à force de dominer, consumée par le luxe et la vie sédentaire. (...) Quant à ceux qui restèrent dans le désert, rien ne changea à leur manière d'être et, jusqu'à ce jour, ils demeurent... »

Par les mouvements de peuples et le brassage de civilisations qu'entraîna leur chute, les Almoravides jouèrent encore une fois un rôle actif au Sahara. Beaucoup s'y réfugièrent pour échapper aux Almohades et recouvrer quelques forces au sein de leurs tribus d'origine. On retrouve des

(27) O. DU PUIGAUDEAU, 1949, p. 31.
(28) F. DE LA CHAPELLE, 1930, p. 67.

descendants des *Morabitīn* chez les Aït-ū-Mribet du Bāni, chez les Tekna (Gezzūla), les Rgaïbat (Lemta), les Arūsīn, les Tajakānt, les Asmacid d'Atar, les Idaw El-Hājj, les Tachomcha (Lemtūna), etc. ; dans la puissante tribu des Kunta qui prétendent qu'un de leurs ancêtres fut aumônier de l'Emir Yahia ben ᶜOmar, dans des grandes tribus du Tagānt et du Hôd qui ont conservé les noms qu'elles portaient déjà au temps d'Abū Bekr ben ᶜOmar : Bakhūga, Mechdūf, Ideï-Bū-çāt, Medlich, etc. Les Messūma et les Targa, eux, sont devenus les Touareg Kel Antassar qui fondèrent Tombouctou au XIIᵉ s. (29).

Les Almoravides, en rentrant au désert, y introduisirent le goût de la culture intellectuelle qu'ils avaient découverte dans les grandes villes andalouses et maghrébines. Leur profond sentiment religieux s'était imprégné de mysticisme soufi. Pour des siècles, les régions sahariennes où ces lettrés s'étaient arrêtés en plus grand nombre, des pentes Sud de l'Anti-Atlas à la Seqiāt Al-Ḥamra et à Chengeṭi, allaient être la terre d'élection des « Marabouts », prédicateurs, thaumaturges, enseignants, ascètes, ermites, affiliés aux Zwāïa du Tamanart (30), de Sijilmassa, Tamdelt, Mghemima, Tagaost, Assa, plus tard Tindouf, Smara, Jraïf (XIXᵉ s.). De ces centres religieux et culturels, en même temps que politiques et commerciaux, tantôt installés dans des monastères avec mosquées et medersa, tantôt, et plus souvent, nomades, allaient partir les mouvements de résistance contre les envahisseurs étrangers : Bédouins arabes du XIVᵉ au XVIIIᵉ s. ; Espagnols (Santa Cruz de Mar Pequeña) (ph. 12) et Portugais (Agadir, Nūn jusqu'à Fum el-Ḥasan) (31) par les Marabouts du Drā'a alliés aux Saᶜadiens (XVᵉ-XVIᵉ s.) ; lutte contre la conquête coloniale (XIXᵉ s.).

Les Arabes qui parurent au Sahara à partir du XIIIᵉ s. étaient bièn différents des pieux missionnaires de ᶜOqba ben Nāfī. Deux sièles plus tôt, le Khalife fatimide du Caire, Al Moëzz, s'était débarrassé des Bédouins

(29) F. DE LA CHAPELLE, 1930, VI, pp. 61 sq.
P. AMILHAT, *Petite Chronique des Id-ou-Aïch*, 1937, Ann. VII, p. 107, *Généalogie des Emirs du Tagānt, descendants de Bū Bakar ben ᶜOmar.*
H. TERRASSE, 1949, pp. 211-60.

(30) ᶜAbdallāh ben Yasīn était un Gezzūli du Tamanart.

(31) Déformation française du vrai nom : Fum El Ḥosn, la Passe de la Citadelle.

Beni Hilal et Beni Soleïm, venus du Hedjaz, puis des Beni Ma°aqil yéménites, en les envoyant ravager le Maghreb (32). Il ne s'agissait point d'une armée proprement dite, mais d'un transfert de tribus, avec femmes, enfants, esclaves, troupeaux et bagages. Cela explique que les Arabes Ma°aqil aient pu former au Sahara des tribus homogènes et une caste souveraine.

Batailleurs, hardis cavaliers, ils furent d'abord utilisés par les Zénètes du Maroc oriental contre les Ṣanḥaja, puis par les Sultans contre des tribus rebelles et contre les Européens du littoral. Mais quand on s'aperçut qu'en revanche, ils représentaient un danger sérieux, la plupart furent refoulés vers l'Est et le Sud. Seuls, les Ma°aqil Dwi Ḥasan pénétrèrent au Sahara maure.

Enchantés de retrouver un désert pareil à ceux d'Arabie, ils décidèrent d'y rester. Leur présence noua des liens entre les Maures et les Sultans sa°adiens et °alawites, eux-mêmes arabes et sahariens, qui furent ainsi assurés d'avoir, en ces régions lointaines, des vassaux dynamiques toujours prêts à combattre pour eux.

La progression des Ma°aqil au Sahara s'opéra lentement, par infiltrations de clans isolés, en quête de pâturages et d'eau, et de caravanes marchandes à piller. Au XVe siècle, des éléments Dwi Ḥasan étaient au Tiris ; au XVIe, d'autres tribus atteignaient le Ḥôḍ ; au XVIIe, les chefs Terrūz et Barkāni imposaient leurs noms au Trārza et au Brakna dont ils demeurèrent les émirs. On appela désormais toutes les tribus arabes installées en pays maure, les *Ḥasan* (sing. *Ḥasani*) du nom de l'ancêtre qui avait commandé les premières incursions ma°aqiliennes (33) (ph. 6).

Si la domination de ces Bédouins Dwi Ḥasan était dure et onéreuse à supporter, ils apportèrent néanmoins aux Berbères et aux Noirs sahariens un don précieux : une langue écrite, riche de souvenirs historiques et de

(32) IBN KHALDOUN, 1852, I, p. 1, Arabes de la 4e race ou *Mostadjem* ; p. 28, origine et départ pour le Maghreb des Soleïm et des Beni Hilāl ; pp. 115 sq. : la tribu d'El Ma°aqil, les Dwi Ḥasan.

E.-F. GAUTIER, 1937, X, p. 395 ; pp. 404, 406, les Arabes Ma°aqil.

P. AMILHAT, 1937, p. 118, *Généalogie des Ma°aqil.*

P. MARTY, *Emirat des Trārza*, Paris, Leroux, 1919, 483 p., II pl., annexes. — *Les Brakna*, Rev. mond. musul., 1920, T. XLII, 204 p.

R. BASSET, *Recherches historiques...* 1909.

F. DE LA CHAPELLE, 1930, VII, pp. 65-70.

H. TERRASSE, 1949, p. 347.

(33) « Il est impoli d'appeler *Ḥasan*, des guerriers importants. Il faut les appeler °*Arbi* ou *Maghfar*, parce qu'ils considèrent que le *Ḥasani* est un homme qui vit à l'état de bandit ». Le Qadi Moḥammed ben °Abderrahman, Dūa°alawi l-Imām, Tijikja, 1937.

poésie, la « *Ḥasaniya* », voisine de l'arabe classique. Cette langue a accueilli de nombreux mots berbères et soudanais (*azer*) (34), termes de métiers restés en usage chez les tributaires et les esclaves noirs tels que cultivateurs, puisatiers, maçons, musiciens, etc. Caravaniers infatigables, ils firent progresser l'élevage du chameau et, en conséquence, la connaissance du désert, et les relations intellectuelles et commerciales avec le Maghreb.

En revanche, les Ḥasan se laissèrent gagner par les coutumes du peuple conquis, en particulier par le matriarcat berbère qui assure à la femme saharienne la monogamie, la garantie de ses droits, la gestion de ses biens personnels et, d'une façon générale, une liberté et une autorité qui avaient déjà surpris Ibn Bāṭūṭa lors de son séjour à Walāta, en 1352 (35) (ph. 5).

L'installation des Arabes au Sahara ne se fit pas sans opposition des tribus berbères pressurées et malmenées. On dit encore aujourd'hui : « Le meilleur des Ḥasan est celui sur la tombe duquel broute mon chameau ! »

Fuyant devant l'invasion bédouine, de grandes tribus zénètes se replièrent peu à peu vers le Sud. Les Idaw°Ali du Touāt et de Tabelbala se partagèrent entre l'Ādrār, le Tagānt et le Trārza. De leurs exploitations agricoles et minières de la Basse-Vallée du Drā'a, les Kunta descendirent progressivement dans la Seqiat et au Zemmūr, à Bir Umm Ghrein, aux salines d'Idjil, aux mines de cuivre et de soufre d'Akjūt, au Tagānt et, finalement, au Ḥôḍ et en Azawād (36).

(34) Aḥmed Ech Chengiti, *El-Wasīt*, pp. 485-89, *in* G.S. Colin, *Mauritanica*, Hespéris, 1930, T. XI, fasc. 1-2, p. 133.

R. Basset, 1909, I, *Etude sur le dialecte Zenaga, Note sur le Hassania*.

Moḥammed ben °Abderrahman El Qādī, Tijikja, 1937, rens. oral : « Quelques tribus Zwāiya parlent encore actuellement la langue Zenaga ».

(35) Ibn Batuta, *Voyages*, trad. C. Defrêmery et B.R. Sanguinetti, Paris, Impr. nat., 1922, V vol., T. IV, Soudan.

(36) O. du Puigaudeau, *La Route de l'Ouest* (*Tiznit-Chingueti*) ; Paris, Susse, 1945, 200 p., 60 croquis de Marion Sénones, 45 ph., 2 cartes h. t. ; II, pp. 33-34. Ruines du village des Kunta d'Agweidir-Aghemamū, au sommet de l'extrémité occidentale de J. Mersakhaï ; sur la plaine, vestiges de cultures. P. 42, mines de cuivre sur le versant N.N.W. du J. Adana, à 60 km env. au sud d'Aqqa. — Id. *Le Cimetière de Bir Umm Gharn* (*Fort-Trinquet, Zemmūr*) ; Jour. Soc. Afric., 1947, T. XVII, pp. 51-56. Au xv[e] s., les Kunta y eurent un qsar (disparu) et une petite palmeraie dont on voyait encore en 1937 quelques stipes de dattiers morts et des traces de canalisation. Rens. de Cheikh Aḥmed-ūld-Sidati, chef kunti de Wadān — *La Piste*, Paris, Plon, 1954, 31 croquis de M. Sénones, 22 ph., 7 cartes, pp. 227-28 : « Des Kunta, venus avec les Almoravides, dominèrent la région d'Akjūjt pendant 300 ans et y exploitèrent des mines de cuivre ; ensuite, ils s'éloignèrent vers l'Adrār et le Tagānt » (rens. de °Abdallāh ū. Obeidna, Semsidi d'Aṭār, interprète, et de Moḥammed-Maḥmoud ū. Yarg, des Ahel Hājj, *Taleb* chez les Rgaïbat). De nombreuses *halga*, feux des Kunta, sont gravées sur les parois des grottes servant d'abris aux nomades.

R. Mauny, *Un âge du cuivre au Sahara occidental*, Bull. I.F.A.N., Dakar, 1952, pp. 168-80, 2 fig.

Des Chorfa — qui se disaient idrissides — venus de Tanger, de Fès et des Zwāiya du Sud marocain, essaimèrent en plusieurs régions sahariennes, jusqu'à Tīchīt (1345) et Walāta (xv^e s.) dans un but de propagande musulmane.

Ces puissantes tribus participèrent activement à la lutte des Sahariens et des Noirs contre les envahisseurs. Bien que soutenus par les Sultans, ainsi que par quelques Zénètes, ennemis irréductibles des Ṣanḥaja, les Arabes n'auraient peut-être pas été vainqueurs sans les querelles intestines, le manque de cohésien, l'esprit anarchique des Berbères. Néanmoins, en 1644, un Marabout des Tachomcha, l'Emir Nasr ed-Dīn, réussit à soulever toutes les tribus de l'Ouest. Cette grande guerre, la *Charr Babba,* dura trente ans (37). Mais, après la mort de Nasr ed-Dīn, tué à Tartellas, près de Nouakchoṭ, les tribus se dispersèrent de nouveau et la paix de Tin Yedfad, en 1674, sanctionna leur défaite.

Des redevances collectives ou *Ghāfer* et individuelles ou *Ḥrūm* (sing. *Ḥorma*) furent imposées aux vaincus, on délimita les terrains de pâturages et de parcours de chaque tribu. Et la société maure, ébauchée par Abu Bekr ben ᶜOmar, prit sa forme définitive.

Les suzerains furent désormais les Arabes Ḥasan (ph. 6). Ils s'établirent de préférence dans les steppes du Sahel, herbeuses et propices à l'élevage de leurs chameaux, dans les régions de dunes et de plaines du Nord et de l'Est où leur humeur turbulente et batailleuse trouvait de vastes espaces.

Quelques fortes tribus ṣanḥajiennes gardèrent un caractère indépendant et même guerrier, comme, par exemple, les Rgaïbat du Zemmūr,

(37) R. Basset, *Les Brākna,* 1909, pp. 462-89.

Ismaël Hamet, *Chroniques de la Mauritanie sénégalaise. — Naser Ed-Dīn,* Laroux, Paris, 1911, 257 + 108 p.

P. Marty, *Les Brākna,* Rev. Monde musul., 1920, T. XLII, 204 p., p. 18.

F. de La Chapelle, 1930, p. 87.

Rens. oraux du Taleb deïmāni Moḥammed ū. Bū Mediana (Būtilimit 1951) : « Nasr-ed-Dīn était un savant, chef de la tribu Zawa des 'Ahel Deïmān et émir des Lemtūna, au xi^e s. H/xvii^e J.C. ». Son délégué, le DūᶜAlaoui Uld Qādī, ayant forcé les Tachedbit du Trārza à payer l'impôt Zekkāt, ceux-ci, furieux, firent appel à l'émir du Trārza, Addi ū. Aḥmed-ben-Damān, qui chargea des guerriers Awlad Beniūq, de Rosso, de leur faire restituer le bétail enlevé. Ce litige déclencha la guerre dite Char Babba, ou Bobbah, qui, commencée en 1050 H., se termina par la paix de Tin Yedfād en 1080 H. F. de La Chapelle donne pour dates grégoriennes 1644-1674. Les guerriers arabes acceptèrent de reconnaître pour chef religieux le successeur de Nasr-ed-Dīn, le Deïmani Etchaga L-'Amīn qui épousa la fille de l'Emir Addi ū-Aḥmed-ben-Damān.

vainqueurs à la bataille d'Umm Abāna, et les Idawᶜ Aïch du Tagānt, les anciens Bakhūga almoravides.

La plupart des Tolba ou Zāwa, les « Marabouts » (ph. 4), abandonnant « le poignard pour le Livre et le chapelet », se retirèrent sur les plateaux relativement fertiles et mieux pourvus d'eau qui barrent la Mauritanie du Nord-Ouest au Sud-Est : Adrār, Tagānt, Assaba. Sur ces vastes pénéplaines aux falaises abruptes, où la défense était plus facile, ils se consacrèrent à la religion, à l'enseignement, au commerce, à l'agriculture, à l'élevage. Leurs villages, entourés de magnifiques palmeraies, devinrent rapidement des centres d'étude et des haltes commerciales sur les grand'routes caravanières. Dans la sécurité, les diverses formes d'artisanat se perfectionnèrent en qualité et en richesse, sans perdre leur pureté de style traditionnelle.

En face de l'aristocratie guerrière des Ḥasan se forma ainsi une aristocratie maraboutique que les Ḥasan, plutôt superstitieux que sincèrement religieux, respectèrent, courtisèrent, voire même redoutèrent, cherchant à s'assurer leur protection morale, leurs prières et leur indulgence. Les Marabouts en profitèrent pour leur imposer les lois musulmanes orthodoxes et le respect du droit des petites gens.

Le peuple pauvre des paysans et des pasteurs, trop faible pour résister, constitua la masse des Zenaga, tributaires, *Lhamm* des Arabes, ou *Tlāmīd* des Marabouts. Car « le Zenagi doit être sous l'étrier ou sous le Livre ». Ils préféraient, naturellement, trouver aide et protection « sous le Livre ». Ils devenaient alors, malgré leur ignorance, les Tlāmīd des Marabouts les plus respectés : *Muhajrīn* des Ahel Sidi Mahmūd, *Zerbet-el-Kunta, Gandaiya* des Ahel Cheikh Sidiya, *Tlāmīd ech-Cheīkh Mohammed Fadl* de l'Adrār, etc. (38).

Les artisans et les musiciens restèrent attachés aux campements seigneuriaux où, en échange de leur travail, ils étaient largement entretenus, de père en fils, ainsi que leurs familles.

Jusqu'à la moitié du XXᵉ siècle, tous ces Beiḍān, arabes et berbères, étaient servis par des esclaves noirs de diverses origines, dits « de tente », « de brousse », et « de traite » (Hommes : *ᶜabd*, pl. *ᶜabīd* ; femmes :

(38) Aḥmed ū. Miske, des 'Ahel Barekallah, interprète à Chengīti, mars 1937.

khādem, pl. *khdem*). Les tribus nobles en possédaient des centaines qui étaient à la fois le signe flatteur de leur richesse et une lourde charge, en grande partie sans emploi. Affranchis par la loi musulmane, la coutume, la piété du maître, ou du fait de circonstances telles que les profondes modifications sociales que la 2e guerre mondiale apporta jusqu'au désert, ils deviennent *ḥarṭani* (pl. *Ḥarraṭīn*), sans rompre leurs liens avec la tribu à laquelle ils ont appartenu et dont ils continuent à porter le nom.

Paradoxalement, la suprématie des Arabes, qui ne connaissaient pourtant d'autres activités que la guerre et le pillage, favorisa le développement de la société maure en rejetant les Marabouts vers les arts de la paix et en poussant les travailleurs à se grouper sous leur direction. Ces Marabouts élevèrent le niveau intellectuel des Sahariens par la création de Zwāiya enseignantes, nomades, dans le cadre d'un Islam orthodoxe, malékite, puritain, régi par le code de Sidi Khalil.

Cette société saharienne archaïque, originale, différente de celles qui l'entourent, a su s'adapter avec intelligence et courage aux rigueurs du désert — le vivifiant, utilisant ses ressources avec une ingéniosité tenace — et, finalement, y trouver autant de force et de bonheur que d'autres peuples, ailleurs, sur des terres plus favorisées.

La Terre des Maures, Trāb el-Beïḍān, est actuellement morcelée : provinces marocaines du Nūn, de Tarfāyat et du Tafilelt, territoires sahariens d'Algérie, Rio-de-Oro et Seqiāt Al-Hamra espagnols, République islamique de Mauritanie et Ouest du Sahara malien. Ce ne sont pas ces diverses appartenances qui ont apporté quelques variations au caractère, aux coutumes et aux industries des Maures, au moins jusqu'aux fortes pressions économiques et politiques de ces vingt dernières années, mais le climat, la nature du sol, la végétation et la faune qui leur fournissent leurs vivres et leurs matières premières : cuirs, bois, produits végétaux de tannage et de teinture, etc. Il est bien évident que l'alimentation n'est pas la même dans la Basse-Vallée du Drā'a, productrice d'orge, de maïs et d'huile d'arganier, que dans le Sahel méridional où l'on cultive le riz, le mil et l'arachide. Les tentes du Nord, abaissées jusqu'au sol pour abriter du vent froid, n'ont pas la même silhouette élancée, pointue, que celles du Trārza ou du Ḥoḍ, perchées haut sur leurs supports afin de laisser l'air circuler

librement sous leurs bords. L'art de la sculpture, inconnu en zone désertique, s'est développé au Tagānt dont les vallées boisées justifient encore le nom de « Petite Forêt ».

De même que leur pays a été artificiellement morcelé, les Sahariens eux-mêmes ont été divisés par quelques sociologues européens en trois groupes distincts : Maures, Tekna, Rgaïbat. On ne voit pas bien sur quoi est basée cette discrimination arbitraire. Ils sont tous Arabes ou Berbères, Musulmans malékites, plus ou moins pasteurs et nomades, et rien, dans leurs origines, leur aspect physique, leur religion, leur organisation sociale, leur mode de vie, ne distingue ces groupes les uns des autres. Les Rgaïbat sont issus des Lemta ou des Goddala et n'ont pas oublié leurs traditions de combattants almoravides (39). Quant aux Tekna (ph. 7), ils réunissent les éléments ethniques essentiels des Maures : Berbères Gezzūla et Arabes Beni-Ḥasan fusionnèrent au XIIIe siècle, sans se combattre, pour former une Confédération de 12 tribus, partagée en deux leffs *izigulen*, °Aït Ej-Jmel de l'Ouest, °Aït °Atmān de l'Est dont l'ancêtre éponyme, °Atmān ben Menda, avait été le khalifat de °Abdallah ben Yasīn, l'Imām des Almoravides (40). Par l'étendue de leurs terrains de parcours — d'Ifni et du Bāni à Villa-Cisneros —, les Tekna procèdent de deux mondes, les Chleuh sédentaires et les Sahariens nomades. Bilingues, ils emploient aussi bien la *tachelhaït* du Nord que la *ḥasaniya* saharienne.

Toutes ces tribus mouvantes se sont éparpillées et mélangées. Un clan de Tekna Aït Lḥasen du Nūn s'est établi au Trārza sous le nom de Ida Bel Ḥasen, tandis que les directeurs de la confrérie Qadiriya du Trārza ont

(39) R. BASSET, 1909, p. 437, les rattache aux Gdala. Pour P. MARTY, 1915, ils seraient « des Lemta Chloa ». Pour P. AMILHAT, 1937, pp. 44, 48, 49, la tribu serait formée d'éléments d'origines diverses, groupés autour d'un chef religieux.

Aḥmadou-Maḥmadou Bā : *Les Regueïbat*, Rens. Col., avril 1927, pp. 137-41. — *Contribution à l'Histoire des Regueïbat*, Bull. Com. Et. Hist. et Scient. A.O.F., 1933, pp. 333-59.

P. BORRICAND, *Contribution à la Connaissance des Coutumes Regueïbat*, Notes afr., I.F.A.N., no 61, janv. 1954, pp. 7-9.

J. CAUNEILLE et J. DUBIEF, *Les Regueïbat Legouacem*, Bull. I.F.A.N., XVII, 1955, sér. B, nos 3-4, juil.-oct., pp. 528-50, 1 carte.

(40) GATELL, *L'Oued Noun et les Tekna de la côte occidentale du Maroc*, Bull. Soc. Géogr., Paris, oct. 1869.

Col. JUSTINARD, *Les Aït Bā-Amrān*, 1925.

P. MARTY, 1915, *Les Tekna*.

F. DE LA CHAPELLE, *Les Tekna du Sud-marocain*, Bull. Com. Afrique fr., nov. 1933, p. 636.

Ch. MONTEIL, *Notes sur les Tekna*, Inst. Htes-Et. maroc., Notes et Documents, III, 1948.

V. MONTEIL, *Ifni et les Aït Bā-Amrān*, Inst. Htes-Et. maroc., Notes et Documents, II, 1948.

des contribules, les Izargiyn, au Nūn et dans la province de Tarfayat. Les Awlād Bu Sbāᶜa de l'Adrār et de l'Assaba sont un rameau détaché d'une grande tribu dont la base originelle est à Chichawa, près de Marrakech (41), où leurs femmes tissent toujours les célèbres tapis qui portent leur nom. Après les pluies de décembre, les Rgaïbat de la Seqiāt Al-Hamra et du Zemmūr, restés de grands nomades guerriers, remontent jusqu'aux oasis du Bāni où ils échangent leurs animaux contre des dattes et de l'orge ; mais au printemps, ils traversent tout le Sahara pour amener leurs chameaux à quelque 2 000 km dans le Sud, sur leurs pâturages de l'Adafer et du Ḥôḍ reverdis par les tornades d'hivernage.

Il serait difficile de dissocier ces tribus et d'en exclure quelques-unes d'une étude comparative des mœurs et de l'artisanat d'un peuple composite dans ses éléments ethniques, mais devenu fort homogène, dont elles sont parties intégrantes quelle que soit l'étiquette sous laquelle on les range.

Ce qui nous intéresse au premier chef dans les contours géographiques du pays maure, c'est la diversité des influences dont il s'est enrichi par sa situation au milieu de mondes totalement différents. Seule, la bordure septentrionale est marquée par des reliefs naturels : les Atlas, le J. Bāni et le J. Saghro qui limitent au Nord la zone présaharienne ; les chaînes de la Taghzūt et du Warkziz, la haute falaise de la Hammada du Drā'a qui séparent cette zone du vrai Sahara (ph. 7).

C'est pourtant par quelques coupures de ce relief — passage Goulimīn-Massat à travers l'Anti-Atlas, vallées de l'O. Tamanart dans les J. Bāni et de l'O. Ziz au Tafilelt — que les contacts les plus décisifs se sont opérés. C'est par là que les Maures ont apporté, ou reçu, les exemples et les leçons des civilisations méditerranéennes, orientales et maghrébines. Aux grands marchés de la zone présaharienne, Nūl-Lemta, Tagaost, Assa, les oasis du Bāni, Sijilmassa, plus tard Goulimīn et Tindouf, les caravaniers qui apportaient les marchandises du Sahara et du Soudan (les principales étant l'or, le sel gemme et les esclaves) en rapportaient les productions artisanales du Maghreb à travers le désert ; elles atteignaient les pays noirs par

(41) P. Bonafos, *Une Tribu marocaine en Mauritanie : les Ouled Bou Seba*, Bull. Soc. Géogr. et Archéol., Oran, 1929, pp. 249-67, cartes.

Chingeṭi et Wadān, Tichīt, Walāta, Tombouctou. En même temps, les transferts massifs de l'esclavage implantaient les coutumes et les arts nègres jusqu'au littoral de la Méditerranée. En outre, des Soudanais libres s'établissaient dans les villes du Nord pour y commercer avec leurs pays d'origine (42).

Au Sud, le passage du Sahara à son « rivage », le Sahel, est à peine sensible. La ligne sinueuse de l'isohyète de 100 mm laisse au Sahel le Trārza et ses hautes dunes à végétation, plissées NE-SO par les vents dominants ; le Brakna ; le bassin du Gorgol blanc et du Gorgol noir ; le plateau du Tagānt avec ses palmeraies, ses cultures de mil, ses pâturages boisés ; les montagnes de l'Assaba ; les herbages du Ḥôḍ et de l'Azawād. Les *ṭalḥā* (43), et les *tāmāt* (44) sahariens ont cédé la place à la forêt naine des gommiers *āūrwar* (45). Les magnifiques *āmūr* (46) des vallées humides du Tagānt, les *ādreṣ* (47), au bois léger et aromatique, les *sanqū* (48), les buissons d'*āïṣen* (49), alimentent une industrie du bois allant de la bijouterie la plus délicate aux charpentes des maisons. Des savanes de hautes graminées piquantes (*īnīti* (50) ou *cram-cram*) se déroulent à perte de vue. Les alluvions fertiles, le Chemama et le Littam abordent la rive droite du fleuve Sénégal, lisière Sud de Trāb-el-Beïḍān.

Mais, plus qu'une frontière, un fleuve est une voie de communication et de rencontres. Les pirogues à voile qui transportent le sel gemme du Trārza au marché de Kayes en rapportent les tuniques brodées, les couvertures tissées à Goundam et à Niafunké, les bandes de coton blanc qui, assemblées, feront des velums de tente, les épices, les résines odorantes, les amulettes, les perles anciennes, les coquillages aux propriétés bénéfiques, cauris et columbelles de l'Océan indien, que les femmes maures mêleront dans leurs parures à ceux de l'Atlantique.

(42) « Ainsi s'explique qu'on voit surgir jusque dans le Rif des dessins qui viennent en droite ligne du Soudan et que la musique nègre éveille au moins autant d'échos dans l'âme marocaine que l'art hispano-mauresque ». J. Célérier, Hespéris, 1930, T. XI, p. 12.

(43) *Acacia raddiana.*

(44) *A. flava.*

(45) A. *verek* ou *sénégalensis.*

(46) *A. nilotica.*

(47) *Commiphera africana.*

(48) *Dalbergia melanoxylum.*

(49) *Boscia sénégalensis.*

(50) *Cenchrus biflorus.*

Des Wolofs, Tekrours, Gangaras, Peuls, Sarakollés, habitent ces régions méridionales, tandis que d'importantes colonies maures ont émigré au Sénégal et au Mali. Ainsi, la lisière sud du pays maure s'est estompée par les métissages et les échanges d'une cohabitation millénaire.

A l'Ouest, la côte semble se fondre dans l'Atlantique en falaises basses, de grès friable, rongées par le vent de sable (ph. 11), en îlots à peine émergés, en hauts-fonds sablonneux, en longues plages étroites sans cesse labourées par le double rouleau d'une barre redoutable. L'Océan pénètre la terre par d'immenses *sebkha*, ou marécages salés (ph. 9) ; des *afṭūṭ* de vase perméable et d'amas de coquilles fossiles d'*Arca Senilis* s'allongent entre des cordons dunaires parallèles à la côte. Du Maroc au Sénégal, cette côte n'offre que deux hâvres naturels : la Baie du Rio-de-Oro avec Villa-Cisneros, et la Baie du Lévrier où s'abrite Port-Etienne (51).

Le long de ce littoral, du XIVe au XIXe siècles, les Maures furent en relations — assez fâcheuses ! — avec l'Europe. Portugais, Espagnols, Hollandais, Français et Anglais se disputèrent âprement les comptoirs de Santa-Cruz de Mar Pequeña (ph. 12) (52), Tarfayat, Rio-de-Oro, Arguin, Port-Addi ou Portendik, près de Nouakchoṭ (53). Mais le troc se faisait

(51) A. GRUVEL et R. CHUDEAU, *A travers la Mauritanie occidentale (de Saint-Louis à Port-Etienne)*, 1909.

Th. MONOD, *Une traversée de la Mauritanie occ. de Port-Etienne à Saint-Louis*, Rev. géogr., phys. et géol. dynam., I, fasc. 1, mars 1928, pp. 3-25 et fasc. 2, juin 1928, pp. 68-106, fig., cartes et croquis.

O. DU PUIGAUDEAU, 1936, pp. 25 sq., (Villa-Cisneros, Port-Etienne, Nouakchot), 11 ph., — Id. 1937, pp. 252 sq., (Memghar, Cap Timris, Port-Etienne), 6 ph., 1 carte.

FERNANDEZ VALENTIM, 1938.

SAUGNIER, *Relation de plusieurs Voyages à la Côte d'Afrique*, Paris, 1791, 341 p.

(52) P. DE CENIVAL et F. DE LA CHAPELLE, *Possessions espagnoles sur la Côte occ. d'Afrique. Santa-Cruz de Mar Pequeña*, Hespéris, 1935, XXI, pp. 19-34.

P. PASCON, *Les Ruines d'Agweïtir N'Fis (Santa-Cruz de Mar Pequeña)*, Rabat, 1963, 29 p., 4 ph., 1 carte h. t.

(53) F. DE LA CHAPELLE, 1930, pp. 69-70.

Cdt GILLIER, 1926, pp. 12 sq.

C. DOULS, 1888.

O. DU PUIGAUDEAU, 1954, pp. 132-169, Coppolani-Marsa (Portendik) région de Nouakchot, 3 cartes.

Pour le territoire espagnol, cf. : Sahara.

SAHARA, *Una vision etnologica del Sahara español*, Arch. Inst. Estudios africanos, VII, n° 28, mars 1954, Madrid, pp. 67-80.

J.C. BAROJA, *Estudios saharianos*, Madrid, 1955.

J. CAUNEILLE et P. AZAM, *L'Afrique occidentale espagnole (Tribus arabes et berbères du Rio-de-Oro)*, C.H.E.A.M., Exposé du 20-7-1946.

« à la muette », comme au Ghana et à Wadān : or soudanais, ivoire, plumes d'autruche, peaux brutes, esclaves noirs et, surtout, au Trārza, la gomme arabique, contre des barres de fer et de la pacotille de traite. Européens et Sahariens venaient à tour de rôle déposer leurs marchandises sur le rivage et en reprendre la contre-valeur.

Se redoutant mutuellement, ils ne s'approchaient pas. Il n'y eut donc point d'échanges culturels ; les relations restèrent strictement commerciales et guerrières. Les explorations européennes eurent le même caractère. Il y eut bien, au XIVe siècle, un essai de pénétration portugaise jusqu'à l'O. Tamanart (54), le voyage de Joao Fernandez à Wadān en 1445, et la construction d'une factorerie portugaise qui n'a laissé aucune ruine convaincante, près de Wadān, en 1487 (55), mais ces tentatives restèrent sans effet durable. L'exploration se borna à la reconnaissance des îles côtières et du littoral, d'où les Européens lançaient à l'intérieur de brèves expéditions de pillage, provoquant la peur, la haine et des réactions sanglantes. Ainsi s'implanta chez les Maures l'idée que « tout ce qui vient par la mer ne peut être que mauvais ».

Lorsque l'exploration méthodique du Sahara maure commença, dans la seconde moitié du XIXe siècle, elle fut encore clandestine, pleine de ruses et de périls, et, de ce fait, assez pauvre en résultats (56).

C'est sans doute cette crainte des étrangers, jointe à l'inhospitalité naturelle du littoral, qui détourna les Maures de toute vocation maritime (57). Bien que les eaux de l'Atlantique soient exceptionnellement poissonneuses le long de la côte d'Afrique occidentale, seuls, une centaine de Noirs *Imraġen* (58) de Mauritanie, quelques Awlād-Delim du Rio-de-Oro,

(54) F. DE LA CHAPELLE, 1930, p. 69.

(55) P. RICARD, 1930, pp. 97-110. — Résumé et extraits de la *Chronica de descobrimento et conquista de Guiné* ; ouvrage écrit (1448-53) par le chroniqueur officiel du Roi Alphonse V, Gomez Eanes de Zurara, d'après des chroniques intérieures et des récits de voyageurs. (Ed. du Vte de Correira et du Vte de Santarem, Paris, 1841, in-8°, 473 pl., trad. anglaise en 1896-99) — Ch. LXXVII, Voyage de Joao Fernandez à Wadān et Chengiti, 1445. — Id., p. 100, la forteresse d'Arguin ; construction d'une factorerie à Wadān, 1487.

(56) Cdt GILLIER, 1926, pp. 67-99.

(57) « On trouverait difficilement dans le monde un aussi considérable bloc continental que la nature aurait, avec autant de soin, réussi à séparer des mers. » J. RICHARD-MOLARD, *L'Afrique occidentale française*, Paris, Berger-Levrault, 1956, 252 p., 15 croquis, XXI pl. h. t., p. 39.

(58) Lt LOTTE, *Coutumes des Imraguen* (Côte de Mauritanie), Jour. Soc. Afric., 1937, fasc. 1, pp. 41-51.

O. DU PUIGAUDEAU, 1936, pp. 25 sq. ; — 1937, pp. 252-77.

Lt REVOL, *Etude sur les fractions d'Imraguen de la Côte mauritanienne*, Bull. Com. Et. Hist. et Scient. A.O.F., 1937, nos 1, 2, pp. 179-224.

des Snagla et A.-Mansᶜūr du Nūn font la pêche au bord des plages avec des barques et des filets primitifs (59).

Quant aux Maures, leur Océan à eux, ce sont les grands rag du Nord, les Erg Igīdi, L-Ahmāmi, Makhteir (ph. 10), Warān, qui prolongent l'Erg Chech en direction NE-SO jusqu'aux plateaux de l'Adrār (ph. 8) et du Tagānt. C'est la *Majābrat Al-Kūbra* (60), le Pays de la Solitude, autrefois appelé El-Jūf, et les mers de sable du Sahara malien qui recouvrent les confins orientaux. Leurs flottes, ce sont les caravanes qu'ils dirigent en se guidant sur le soleil et les étoiles, comme les marins, à travers la houle des sables.

Si total que soit le désert qui s'étend au nord de l'Azawād, de grandes caravanes l'ont toujours régulièrement traversé. D'abord de Sijilmassa à Walāta par les salines de Teghazza ; puis, au XVIIᵉ siècle, l'armée sāᶜadienne ayant fait fuir les mineurs et soumis les Soudanais, l'itinéraire caravanier fut déporté aux mines de Taodeni et aboutit à Tombouctou (61).

Les villes sahariennes sont éphémères. Sijilmassa qu'El-Bekri, El Idrīsī et Ibn Bātūta avaient connue prospère, envahie par les sables au XVI siècle, un moment restaurée par Moulay Ismaīl, mourut avec le XVIIIᵉ siècle. Ayant éclipsé Walāta dès le XVIIᵉ siècle, Tombouctou, enrichie par le commerce du sel gemme, était devenue la grande ville cosmopolite et intellectuelle du Sahara. Des savants illustres, comme Ahmed Baba le grammairien et son élève, l'historien Es-Saᶜadi, professaient à l'Université de Sankoré et leurs bibliothèques, autant que leur enseignement, attiraient une foule de savants et d'étudiants étrangers. Les Kunta de l'Azawād, et le plus illustre d'entre eux, Sidi Al Mokhtar Al-Kebir, se tenaient en relations avec la Zāwiya des Kunta de Reggān par la ligne caravanière qui, en lisière de Trāb-el-Beiḍān, montait à Figuig par les oasis du Tidikelt et du Touāt (62).

(59) E. LAOUST, *Pêcheurs berbères du Sous*, Hespéris, 1923, 2ᵉ et 3ᵉ trim., pp. 237-264 et 297-361. R. MONTAGNE, *Coutumes et Légendes de la Côte berbère du Maroc*, Hespéris, 1924, T. IV, 1ᵉʳ trim., pp. 101-116, IV pl.

(60) Th. MONOD, *Majābat al-Kourba*, Mém. I.F.A.N., nᵒ 52, 1958.

(61) ES SAᶜADI, *Tarikh es-Sūdān*. — Mahmūd EL KATI, *Tarikh el-Fettach*.

(62) A.G.P. MARTIN, *Les Oasis sahariennes* (Gourara, Touāt, Tidikelt), Paris, 1908, 409 p., 1 carte, 4 pl. h. t.

Ainsi le Sahara maure se trouvait entre deux foyers de culture : les Zwāiya du Drāᶜa et de la Seqiāt Al-Ḥamra à l'Ouest, Tombouctou et l'Azāwad à l'Est, d'où les tribus enseignantes rayonnaient à l'intérieur du pays, stimulant la vie de l'esprit.

Que les courants sahariens soient commerciaux, culturels ou politiques, on a pu remarquer, par ce bref tableau du Sahara maure, qu'ils circulent tous selon des axes méridiens (63), c'est-à-dire d'une rive à l'autre du Sahara, de climats et de natures différents, d'une civilisation à une autre. Il ne peut y avoir d'échanges qu'entre deux mondes dissemblables, celui du Nord et celui du Sud. Le long d'une même latitude, il n'y a rien à échanger.

C'est pourquoi, toute frontière transversale aux méridiens tranche de façon désastreuse les courants vitaux imposés par la nature elle-même, et qu'elle maintient en dépit de modernisations économiques et politiques. Les pasteurs de l'Adrār amènent toujours leurs chameaux et leurs moutons aux foirails du Nūn par le vieux *Triq-Lemtūni* des Almoravides. L'Azalaī, la grande caravane du sel, qui a compté autrefois plus de 20 000 chameaux, bien réduite à présent !, monte toujours de Tombouctou aux mines de Taodeni, d'où une autre caravane, l'Aqāba des Tajakānt, regagne Tindūf par la route du Pacha Jouder, Teghazza et les passages difficiles dans les hautes dunes de l'Erg Chech (64).

Par sa géographie close, le Sahara a conservé intactes les caractéristiques fondamentales des Maures, qu'ils soient Arabes ou Berbères. Les facteurs externes — climat, paysages, nature du sol — ne pouvaient rien modifier à leur manière de vivre, à leur nourriture, à leur vêtement, puisque ces facteurs étaient ceux-là mêmes qui avaient formé leur race en Arabie, en Asie occidentale, en Egypte, en Lybie. Cet enchaînement continu de déserts a provoqué et facilité leurs migrations vers l'Ouest. Au bout de leurs courses, ils trouvaient toujours le désert et ses exigences : le clan, la tente, le troupeau, la nécessité de conquérir par les armes et par

(63) Th. MONOD, *Autour de l'Alaska saharien*, Bull. I.F.A.N., XIV, 2, avril 1952, pp. 579-81.
(64) V. BONAFOS, *Taoudenni hier et aujourd'hui*, Presse de l'Etat-Major, Dakar, 1934, 24 p., 4 dessins et photos, 2 pl. h. t.
Th MONOD, 1937, pp. 235-42.
O. DU PUIGAUDEAU, 1940, (itinéraire Tombouctou, Taoudeni, Teghazza, Chegga).

l'intrigue. Ainsi sont-ils demeurés des nomades antiques, pasteurs belliqueux de chameaux, de moutons et de chèvres, une mosaïque de tribus anarchiques, inaptes à toute administration cohérente et stable ; ils sont passionnés de joutes politiques oratoires, subtiles et cupides, incapables d'union au-delà d'une conquête, d'une guerre tribale, d'une opération de pillage, d'un élan de solidarité à l'occasion d'une épreuve passagère. Mais ils sont courageux, endurants jusqu'aux limites extrêmes, doués d'une ingéniosité admirable pour résoudre les problèmes de leur vie quotidienne, voire même d'embellir par leurs arts cette vie dénuée du nécessaire. La grandeur terrifiante, le vide oppressant des paysages, qui développent chez l'homme le sentiment de sa propre faiblesse, ont poussé les Maures à chercher refuge dans une religion rigoriste imprégnée de craintes superstitieuses.

Les Arabes Dwi Ḥasan, plus nomades, plus guerriers, plus proches encore de leurs origines orientales, devaient fatalement établir leur autorité sur la société mi-berbère, mi-soudanaise, inorganisée, affaiblie par la grande aventure almoravide, qu'ils trouvèrent au Sahara. Avec une orgueilleuse indolence, un certain sens de la grandeur et de la grâce, ils prirent une allure de seigneurs, née de leur domination sur les tribus vaincues, plus industrieuses, qu'ils imposaient en vivres et en services, et sur les esclaves noirs chargés des travaux manuels.

Le caractère instable et turbulent des Maures, leur goût atavique des entreprises lointaines où ils trouvent la fierté d'être braves, le plaisir de la ruse, l'ivresse du combat, l'imprévu des amours de hasard, des profits aisément obtenus par le trafic, et de longs jours de flânerie rêveuse bercée au rythme lent des chameaux, tous ces vieux instincts en ont fait les transporteurs traditionnels des civilisations riveraines. Force est bien aux sédentaires de se laisser pressurer puisqu'ils ne peuvent se passer des nomades.

Enfin, l'orgueil exclusif des Maures, leur répulsion innée à admettre chez eux des nouveautés étrangères, leur ont fait conserver bien vivantes, dans le vase clos du Sahara, de très anciennes formes d'art, des symboles, un décor étrange, précis et magique, dont les artisans qui les tracent, les sculptent ou les cisèlent minutieusement ont oublié, depuis longtemps, les sources lointaines.

CHAPITRE II

LA VIE MATERIELLE

1. LE CAMPEMENT

frīg ; pl. : *fergān*

Dans les solitudes désertiques du Nord et de l'Est, on peut marcher plusieurs semaines sans rencontrer un campement. Au contraire, dans les steepes herbeuses du Trārza et du Brakna, ou sur le plateau fertile du Tagānt, il est possible de dormir chaque nuit sous une tente de hasard.

Aux yeux du voyageur, le campement maure apparaît comme un petit village aux toits bruns et côniques groupés à l'abri des rochers, au creux d'un vallon, parmi de maigres arbres, ou bien au flanc de quelques larges dunes d'où le regard peut surveiller les alentours, enfin en un lieu propice aux goûts des habitants. Cela dépend des circonstances et des saisons. En période troublée, dans des régions peu sûres, on guette le lointain et l'on se cache. A l'époque des grands vents de sable, *irifi* et *geblī*, on s'installe à mi-pente pour se protéger des rafales ; à celle des pluies, on s'éloigne des oueds et des bords friables des falaises. De toutes façons, par prudence, par goût et par habitude, le Maure aime voir sans être aperçu.

La considération primordiale dans le choix d'un emplacement, c'est la proximité du pâturage et de l'eau. Le pâturage importe surtout, car les bêtes y passeront la journée et les bergers les ramèneront chaque soir près des tentes. En revanche, on peut se fixer sans inconvénient à 2 ou 3 km du point d'eau où, tous les 3 ou 4 jours, les bergers conduiront les bêtes à l'abreuvoir et rempliront les peaux-de-bouc du campement.

On ne campe jamais aux abords immédiats d'un puits, lieu de rencontre de trop nombreux passants qu'il est sage d'éviter, fussent-ils des amis. L'hospitalité est une vertu et un honneur dispendieux ; si on l'accorde avec grâce, on ne va tout de même pas jusqu'à rechercher l'occasion de l'offrir.

Le campement maure est un village transportable et démontable, suscité par le pâturage et qui disparaît avec lui. Lorsque les bêtes ont tondu la dernière touffe, le dernier feuillage, on abat les tentes, on les charge sur les ânes et les chameaux, on marche quelques jours, guidé par l'expérience, par les renseignements d'un messager ou d'un voyageur, jusqu'à une autre pâture et, en 2 ou 3 heures, on reconstruit un village nouveau, tout pareil à l'ancien.

Un campement réunit les membres d'une même famille dont le père, grand-père, oncle ou frère aîné dirige la vie collective. D'ailleurs, le même mot, *frīg*, désigne le campement et la fraction de tribu qui l'habite.

La tente du chef est toujours plantée au centre du campement et à distance des autres afin d'assurer sa tranquillité, en même temps que la liberté des jeunes ménages et de leurs enfants.

Les tentes des membres du clan s'alignent en avant ou en arrière. Les travailleurs, artisans, musiciens, serviteurs noirs, etc., campent à la périphérie.

Chez les Tekna, la tente du chef est flanquée, à droite et à gauche, d'une petite tente de serviteurs de confiance. Placée en retrait, si possible sur une hauteur, elle ouvre vers la rangée des tentes que le chef peut ainsi surveiller.

Dans la région d'Aṭār (Adrār tmar), toutes les tentes sont alignées sur un seul rang, à droite et à gauche de la tente du chef.

Dans le sud de la Mauritanie, cette tente est en avant du campement avec ses petites tentes de serviteurs.

Naturellement, les accidents du terrain, rochers, arbres, ravinements, etc., peuvent affecter le dispositif du campement. Mais toutes les tentes sont suffisamment espacées et s'ouvrent dans la même direction pour faciliter la discrétion mutuelle de leurs habitants. Leur côté relevé, l'entrée, *fūm* ou *bāb el khaïma*, est orienté à l'opposé du vent, donc le plus souvent vers le Sud ou le Sud-Ouest.

Le protocole est moins rigide dans les petits campements qui portent le nom berbère d'*anawal* lorsqu'ils comptent moins d'une dizaine de tentes.

Les grands campements émiraux se nomment *maḥṣar,* au Trārza et au Brakna ; *ḥella,* au Tagānt et en Adrār. Une tente de jeunes guerriers est dressée à la droite de la tente émirale ; celles des dignitaires, *khalifat, qāḍī,* à sa gauche. La disposition est la même chez les grands *Ṭolba,* mais ce sont les meilleurs *tlāmīd* qui occupent la place des gardes du corps.

Ces campements seigneuriaux sont moins nomades que les autres. Une Cour ne se déplace pas aussi aisément qu'un clan de pasteurs. Le campement des Ahel Cheikh Sidiya est fixé à Aïn Salama, près de Boutilimit ; celui du Qāḍī des Awlad Deïmān, aux environs de Mederdra. La Zawiya Fadeliya ne s'éloigne pas de Jraïf (Adrār). La *Ḥella* de l'Emir du Tagānt (ph. 15) se tient à El Haoussenia, un peu au sud de Moujeria.

Lorsque le Cheikh ou l'Emir voyagent, ils laissent à la *Zawiya* ou à la *Ḥella* le gros de la population et n'emmènent généralement qu'une escorte de *Tlāmīd* ou de guerriers favoris, de notables, de musiciens et de serviteurs.

Un œil exercé reconnaît vite, de loin, un campement de Ḥasan à son animation plus turbulente, parfois au hennissement d'un cheval ; celui des Marabouts à ses rumeurs de prières et d'école, aux petites tentes isolées des étudiants, à toutes les guitounes de chiffons où s'abrite la *gens* des quémandeurs familiers.

Des uns comme des autres s'échappent des bruits villageois : cris d'enfants, babillage des femmes, plaintes des chevreaux et des agneaux qui attendent, attachés à l'ombre des tentes, le retour des mères emmenées chaque matin au pâturage, battements sourds et monotones des pilons à mil, battement clair du marteau sur l'enclume du forgeron et, au loin, les voix des bergers qui s'appellent et rassemblent leurs bêtes dans le pâturage voisin.

Le soir, devant les tentes, des feux s'allument, autour desquels les gens se réunissent en longues veillées pour discuter les affaires de la communauté, écouter les récits des vieillards et les improvisations des poètes. Les jours de fête, des danses et des chants rythmés par le *ṭobol,* les jeux des adolescents et des bergers animent la « grand'place » du village nomade devant la tente du chef ou des hôtes.

La tente *khaïmat* ; coll. *khiām*

La tente est la demeure par excellence du Maure, qui a su l'adapter parfaitement à ses coutumes, au climat et à la nature du sol.

D'épaisse et grasse étoffe de laine ou de poil, elle est imperméable au soleil, à la pluie et au sable. Sa solidité lui permet de résister à des transports fréquents. Elle est assez haute et spacieuse pour qu'une famille y vive à l'aise. Sa forme cônique n'offre au vent que le minimum de prise, facilite l'écoulement rapide des pluies torrentielles et assure une aération suffisante au-dessus de ses habitants. Plus qu'une autre habitation, elle est fraîche en été, chaude en hiver, et nous verrons, en examinant ses divers éléments, comme ils sont parfaitement conçus pour le service qu'on attend de chacun d'eux.

Dans le Nord (Nūn, Oued Drā'a, Zemmūr), le poil de chèvre et de mouton noir est mélangé d'une forte proportion de laine de chameau, et la tente est irrégulièrement rayée de beige, de brun et de fauve. En Mauritanie, où le pelage ras des chameaux est inutilisable, on n'emploie que du poil de mouton et de chèvre et la tente est d'un beau brun-noir uni (fig. I, 1-12).

Poil et laine sont cardés au moyen de fagots épineux ou de planchettes hérissées de clous, puis filés sur une quenouille de bois, *meghzāl,* en gros fil à deux brins retords du type dit « de Turquie ». De sa main droite, la fileuse fait rouler sa quenouille sur sa cuisse nue, tandis que sa main gauche, haut levée, tord le fil. C'est là un ouvrage de servante. Mais c'est la maîtresse elle-même, aidée par les femmes de sa famille, qui tisse sa tente sur un métier horizontal, primitif, posé à même le sol, en bandes, *flīj, ifeljān,* de 45 à 60 cm de largeur, et de la longueur prévue pour la tente. Le grain de l'étoffe est celui d'un gros reps (fig. III, 21, 22) ; parfois, les points régulièrement contrariés y ménagent des lignes de dessins géométriques. Le tissage est le seul travail qui puisse se permettre une femme de caste noble.

Lorsque les bandes sont tissées, l'artisane du campement et ses aides les assemblent en surjet lâche au moyen d'un fil semblable à celui du tissage. Autour du point central, elles délimitent par un gros fil de laine blanche, à points lancés de diverses longueurs, un carré de 50 cm à 2 m

de côté, que j'ai entendu plusieurs fois nommer l' « œil de la tente » au Tagānt, la « chamelle » au Trarza (fig. I, 1, 2, 3 - ph. 18, 19).

Les deux côtés parallèles aux *ifeljān* — *sahwa* en arrière, *fūm* ou *bāb* devant — sont terminés par une bande plus étroite (30 cm environ) liserée d'une rayure blanche (fig. III, 21, 22) ; le bord en est ourlé sur une grosse corde recouverte de percale. Les côtés, *khalef*, un peu allongés au milieu, sont grossièrement repliés sur une corde de cuir pour égaliser le bord, l'excès de longueur pendant en dessous. Le tout est cousu avec de la laine ou des lanières.

Chaque coin de la tente, renforcé d'un morceau de cotonnade, puis replié sur un triangle ou un arc de bois, *khorb* (fig. III, 23), est solidement cousu par une broderie de laine formant triangle. Entre ces arcs ou anneaux d'angle, les côtés perpendiculaires aux bandes portent deux autres arcs, généralement plus grands, fixés au milieu, sur la partie convexe du bord. On emploie pour ces arcs des tronçons de branches coudées, en bois dur, *ṭalḥa* ou *teïchoṭ* (65), dont on perce les extrémités au fer rouge pour les coudre (fig. I, 7, 8, 9). En outre, le bord du devant de la tente est muni, à une cinquantaine de centimètres des coins, de deux anneaux de fer (fig. I, 10, 11) qu'on peut accrocher à des pieux fourchus, *āwtād el bībān*, *Amūd*, pour relever le bord.

Dans les belles tentes, les cordes, *nesʿa* ou *khalfa*, sont faites de lanières de basane finement nattées en tresses à section carrée, teintes en rouge vif. Les cordes d'angle, beaucoup plus longues que les autres, mesurent de 6 à 8 m. Au Tagānt, une superstition veut que la corde de l'angle gauche de l'entrée soit en fibres végétales pour assurer la paix et l'ordre à l'intérieur de la tente.

Les dimensions des tentes maures sont essentiellement variables selon la fortune, le rang et le degré de nomadisme du propriétaire. Un chef guerrier se déplace souvent et à de grandes distances ; il doit prévoir des départs précipités, des courses rapides ; sa tente doit pouvoir être dressée et abattue facilement et son poids ne doit pas excéder la charge d'un chameau. Si riche et orgueilleux qu'il soit, comment s'alourdirait-il d'une tente aussi grande que celle d'un Marabout, entouré d'élèves, de clients

(65) *Acacia raddiana* et *Balanites aegyptiaca*.

et de pauvres, et qui se tient toujours à proximité de son centre d'influence ? La tente du Qāḍī de Mederdra est si lourde qu'il faut, pour la transporter, une dizaine de bourriquots liés tête à queue et cheminant à petits pas.

La tente de Cheikh ᶜAbdāllahi ū. Cheikh Sidiya, à Aïn Salama (ph. 18), mesure 10 × 10 m ; faite de 15 bandes, elle porte 6 équerres de bois sur chaque côté transversal, plus une à chaque angle. Les cordes sont courtes et fixées sur de hauts bâtons fourchus au lieu des piquets ordinaires ; cela évite les longues cordes entrecroisées au ras de terre avec celles des tentes voisines. Je n'ai pas eu l'occasion de voir d'autres exemples de ce mode de fixation.

Une tente moyenne mesure environ 5 m de côté. Une tente de 7 m est déjà une belle tente. C'est à peu près la dimension de celle de l'Emir du Tagānt, qui abrite une surface d'environ 50 m^2 ; ses amarres latérales ont 7,10 m à 7,50 m de longueur (ph. 15).

Le centre de la tente repose sur deux supports, *rkīz, rkāīz,* en bois d'*agīlal* jaune clair, soigneusement frotté de beurre, dont la longueur varie, selon l'importance de la tente, de 3 à 4 m environ. Leurs bases sont arrondies et renflées en massue afin qu'ils n'enfoncent pas dans le sable ; à partir de cette base, ils s'amincissent progressivement pour se terminer en pointe. Ils sont souvent ornés d'une invocation pieuse ou d'une formule de bienvenue gravée ou peinte au henné. A son point de contact avec les supports qui pourraient la percer, la tente est protégée par une courte faîtière, *ḥammār* (fig. III, 19 ; IV, V), bombée, courbe, dont la face inférieure, plane, ornée de dessins au fer rouge, est creusée de deux trous en diagonale où viennent s'emboîter, en se croisant un peu, les extrêmités pointues des supports. Cette faîtière, plus longue dans le Nord que dans le Sud, mesure une trentaine de cm de long sur 10 cm de large au Trārza ; elle est plus courte au Tagānt.

Les quatre piquets, *ūted,* (pl. : *āwtād*), qui, de chaque côté, amarrent la tente au sol, sont de simples branches de *ṭalḥa,* dégrossies, un peu tordues et noueuses afin de mieux s'accrocher dans le sable (fig. III, 18). Des piquets métalliques glisseraient. Si le sable est trop meuble et trop forte la poussée du vent, on enterre les piquets horizontalement et ils font

l'office d'ancres. On peut même être obligé de les remplacer par des fagots liés aux cordes et profondément enterrés sous un talus.

Montage de la tente

Dresser la tente est le rôle des servantes (ph. 20). Deux hommes disposent les supports tête-à-tête sur le sable, perpendiculairement aux deux côtés dits « portes », mais ce sont des servantes noires qui étendent le velum par-dessus, nouent les cordes aux piquets et enfoncent ces piquets en les frappant avec une pierre, *marad* ; il est préférable que ce soit une grosse pierre polie néolithique, dite « pierre du ciel » ou « pierre de chacal » à laquelle les Maures prêtent des vertus bénéfiques.

Les piquets latéraux sont plantés dans l'axe des coutures de la tente. Les piquets d'angle sont plantés plus loin et s'écartent en diagonale pour augmenter la force de résistance. C'est pourquoi leurs cordes sont plus longues (fig. I, 6 ; II, 13). Aucune de ces cordes n'est munie de tendeurs, mais les servantes savent exactement ce qu'il faut leur laisser de mou pour que la tente, une fois dressée, soit parfaitement tendue, bien d'aplomb, sans toutefois qu'une tension excessive risque d'arracher les piquets.

Quand les servantes ont fini, deux hommes se glissent sous le velum, saisissent les supports, en font glisser les bases l'une vers l'autre tout en relevant les extrémités pointues qu'ils ajustent dans les trous du *ḥammār*. Quelquefois, une longue bande de laine brune et blanche, *trig*, ornée de franges et de pompons, est insérée entre le velum et le *ḥammār* (fig. III, 19, 20). Laoust [66] pense que cette bande est peut-être dérivée de la *triga* des tentes marocaines.

(66) E. Laoust, *L'Habitation chez les Transhumants du Maroc central*, Paris, Larose, 1935, Coll. Hespéris, n° VI, 320 p., 103 fig., XLVIII pl. h. t., 1 carte dépliante.

Cahiers des Arts et Techniques d'Afrique fse, Tunis, 1955, 4. P. 24, A. Touchon, *triga* de la tente bédouine du J. Amour : 30 à 50 cm de large sur 10 à 15 m de long.

Les Bédouins de Gafsa utilisent une faîtière identique à celles des Maures, qu'ils nomment *qūntās*.

A. Delpy, *La Tente au Maroc* : chez les Guerouan, Beni M'Tir, B. M'Guild (Sanhaja comme les Maures), la tente se nomme également *khaïma*. La *triga* — *'Adrig ūham* —, cousue au velum jusqu'au bord de la tente, est fixée au sol par un tendeur et un piquet. Le *'Ahemar*, beaucoup plus long que le *Hammar* maure, est supporté par 2 montants, non croisés.

La tente se soulève peu à peu ; les pieds massifs des supports labourent le sable, disparaissent sous le velum qui monte, de plus en plus pointu, en vacillant aux efforts des hommes. Les plis se tendent, les cordes rouges se raidissent. Une dernière poussée : sur le V retourné de ses supports, la tente a pris sa belle forme cônique, sa pente un peu incurvée ; elle est nette et dure comme un toit. L'air circule librement sous ses bords tendus à un mètre du sol.

A l'opposé du soleil et du vent, le bord du côté « porte » est soulevé par les deux *āwtād el bībān*, ou, au milieu, par un autre piquet, *L-ʿAmūd*. Viennent le froid, la pluie, le vent de sable, il suffira de diminuer la hauteur de la tente en écartant les bases des supports, d'éloigner les piquets pour qu'elle pose sur le sol. Un talus de sable recouvrira les bords si on la veut hermétique.

Le jour du départ, on fait glisser les *rkāīz* jusqu'à ce qu'ils se retrouvent à plat sur le sable, comme à l'arrivée ; les servantes arrachent les piquets, les cordes restant toujours fixées aux anneaux. Elles plient la tente dans le sens des coutures, puis la roulent par le travers autour des supports et des piquets, et les hommes n'ont plus qu'à la corder sur un chameau de telle manière que les pièces de bois s'équilibrent de chaque côté de la bosse et que les supports, bases en avant, dépassent la poitrine et la croupe de la bête, comme de longs brancards.

LA TENTE DE COTON BLANC

Cette tente de poil, typique, traditionnelle, a une variante. Au Tagānt et en Assaba, on voit apparaître la tente de coton blanc des tribus soudanaises. Elle a la même forme, le même gréement, les mêmes dimensions, le même mobilier que la tente brune ; elle se dresse et se replie de la même façon ; mais elle est faite de petites bandes de coton blanc, *jīf*, larges de 15 à 20 cm, employées en double ou triple épaisseur et réunies par un surjet serré fait sur l'endroit.

Ces bandes, œuvre des tisserands soudanais, sont apportées en rouleaux de 20 m dans les palmeraies du Tagānt, par les caravaniers de Kiffa, du Ḥôḍ et de Nioro qui les échangent contre des dattes et du mil. Leur pignon et leurs angles sont brodés de motifs en laine noire.

Les tentes de coton sont moins solides que celles de laine et de poil et elles ont l'inconvénient d'absorber la pluie, mais elles sont moins lourdes. Autrefois localisées du Ḥôḍ à l'Azawād, elles étaient devenues, en 1960, aussi nombreuses que les tentes brunes au Tagānt d'où elles tendaient à se répandre dans tout le Sud mauritanien. Cette extension était due à la raréfaction des peaux et du poil à tisser par suite de l'exportation croissante de moutons et de chèvres sur pied vers le Sénégal, ainsi qu'à la pénurie de main-d'œuvre pour le filage et le tissage.

Elles peuvent, d'ailleurs, avoir un aspect très luxueux. Un bon exemple est la tente (fig. II, 13, 14, 15) que j'ai achetée en 1960 au garde maure Sidi ūld Aleya, à Tijikja, pour le compte de PROHUZA ; elle est actuellement au Musée de l'Homme, à Paris. C'est la copie d'une tente de réception de l'Emir du Tagānt, ʿAbd-er-Raḥmān ū. Bakar.

Le velum est fait de deux épaisseurs de *jīf* tissé à Kayes par bandes de 15 cm de large. Il mesure 6 m sur le bord arrière, 6,30 m devant, 7 m sur les côtés. Le pignon est marqué par un anneau de laine noire qui sert de repère pour centrer la petite faîtière de *teïchoṭ*. Les *rkāïz*, en bois de *jewa*, importés de Nioro, mesurent 4,50 m ; la tente étant dressée, l'écart entre leurs bases est de 2,80 m. De leur sommet, pend un long *trig* à effilés, tissé laine et coton, multicolore. Sept amarres sont en lanières tressées ; la huitième, à droite en sortant de la tente, est en fibres tordues de *tebnenna*. Il n'y a pas d'anneaux spéciaux pour les *āwtād-l-bībān*; les fourches de ces bâtons sont simplement passées dans les anneaux d'angle, permettant ainsi de soulever à volonté le bord d'entrée du velum.

Les tentes brunes sont souvent doublées d'une grande pièce de percale blanche amovible, le *benyé*. Lorsque la tente est blanche elle-même, cette doublure serait superflue. Le *benyé* devient alors une longue chambre intérieure (fig. II, 13) logée entre les *rkāïz* et indépendante du velum. Il n'existe que dans les tentes riches et ses dimensions sont variables ; celui de la tente décrite mesure 5,50 m de long sur 2,25 de large, avec une hauteur inégale d'1,70 m à 2 m environ. L'armature se compose de 3 poteaux de *ṭalḥa* à chaque bout et de 4 arceaux, *ināïliyn*, de *ṭalḥa* et de jujubier, en deux moitiés démontables, courbées et attachées au milieu par des ligatures de percale blanche (fig. II, 14, 15). Une double corde, nouée au 2ᵉ arceau devant, tourne autour du *benyé* à hauteur de sa courbure,

reliant les têtes des poteaux et les arceaux pour en maintenir l'écartement, et se termine au 3e arceau devant, afin de ne point barrer l'entrée de cette chambre. Cette armature (ph. 17) est recouverte d'un assemblage de belles couvertures soudanaises à dessins tissés sur fond de carreaux alternés, laine indigo et coton blanc (Goundam), de *jīf* blanc et de cotonnades européennes de couleurs vives. Il pourrait être simplement en percale ou *jīf* blancs unis. L'effet en est gai et charmant sous la blancheur de la tente dont le tiers antérieur, relevé, ménage une large zone d'ombre devant le *benyé*.

Quelques auteurs ont signalé l'existence de tentures séparant la tente en deux parties. Pour ma part, sous les centaines de tentes que j'ai habitées ou visitées, y arrivant à l'improviste et parfois en pleine nuit, je n'ai jamais vu de cloisonnement intérieur, à l'exception du *benyé* décrit ci-dessus. Encore son usage est-il limité aux tentes semi-sédentaires des régions du Sud-Est.

Une seule fois, à la Zawiya Fadeliya de l'Adrār, sous la tente d'un *ṭaleb*, j'ai vu un petit abri rectangulaire, en étoffes étendues sur des piquets, construit pour isoler une femme qui venait d'accoucher. Cet abri était, naturellement, tout à fait exceptionnel et temporaire.

Les bords de la tente ne sont abaissés jusqu'au sol qu'en cas de mauvais temps. Normalement, ils sont relevés tout autour afin d'assurer l'aération de la tente. Si les habitants désirent se protéger des regards indiscrets, du vent ou du soleil, on plante, en retrait des bords, des piquets (fig. III, 17) dont la partie dépassant le sol, ornée de dessins au fer rouge, est haute d'environ un mètre. On y attache une longue bande de percale (ph. 15, 19), ou parfois de cuir décoré, qui entoure la tente d'un petit mur léger. L'aération se fait quand même par l'intervalle entre la bande d'étoffe et le velum.

Le mobilier

El frăch, m. ; pl. : *frăchāt*.

La tente étant dressée, il reste à l'aménager.

Lorsque les servantes ont soigneusement débarrassé le sol des épines et des cailloux, elles l'égalisent et le tassent au moyen de bâtons et de

nattes roulées ; puis elles le recouvrent de ces mêmes nattes, *āḥṣīrat,* (pl. : *ḥṣāïr*), en tiges de graminées ou en lattes de palmiers, tissées de lanières de cuir, qui donnent au sol la fermeté d'un plancher. Par-dessus les nattes juxtaposées, elles étendent une grande pièce de fourrure noire, le *fāru,* en peaux d'agneau, de dimensions variables, généralement de 3 ou 4 m sur 1,50 m, ou le *khlef,* plus petit, plus souple, en peaux d'agneau plus jeune.

Dans le Nūn et l'Oued Drāᶜa, chez les Tekna et Rgaïbat, les nattes sont en joncs de l'O. Massat ou en feuilles de palmiers tressées, et on les recouvre de tapis dits « Awled Bū Sbaᶜa », de la région de Marrakech, longs et étroits, à rayures et dessins multicolores.

Des coussins de cuir ouvragés, frangés, bourrés de sable, de crottes sèches ou de paille, ronds ou rectangulaires, sont disposés çà et là sur les nattes et tapis. Nous verrons, en étudiant les travaux des artisanes, la fabrication de ces divers objets.

Le mobilier est extrêmement simplifié et chacune de ses pièces porte la marque du nomadisme. On ne voit sous les tentes maures que des objets faciles à plier, rouler ou suspendre, solides et souples, servant à la fois à l'habitation et au voyage. Les matériaux employés sont le bois et le cuir ; peu de fer, trop pesant ; pas de poteries qui se brisent ; pas d'étoffes qui se déchirent.

A un bout de la tente, à gauche en entrant, on range la grande selle de la femme, *L-Aḥraj,* et ses sacs personnels, *tizaït, tizigaten,* (berb.) à fond carré ; on entasse sur la large litière, *jaḥfa,* les sacs, *tasūfrat, tisūfren* (berb.), *ḍabiāt, ḍabāiat,* contenant les vêtements, vivres, objets personnels.

Au Tagānt, ces sacs sont empilés sur *l'amchaġab,* (berb.), bâti rectangulaire — 1,50 m × 0,90 haut. 1 m — composé d'un cadre horizontal reposant sur quatre montants de bois sculpté (II, 13). Pendant les voyages, *l'amchaġab* est utilisé comme selle de femme, avec ou sans litière.

Du côté opposé aux bagages, et dans le courant d'air qui file sous le bord de la tente et qui tiendra l'eau fraîche par évaporation, on accroche les peaux-de-bouc à des chevalets rustiques en bois de ṭaḥla, *arahal-l-greb.*

Chez les Marabouts lettrés, on voit souvent des coffres de bois recouverts de cuir, ornés de clous et de plaques de métal découpées ; ils y rangent leurs livres bien que, généralement, ils se contentent de les mettre dans des sacs en peau de mouton ou de bœuf, plus faciles à charger sur les animaux de bât.

Tous ces objets sont relégués sans ordre précis sur les côtés de la tente, le centre restant libre pour la vie familiale et les réceptions.

La tente et son mobilier appartiennent à la femme, même si c'est le mari qui a tout payé.

A Tijikja, Sidi ū. Aleya tenait beaucoup à sa tente blanche « aussi belle que celle de l'Emir », dont il avait acheté peu à peu tous les éléments en économisant sur sa solde. Mais sa femme préférait habiter une maison qu'elle possédait dans le qsar. Ayant su que je cherchais à acheter une tente, elle décida de profiter de l'occasion ; avec l'argent, elle voulait acquérir d'affreux « bijoux » de verroterie.

« La tente est à la femme, m'expliqua le pauvre Sidi. Si je divorce, elle gardera quand même la tente... Elle a le droit de la vendre, de la donner, de la brûler si elle veut, avec tout ce qu'il y a dedans, sans que je puisse m'y opposer... »

Un célibataire ne possède point de tente. Un homme ne peut habiter la tente en l'absence de sa femme. A Boutilimit, je trouvait un notable de mes amis campé sous un abri de branchages. Sa tente et tous les ustensiles ménagers étaient remisés dans une paillote. Comme je m'en étonnais, il me répondit que, ses affaires le retenant à Boutilimit, sa femme avait dû partir sans lui dans la brousse avec ses parents.

« Quand la femme est en voyage, le mari ne peut pas habiter sous la tente ; ce ne serait pas convenable, les gens se moqueraient de lui. Il y a dans la tente des travaux qui ne doivent être faits que par les femmes... »

La vie sous la tente

On compte la population d'une tribu par tentes et non par individus. Chaque tente abrite une seule famille, père, mère et enfants. A mesure que les fils se marient, ils habitent une nouvelle tente. Les filles quittent la tente paternelle pour aller vivre avec leurs maris.

Toutes les tentes d'un campement sont semblables, mises à part les différences de dimensions et de qualité nées de la fortune de leurs propriétaires Aucun signe distinctif ne marque la tente du chef. Cependant, celui qui possède beaucoup de moutons et de chèvres, ne manquant ni de textile ni de cuir, pourra avoir une grande tente et l'entretenir soigneusement avec des *afeljān* neufs pour remplacer les morceaux abîmés. Lorsqu'elle est usée ou devenue trop petite pour les besoins familiaux, il la donne à quelque vassal pauvre et il ne regarde pas à s'en faire faire une neuve.

Les bergers et les mendiants s'arrangent des abris comme ils peuvent, avec des lambeaux de vieilles tentes et de cotonnade qu'ils accrochent aux basses branches des arbres ou à des bâtons.

Nous avons dit que l'intérieur de la tente n'est pas cloisonné. Il n'y a point de côté réservé spécialement aux hommes et aux femmes. La famille vit en commun.

En certaines occasions où la présence d'une jeune femme ne serait point convenable — réception d'un étranger, réunion de notables, visite d'un parent aîné devant lequel elle ne peut paraître avec son mari — elle s'en va chez une voisine, ou bien on dresse à l'écart une tente de réception si le campement en possède une. Les femmes âgées sont toujours libres de rester chez elles en toutes circonstances.

La place du chef de famille est au fond et au milieu de la tente. Les visiteurs qu'il veut honorer s'asseoient en demi-cercle à droite et à gauche. Son épouse et ses parentes se tiennent à sa droite, mais un peu en retrait, dans l'ombre, accroupies sur leurs propres nattes, car il n'est pas convenable qu'un homme s'asseoie sur la même natte qu'une femme. Les jeunes gens admis à la réception, les vassaux, les affranchis, se groupent en arrière des personnages importants ; les serviteurs et les enfants se tiennent aux places les plus modestes, à l'entrée.

Une stricte discipline règne sous la tente. On y converse à voix mesurée, accroupis à la turque, jambes repliées, ou bien allongés et nonchalemment accoudés sur des coussins. Les blâmes eux-mêmes s'y expriment avec une sorte d'indifférence hautaine. Si quelqu'un fait un bon mot, une plaisanterie, les auditeurs rient en se cachant la bouche avec leur main ou le pan de leur *haūli*. Les frères puînés du chef de famille, ses fils, neveux et

jeunes cousins ne doivent parler que s'il les interroge ; ils restent à l'écart, immobiles et le visage voilé. Ce n'est point une question d'âge seulement, mais de rang de parenté.

Naturellement, chez les petites gens, le cérémonial s'atténue à cause du manque de serviteurs, de l'exiguïté de la tente et d'une éducation moins raffinée ; mais les contraintes imposées aux jeunes gens sont tout aussi sévères.

Aux heures chaudes, les repas sont servis sous la tente dans de grandes écuelles de bois posées au milieu des convives, à même les nattes ou les tapis. Mais en été, après les journées accablantes, les Maures aiment à s'installer dehors, sur des nattes, pour y prendre leur repas du soir et boire le thé. C'est l'heure paisible des longues palabres, des conciliabules de politique et d'intérêt, l'heure des concerts et des jeux, celle où les amoureux viennent faire une cour discrète et patiente aux jeunes filles et, aussi bien, aux jolies femmes dont les maris sont absents. Les soirées se prolongent fort avant dans la nuit à la lumière des feux de bois. En hiver, ce feu est allumé le plus près possible de la tente devant laquelle il tend un rideau de flammes qui la réchauffe rapidement.

Pour dormir, les Maures gardent leurs vêtements, à l'exception du *serwal* des hommes. Le père et la mère s'allongent au milieu de la tente, sur des nattes, la tête sur des coussins. S'il fait froid, on se couvre d'un *faro*. Les bébés se blottissent au chaud sous les voiles de leur mère. Les enfants plus âgés se pelotonnent à leur fantaisie dans les coins de la tente, parmi les bagages où ils trouvent des sacs de mil ou d'étoffe comme oreillers, de vieux vêtements et des peaux de mouton pour se couvrir. Souvent, ils préfèrent dormir dehors, dans les cendres encore tièdes du feu.

Donc, les Maures n'ont point de lits. Cependant, dans le Sud-Est, région à influence soudanaise, on voit apparaître le *techgāl,* (berb.) ou *tara* (soud.). La couche est faite d'un clayonnage de branches droites ou de bambous assujettis sur cinq traverses par des ligatures de cuir. Elle est fixée sur un socle à claire-voie de 35 cm de hauteur, en bâtons superposés horizontalement, 5 ou 6 sur chaque face ; les extrémités des bâtons de deux côtés adjacents se croisent en X dans les angles ; des montants liés verticalement par des courroies au creux de ces X assurent l'écartement

des bâtons ; un ou deux autres montants sur chaque côté du meuble le consolident. Il est facile de tout démonter pour le transport. Le *techgāl* mesure environ 2 m de longueur, mais on en voit de toutes dimensions.

Parfois, la construction est simplifiée : la claie, indépendante, repose sur 4 poutrelles rondes, elles-mêmes appuyées par leurs extrémités sur deux autres poutrelles perpendiculaires dont les bouts s'encastrent dans les échancrures de pieds massifs et fourchus. C'est une couche beaucoup moins douce que le sable, mais elle est utile dans le Sud où abondent les termites, serpents, lézards et araignées venimeuses. On trouve surtout le *techgāl* dans les cours de maisons de sédentaires et devant les tentes de petit nomadisme du Tagānt, du Ḥôḍ et de l'Assaba. J'en ai vu un au nord de Chingueṭi, abandonné dans l'ancien ermitage de Cheikh Mohammed Fādel ū. ᶜAbeïdi qui l'avait sans doute apporté du Ḥôḍ, son pays natal (ph. 32, 38).

Coutumes sociales

Mais toute la vérité d'un campement ne réside pas dans la forme d'une tente ou les dimensions d'un meuble. Ce n'est là que la vérité matérielle, évidente, aisée à connaître. Quand on a tout mesuré, il reste à surprendre l'essentiel : la vie qui a suscité ces objets, l'atmosphère du campement, la courtoisie, la solidarité qui unissent ses membres et grâce auxquelles ils surmontent les difficultés d'une existence incertaine entre toutes, la pudeur qui leur permet de vivre, hommes et femmes, au grand jour, en plein air, sans que personne en soit gêné et, enfin, les lois d'une hospitalité sans laquelle le voyage serait presque impossible dans un pays dépourvu de refuges publics et de ressources naturelles.

L'esprit de clan, qui est une sorte d'esprit de conservation collectif, pousse à secourir les voisins afin d'en être secouru à son tour. En temps de famine, les derniers vivres seront équitablement partagés, et l'on s'efforcera de sauver les enfants, avenir de la tribu. D'ailleurs le Maure, chevaleresque, est prompt à protéger les faibles de son clan, femmes et enfants. Qu'une tente vienne à être détruite par le pillage, le feu ou la tornade, aucun ordre ne sera nécessaire pour que, sous une tente voisine, on se resserre spontanément afin de donner asile aux sinistrés jusqu'à ce qu'ils aient pu se refaire un nouveau toit.

Cela nous amène à l'hospitalité envers les étrangers. Tout voyageur étant considéré comme l' « envoyé de Dieu », sa venue est un honneur, le repousser serait une honte, et le campement doit l'héberger et le nourrir pendant trois jours.

En approchant d'un campement, des visiteurs courtois envoient un messager avertir le chef de leur arrivée. S'il s'agit d'un campement de Marabout, ils descendent de chameau aux premières tentes, avancent à pied et font baraquer leurs montures sur le côté et à droite de celle du Cheikh. La raison en est la crainte de troubler une méditation ou des prières. Dans un campement de Ḥasān, on peut arriver avec plus d'éclat, et c'est en face de la tente seigneuriale que l'on doit descendre de son chameau.

Un homme qui a quelques cheveux blancs ne doit pas entrer sous la tente de l'émir de l'Adrār avant le lever du soleil. Par cette interdiction, on veut sans doute écarter le risque de gêner l'émir, car c'est une honte de paraître devant un homme âgé en compagnie d'une femme.

Le visiteur est accueilli par des bénédictions et de longues salutations plusieurs fois répétées : « Le salut soit sur toi ! — Sur vous également ! — Pas de mal ? — Pas de mal, louanges à Dieu ! — Tu es en bonne santé ? — Grâce à Dieu ! — Tu n'as vu que le bien ? — Que le bien et la paix ! — Comment va ta tente ?... » Cette dernière formule désigne l'épouse qu'il serait incorrect de nommer. La récitation de tous ces saluts et souhaits peut durer un bon quart d'heure et se termine par une phrase classique : « Maintenant que tu es arrivé sous cette tente, tu es rentré chez toi ! »

Ces longues salutations ont pour but de laisser aux deux parties le temps de s'observer et de découvrir, à d'infimes détails, quels sont leur origine et leur rang social. Car la politesse maure interdit de demander à un inconnu son nom et sa tribu, d'où il vient et où il va.

Pour recevoir un groupe de visiteurs ou un personnage important, on débarrasse une tente ou bien on en dresse une nouvelle selon les possibilités du campement, on égorge un mouton et les servantes noires dansent et chantent devant la tente au rythme du *ṭbal*. Dans les campements seigneuriaux qui possèdent des musiciens, ceux-ci viennent chanter les louanges de leur maître et de ses invités.

Au départ des voyageurs, on leur souhaite : « Que votre chemin se dirige vers Dieu ! » ; on remplit leurs peaux-de-bouc et, si cela est nécessaire, on leur fournit un guide et des montures fraîches jusqu'au prochain campement.

Offrir de payer ses services serait outrager son hôte. Les cadeaux mêmes doivent être présentés avec discrétion pendant le séjour. Un visiteur bien élevé s'acquitte en distribuant du sucre et du thé aux musiciens et aux serviteurs. Il peut aussi, après son départ, envoyer par un messager quelque objet précieux en remerciement au maître de tente qui l'a reçu.

Il va sans dire que ces générosités maintes fois répétées sont une lourde dépense. « L'arbre chargé de nids meurt avant les autres », dit un proverbe maure, ce qui signifie qu'une tente trop accueillante est vite ruinée. Les gens du campement se partagent les charges des réceptions, soit qu'ils les assument à tour de rôle, soit qu'ils donnent chacun sa quote-part de vivres. Personne n'ose se dérober et les moins riches seraient humiliés de se voir exemptés, surtout chez les pieux Marabouts puisque l'hospitalité est un devoir religieux.

Néanmoins, les Maures savent très bien ruser pour limiter adroitement la dépense sans perdre la face. Tantôt c'est une absence opportune du chef de campement ; tantôt les bêtes sont parties dans un lointain pâturage ; ou bien de grands malheurs se sont abattus sur les troupeaux et les récoltes. Tantôt on joue la surprise, bien que l'arrivée d'un voyageur soit toujours signalée de loin par les bergers et les enfants, et le chef lui assure, la main sur le cœur : « Que Dieu voie ma honte ! Si j'avais su que tu allais venir, j'aurais préparé de grandes fêtes en ton honneur... »

Il y a, naturellement, des nomades peu scrupuleux qui mettent largement à profit cette possibilité de vivre au crochet des autres. Ces parasites sont vite repérés et n'obtiennent que le minimum impossible à refuser.

Certains guerriers rapaces ne se gênent pas pour abuser de l'hospitalité des Marabouts et des tributaires, trop faibles pour résister à leurs exigences.

Jusqu'ici nous n'avons vu que le visage aimable de la tente ; elle peut aussi donner le signal de la bataille.

Abattre sa tente devant un étranger indésirable est une provocation. L'abattre sur lui après qu'il s'y est installé est pire, et réclame vengeance. D'ailleurs, l'intrus ne risque pas de plus grand malheur dans l'immédiat, car la tente est un lieu d'asile inviolable et l'hôte ne pourrait, sans déshonneur, y poignarder son plus mortel ennemi. Cet ennemi, pressé par des poursuivants, est sauvé s'il réussit à saisir le voile de la femme ou à poser sa main sur un *rkīz*.

En janvier 1934, un commerçant français de Port-Etienne envoya par mer une cargaison de marchandises à Tenalūl, point de la côte qu'il se proposait d'atteindre par terre, à chameau, en compagnie d'un jeune domestique Dlīmī. Une caravane devait transporter ensuite ses marchandises à Akjūjt. Une bande de 'Awlād BāᶜAmrān et d-'A. Khlīga du Rio-de-Oro, commandée par un célèbre razzieur, Brāhim Salem ū. Moïchān, pilla cette caravane à Tenalūl et à Agwefa. Brāhim, qui était cousin des 'Awlād Delim, rechercha dans la brousse le commerçant lui-même sur lequel il voulait assouvir une vieille vengeance. Il le trouva, une nuit, endormi sous une tente des 'A. Delim, réveilla le petit serviteur et lui dit :

— Demain, tu diras à ton maître que moi, Brāhim, dit l'Insaisissable, je suis venu et l'ai regardé dormir. Je l'ai épargné sous la tente de mes cousins mais, quand je le retrouverai dans la brousse, je l'égorgerai comme un mouton ! (67).

Il peut arriver qu'un mari trompé manifeste sa colère en abattant la tente sur les coupables. Après cela, l'infidèle n'a plus qu'à rassembler ses jeunes enfants, ses bagages et la moitié de son troupeau personnel et à retourner au plus vite dans sa famille. Le reste de ses biens suivra plus tard, selon le jugement du Qādī.

Quant au feu, que les Maures désignent par le mot *ᶜAfiya*, la Paix, pour ne pas prononcer son vrai nom, *Nār*, qui est également celui de l'enfer, il peut, lui aussi, devenir un signe d'hostilité. Si le visiteur voit les gens « tuer » le feu à son approche en le couvrant de sable, il vaut mieux qu'il

(67) Enquête des Cdts de Cercle de Trārza et de la Baie du Lévrier, janv. 1934. — O. du Puigaudeau, 1936, pp. 40-44.

passe son chemin, car il vient d'être ainsi prévenu qu'aucun ami ne l'attend ici ! Et tandis que les femmes et les enfants apeurés se cachent sous les tentes, le campement, tout à 'heure si paisible, retentit d'imprécations :

— « Que Dieu brûle ton père !... Qu'il te fasse disparaître !... Que périsse ta tente !... »

2. LE VILLAGE

LES ANCIENS VILLAGES

Les populations du pays des Maures n'ont pas toujours été nomades. En des siècles lointains qui rejoignent l'époque néolithique, et qui se prolongent jusqu'aux temps historiques, elles ont laissé les traces de leurs établissements permanents dans les montagnes de la Basse-Vallée du Drā'a, de l'Adrār, du Tagānt et de l'Assaba, régions où elles échappaient encore à la désertification du Sahara. Les restes de ces établissements sont particulièrement nombreux sur les hauteurs rocailleuses surplombant des lits d'oued, sur des terrasses au bord des plateaux où ils s'alignent parfois sur des dizaines de kilomètres. De toute évidence, les ruines des demeures humaines, les greniers, les grottes et abris aménagés, les innombrables tumuli (ph. 2), souvent imposants, les débris de poterie, les broyeurs et les lourdes meules dormantes, les outils, armes et parures de pierre abandonnés sur le sol, ne peuvent être attribués qu'à des sédentaires.

Les traditions apportent peu de lumières quant à leur identification. Dans le J. Bāni et le Nūn, tout ce qui n'est pas musulman est « Fniks » (Phénicien, Carthaginois) ou Espagnol, indifféremment. En Adrār, Juifs et Portugais se partagent les légendes. Au Tagānt, la prédominance appartient aux Gangaras ou Wangaras, peuple vassal du Ghana.

Au XIe siècle, les Lemtūna sahariens détachés de l'armée almoravide pour aller combattre, sous le commandement d'Abū Bekr ben ʿOmar, les Noirs encore païens, trouvèrent le Tagānt peuplé de Gangaras dont la plupart s'enfuirent vers le Sud. Plus tard, ils remontèrent dans leurs villages et leurs champs mais, aux XVIe et XVIIe siècles, l'arrivée des grandes tribus

maraboutiques pressées par les Arabes Dwi Ḥasan refoula de nouveau les Gangaras jusqu'en Assaba. La sécheresse et la peur firent de ce nouvel exode un recul définitif.

Les Gangaras, eux au moins, sont des témoins encore présents. A tort ou à raison, on les assimile aux Sarakollés du Guidimaka, mais ils s'en défendent et se désignent eux-mêmes par le vieux nom de Gangaras.

Les constructions anciennes de sédentaires ont fait l'objet de nombreuses études (68). Je ne parlerai ici que de celles que j'ai pu visiter moi-même, les ajoutant ainsi à toutes celles qui ont été décrites dans d'autres ouvrages.

En Adrār, entre la passe de Timzak et la palmeraie d'Azûgi, les ruines éparses sur les terrasses dominant les vallées, face à l'Ouest, se réduisent à de larges cercles de pierres brutes, grossièrement appareillées.

En 1950, nous devions voir d'autres alignements circulaires, articulés les uns aux autres, sur les montagnes du J. Bāni et du J. Touna Wiys, près d'Assa (69). Et l'on sait, depuis les premiers navigateurs carthaginois et les géographes grecs, que la vallée du Drā'a était habitée par des « Ethiopiens noirs », comme elle l'est encore aujourd'hui par leurs descendants ḥarratīn.

En mars 1934, dans les chaînons méridionaux de l'Assaba, nous eûmes la chance de visiter deux villages gangaras (70). L'un, mort, étalait ses ruines sur une vaste terrasse, à mi-hauteur de la falaise : petites huttes turriformes de pierres écroulées, perchées comme sur des socles au sommet de hauts rochers ; plus bas, les fondations circulaires de grandes huttes ; tout autour, de larges cercles et les restes d'une enceinte, tracés en gros blocs juxtaposés ; le guide mima les gestes des archers et des lanceurs de pierres gangaras abrités derrière ces murettes défensives.

(68) Col. MODAT, *Les Populations primitives de l'Adrār mauritanien*, Bull. Com. Et. A.O.F., 1919, pp. 372-392.
F. DE LA CHAPELLE, *Histoire du Sahara occidental*, Hespéris, 1930.
P. AMILHAT, *Petite Chronique des Id-ou-Aïch*, Rev. Et. islam., 1937, Cah. I, p. 41.
R. MAUNY, *Tableau géographique de l'Ouest-Africain*, Mém. I.F.A.N., pp. 65-67.

(69) O. DU PUIGAUDEAU et M. SÉNONES, *Vestiges préislamiques dans la région d'Assa*, J. Soc. Afric., 1952, T. XXII, pp. 7-15, 8 fig.

(70) O. DU PUIGAUDEAU, *Trouvailles archéologiques en Mauritanie*, L'Anthropologie, 1935, T. XLV, nos 3-4.
O. DU PUIGAUDEAU, *Pieds nus à travers la Mauritanie*, Paris, Plon, 1936, ch. VIII, 5 ph.
P. et A. MUNIER, *Ruines Gangaras dans l'Assaba*, Notes afric. I.F.A.N., avril 1957, n° 74, pp. 33-34.

A N'Dio, le second village gangara était bien vivant, tout résonnant de cris, de meuglements, de bêlements et d'abois, des rires et des chants des fileuses de coton ; il se trouvait au pied de la montagne, près d'un marigot et d'une grande *gelta*. L'eau y avait retenu la vie. C'était comme une reconstitution du village ancestral. Les grandes huttes rondes avaient les mêmes fondations de grosses pierres mais elles dressaient toujours leurs murs de toub ocre-rose, coiffés de toits côniques en lattes et palmes de rôniers. Les enceintes circulaires ne servaient plus qu'à enfermer des moutons. Les petits greniers de maçonnerie contenaient des réserves de mil. Les grandes jarres, les gargoulettes et les écuelles de poterie montraient le galbe et l'ornementation qu'avaient dû avoir celles dont les débris jonchaient le sol du village ancien.

Les cases abandonnées au Tagãnt par les Gangaras (71) sont en pierres beaucoup plus régulièrement appareillées que celles qu'ils construisirent dans l'Assaba. Elles se dressent encore, les unes presque intactes, les autres plus ou moins écroulées, sur les hauteurs dominant l'Oued Tijikja, la plaine de la Takhsa et les ravins qui entaillent le plateau. Au Sud, par centaines, ces ruines s'égrènent le long de l'O. Kra-Naga et de l'Udeïa Mejbūr, et sur les bords des grandes falaises de la Ḥaṣeïrat et du Senn (ph. 1).

En mai 1937, des Maures nous guidèrent dans l'extrême-sud du plateau jusqu'à l'Udeiya Mejbūr dont le lit rocailleux traverse la Ḥaṣeïrat entre des éboulis de roches et d'énormes blocs de grès sombre à sommets lisses et horizontaux, rongés par-dessous de profondes excavations. Chacune de ces plates-formes surélevées porte une petite tour massive, percée d'une porte basse, presque carrée, ouvrant sur le vide (72). Les cases se succèdent à perte de vue, tantôt isolées, tantôt jumelées, ou rapprochées en groupes sur de plus larges terrasses. Quelques-unes, prises dans un mur de pierres sèches, ressemblent à des citadelles basses, sans autres ouvertures que les portes ouvrant à l'intérieur de l'enceinte. Les autres portes sont généralement orientées vers le Sud-Ouest. Des murs barrent çà et là les passages accessibles dans les brêches des falaises.

(71) O. du Puigaudeau, *Vestiges Gangaras*, France-Illustration, n° 119, 10 janv. 1948.
Tagãnt, Paris, Julliard, 1949, pp. 117-24, 4 croquis, ph.
Ch. Toupet, *La Vallée de la Tamourt-en-Naaj*, Bull. I.F.A.N., XX, sér. B, 1958, n°s 1-2, pp. 68-110, 6 fig., 1 carte h. t.

(72) R. Mauny, *Villages néolithiques de la falaise (Dhar) Tichit-Walãta*, Notes afric., I.F.A.N., avril 1951, n° 50, pp. 35-43.

Les petites constructions turriformes (croquis 2) ont un diamètre intérieur de 1,20 à 1,50 m à la base ; leur hauteur varie de 1 m à 1,60 m au centre. Béante au fond d'une dépression de la muraille, une ouverture par laquelle il faudrait ramper à genoux entre le seuil et le linteau de pierre. Aucune trace d'une fermeture quelconque. La muraille elle-même, épaisse d'environ 80 cm en moyenne, est faite de longues pierres côniques tantôt debout côte à côte, tantôt couchées les unes sur les autres, légèrement en pente, les bases en dehors, les pointes relevées saillant irrégulièrement à l'intérieur ; ces pointes se rapprochent peu à peu vers le sommet de la case afin de diminuer l'ouverture terminale et de soutenir une grande dalle de fermeture. Extérieurement, la muraille est recouverte d'un appareil de pierres plates empilées sans mortier d'aucune sorte. Souvent, la base présente un épaississement en forme de haute marche circulaire, destiné sans doute à augmenter la solidité de la construction tout en évitant qu'elle soit envahie par le ruissellement des pluies. Deux cases sont souvent accolées, sans communication intérieure.

Quel pouvait être l'usage de ces petites constructions ? On a voulu y voir des greniers. Mais alors, pourquoi cette porte ouvrant sur le vide ? Il était plus facile de verser ou de puiser le grain par l'ouverture du sommet. En tout cas, leurs dimensions excluent l'idée d'habitations. Elles seraient plus vraisemblablement des tombes. De vieux Maures, le qādī des Ahel Makkārī et le chef de la palmeraie de Gendel, m'ont assuré que leurs grands-pères y avaient encore trouvé des ossements, des perles et des bijoux d'or.

Dans les excavations sous-jacentes, le sol est couvert d'une quantité exceptionnelle de tessons de poterie, provenant de pièces assez petites, ornées avec art de stries, de chevrons, de pointillés et même de torsades disposées en festons. Ces récipients auraient pu être des vases funéraires déposés au pied des tombeaux et brisés après l'offrande. Aux alentours, on ne voit pas de tumuli, si nombreux ailleurs. Il est à considérer que la terre meuble est loin de ces étranges constructions et que les vallées deviennent torrents à l'époque des pluies d'hivernage. On peut donc supposer qu'il s'agit là de tombeaux et que les anciens Gangaras avaient trouvé ce moyen ingénieux de mettre leurs défunts à l'abri des eaux et des fauves.

Raymond Mauny attribue ces villages à « une civilisation post-néolithique et préislamique » (72).

A l'est du Senn, le long du Dhar Tīchīt et du Dhar Walāta, les ruines se succèdent, presque ininterrompues sur près de 200 km. Mêlés aux tumuli, aux industries et aux rudes entassements néolithiques, apparaissent les prémices d'une architecture toute différente, berbère, méditerranéenne, qui dédaigne l'argile et utilise avec habileté les roches concassées de la montagne. Faits de pierres plates — grès ou schiste — appareillées avec grand soin pour obtenir des surfaces bien planes, les murs ruinés dessinent des maisons, des chambres carrées ou rectangulaires, bordant les rues et les places publiques de vastes agglomérations. Par ces positions de défense et d'attaque solidement établies sur des promontoires et des pitons abrupts, les Ṣanhaja dominaient vers le Sud les dépressions de l'Awker et du Ḥôḍ, c'est-à-dire le riche empire des Soninkés. La plus importante de ces bases était sans doute Aretnenna, aujourd'hui Aratān, qui a laissé une vaste étendue de ruines à peine émergées d'une épaisse couche de sable sur le dernier sommet du Dhar Tīchīt, le plus proche de Ghana, la capitale, dont Abū-Bekr ben ʿOmar s'empara en 1076.

Avec les Ṣanhaja et leurs chameaux, le désert était devenu accessible jusque dans ses régions les plus arides. L'élevage même des chameaux exigeait de perpétuels déplacements. Des lignes de points d'eau jalonnèrent peu à peu les itinéraires caravaniers. Les relations et le commerce transsahariens se développèrent rapidement et allaient encore s'intensifier à partir du XIIIe siècle, par l'arrivée des Arabes Ḥasan. Les Noirs abandonnèrent leurs villages ; ceux qui ne purent s'enfuir tombèrent en esclavage et s'adaptèrent, bon gré mal gré, à l'existence vagabonde de leurs nouveaux maîtres. A ces motifs s'ajoutèrent les rigueurs du climat, la pauvreté du sol et les goûts naturels des hommes. Ainsi la vie saharienne se détacha de plus en plus de ses formes sédentaires pour devenir essentiellement nomade.

(72) R. Mauny, *Villages néolithiques de la falaise (Dhar) Tichit-Walāta*, Notes afric., I.F.A.N., avril 1951, nº 50, pp. 35-43.

LE VILLAGE MUSULMAN *qṣar* ; pl. : *qṣūr*

Si la demeure typique, au désert, est la tente de laine brune, spacieuse, aérée, facile à manier, à orienter selon le soleil ou le vent, le Sahara maure possède néanmoins une vingtaine de villages. Je n'y compte pas les *qṣūr* du Nūn et du Bāni, tels que Imougadir de Fum el-Ḥasan, Aqqa, Tatta, etc. qui, plus ou moins tributaires des Arabes sahariens, appartiennent néanmoins au monde sédentaire des Chleuh ; ni les villes du Sahel sénégalais — Rosso, Boghé, Bakel, Kaëdi, Selibaby — peuplées d'une majorité de Wolofs, Toucouleurs, Bambaras et Sarakollés, qui sont, comme disent les Maures, des *Ahel-el-Ḥaïūt,* les Gens-des-Murs (73).

Plus ou moins anciens et ruineux, plus ou moins importants, tantôt véritables petites villes actives, comme Tindūf, Aṭār et Tijikja, tantôt minuscules comme Agenni (Adrār), réduits à un ermitage et à ses dépendances comme la Ziāra de Cheikh Moḥammed Fadel, parfois tombés à l'état de ruines et complètement abandonnés, les *qṣūr* maures se dressent de loin en loin au bord des vallées d'oued fertiles de l'Adrār et du Tagānt, le long des falaises qui surplombent les plaines. Il ne s'en trouve aucun dans les dunes et les savanes des bas pays, domaine des Arabes Ḥasan, les *Ahel Uber,* les Gens-du-Poil, c'est-à-dire des tentes, qui répugnent à s'enfermer dans une maison.

On peut considérer qu'en pays maure, tout le monde, guerriers, marabouts, tributaires, artisans, est plus ou moins nomade. L'apparente sédentarisation de certains clans, ou familles, n'est que partielle, saisonnière, réduite à quelques individus contraints de se fixer une partie de l'année pour remplir les devoirs de leur état ou surveiller leurs intérêts.

Après leur défaite, les chefs berbères, *Tolba* ou *Zāwa,* se replièrent sur les plateaux et cherchèrent de nouvelles bases d'autorité, d'autres profits matériels, d'autres raisons de survivre. Si la tente leur restait indispensable, elle ne pouvait pas toujours leur suffire. Il fallait que des mosquées soient un point de ralliement ; il fallait des maisons pour réunir les élèves,

(73) Je n'ai pas tenu compte de villes artificiellement créées pour les besoins administratifs, comme Aleg et Boutilimit, qui se composaient jusqu'à une époque récente de bâtiments civils et militaires français et d'une *adabaïe* de paillotes pour les familles de tirailleurs. Nouakchot, Port-Etienne et Fort-Gouraud sont aussi des créations européennes dont on ne saurait tenir compte dans une étude de l'architecture maure.

abriter les bibliothèques, entreposer les marchandises. Ainsi naquirent des villages qui furent d'abord un campement près d'un point d'eau, puis un ermitage entouré de jeunes dattiers, quelques demeures serrées autour de leur mosquée, enfin un qṣar d'une ou deux centaines de maisons qui prenait vite, au milieu du désert, un prestige de capitale.

Cependant, les habitants ne sont pas de vrais sédentaires. Au voisinage des villes, dans ce pays à végétation pauvre et éphémère, arbres et herbages ne résistent pas longtemps aux besoins des constructions, des feux, des industries des hommes, non plus qu'aux dents de leurs bêtes. De grands troupeaux ne sauraient donc y subsister. Or, les gens ne peuvent se passer de lait, de viande, de peaux et d'animaux de transport. Les habitants doivent se contenter de quelques bêtes, à proximité du village. Ils sont donc obligés d'envoyer femmes et enfants faire des cures de lait dans les campements de brousse. Les hommes eux-mêmes, en saison sèche ou dès que leurs occupations leur en laissent la liberté, s'empressent de confier la maison à des serviteurs et de reprendre la vie nomade.

Même cette demi-sédentarisation est inconnue des guerriers arabes. Ils n'admettent pas d'autre demeure que la tente et ils méprisent l'agriculture. Pour eux, la charrue est restée le symbole du déshonneur. « Un mauvais chameau, disent-ils, vaut mieux qu'un bon champ ». A quoi les paysans répondent par un autre proverbe : « Un mauvais champ vaut encore mieux qu'un bon chameau » !

Les *qṣūr* maures ont pour caractéristiques communes leur isolement, leur situation au bord d'un oued, mais sur quelque hauteur, afin de ne pas être en péril lorsque les pluies le transforment brusquement en torrent, leur entourage de palmeraies plus ou moins florissantes, et leur aspect ruineux, car il ne viendrait pas à l'esprit d'un Maure de réparer sa maison. Lorsque les ans et les intempéries l'ont rendue inhabitable, son propriétaire l'abandonne à sa ruine et s'en fait construire une neuve qui, à son tour, s'effritera lentement sous l'action du soleil, de la pluie et du vent.

Pas plus que l'entretien, ce que nous appelons urbanisme n'intéresse les Maures. Ils plantent leurs maisons à leur fantaisie, au hasard des inégalités du sol, comme on plante sa tente dans un campement. De cette liberté naissent des groupes d'habitations irréguliers, aux saillies et aux

redans inattendus, aux terrasses étagées, aux jeux d'ombre et de lumière, qui épargnent au qṣar la monotonie que lui donnerait le trop sage alignement de ses maisons cubiques. Tantôt elles s'éparpillent, isolées ou soudées par deux ou trois habitations ; tantôt elles bordent les ruelles de murs continus, sans autres ouvertures que des meurtrières, des trous d'aération et des portes basses à un ou deux vantaux. Les rues sont étroites, rocailleuses ou ensablées, sinueuses, ce qui permet d'y cheminer à l'ombre ; leurs coudes à angles droits font obstacle aux bourrasques de sable. On ne remarque guère de rue principale, ou de place publique, même devant la mosquée dont le minaret trapu, carré, domine le village. S'il existe un marché en plein air, il se tient sur n'importe quel terrain demeuré libre.

Le service d'eau est assuré par les serviteurs de chaque famille qui vont remplir les peaux-de-bouc aux puits de l'oued, comme on fait dans la brousse. Des ordures ménagères, les chiens, les chacals, les oiseaux de proie et les bousiers dévorent les parties animales ; les bourriquots, toujours affamés, se chargent des éléments végétaux : vieilles cordes, chiffons, bouts de bois. Le vent emporte ce qu'il peut. Le sable absorbe le reste. Sans voirie, les *qṣūr* maures sont relativement propres.

A distance des dernières maisons, là où le désert recommence, le cimetière, ombragé de beaux acacias ou de tamaris, arbres sacrés qu'il est interdit de couper, étend son champ de pierres droites, blocs ou dalles brutes portant, peints en noir ou grossièrement gravés, une prière et le nom du défunt.

Il n'y a rien autour de ces *qṣūr* qui ressemble à une fortification, comme la muraille dont il reste de vagues traces à Dwerat Tinigi (Adrār), abandonnée depuis plusieurs siècles, ou comme l'enceinte à tours d'angle et à porte fortifiée de Smida (Taodenni) qui est de style marocain. Cependant tout parle de méfiance. On remarque vite que les meurtrières de telle avancée commandent toute la ruelle, que cette tour carrée surveille un carrefour, et qu'il eût été bien difficile, avec les moyens primitifs des guerriers sahariens, d'enfoncer des portes massives encadrées de blocs de pierre. Un *qṣār* commerçant, habité par des Marabouts sans armes, seul au milieu d'étendues désertes, était une proie tentante pour les pillards. Par surcroît, des rivalités intestines éclataient à l'intérieur d'un village ;

la population se dressait en deux partis furieux dont l'un devait, tôt ou tard, s'exiler. Le passé des *qṣūr* maures est tout haché de rezzous, de meurtres, d'incendies et de fuites.

On ne peut attendre des nomades qu'ils s'attachent à enjoliver des maisons qui ne sont, la majeure partie de l'année, que des pied-à-terre confiés à des serviteurs et dont le maître préfère très souvent habiter une tente dressée au milieu de la cour. Au regard superficiel du voyageur, l'architecture maure peut sembler rudimentaire et indigne d'attention. Néanmoins, cette architecture a ses lettres de noblesse que lui confèrent des origines la rattachant aux architectures chaldéennes, assyriennes, grecques (74). On la retrouve aujourd'hui, bien vivante, dans le Haut-Yemen et en Hadramaūt.

En examinant le village de plus près, on lui découvre les qualités caractéristiques de toutes les œuvres de nomades : logique, ingéniosité, stricte économie des moyens, adaptation parfaite au site, au climat, aux matériaux employés, aux besoins des habitants.

La logique des constructeurs sahariens, on la retrouve d'abord dans le choix de l'emplacement. Leurs villages sont toujours bâtis sur quelque hauteur dominant un oued. Il est bon de voir loin sans être vu soi-même ; on ne construit pas sur le sommet balayé par les vents froids ou brûlants et chargés de sable, mais sur une terrasse moyenne, juste au-dessus de la palmeraie, de son humidité et de ses moustiques, du grincement continu des puits à balancier et des cris des paysans. L'oued sera, de plus, une route commode à suivre pour les voyageurs qui fréquenteront l'école et le marché (ph. 13).

Il est à peine besoin de dire qu'on a choisi avant tout un endroit pourvu de matériaux de construction : grès ou schiste dur naturellement concassés ou délités par l'éclatement thermique, argile (*banco* ou *toub*) des fonds d'oued, arbres pour les charpentes et la menuiserie. On pourrait évidemment apporter de loin ces matériaux ; ce serait là une dépense inutile de temps et de peine qui choquerait le bon sens saharien.

(74) G. PERROT et Ch. CHIPIEZ, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, 1884.
M. RIEMSCHNEIDER, *Le Monde des Hittites*, Paris, Corréa, 1955.

Ces matériaux, employés presque bruts, continuent de participer, par leurs couleurs et leurs formes, à la nature qui les a produits. Ainsi la demeure humaine ne rompt point l'harmonie du paysage et se tient revêtue, selon l'expression de Rodin, « comme d'un voile de modestie » (75).

Les *qṣūr* maures peuvent être rangés en deux groupes bien distincts, encore que leurs maisons appartiennent au même type architectural par leurs dispositions générales, leurs plans, leurs profils cubiques ou rectangulaires.

1° Les *qṣūr* d'argile, en briques ou en pierres maçonnées recouvertes d'un torchis épais. Ce mode de construction est adopté lorsque la pierre manque ou que sa dureté, ou sa mauvaise qualité rendent son emploi difficile. Tels sont certains *qṣūr* du Nūn et du Bāni, Tindūf, Aṭār, une partie de Tijikja, et enfin Walāta où de nombreux détails importés du Maroc se mêlent aux caractères proprement soudanais.

2° Les *qṣūr* de pierres nues, appareillées avec tant de soin que le mortier n'y apparaît d'aucune façon. Dans ce groupe, nous trouvons les plus beaux villages maures : Chingeti, Wadān, Tijikja, Qasr-El-Barka, Akreïjīt et le plus remarquable de tous, Tīchīt. C'est à propos de ce groupe de villages que Th. Monod a écrit qu' « il existe, abritée, enkystée dans le Sahara maure, une très belle architecture berbère » (76).

G. Perrot et Ch. Chipiez donnent, dans le tome II de leur *Histoire de l'Art*, des descriptions des architectures mésopotamiennes où nous retrouvons maints traits d'ensemble et de détail des constructions maures : lignes « en talus » des murailles plus épaisses à la base qu'au sommet ; multiples trous et fentes pour assurer l'évaporation de l'humidité dans ces murs, en même temps que l'aération intérieure ; porches monumentaux, carrés, formant contreforts, très élargis pour consolider la base de ces murs ; créneaux et merlons, les *cherāref*, triangulaires, dentelés, qui couronnent également les palais chaldéens et assyriens, ceux des Hittites, les *qasbah* et enceintes du Ṣud marocain et les minarets maures (77).

(75) M.-J. Galotti et A. Laprade, *La Maison arabe au Maroc*, Paris, 1926.

(76) Th. Monod, *Sur quelques constructions anciennes du Sahara occidental*, Bull. Soc. géogr. et archéol. de la province d'Oran, T. LXXI, 1948, pp. 1-30.

(77) O. du Puigaudeau, *Architecture maure*, Bull. I.F.A.N., T. XXII, sér. B, nos 1-2, 1960. On y trouvera une étude plus détaillée des origines et des analogies proche-asiatiques, méditerranéennes et yéménites de l'architecture maure.

D'autres comparaisons s'offrent à nous à l'intérieur de la maison : chambres étroites et longues ; même ingéniosité pour remédier au défaut de longueur des poutres par des encorbellements, ou par des piliers supportant le raccord de rangées de solives transversales ; et enfin les triangles, chevrons et zig-zags, éléments exclusifs du décor saharien (78).

Ces héritages ou ces ressemblances ne sont pas pour nous surprendre puisque nous avons affaire à des gens issus de mêmes peuples et de peuples voisins, à des émigrés fixés, au bout de leur course, à l'extrémité du Sahara, dans des conditions physiques et climatiques comparables à celles de leurs pays d'origine et qui, plus tard, à la faveur de l'Islam, restèrent en contact avec l'Orient.

Il n'y a pas d'architectes proprement dits au Sahara. Lorsqu'un Maure a décidé de se faire construire une maison, il convoque un maître maçon et il lui explique ce qu'il désire. Le « plan » se réduit à un croquis tracé du bout du doigt sur le sable. Puis les ouvriers maçons et les serviteurs les plus experts à ce travail se mettent à l'ouvrage.

L'entreprise est facilitée du fait que l'architecture est strictement traditionnelle comme les autres arts des Maures. Je la décrirai ici « à l'état pur », c'est-à-dire telle que je l'ai connue à une époque (1934-38, 1949-50) où les exemples étrangers ne l'avaient pas encore modifiée.

Donc, les maçons recopient fidèlement le même type d'habitation caractérisée, qu'elle soit en pierres ou en briques, par sa silhouette massive, sa haute enceinte aveugle et par l'alignement, à l'intérieur de cette enceinte, de cases plus ou moins importantes selon leur destination, couvertes en terrasses, autour d'une vaste cour commune. A ce thème de base, les besoins des futurs habitants, la mode locale et la fantaisie, très limitée, des bâtisseurs apportent quelques variantes quant à la disposition des logements et à leur ornementation.

Le terrain, gradin d'une montagne ou rive sablonneuse d'un oued, ne se vend ni ne s'achète. La spéculation n'est apparue que récemment aux abords de quelques villes comme Nouakchoṭ et Aṭār et des centres miniers.

(78) H. Terrasse, *Histoire du Maroc*, I, 1949, p. 10. Il écrit à propos des arts berbères marocains : « Ils usent presque uniquement (...) de décors géométriques rectilignes à base de losanges et de chevrons qui se rattachent aux populations de l'Asie antérieure ».

Dj. Jacques Meunié, *Cités anciennes de Mauritanie. Provinces du Tagannt et du Hodh*, Paris, 1961, 4°, 193 p., 80 pl. h. t.

En pays de dunes, à Chengeṭi par exemple, les fondations, *sās*, pl. : *sīsān,* sont enfoncées dans le sable jusqu'au terrain dur sous-jacent. Sur une plate-forme au flanc d'un plateau (Assa (ph. 21), Wādan, Walāta), les murs posent directement sur le rocher et la forme générale de l'enclos est conditionnée par celle de la plate-forme.

Grâce à l'éclatement thermique des roches, la montagne fournit des moëllons tout taillés, de diverses grosseurs, de minces plaquettes de schiste et de grandes dalles de grès dur qu'on se contente de retoucher approximativement si leur emploi l'exige. L'appareil de pierres est lié au moyen d'un mortier d'argile, de crottin, de paille et d'eau, mélange qui durcit en séchant, se maintient dans l'épaisseur des murs mais, sur leur surface, se désagrège vite en poussière, de telle façon que les maisons semblent bâties en pierres sèches. Le mortier qui, délayé, devient enduit, porte un nom étranger : *banco,* mot que j'ai toujours entendu employer, même par les Maures, bien que le nom *ḥasani* soit *ṭaīn.* On l'appellerait ailleurs *toub,* pisé ou torchis (79).

C'est avec ce même banco, moulé en grosses briques entre des planches et séché au soleil, que sont construites les maisons d'argile.

Les bois employés pour les portes, linteaux, poutres et solives sont les diverses espèces d'acacias : *tortolis* ou *raddiana* (*ṭalḥa*), *seyal* (*tāmāt*), *arabica* (*āmūr*) ; le *Commiphora africana* (*ādreṣ*) ; le *Boscia sénégalensis* (*teïchoṭ*) et le dattier. Ces pièces de charpente et de menuiserie sont travaillées par le maᶜallem qui forge aussi les éléments de fer.

La demeure — *dār* (f.) ; pl. : *dīār* ou *khūba.*

La demeure maure a l'aspect d'une petite forteresse enfermée dans une muraille d'enceinte de 2 à 3 m de hauteur, de laquelle ne dépasse que le haut de la maison des maîtres, à un ou deux étages. Souvent, ce mur devient celui des bâtiments intérieurs qui s'y appuient ; il peut aussi être mitoyen, sur un ou deux côtés opposés, des demeures voisines. Lorsque les angles forment le coin d'une rue, ils sont parfois arrondis (fig. VI, 30, 31 ; ph. 29, 36).

(79) Les travaux manuels — construction, agriculture, élevage, etc. — étant exécutés par des esclaves noirs et des tributaires, un grand nombre de termes professionnels appartiennent à des dialectes soudanais ou berbères.

On ne perce dans ce mur extérieur, et bien au-dessus de la hauteur d'un homme, que le minimum d'ouvertures, toujours très petites : lucarnes carrées, meurtrières permettant l'aération des appartements et la surveillance des alentours. Cette pénurie d'ouvertures est une défense logique contre les voleurs, les mouches, le soleil, le vent de sable ; on ne lui voit point de rapport avec les coutumes de gens habitués à vivre sous des tentes largement ouvertes et dont les femmes (sauf à Walāta) ne sont soumises à aucune forme de claustration.

Les maîtresses poutres des bâtiments intérieurs, ainsi que de longues gargouilles faites de demi-tronçons de palmier évidés, pointent au-dessus de la ruelle (fig. XI, 61).

La solidité de cette muraille de clôture, comme celle des maisons qu'elle enferme, est due à son épaisseur qui, dans les maisons d'argile, peut atteindre 1 mètre à la base, et au soin avec lequel pierres ou briques ont été appareillées.

Dans les constructions de pierre, et particulièrement à Tīchīt et à la Ziāra de Cheikh Mohammed-Fadel, cet appareil parvient à la régularité du type dit « hellénique ».

Suivant la technique des constructeurs méditerranéens archaïques, l'horizontalité des assises successives est assurée par des « lits » de pierres plates. Lorsque ce litage est en dalles de schiste vert ou gris foncé, comme à Tīchīt, il trace des rayures du plus heureux effet sur les murs de grès plus clair. Il y a là une intention décorative puisque des plaquettes de schiste, isolées, sont incrustées çà et là par simple souci ornemental (fig. IX, 38, 40 ; ph. 36). Souvent, le litage est souligné par des frises de losanges ou de chevrons, en plaquettes posées de biais (fig. VIII, 37 ; XI, 52-55 ; ph. 31, 33, 34).

Au Maroc, dans certains monuments anciens — par exemple les remparts almohades de Rabat, les murailles massives de Meknès construites par le Sultan Moulay Ismaïl au XVII[e] siècle — les briques plates étaient également posées de biais, inclinées les unes contre les autres, formant des rangs de chevrons alternés, superposés, que le torchis, en s'écaillant, laisse apparaître.

Miss G. Caton-Thompson [80], puis Th. Monod [81] comparent ces litages à ceux de l'architecture bantoue de l'époque du Moyen-Age. Il faut cependant remarquer que c'est là une technique habituelle aux ouvriers travaillant « à vue de nez », technique assez commune dans l'architecture méditerranéenne et levantine, particulièrement en Troade. Les litages ou chaînages y sont faits de poutres placées bout à bout ; ceux du Sahara sont en pierres longues et plates. L'effet produit est le même. La raison aussi : maintenir un niveau horizontal en cours de construction malgré les inégalités du sol et des matériaux.

Bien entendu, ces remarques n'excluent pas les ressemblances possibles entre l'architecture maure et celle de Zimbawé. Les savants allemands Mauch, Reters et Frobenius ont attribué aux navigateurs phéniciens, trafiquants d'or, la construction de l'immense forteresse de Zimbawé, où l'on a retrouvé des statuettes d'Astarté. Même si l'on repousse de telles assurances, il faut bien admettre que les influences méditerranéennes ont pénétré en Afrique avec des peuples différents, le long de routes diverses. Et, de toutes façons, les mêmes problèmes humains comportent souvent les mêmes solutions.

La porte d'entrée

(*fūm*, m. ; pl. : *affām* ; ou plus importante : *bāb*, m. ; pl. : *bībān*)

Il n'est point de bon ton, ni charitable, d'exciter l'envie ; il est imprudent de tenter les voleurs ; rien ne révèle donc au passant la richesse du propriétaire, pas même l'entrée, ailleurs prétexte à des décorations architecturales.

La baie est simplement ouverte, sans pieds-droits, dans l'appareil régulier des briques et des pierres convenablement dressées, qu'elles soient recouvertes ou non de banco. Le linteau est fait d'un madrier apparent de *ṭalḥa* ou de *tāmāt* (fig. IX, 39, 40, 43) ou d'une dalle de pierre (fig. VIII, 36). Parfois, un second madrier, ou une seconde dalle, est placé au-dessus du linteau pour en diminuer l'effort de soutien (fig. VIII, 34 ; IX, 38).

(80) C. Caton-Thompson, *The Zimbabwé culture*, Oxford, 1931.

(81) Th. Monod, *Sur quelques détails d'Architecture africaine*, Acta tropica, 1947, IV, nº 1, pp. 342-45, 8 fig.

Une allège de maçonnerie, berb. *techchal*, plus ou moins haute, recouverte d'une dalle épaisse, fait obstacle à l'écoulement du sable de la rue vers l'intérieur (fig. VIII, 34-37 ; IX, 40-43 ; ph. 31). Les dimensions moyennes de la baie au-dessus de l'allège sont de 1,50 m à 1,70 m de haut sur 0,90 m de largeur environ. Quelques portes sont légèrement rétrécies vers le sommet. Même les portes sur rue des mosquées et des maisons seigneuriales sont dépourvues d'ornements.

La nudité du mur d'enceinte n'a d'exception qu'à Walāta, ville de briques et de banco marquée par l'influence des cités marocaines, et à Tīchīt qui est un exemple assez exceptionnel de l'architecture de pierres en pays maure. Les détails en seront examinés dans les descriptions particulières de chaque ville.

Le battant ou vantail ne présente aucun intérêt décoratif. C'est une simple planche, ou plusieurs planches réunies par des traverses horizontales, sans aucune sculpture, moulure ou peinture (fig. VIII, 34-37 ; ph. 27). Les ferrures se réduisent aux clous d'assemblage et aux crochets de suspension. Quelquefois, particulièrement à Tīchīt et à Walāta, le vantail est orné d'un heurtoir à anneau et de clous à grosses têtes hémisphériques, en fer ou en cuivre, rapportés du Maroc ou recopiés par le forgeron local (fig. XVII, 28 ; ph. 41).

Le bois employé est celui des acacias *ṭalḥa* ou *tāmāt*, parce qu'il est très dur et que le tronc de ces arbres peut atteindre un diamètre suffisant pour y tailler un battant d'une seule pièce sur deux doigts environ d'épaisseur. A Walāta, les planches sont en bois de *ādreṣ* et les traverses en *teïchoṭ*.

Il y a tantôt un vantail unique, tantôt, et plus souvent, deux battants affrontés au milieu, sans feuillure ni couvre-joint. A l'intérieur, ces vantaux descendent jusqu'au sol, derrière l'allège de maçonnerie qui leur sert ainsi de butoir (fig. XV, 72, 73).

Les vantaux, qui pivotent selon le système dit « sur crapaudine », sont suspendus de deux façons : tantôt leurs angles, du côté de l'embrasure, sont taillés en haut et en bas de façon à réserver, dans le sens de la hauteur, deux grosses pointes obtuses qui tournent dans des pierres trouées (fig. XV, 72) et les battants sont alors posés au cours de la construction du mur ; tantôt chacun des deux angles est inséré entre deux plaques de fer rivées

l'une à l'autre et dont l'une se prolonge en bas par une forte pointe verticale, en haut par une pointe coudée pouvant s'accrocher dans la pierre trouée (fig. XV, 74). C'est là un moyen pour remplacer les pointes de bois primitives lorsqu'elles viennent à se casser.

La fermeture de la porte est assurée à l'intérieur par une barre de fer ou de bois coulissant dans des vides ménagés à droite et à gauche dans la maçonnerie. On ne peut ouvrir de l'extérieur. Si donc les habitants de la maison, en sortant, veulent fermer la porte derrière eux, ils utilisent un grand verrou de bois, dit « à chevillettes », *gfel* (m.) ; pl. : *gfāl*, ou « à peigne » (fig. VIII, 34, 36, 37) dont le corps est fixé extérieurement sur le battant droit et la gâche sur le gauche. Lorsqu'il n'y a qu'un seul vantail, la gâche est fixée sur un dormant le long de l'embrasure, ou bien elle est supprimée, le pène entrant alors dans une logette ménagée dans l'embrasure. Ces verrous ayant de grandes dimensions — 20 à 30 cm de haut sur 12 à 15 cm de large et 6 cm d'épaisseur — le côté droit de l'embrasure présente parfois une échancrure où la clef, *meftāḥ* (m.) ; pl. : *āmfātiḥ* — qui mesure jusqu'à 30 cm de long — et le pène peuvent s'engager lorsqu'on ouvre le verrou. On se débarrasse de cette clef encombrante en la déposant dans une cavité ou cachette en haut de la porte. Le fond de cette cachette est souvent percé afin que celui qui sort puisse remettre la clef à une personne restée à l'intérieur. Dans les maisons de briques ou de torchis (Walāta, Arawān), un pot sans fond est incrusté dans le mur et forme les parois de cette cachette.

A Arawān, les portes d'entrée sont surmontées de trois clochetons faits de jarres retournées et enduites de torchis.

Dans la vallée du Drā'a, par exemple à Assa, les portes s'ouvrent au fond de porches de maçonnerie épaisse, dont la profondeur peut atteindre un mètre et plus (ph. 24).

La cour *ḥaūch*, m.; pl. : *āḥwāch*, les communs et les magasins

La porte d'entrée franchie, on pénètre soit dans un vestibule muni d'une ou deux couchettes maçonnées en bat-flanc pour le serviteur faisant office de gardien, soit directement dans une grande cour, *ḥaūch*, carrée ou

rectangulaire, bordée de bâtiments adossés au mur d'enceinte. Le milieu de la cour est libre de toute construction (fig. VI, VII, 28-32 ; ph. 32).

Au fond, généralement dans un angle, se dresse la maison du maître et de sa famille, bâtiment à étages qui, seul, domine l'ensemble. Souvent, cette maison s'élargit par des annexes plus basses ne dépassant pas le haut du mur.

Le Maure édifie sa demeure à la manière de l'abeille maçonne. Autour de la maison principale, il construit, à mesure de ses besoins et des circonstances, des cases de diverses grandeurs, isolées ou soudées les unes aux autres, le long de l'enceinte, sans nul souci d'ordre ou de symétrie.

Les demeures importantes ont quelquefois deux cours et l'on passe de l'une à l'autre en traversant, par un couloir, le rez-de-chaussée de la maison principale. La demeure du chef des Idaw ᶜAli 'Ahel Mahām de Tijikja (fig. VI, 28) a même trois cours en enfilade, la première et la deuxième communiquant à travers un petit bâtiment transversal par deux portes en chicane. La maison des Ghūdf, à Qaṣr-El-Bārka (fig. VI, 31 ; ph. 32), plutôt entrepôt de marchandises que véritable habitation, offre quelques particularités ; la maison principale, cubique, est située face à l'entrée, occupant le milieu de l'enceinte ; l'angle gauche de la cour est formé par une grosse tour ronde à un étage ; à droite, on a construit une hutte-grenier en maçonnerie, à toit de chaume, pour conserver le mil. Les murs de la maison et de la tour sont régulièrement percés de meurtrières carrées assurant l'aération indispensable des marchandises entreposées.

Comme les murs d'enceinte, les bâtiments sont construits soit en briques d'argile, soit en pierres, apparentes comme à Chingeṭi et Tichīt, ou crépies d'un épais enduit de banco dont la couleur naturelle varie du beige grisâtre (*Qṣūr* du Nūn) au chamois plus ou moins foncé (Aṭār, Wadān) et à l'ocre orangé (Tijikja, Walāta)... Ils sont couverts en terrasses, *sṭaḥ* ; pl. *suṭḥan*, bordées d'un parapet bas, crénelé ou droit (fig. X, 44). On voit tout de suite, à ces terrasses indépendantes les unes des autres et mal défendues contre les regards indiscrets, que l'on est, au Sahara, dans un pays de femmes libres, aimant à regarder le va-et-vient extérieur et ignorant le confinement du *ḥarem*. Dans une ville comme Walāta où les coutumes maghrébines ont été implantées, ce confinement devient excessivement

sévère, la circulation par les terrasses étant difficile, limitée, ou même impossible.

Des haies de fagots épineux couronnent les murs et les maisons ; empilés sur les parapets, ils en allongent l'ombre et protègent les terrasses contre le vent de sable, sans toutefois empêcher de voir au loin et sans alourdir le haut de la construction. Dans le Nord, on remplace ces broussailles par des palmes de dattier, maintenues par des rangées de pierres, et formant une frange horizontale.

Les bâtiments étant de hauteurs inégales, de longues pierres sont fichées dans la maçonnerie, en échelle, permettant de grimper d'une terrasse à l'autre. Il existe aussi de vrais escaliers extérieurs, *mtāliya*, faits de pierres et de dalles simplement empilées. La maison des ʿIdaw El-Ḥājj, à Wadān (fig. VI, 30), celle du chef des Torch à Qṣar Torchān (fig. VI, 29), l'ermitage de Cheikh Moḥammed Fāḏel à la Ziāra (fig. VII, 32 ; ph. 30) ont de véritables perrons montant extérieurement de la cour aux étages et terrasses.

Les communs, logements des serviteurs, resserres à bagages, magasins *makhzen, munkhāz,* ou *tegdel* (berb.), pour le grain, les dattes et autres marchandises, ne présentent guère d'intérêt. Les portes basses, ouvrant sur la cour, sont aussi rustiques que les portes d'entrée ordinaires. Elles n'ont en général qu'un vantail, fermé par un verrou pour les magasins, qui peut être remplacé par une natte ou un rideau accroché à deux piquets, en haut de la porte des chambres des hôtes et des serviteurs. La pièce prend jour et air par cette porte et par des trous d'aération carrés ou triangulaires.

Le sol est de terre battue. Les murs intérieurs sont enduits de banco et creusés de quelques niches, *kūwāwi,* sing. *kūwa,* pour ranger des objets (fig. XII, 57-60, XVII, 88). A mi-hauteur, des piquets horizontaux et légèrement relevés sont fichés dans le mur pour y accrocher des vêtements, armes et outres diverses ; ils sont disposés par paires, à un empan l'un de l'autre, afin qu'il soit commode d'y suspendre les deux longues cordelières des sacs et des peaux-de-bouc.

Les poutres sont de grosses branches d'acacia employées telles quelles, toutes tordues, et enfoncées dans les murs au hasard de leur forme.

Les maisons importantes possèdent un lieu d'aisance, *zalga*. Chez le chef de Qṣar Torchān (fig. VI, 29), c'était une petite case sans ouverture au rez-de-chaussée ; de la cour, on grimpait par une échelle de pierre jusqu'à 2 m environ, où une embrasure donnait accès à une petite chambre à ciel ouvert dont le sol était constitué par une claire-voie de poutrelles de palmier espacées d'une trentaine de centimètres. L'usager devait s'y percher comme un oiseau. Autour de lui, les murs s'élevaient à mi-hauteur d'homme.

La cuisine est une case intérieurement badigeonnée en brun ou en noir, tout encombrée d'outres, d'écuelles et de réchauds. Le foyer est formé de trois pierres, disposées en triangle, *mnāṣeb*. La cheminée, *Qādrat-ed-Dūkhān,* est un simple trou dans le plafond, muni extérieurement d'une jarre sans fond. La servante chargée de préparer les aliments loge dans cette cuisine avec sa famille, si elle en a une, mais elle fait généralement son travail dans la cour, sur le sable, comme dans la brousse. Le feu est allumé dans un coin ; au-dessus des trois pierres du foyer, la bouilloire pend à un trépied. S'il s'agit de faire un *mechwi* qui nécessité un grand feu et du sable mou et propre, des serviteurs s'en vont le faire dans un endroit propice, hors du *qṣar*.

La cour est habituellement très animée. Les serviteurs y travaillent en bavardant ; les enfants y jouent ; des artisans s'y installent pour réparer ou façonner quelqu'objet qu'on leur a commandé ; le soir, le berger y ramène son troupeau à l'abri des voleurs et des fauves. En hiver, lorsqu'il fait froid sur les terrasses, on y boit le thé, on s'y fait coiffer, on y instruit les enfants, on y traite les affaires, on y écoute les musiciens. Dans le Sud, on y fait la sieste sur des lits de repos, *tara, khabṭa* ou *qarqa*. Il n'est pas rare que le propriétaire, trop foncièrement nomade pour supporter d'être enfermé entre des murs, s'y fasse dresser une tente à l'ombre de sa maison.

La maison seigneuriale

Tout le raffinement architectural de cet ensemble de murailles et de cases est concentré sur la maison du maître et de sa famille. Raffinement limité à la juxtaposition plus régulière de moellons mieux choisis et à un décor géométrique obtenu par des incrustations de plaquettes naturelles

tranchant sur la tonalité générale du bâtiment. Mais, en architecture, la beauté dépend de l'équilibre harmonieux des lignes et des masses, bien plus que de l'ornementation. Avec sa fière simplicité, le style maure ne manque pas de beauté par les heureuses proportions dans lesquelles il se tient à la mesure humaine.

La maison des maîtres domine les autres d'un ou deux étages, le dernier étant réduit à une sorte de donjon plus ou moins cubique qui se dresse comme une tour de guet au centre ou à une extrémité de la terrasse (ph. 25).

Dans ses éléments essentiels, la porte de la maison est pareille à celle de l'entrée : embrasure rectangulaire, basse, linteau simple ou double de bois ou de pierre, un ou deux vantaux munis d'un gros verrou de bois à l'extérieur et d'une barre de fer à l'intérieur. Le seuil peut être très haut (fig. VIII, 34) mais il peut aussi manquer complètement (fig. X, 44).

Les lucarnes, peu nombreuses, sont carrées (20 à 50 cm de côté), très rarement un peu plus hautes que larges. Deux dalles forment linteau et appui, ce dernier pouvant dépasser à l'extérieur en rebord plus ou moins avancé (fig. XI, 47 ; ph. 31). Ces ouvertures ont été simplement ménagées dans l'appareil du mur au cours de la construction, mais, exceptionnellement, on en voit dont les côtés sont bordés de pied-droits faits d'une dalle comme celle du linteau (fig. XI, 46, 47). En principe, il n'existe aucun mode de fermeture.

La baie typique de l'architecture maure, porte, fenêtre et lucarne est donc carrée ou rectangulaire. C'est également la baie typique de l'Orient méditerranéen antique et, au Maghreb, de ce que E.F. Gautier appelle l'architecture *botr* [82]. Assez curieusement, les Maures n'ont pas adopté l'arc, ni l'arcade, ni la voûte, qu'ils ont pourtant bien connue, depuis très longtemps, en Orient, en Afrique du Nord et même chez eux puisqu'on trouve divers arcs mauresques dans les ruines de Teghazza, antérieures au xv^e^ siècle, dans les *qṣūr* du Nūn et de la Basse-Vallée du Drā'a, et à Tindūf, construit par les Maures Tajakānt il y a une centaine d'années (ph. 26).

(82) E.-F. Gautier, *Les Siècles obscurs du Maghreb*, Paris, Payot, 1927.

L'ornementation géométrique dont les portes et les lucarnes sont parfois le prétexte a pour motif essentiel le triangle, ajouré ou non, unique ou multiplié en pyramide (fig. XI, 49, 50), variations sur le principe du fronton d'allègement au-dessus du linteau. Si les triangles ne sont pas ajourés, mais tracés en creux, la charge du linteau est néanmoins diminuée du fait que le mur s'en trouve aminci.

On trouve des exemples de ces « triangles de décharge » dès la plus haute antiquité, la baie triangulaire étant la plus facile à concevoir pour des primitifs. Lorsqu'elle atteignit une plus grande dimension, on en soutint les côtés en y insérant, aux deux tiers de la hauteur, un madrier, précurseur du linteau de bois ou de pierre (comme c'est le cas pour la porte du tombeau de Cheikh Moḥammed Fāḏel (fig. VIII, 35). La partie inférieure de la baie fut fermée par une tenture ou un vantail ; la pointe supérieure resta ouverte, formant imposte d'éclairage et d'aération en même temps que fronton d'allègement, puis recevant divers décors.

J'attirerai particulièrement l'attention sur la belle porte du chef des L-Aghlāl, à Chingeti (fig. VIII, 36) dont le fronton basé sur une imposte et délicatement cloisonné, s'effile en une étroite meurtrière coupée dans la muraille (ph. 27 ; fig. VIII, 36).

Dans la cour intérieure d'Aṭār (fig. X, 44), on remarquera l'étonnant linteau fait d'une poutre de dattier trois fois plus longue que la largeur de l'embrasure, qui supporte, sur un second linteau de pierres, 6 triangles et une lucarne centrale coiffée d'un septième triangle. De plus, l'angle de cette cour présente, au niveau de la terrasse, un détail tout à fait exceptionnel : une sorte d'auvent de branchages, recouvert d'argile et de graviers, que borde un stipe courbé d'un mur à l'autre autour de l'auvent. On ne voit pas bien à quoi peut servir cette fantaisie du constructeur ; il n'y a pas d'ouverture sous cet auvent ; trop petit et placé trop haut, son ombre n'atteint pas le sol de la cour ; légèrement incliné, peu solide, on ne pourrait y marcher ou s'y tenir comme sur une terrasse.

L'aire de dispersion du thème décoratif « triangle-chevron-zig-zag » est extrêmement vaste, sans qu'on puisse, je crois, lui fixer un point de départ. On le rencontre en Troade, à Chypre et en Mésopotamie [83]. Il

(83) G. Perrot et Ch. Chipiez, 1884 ; III, *La Syrie* ; VII, *La Grèce archaïque*.

est présent en Rhodésie, à Zanzibar et en Arabie (84). En briques ou en pierres, peint sur le torchis ou creusé dans la muraille, il prolifère sur les hautes *qasbah* du Sud marocain aussi bien que sur les tours à 6 et 7 étages du Do'an (85). Dans le Haut-Yemen, le donjon du Jbel Jihaf en donne un magnifique exemple par sa fenêtre de façade, surmontée d'un grand triangle d'allègement, cloisonné en triangles secondaires, qui s'ouvre dans un large encadrement carré strié de petits zigzags horizontaux superposés (86).

LES CHAMBRES *beït,* m. ; pl. : *biyūt*

Chez un notable, les réceptions ont lieu dans une cour ou sur une terrasse et des règles de discrétion difficiles à enfreindre interdisent au visiteur étranger de parcourir les appartements de son hôte et d'en relever le plan. On ne pourra donc donner ici qu'un aperçu général de l'intérieur, d'ailleurs fort simple, de ces maisons de maîtres.

Au rez-de-chaussée (fig. I, 1-5), on entre directement de la cour dans une grande pièce étroite, allongée dans le sens de la façade. Parfois, cette pièce est unique ; parfois, elle communique à l'un ou l'autre bout avec une ou deux petites chambres servant de débarras ou de logements de serviteurs. Si la maison a suffisamment de profondeur, la salle d'entrée ouvre sur une seconde pièce qui n'a généralement ni fenêtre ni porte extérieures et constitue une réserve à vivres plus sûre, en période troublée, que les entrepôts de la cour. On voit, aux deux bouts de ce magasin secret, des auges de pierre ou de banco pour le grain. S'il existe une seconde cour postérieure, cette réserve est coupée en deux par un couloir permettant de traverser la maison.

De la première pièce, le long d'un des murs latéraux, part un escalier droit, ou coudé dans un angle, resserré entre la muraille et une cloison de

(84) R. H. SAUGET, *The Arabian Peninsule,* New-York, 1954.

(85) Freya STARK, *Les Portes du Sud* (*Golden Gates*), trad. E.J. Finbert, Paris, « Je Sers », 1938, pp. 147 et 175.

Dj. Jacques MEUNIÉ, *Greniers-citadelles au Maroc,* Public. Htes Etudes maroc., 1951, T. LIII. — 52 B : Agadir N'Aït Mate (Tifnout), triangles et zig-zags — 75 a : Ouātab, (Aït Atta n'Imdghass), frises de triangles ajourés ; 75 b : Iboukhennane (Aït Hadidou), litages de dalles minces séparant des bandes de chevrons en « arêtes de poisson », etc.

(86) Hugh SCOTT, *In the High Yemen,* Londres, 1942 ; fig. 17, 70, 71, 74 et 75. Parmi les photos illustrant cet ouvrage, il faut noter les maisons et le minaret Salah ed-Dīn de Sana'a, le Château et la Mosquée de Dhala, etc.

maçonnerie. Sous cet escalier est généralement ménagé un petit réduit. Les degrés inégaux sont faits de simples dalles de pierres brutes, ou de maçonnerie plus ou moins disjointe recouverte de banco effrité et creusé par l'usage.

On ne peut parler d'étage nettement défini. Une chambrette ouvre directement sur l'escalier par une baie sans battant aveuglée d'une natte suspendue ; puis une autre, quelques marches plus haut, sans palier, et l'escalier aboutit à une terrasse au niveau d'autres appartements qui forment à leur tour des terrasses de diverses hauteurs.

Le sol de toutes ces pièces est couvert d'argile battue et durcie sur laquelle on étend des nattes, tapis ou fourrures.

Les parois des murs sont crépis en argile naturelle, c'est-à-dire beige plus ou moins ocré, ou blanc, selon les régions. Sauf à Walāta, ils ne portent aucun décor peint ou sculpté, mais seulement les jeux de triangles habituels, pleins (fig. XIII, 55) ou percés sur la pièce voisine ou sur l'extérieur. De petites niches de formes diverses (fig. XII, 55-60), creusées dans le mur à portée de la main, permettent de ranger les livres, coffrets, chandeliers et autres menus objets. Enfin, des pieux de suspension sont fichés par paires dans la maçonnerie.

Une banquette de maçonnerie occupe parfois le fond d'une chambre sur toute sa largeur ; on la garnit de nattes, de couvertures et de coussins pour y dormir. Aucune pièce n'est aménagée et meublée spécialement pour un usage exclusif.

La longueur de ces pièces peut atteindre 5 à 6 mètres. Les dimensions de la salle d'audience de la Ziāra de Cheikh Moḥammed Fāḏel, 11,20 m sur 4,25 m, sont exceptionnelles (fig. VII, 5). La largeur ordinaire, qui est en moyenne de 2 ou 3 mètres, est conditionnée par la longueur des bois employés pour les poutres. La hauteur est d'environ 2,70 m.

Les terrasses *sṭaḥ* ; pl. : *saṭḥan* et les plafonds *sqaf* ; pl. : *sqāf*

Quand les murs ont atteint le niveau du plafond, les ouvriers posent les poutres, ***khachbāīya,*** pl. ***khachāb,*** dans le sens de la largeur de la pièce. Pour les maisons modestes et les communs des maisons riches, on

se contente de simples troncs d'acacia ou de *teïchoṭ*, tout tordus, ébranchés et grossièrement écorcés. Pour les constructions plus luxueuses, on emploie le stipe de dattier, débarrassé de sa bourre, entier ou fendu en deux ; on sacrifie pour cet usage des arbres mâles en surnombre qu'on laisse sécher très longtemps, à l'ombre, avant de les employer. Le dattier n'est utilisable que de la base à 3 m de hauteur, tout au plus ; au-delà, il devient trop mince, et des poutres plus longues ploieraient sous la charge des superstructures.

Dans les constructions les plus banales, les extrémités des poutres sont enfoncées dans le mur qu'elles traversent pour s'aérer à l'extérieur, sans aucun appui ornemental tel que pilastre, corbeau ou encorbellement. Leur espacement est très irrégulier lorsqu'il s'agit de troncs d'acacias. Les poutres de palmiers, bien droites, peuvent être rangées à égale distance, 50 cm environ, les unes des autres. Les Maures travaillent au jugé et n'attachent guère d'importance à la symétrie. La poutre du milieu et deux ou trois autres dans chaque moitié du plafond sont plus grosses afin de renforcer la construction.

A Walāta, on emploie le *teïchoṭ*, l'*ādreṣ* pour les poutres, l'*āïsen* pour les solives. Quel que soit le bois employé, il n'est jamais peint ni sculpté.

Lorsque les poutres sont en place, on dispose sur elles des nattes ou des branchettes rangées côte à côte, ou des palmes, ou même une litière de paille de *ṣbaṭ* (*Aristida pugens*). Dans ce dernier cas, la paille est retenue par un lacis de grosses cordes nouées aux poutres (fig. XV, 71). Ces revêtements ont pour but de cacher l'envers du hourdis et de retenir les débris qui pourraient s'en détacher.

Au-dessus, on superpose des couches d'argile délayée et des lits de feuilles, de paille, de branches entrecroisées et de broussaille. On termine le hourdis en étalant une épaisse couche de banco mêlé de paille hachée et de cailloutis, consistant, bien tassé, vite durci au soleil, qu'on égalise pendant qu'il est encore mou en le damant, en le piétinant, en y roulant de gros bâtons et des rouleaux de nattes jusqu'à ce que le sol de la chambre ou de la terrasse soit bien plan et uni. L'ensemble du hourdis peut avoir, approximativement, 70 à 80 cm d'épaisseur. La paille et les branches incluses dans le hourdis ont pour objet d'en alléger le poids et de retenir

la coulée du banco, tout en établissant une couche d'air protectrice contre la chaleur et l'humidité. Les Sahariens ont parfaitement compris que, dans un climat de variations de température brusques et excessives, la maison doit pouvoir « respirer », et, pour cela, être construite en matériaux poreux, sous peine d'être inconfortable et malsaine.

Après les grandes pluies d'hivernage, on rebouche les fissures éventuelles avec du banco et on en étend sur toute la terrasse une couche neuve pour compenser le tassement qui se produit peu à peu.

Au ras du sol de la terrasse, le maçon ménage des trous munis de longues gargouilles, simples tronçons de branches ou de stipes évidés (fig. XI, 51) par lesquelles les eaux de pluies s'écouleront. De là, il prolonge le mur au-dessus du hourdis par un parapet droit ou crénelé.

Nous avons déjà vu que c'est le peu de longueur des poutres qui impose aux pièces leur forme étroite et allongée. Si l'on veut une salle plus large, on étaie le raccord de deux rangées de poutres, mises bout à bout, par une demi-cloison médiane posée sur de gros piliers carrés, berb. *izegeran*, (fig. XII, 53 ; XV, 75), en cubes de pierre empilés ou en maçonnerie crépie de blanc. Les piliers à section ronde sont plus rares (fig. XVI, 77).

Dans la grande pièce du rez-de-chaussée de la maison de Mustafa ū. Abdi, à Tijikja (fig. XVI, 76), le raccord est dissimulé par une bande de lattes de palmier entrecroisées en chevrons et fixées sur trois poutres faites de stipes refendus en quatre. Deux piliers massifs qui soutiennent ces poutres ont 3 m de haut, avec 1,05 m de large au fût et 1,22 m au socle ; trois faces portent des triangles affrontés en creux ; deux canaux traversent la colonne en croix et s'ouvrent en carré au centre de chaque face.

Sur la fig. XII, 63, 64, les écaillures du crépi laissent voir les fagots qui rembourrent la cloison. On remarquera sur la même figure de la Ziāra, n° 61, un autre moyen d'obvier au défaut de longueur des poutres, consistant à en poser les extrémités sur un encorbellement de pierres plates.

Mis à part les motifs triangulaires et les niches des murs, les plafonds de quelques maisons de notables, anciennes, sont les seules marques d'une intention décorative à l'intérieur des chambres, et je crois bien que le plafond ornemental est un des éléments caractéristiques les moins connus de

l'architecture maure. Les relations entre Sahariens et Européens s'établissant le plus souvent sous les tentes et dans les bureaux administratifs, peu d'étrangers ont l'occasion d'entrer dans une maison maure. D'ailleurs, ce genre de plafond est assez rare.

L'arbre employé est le dattier, stipe, feuilles et tiges. L'agencement ingénieux de ces trois éléments donne des effets presque luxueux de caissons et de marqueteries variés, un peu massifs, mais puissants et bien équilibrés, permettant d'élargir la pièce sans avoir recours à des colonnes médianes encombrantes.

L'usage du dattier pour les poutres et solives est très ancien. Parlant de la Babylonie, Strabon (*Géogr.*, XV, 3, 10) remarque que ces poutres, « au lieu de céder avec le temps et de fléchir sous le poids qu'elles supportent, se courbent, en vieillissant, de bas en haut et, grâce à la convexité qu'elles prennent ainsi, n'en soutiennent que mieux le toit de l'édifice ». Cette particularité, que l'on remarque aussi en Mauritanie, tient vraisemblablement à ce que les stipes, ayant été fendus en deux dans leur longueur, sont posés avec la face ouverte et plane sur le dessus ; l'aubier reçoit l'humidité du plafond et se dilate d'autant mieux qu'il est plus tendre et perméable que le côté rond de la poutre, protégé par l'écorce et exposé à l'air et à la chaleur de la pièce. Si quelque infiltration se produit à travers le plafond, l'eau s'écoule le long de ces poutres légèrement voûtées jusqu'aux extrémités pointant hors des murs où l'humidité s'évapore rapidement.

A Wadān, le Chérif Zeīdān et le chef des Amgarij, ūld Wādad, m'ont affirmé que les plafonds de leurs salles de réception avaient plus de 200 ans.

Chez le Chérif (fig. XIII, 65, 66), les poutres sont disposées sur trois plans : quatre poutres dans chaque angle supportent trois poutres transversales sur lesquelles reposent les onze poutres longitudinales du centre. Les intervalles entre les poutres laissent voir une sorte de vannerie de tiges serrées, rangées en chevrons. Cette disposition des poutres a permis de donner à la pièce 4 mètres de largeur, tout en employant des tronçons de stipes plus ou moins courts, et d'assurer une bonne aération entre les plans séparés par l'épaisseur des poutres.

Le plafond de ūld Wādad (fig. XIV, 70) est établi sur les mêmes principes Il conserve cependant les proportions habituelles à cette pièce longue de 4,15 m et large de 1,70 m. Un premier plan est constitué par les trois poutres centrales ; le deuxième, par les trois poutres d'angle de chaque moitié, et le troisième par les sept poutres du fond. L'effet de vannerie des revêtements de chaque plan est particulièrement soigné ; les tiges de palmes sont disposées en chevrons dont les joints sont dissimulés par deux tiges transversales jumelées.

Les plafonds d'Aṭār (fig. XIV, 67, 68) sont des variantes du même type, simplifié sur un et deux plans.

Pour le plafond de Chengeṭi (fig. XIV, 69), les palmes ont été employées tout entières. Etalées parallèlement les unes aux autres, en travers des poutres, les feuilles de chacune sont entrecroisées avec celles de ses voisines, les pointes rentrées sur l'envers de l'ouvrage, de façon à former une grosse vannerie continue en arrière des poutres sur toute la surface du plafond. Les palmes doivent être tressées fraîches cueillies, encore souples ; avec le temps, elles deviennent rigides et prennent une belle teinte rousse.

Les poutres, polies après avoir été soigneusement débarrassées de leur bourre, gardent les marques régulières de l'insertion des palmes. La patine, nuancée de l'acajou au beige doré, participe à la beauté de ces plafonds où, comme dans chaque élément de la maison maure, les productions de la nature, le jeu des intempéries et l'ingéniosité des hommes s'unissent pour créer une œuvre harmonieuse, vivante et durable.

Le mobilier *frăch,* m. ; pl. : *frăchāt*

Le mobilier de la maison maure est celui même de la tente qui a été décrit avec le campement. Les mêmes nattes et couvertures de mouton noir sont étendues sur le sol des chambres, des terrasses, ou de la cour, selon les besoins. Dans les maisons riches, on voit en plus de beaux tapis marocains.

Les sacs de cuir décoré sont empilés par terre ou suspendus aux piquets plantés dans les murs et, comme sous la tente, ils tiennent lieu d'armoires à vêtements et à vivres. Les coffres de bois y sont plus nombreux et remplissent le même rôle.

Pas de tables ni de sièges ; les coussins de cuir sont disposés sur les nattes et les tapis.

Les divans de clayonnagé, *techgāl* (ph. 13), sont plus fréquemment utilisés dans les villages que dans les campements. Inconnus dans l'Ouest, rares en Adrār, ils sont d'usage courant dans les *qṣūr* du Tagānt et du Ḥôḍ. Souvent, ils sont surmontés de deux arceaux faits de plusieurs branches souples, liées en faisceau et enveloppées de cuir noir ; entrecroisés en diagonale, ils forment un dôme que l'on recouvre de cotonnades ou de couvertures soudanaises. Ce lit est dressé dans la cour aussi bien que dans les chambres. Des banquettes de maçonnerie servent aussi de couchettes, plus particulièrement dans les villages du Drā'a et, de l'autre côté du Sahara, dans les régions présoudanaises.

Le matériel de cuisine est celui que nous avons déjà rencontré au campement : marmites de fonte, bouilloires, cuvettes et bols émaillés, théières et verres, le tout importé d'Europe ; mortiers et pilons à céréales, écuelles de bois noir et calebasses de diverses tailles, servant indifférement à la présentation des aliments, au transport des braises et aux soins de toilette des habitants ; cuillers de bois pour remuer le riz et le mil pendant la cuisson, peaux-de-bouc pour l'eau, le lait et le beurre liquide ; outres de cuir pour le grain et les dattes ; réchauds et plateaux de cuivre d'origine marocaine.

Dans les villages marocains, comme dans ceux du Sud-Est qui sont en contact avec des populations sédentaires, les villageois ont quelques objets de poteries : jarres, réchauds de terre, brûle-parfums.

Lorsque, d'un minaret, par exemple, on peut plonger le regard dans les cours d'un village, on aperçoit quelques tentes dressées là par des Maures qui préfèrent cet abri coutumier aux murs d'une chambre entre lesquels le nomade se sent toujours un peu prisonnier.

Les maisons maures frappent l'étranger par leur aspect de demeure passagère, presque vide. En revanche, le Saharien dédaigne le mobilier compliqué des habitations européennes et n'y voit que sujétion et encombrement inutile. Il aime sentir que sa maison sera quittée aussi facilement que sa tente et que tout son mobilier de nomade pourra être chargé en une heure sur quelques animaux de bât.

LES COUTUMES

La vie citadine obéit au même rythme et aux mêmes coutumes que la vie de brousse. Les rapports familiaux sont naturellement identiques puisqu'ils sont régis, non par l'habitat, mais par les conceptions religieuses et morales des Maures.

D'une façon générale, les serviteurs, les hôtes de condition modeste, les élèves — lorsqu'il s'agit de la demeure d'un savant — sont logés au rez-de-chaussée et dans les cases secondaires. Dans la maison seigneuriale, les femmes et les jeunes enfants habitent au premier étage ; les hommes occupent les chambres supérieures ouvrant sur les terrasses. Ceci n'inclut pas que les habitants ne puissent circuler à l'occasion dans toute la demeure. Mais les *qṣūr* étant habités par des Marabouts, intellectuels fort religieux, les maîtres se réservent, pour leurs études et leurs prières, des chambres à l'écart des bavardages des femmes et des enfants aussi bien que des travaux bruyants des serviteurs.

Les Maures préfèrent toujours vivre dehors ; le matin et le soir, aux heures fraîches où les murs projettent de larges ombres, ils se tiennent sur les terrasses et dans les cours. Lorsque le soleil monte au zénith, rétrécissant les zones d'ombre, ils rentrent dans les chambres les mieux aérées de la maison. La nuit, ils dorment sur les nattes et le *faro,* comme au campement, par terre ou sur un *techgāl,* selon les régions, dans la cour plus abritée en hiver, sur les terrasses en saison chaude. Ils ne couchent guère à l'intérieur des maisons que pendant les siestes méridiennes, les nuits très froides d'hiver, les tempêtes de sable et les pluies.

L'inclinaison du soleil décide du lieu des repas que l'on prend de préférence le matin de bonne heure, ou à la tombée du jour, sans heures bien fixes. Les serviteurs étendent une natte à la place choisie, cour ou terrasse, et apportent les aliments dans les calebasses, écuelles de bois et cuvettes européennes.

Les réceptions ont lieu sur les terrasses ou dans les chambres hautes. Si elles sont accompagnées de musique et de danses, elles se tiennent dans la cour, plus spacieuse. Enfin, s'il s'agit d'une très grande fête à laquelle prennent part de nombreux habitants du *qṣar,* les musiciens, chanteurs et danseurs restent dans la rue, et le concert a lieu devant la maison où sont

reçus les visiteurs dont, seuls, s'approchent les *iggawān*, musiciens professionnels. Ces concerts sont exactement les mêmes que ceux des campements. On observe aussi les mêmes règles de politesse et de convenances puisque, je le répète, l'habitant des *qṣūr* demeure, entre ses murs, un nomade passagèrement fixé.

3. LA PAILLOTE

berb., *tīkkīt*, fém. ; pl. : *tīkkātan*

Outre la tente et la maison, il faut mentionner, pour humble qu'il soit, un troisième type d'habitation : la paillote, la *tīkkīt* (ph. 16), qui apparaît aux approches du plateau de l'Adrār, là où, justement, s'élevaient les premiers villages de huttes soninkés et bafours. C'est la demeure des cultivateurs des palmeraies et des champs de mil, des pêcheurs du littoral et d'une façon générale, des petites gens du Sahel méridional.

La forme des paillotes diffère selon les matériaux que les habitants ont à leur disposition.

En Adrār, elles sont hémisphériques, tout en palmes sèches assujetties par des cordes et des torsades de paille sur un bâti de grosses branches, autour d'un pilier central, fait d'un tronçon de stipe. Une ou deux portes sont aménagées dans cette espèce de grande coupe renversée dont les bords touchent le sol. A Chengeṭi et Wadān, elles ont plus souvent la forme de huttes à parois circulaires verticales, en palmes soutenues par des pieux, couvertes en dôme. C'est également la forme des *tīkkātan* du Tagānt, (Tijikja, Rachid).

Ces paillotes de palmes peuvent être carrées (Tanūchert) ; une toiture plate, en palmes ou en paille, est alors posée sur des poutres et des solives de branches.

Boutilimit (Trārza) fournit de nombreux exemplaires d'une autre forme de *tīkkīt* : la *tīkkît* de maçonnerie à toit de paille. La région étant totalement dépourvue de pierres et d'arbres assez hauts pour en faire des poutres, on a utilisé les matériaux offerts par la nature : l'argile du fond

de la vallée et une haute graminée, la *tilimit Pennisetum mollissimum,* qui croît en abondance sur les dunes avoisinantes.

Autour d'un pilier central — tronc de gommier ou de *teïchoṭ* — on bâtit, en briques enduites de pisé occre-rose, un mur circulaire, dont la hauteur varie de 1 à 2 m ou plus, et qui est terminé par une frise de zigzags ajourés assurant l'éclairage et l'aération. Ce mur supporte les extrémités de poutres reliées entre elles par des solives transversales et réunies au sommet du pilier ; une épaisse toiture de paille recouvre cette charpente cônique et déborde largement au-dessus des ajourages. Les deux portes, à l'opposé l'une de l'autre, sont fermées soit par un vantail de bois comme celles des maisons, soit par une natte fixée sur un des chambranles, que l'on roule sur elle-même, verticalement, pour ouvrir la porte.

Si un arbre se trouve à une place convenant au constructeur, il l'élague jusqu'à la hauteur du toit ; il bâtit sa tĭkkīt autour de lui. Et le feuillage de ce pilier vivant continue à pousser au sommet du toit. L'école du poète-mathématicien Moḥammed ŭld Būmedian porte ainsi un charmant panache de verdure.

Ces paillotes, bien construites, peuvent être spacieuses et confortables. Sur la dune de l'Est, elles ont abrité pendant de longues années des professeurs, des étudiants et les classes de la Medersa qadriya des 'Ahel Cheikh Sidïya, jusqu'à la récente construction du nouvel Institut islamique.

Le village de Boutilimit, situé entre deux magnifiques dunes de sable rose-orangé, présente un mélange pittoresque de tentes brunes, de paillotes et de cases de torchis.

Assez curieusement, ces *tĭkkātan* du Trārza ressemblent aux *nualla* marocaines, dont tout le Sahara les sépare, et diffèrent totalement des paillotes toutes voisines du Sénégal qui sont carrées et couvertes d'une grande natte ronde en feuilles de rônier.

Nous avons déjà vu que les huttes des Gangaras de l'Assaba sont rondes, avec des murs maçonnés et une toiture cônique de branches et de paille, mais leur construction est beaucoup plus fruste que celles des paillotes du Trārza. Celles des Peuls et des Sarakolés, tout en paille, hémisphériques, ressemblent à de grands nids retournés, échancrés d'une

ouverture basse en guise de porte. Elles sont faites sans art, n'étant que des gîtes passagers pour ces pasteurs en continuels déplacements.

Les pêcheurs *imragen* du littoral emploient le *titārik* (*Leptadenia spartium*), très abondant le long de la côte et qui ressemble au genêt. Ils en utilisent les longues tiges souples en guise de paille et en recouvrent une armature en grande euphorbe *'afernān* (*Euphorbia balsamifera*), à toit plat, vaguement carrée ou ronde, sans forme bien régulière. Les fibres du *titārik* servent à faire les grosses cordes des ligatures.

4. LA MOSQUEE

msīd, m. ; pl. : *mesdāwāt*

Chaque mosquée est la propriété de la tribu fondatrice du qṣār. L'*Imām*, le *mūdd̲d̲īn* et le gardien sont choisis parmi les membres de cette tribu.

Le *Msīd* typique se compose d'une vaste cour entourée d'un mur plus ou moins haut, le long duquel sont alignés la salle de prière attenante au minaret lorsqu'il y en a un (Tindūf, Chengiṭi, Wadān, Rachid, Q̣āṣr el Bārka, Tichīt), et des logements pour les hôtes, les étudiants étrangers, le gardien, etc. Le minaret, *sama^ca*, occupe, dans un angle de l'enceinte opposé à l'entrée, la place de la maison seigneuriale. En général, l'entrée du minaret se trouve à l'intérieur de l'oratoire qui lui est accolé. Mais la porte peut aussi être extérieure (Wadān) et ouvrir directement sur la cour en haut d'un seuil ou de marches de pierre.

Le minaret le plus fréquent est une tour carrée, trapue, de 15 à 20 m de haut, de 7 à 8 m de côté à la base, qui s'élève en se rétrécissant et dont les murs, très épais, présentent un fruit d'une courbure plus ou moins convexe sur chaque face. Cette forme assure le maximum de solidité à l'édifice. Des lucarnes à frontons triangulaires s'ouvrent sur chaque face ; celle de l'E.N.E. indique la *Qibla* par un motif plus important (fig. XI, 49 ; ph. 37). Au sommet de cette tour, le parapet d'une terrasse exiguë forme encorbellement à deux ou trois reliefs diversement étagés.

L'escalier en colimaçon qui occupe l'intérieur du minaret aboutit au centre de la terrasse terminale, soit brusquement, soit par un lanternon subcônique (*borj es-samaᶜa*).

Aux quatre coins, le parapet se relève en merlon (*cherraf, cherāref*) pyramidal dentelé. Un œuf d'autruche enfilé sur un bâton est planté sur chacun de ces merlons qui rappellent les cornes d'angles, ou « cornes de l'autel » mésopotamiennes.

Certaines mosquées n'ont qu'un minaret rudimentaire (Tijikja), ou en sont même dépourvues (Assa, Aṭār).

A Boutilimit, le vieux *m'sīd* (remplacé récemment par une mosquée neuve en ciment) est une sorte de grange ouverte tout autour sous un toit de chaume à double pente soutenu par des piliers carrés ; un tronc d'arbre tout tordu, planté dans un socle de maçonnerie faisant saillie sur le mur N.E., tient lieu de minaret et indique la *Qiblā*.

Il n'y a pas de mobilier rituel, tel que chaire à prêcher, lames, bassin et vases d'ablution. En guise de tapis, le sol de la cour et de la salle de prière est recouvert de « sable blanc » apporté de l'*oued* ou de la *batha* chaque vendredi. La plupart des fidèles font leurs ablutions au sable (*tayamūn*) par habitude, comme dans la brousse. Ceux qui préfèrent se purifier avec de l'eau se servent d'une bouilloire ou d'une théière qu'ils apportent ou qu'ils empruntent aux habitants de la mosquée.

Ces habitants sont des étudiants étrangers au village, ou des visiteurs de passage qui logent dans les cases bordant la cour, véritables cellules d'ascètes, prenant jour par la porte ouverte et meublées d'une natte et des modestes bagages de l'occupant. Le *mueḏḏīn* appelle à la prière du haut du minaret ou d'une terrasse, mais ne hisse point de drapeau.

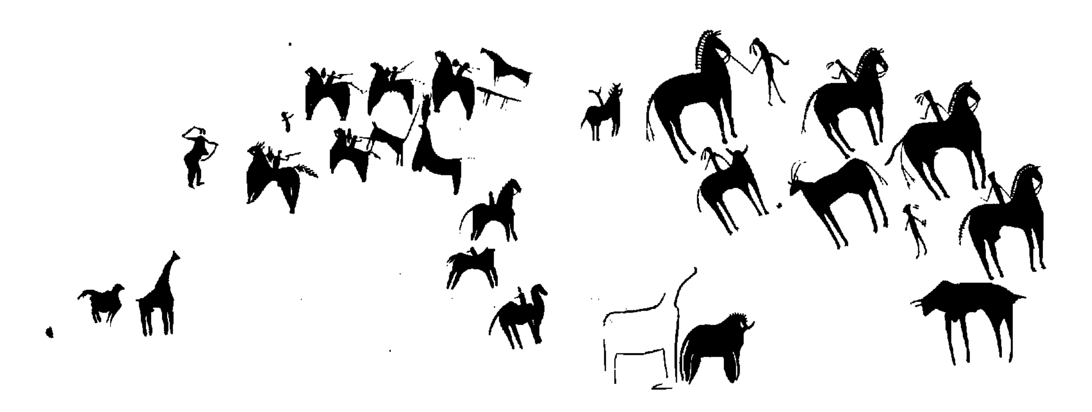
La prière en commun se fait, en principe, dans l'oratoire ; mais une partie de l'assistance reste dans la cour, soit que la salle soit trop petite pour contenir tous les fidèles, soit qu'un certain nombre d'entre eux préfèrent prier en plein air, par habitude de nomades. C'est également dans la cour de la mosquée que l'on se réunit pour écouter des discours et des lectures pieuses, que se tiennent les assemblées de notables et que les professeurs instruisent les étudiants. La mosquée est le centre religieux, politique et culturel, non seulement du village, mais de ses environs.

Dans certaines villes (Aṭār, Wadān, par exemple), au milieu d'une place ou à un carrefour, une *msalla* offre un espace de sable propre au voyageur surpris par l'heure des prières. Un mur bas, circulaire ou ovale, sans ouverture, et qu'il faut enjamber, empêche les animaux d'y pénétrer. Des galets ronds, polis par l'usage, permettent, en y posant les mains, une purification symbolique.

D'une façon générale, et exception faite pour la prière solennelle du vendredi, les Maures préfèrent remplir leurs devoirs religieux chez eux, avec leurs familles, afin de guider la prière des femmes qui n'ont point coutume d'aller à la mosquée.

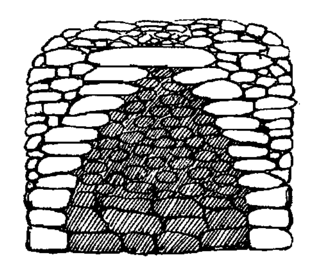
(à suivre)

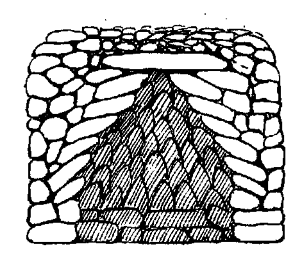
Odette du Puigaudeau

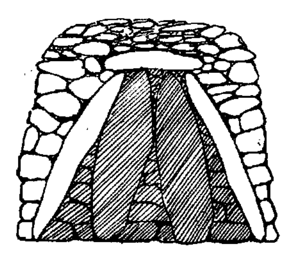


Croquis n° 1.

Chasse à la girafe et à l'antilope. Ocre-rouge foncé. Gleïb Tinchmart (Tagānt).







Croquis n° 2.

Coupes médianes schématiques montrant les trois modes de construction des cases gangaras de Udaïa-Mejbūr (Sud-Tagānt).

1. Tente maure, *khaīmat*. Velum laine et poil brun foncé; broderie à points lancés en grosse laine blanche; un demi-anneau en laine festonnée marque le pignon. Modèle réduit : 1,88×0,95 m. — Musée de l'Homme, n° 333.

2. Broderie de pignon.

3. Variante du Tagānt.

4. Tente rayée du Nord. Broderie laine blanche. Long. : 55 cm. M.H. 38-180-115.

5. Même tente. Losanges (18 cm) et triangles brodés en laine de chameau brune sur une bande beige.

6. Plantation d'une tente. Le croquis montre les *rkāīz* et le *ḥammār*, en pointillé, l'emplacement des 8 arcs, *khorb*, latéraux et des piquets, *āwtād*, et les deux petits anneaux qui s'accrochent à des pieux fourchus, *āwtād el-bibān*, pour relever le bord de l'entrée de la tente.

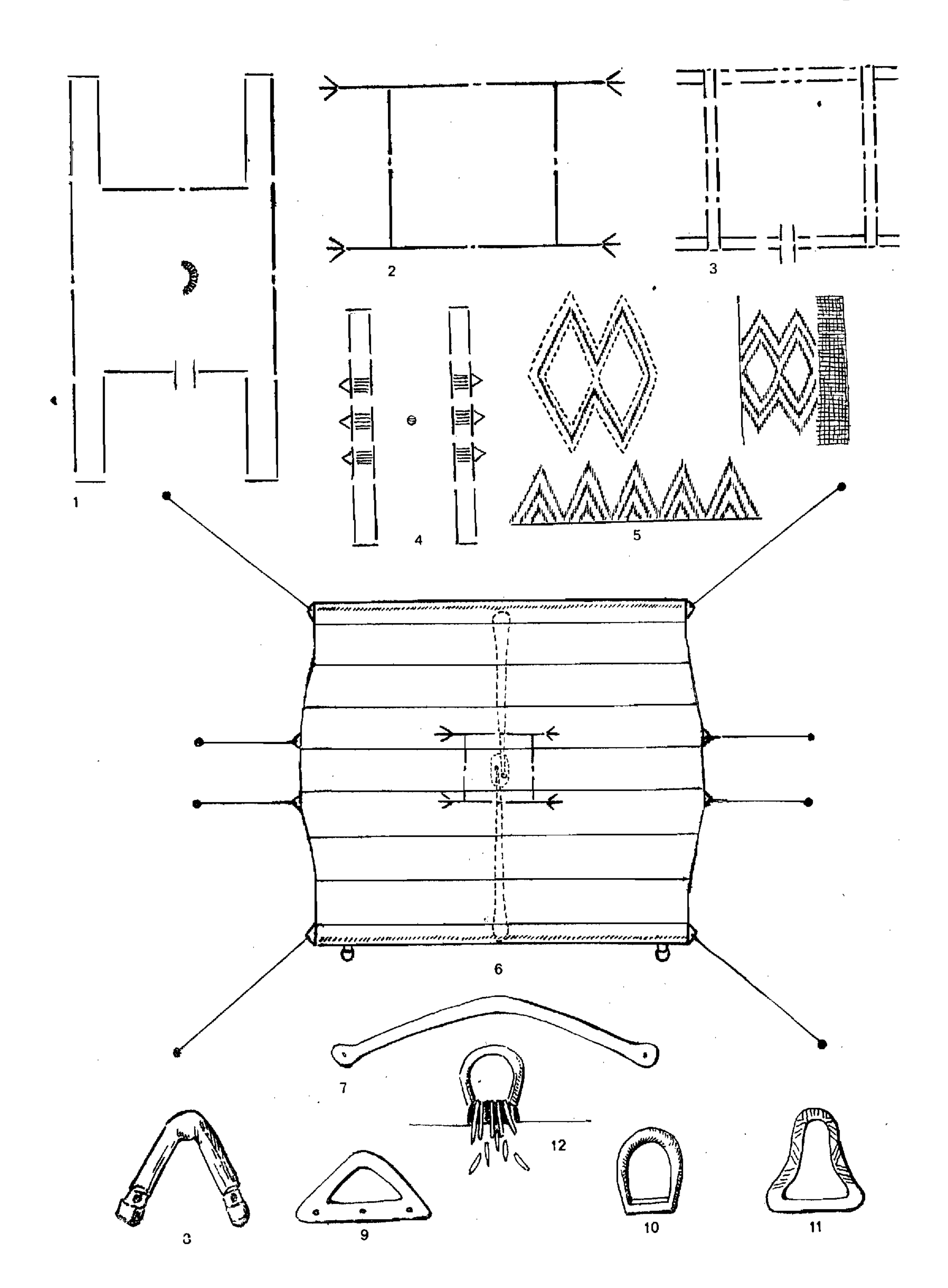
7 et 8. Arcs en bois, 38 et 10 cm.

9. Triangle à 3 trous de fixation.

10 et 11. Anneaux en fer.

12. Montage d'un anneau à une étroite sangle tissée et brodée.

I



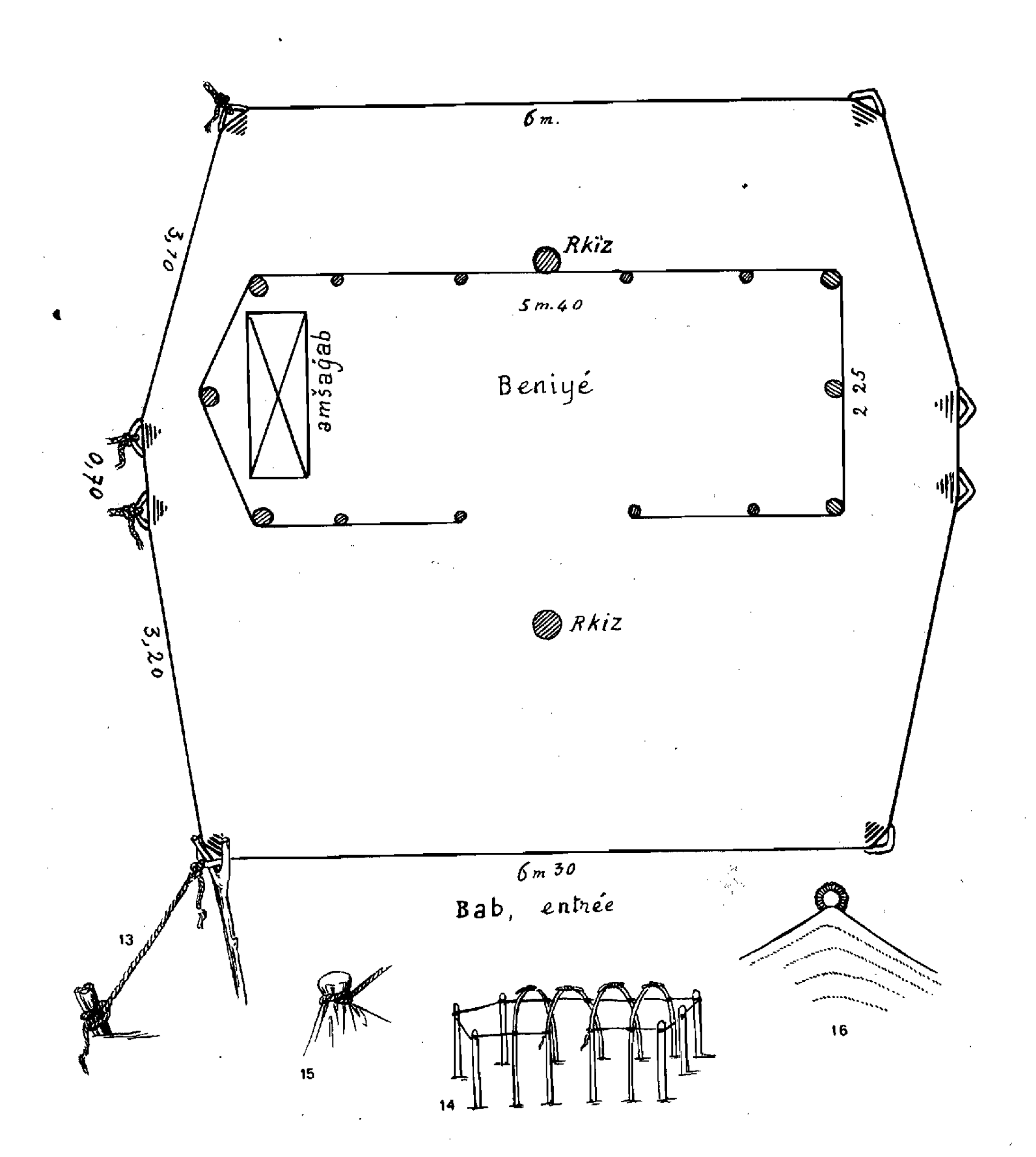
Tente, *khaīmat*, blanche. Tijikja, Tagānt. Velum fait de bandes de coton tissées à Kayes (Mali), sur 15 cm de large, assemblées en double épaisseur par un surjet sur l'endroit, parallèlement au bord de l'entrée, *bāb*, de la tente. Motifs en laine noire tissés au centre du velum et à la base de chaque équerre d'amarrage.

13. Plan de la tente montrant les dimensions et la forme du velum, les huit triangles d'amarrage, la corde, *nasᶜa*, en fibres végétales à l'angle gauche de l'entrée, et un des deux piquets fourchus, *awtād el-bibān*, qui servent à relever le bord de la tente. A l'intérieur, et comme en transparence sous le velum, on a indiqué l'implantation du *beniyé*, entre les bases des *rkāīz*, et l'*āmchaghab*, support des bagages.

14. Armature du *beniyé* : 3 poteaux de *ṭalḥa* à chaque extrémité, 4 arceaux, *īnāīliyn*, en deux parties démontables réunies au sommet par une ligature de percale blanche.

15. Attache de la couverture d'étoffe sur les têtes des poteaux aux deux extrémités du *beniyé*.

16. Anneau recouvert de laine noire marquant le centre de la tente.


6 m.
Rkïz
5 m. 40
amšaġab
Beniyé
2 25
3,70
0,70
3,20
Rkiz
6 m 30
Bab, entrée
13
15
14
16

17. Piquet pour soutenir une bande de cotonnade autour et en retrait des bords de la tente. Pyrogravé et colorié de rouge, vert et jaune. Haut. : 70 cm. — Tijikja, Tagānt. — M.H. 39-13-43.

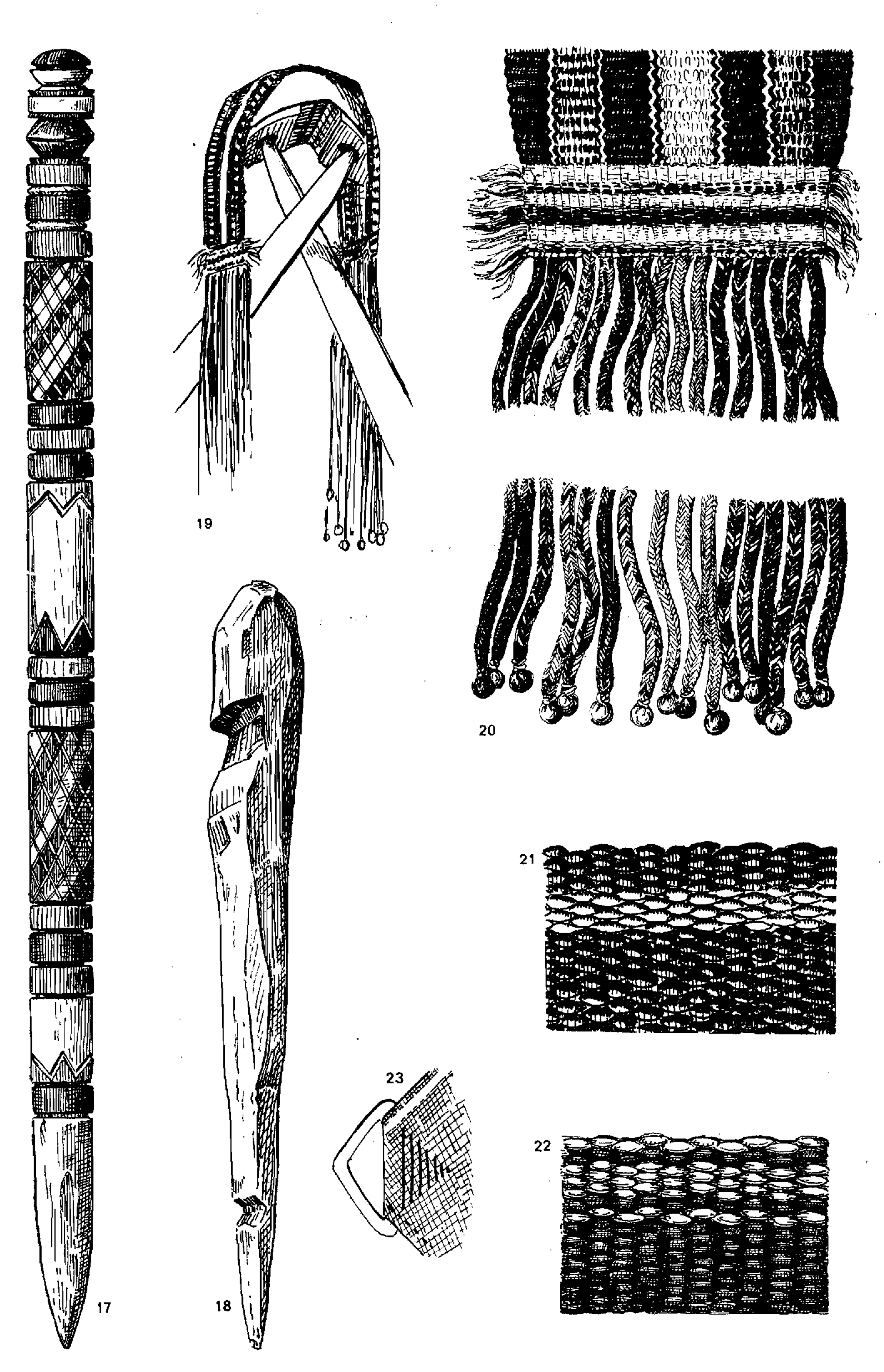
18. Piquet, *ūted*, pl. :*āwtād*, bois de *ṭalḥa*, grossièrement taillé, pour fixer les cordes au sol.

19. Croquis montrant les positions respectives du *ḥammār*, des pointes des *rkāīz* et du *trīg*.

20. *Trīg* : bande ornementale tissée qui s'insère entre le velum et le *ḥammār*. Rayures poil de mouton (brun foncé) et poil de chameau (blanc). Frange (70 cm) de cordelières tressées terminées par des boulettes recouvertes de percale. Long totale du *trīg* : 2,20 m. — Boutilimit, Trārza. — M.H. 38-48-9.

21 et 22. Lisières de *flij* à rayures blanches.

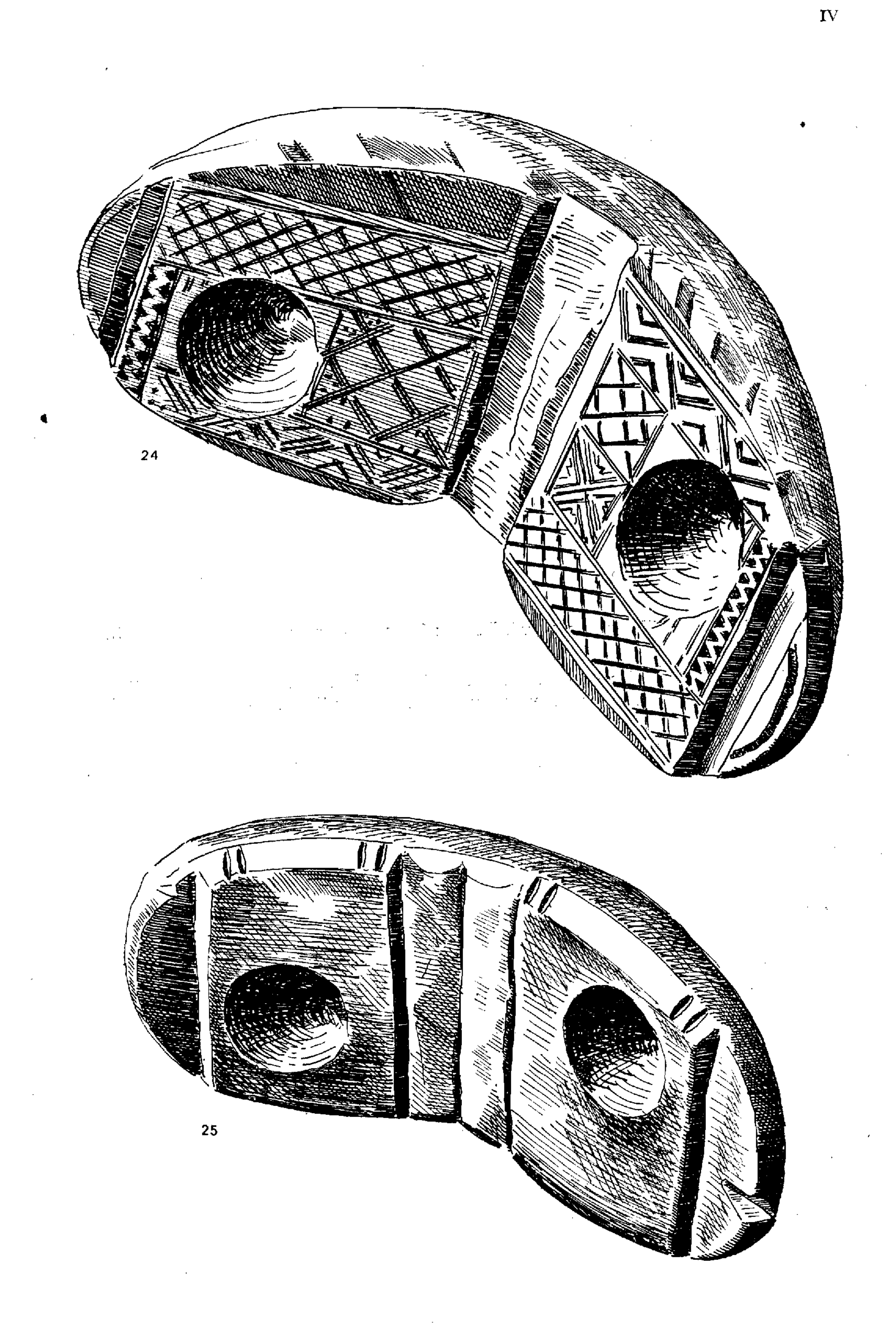
23. L'angle du velum, replié sur le triangle de bois ou de fer, est fixé par quelques points lancés de laine blanche sur *flij* brun, ou de laine noire sur le *jif* blanc.


19
20
21
22
23
17
18

Faîtière : *ḥammār*; pl. : *ḥamāmīr*.

24. Décor pyrogravé. Long. : 27 cm. — Trārza. — M.H. 34-76-38[1].

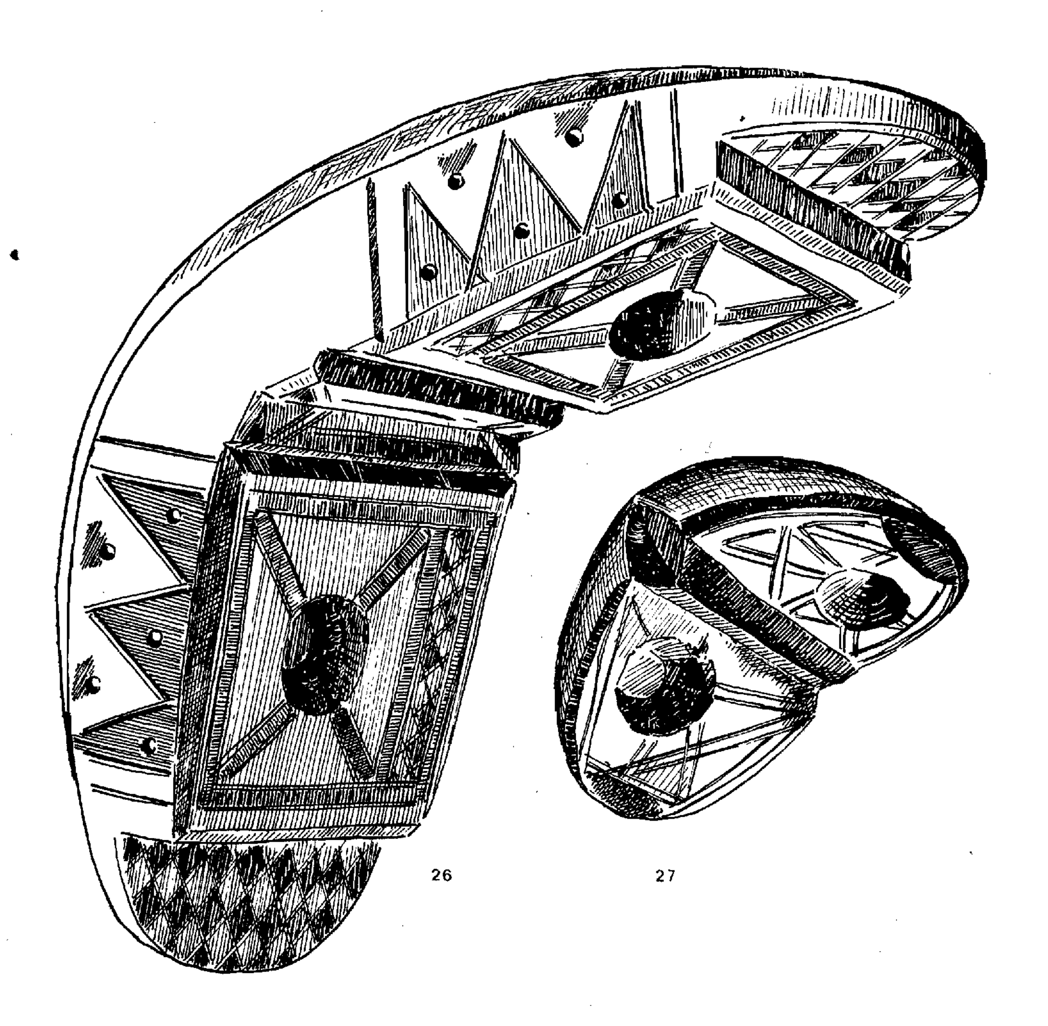
25. Décor d'encoches. Long : 21 cm. — Tekna, basse vallée du Drāᵉa. — M.H. 38-180-118.


24
25

Faîtière (suite).

26. Décor entaillé et pyrogravé. Long. : 30 cm. — Trārza. — M.H. 38-137-13.

27. Modèle type des *ḥamāmīr* du Tagānt, dont la petitesse donne aux tentes de cette région leur silhouette pointue. Long. : 7 cm. — M.H. 38-48-30[10].



26 27

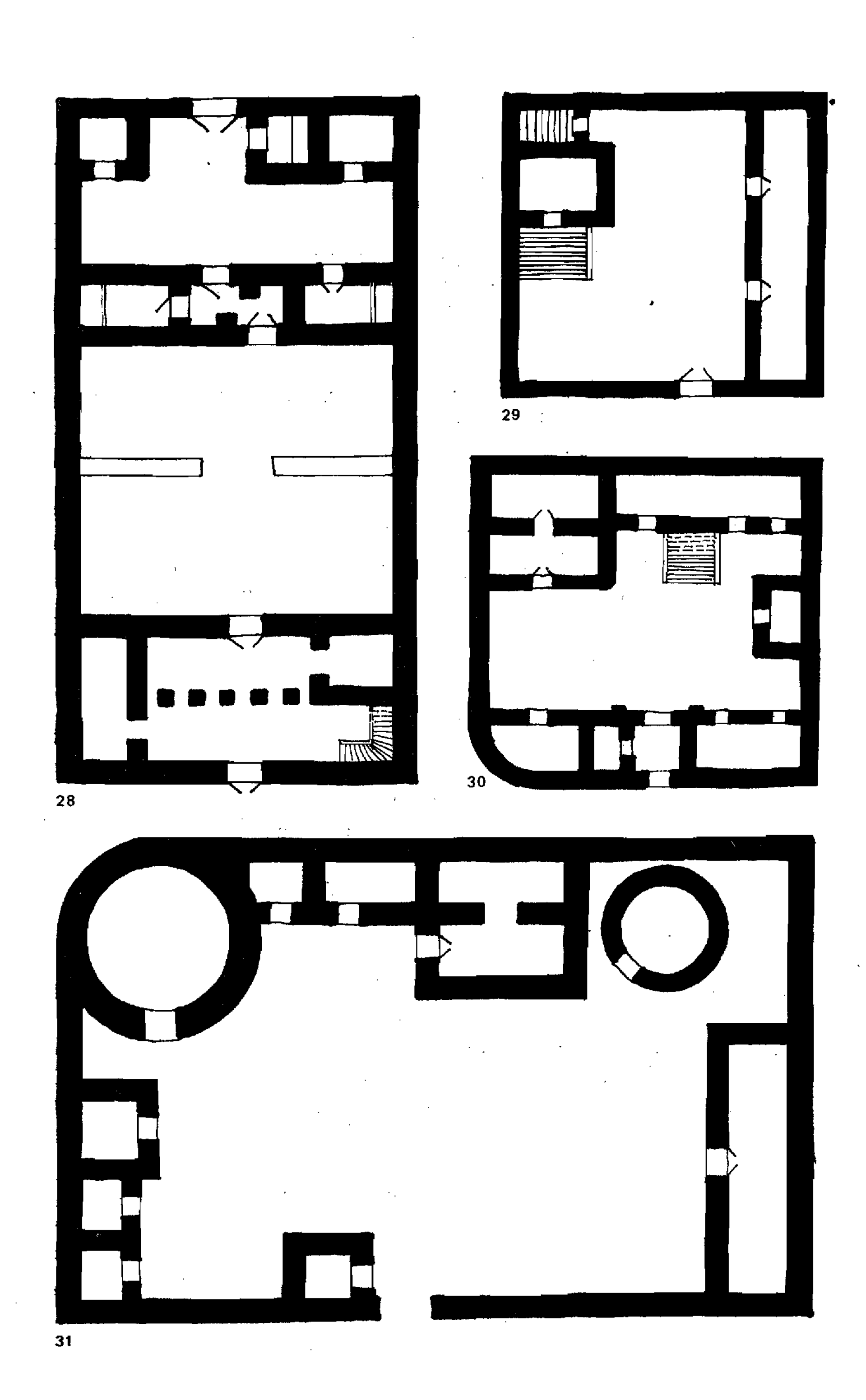
Plans

28. Qṣar Torchān, Adrar. — Maison du chef des 'Ahel Torch.

29. Wadān, Adrar. — Maison du chef des Idaw el-Ḥājj.

30. Tijikja, Tagān. — Maison du chef des Idaw ᶜAli U. Mahām.

31. Qaṣr El-Bārka, Tagānt. — Maison-entrepôt, *makhzen*, des Ghūdf.


28
29
30
31

32. Ermitage, Ziāra de Cheikh Moḥammed Faḏel, à 3 heures de chameau (environ 15 km) E-S-E de la palmeraie de Jraïf, Adrar.

A. **Maison personnelle du Cheikh.**

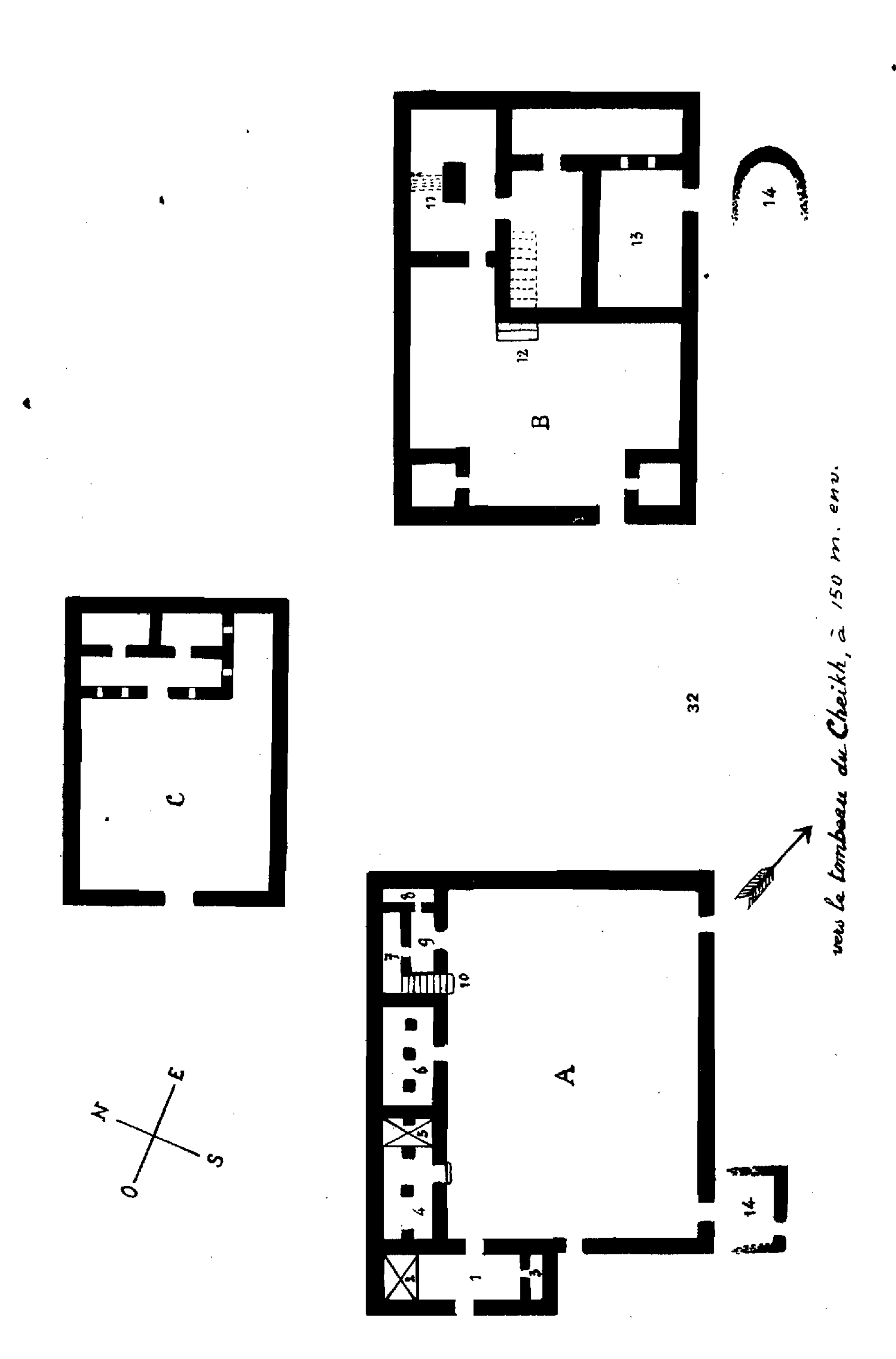
Mur d'enceinte en pierres plates appareillées, sans mortier ; 25 × 25 m ; haut. : 2 m ; épaisseur : 0,70 m.

1. Salle d'audience ; 11,20×4,25 m.
2. Estrade du Cheikh ; largeur : 3 m.
3. Petite resserre, *qbunniyat* ; 4,25×0,90 m.
4. Chambre du Cheikh ; 8,50×4 m. Epaisseur du mur : 70 à 80 cm. Quatre piliers, *dāiyat*, carrés en maçonnerie, de 70 à 75 cm de côté.
5. Couchette en maçonnerie.
6. Deuxième chambre, avec 3 piliers.
7. Cuisine, *falli* ; 4,60×1,90 m.
8. Chambrette de la servante L-ᶜAfiya.
9. Courette.
10. Escalier montant à la terrasse. En dessous, petit magasin à vivres.

B. **Maison des Tlāmīd**, à 50 m environ à l'est de la maison A.

11. Pilier rectangulaire et mur en ruine.
12. Escalier écroulé montant à la terrasse.
13. Chambre isolée de la maison, ouvrant directement à l'extérieur.
14. *Msalla*, petits enclos pour la prière.

C. **Maison des voyageurs**, à 25 m environ de la maison A.


A
B
C
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
N
E
S
O
vers le tombeau du Cheikh, à 150 m. env.
32

Les portes

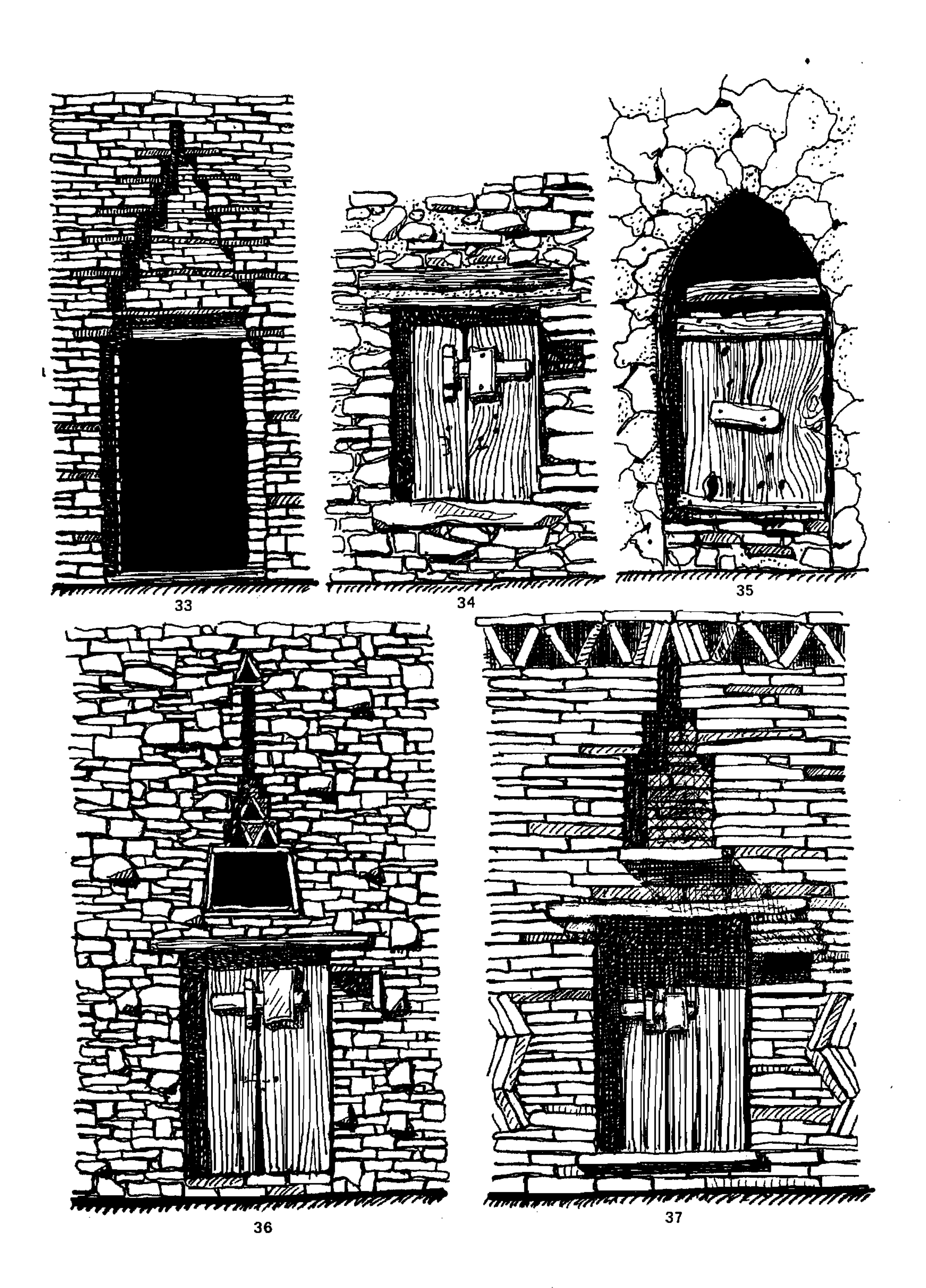
33. Tichīt. — Chambre d'étudiant étranger dans la cour de la Mosquée.

34. Chingueti. — Maison de notable.

35. La Ziāra, Ādrār. — Entrée du tombeau du Cheikh Moḥammed Fad̲el.

36. Chingueti. — Cour intérieure de la maison de Moḥammed Ghūlām.

37. La Ziāra. — Entrée de la chambre du Cheikh.

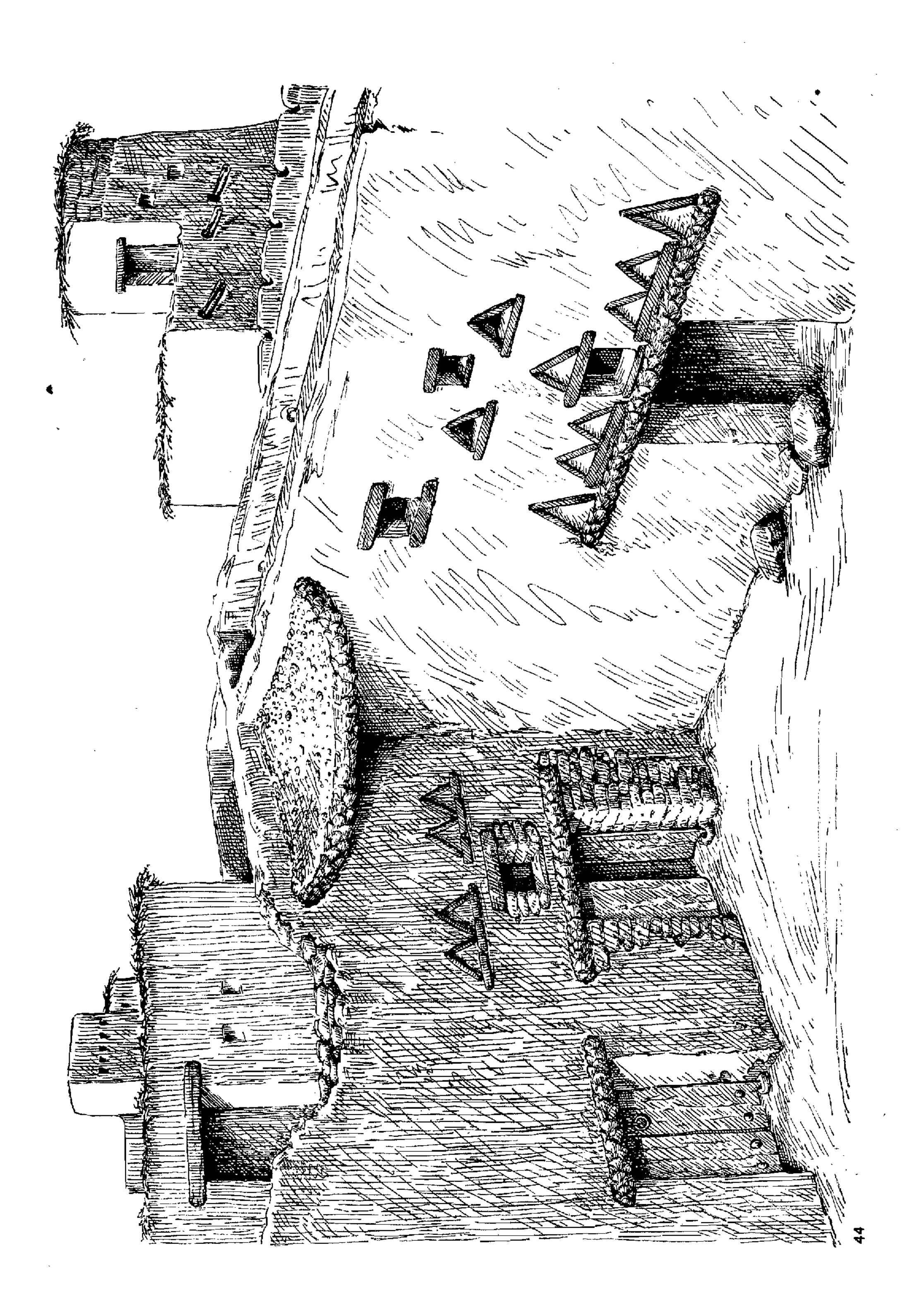

33
34
35
36
37

44. Aṭar, Ādrār. — Cour intérieure d'une maison ancienne.

Murs en pierres, maçonnés, crépis d'argile naturelle beige.

Portes basses à deux vantaux suspendus « à crapaudines », en bois de *ṭalḥa* (*A. raddiana*). Linteaux en moitiés de stipes de dattier. Celui de droite supporte 6 triangles aveugles, formés par 2 dalles de schiste gris foncé, un peu en relief sur le mur. Les 4 plus petits sont dressés sur 2 dalles horizontales. Au centre, lucarne carrée à linteau de schiste surmonté d'un 7e triangle. Au-dessus, 2 petites lucarnes et 2 triangles à jour. Au niveau de la terrasse, un petit auvent en quart de cercle est fiché dans l'angle de la cour. Couvert en argile et gravier, il est bordé d'un stipe incurvé dont les extrémités sont enfoncées dans les murs. Placé trop haut pour ombrager la cour, cet auvent n'abrite aucune fenêtre et il ne semble ni assez solide, ni assez spacieux pour servir de terrasse.

Au loin, maisons à tours carrées et à terrasses étagées que des fagots de broussailles protégent du vent de sable. (Eté 1950.)



44

45, 46, 47. Lucarnes de divers types.

48. Tichīt. — *Mihrāb* de la mosquée.

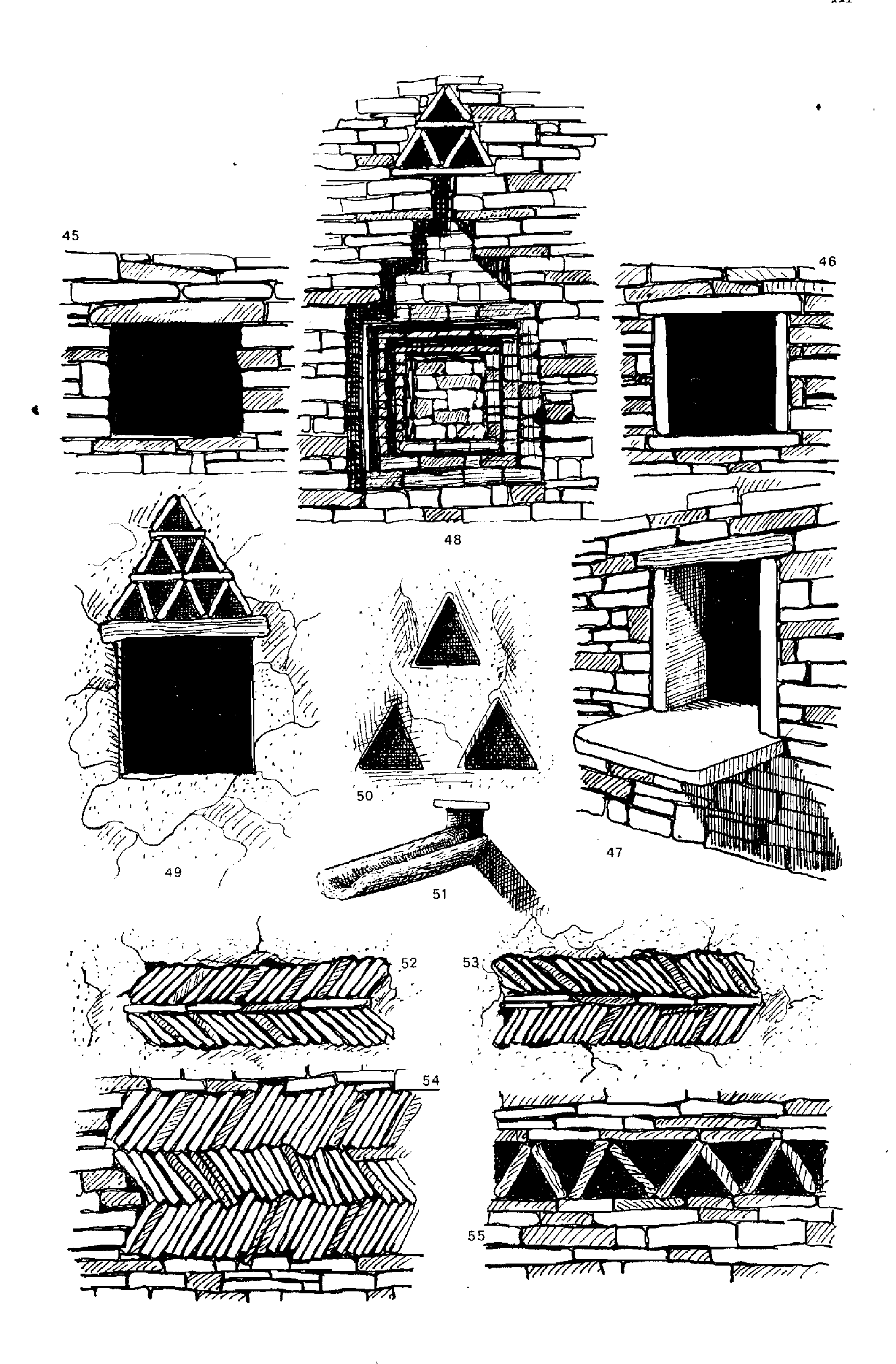
49, 50. Chingueti, Ādrār. — Maison de Moḥammed Ghūlām. Lucarne à fronton de triangles ajourés.

51. Gargouille, *belḥa*, faite d'un tronçon de stipe de dattier, coupée en deux dans le sens de la longueur et évidé au milieu.

52, 53. Tijikja, Tagānt. — Maison de Mustafa ū. Yūbba, chef des 'Idaw ᶜAli 'Ahel Maḥam. Frises de chevrons en pierres plates sur la façade.

54. La Ziāra de Cheikh Moḥammed Faḏel ould ᶜAbeïd.

55. Id. Chevrons en zigzags non ajourés.


45
46
48
49
50
47
51
52
53
54
55

Ziāra de Cheikh Moḥammed Faḏel ū. °Abeïd (Adrār).

56. Chambre du Cheikh. Groupe de 4 niches et de triangles.

57, 58. Salle de réunion. Niches de lampes, *qūwa*.

59. Id. Groupe de 5 niches et de triangles.

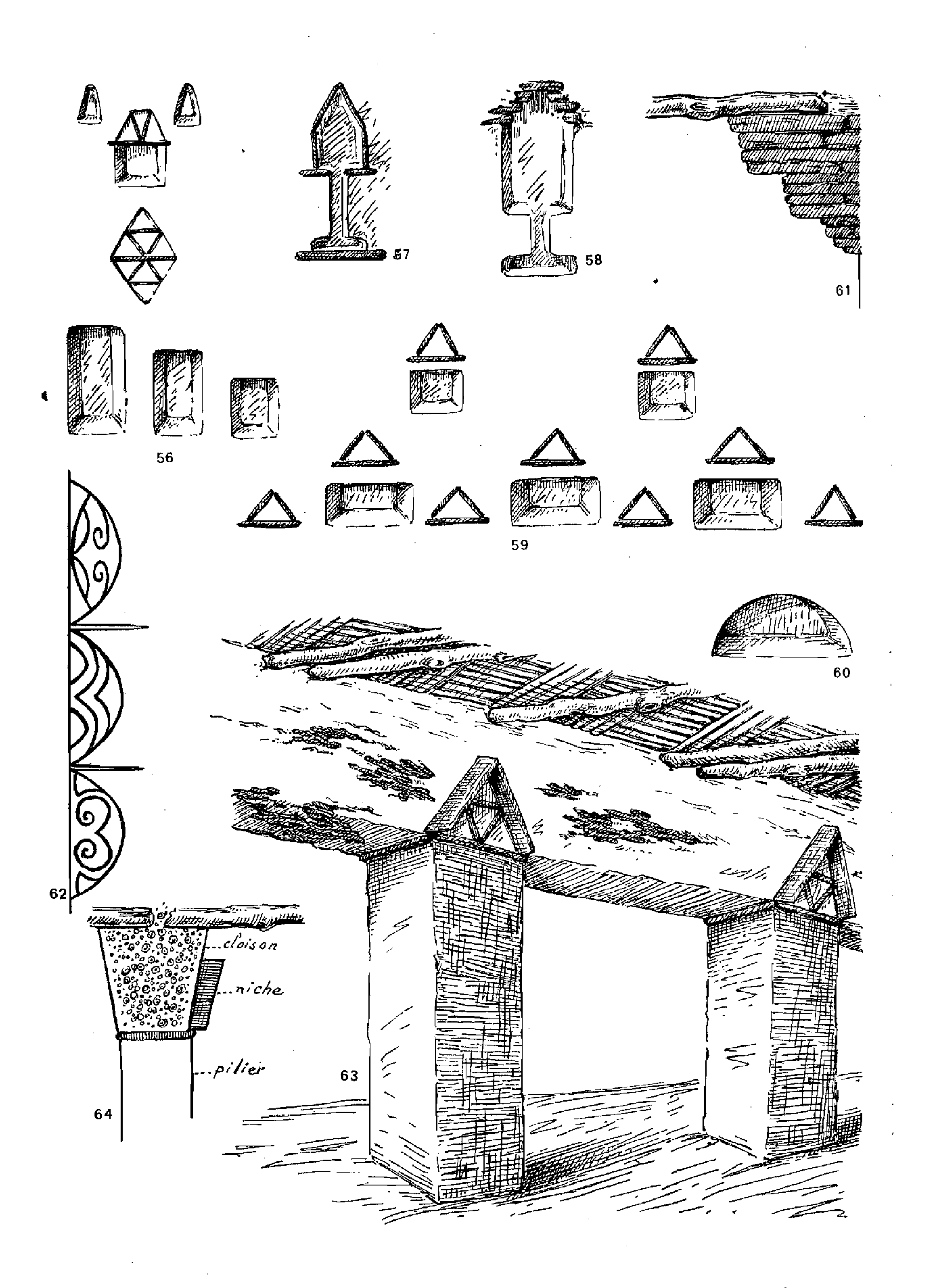
60. Id. Petite niche en demi-lune.

61. Id. Encorbellement du plafond, coupe.

62. Chambre du Cheikh. Motif dans le style décoratif de Walāta, tracé du doigt dans le crépi d'argile de l'embrasure de la porte.

63. Id. Piliers de maçonnerie et demi-cloison médiane bourrée de branchages et recouverte d'argile (écaillée). Une mince dalle de schiste est insérée entre les piliers et la cloison, sous les grands triangles, surmontés de deux dalles avançant.

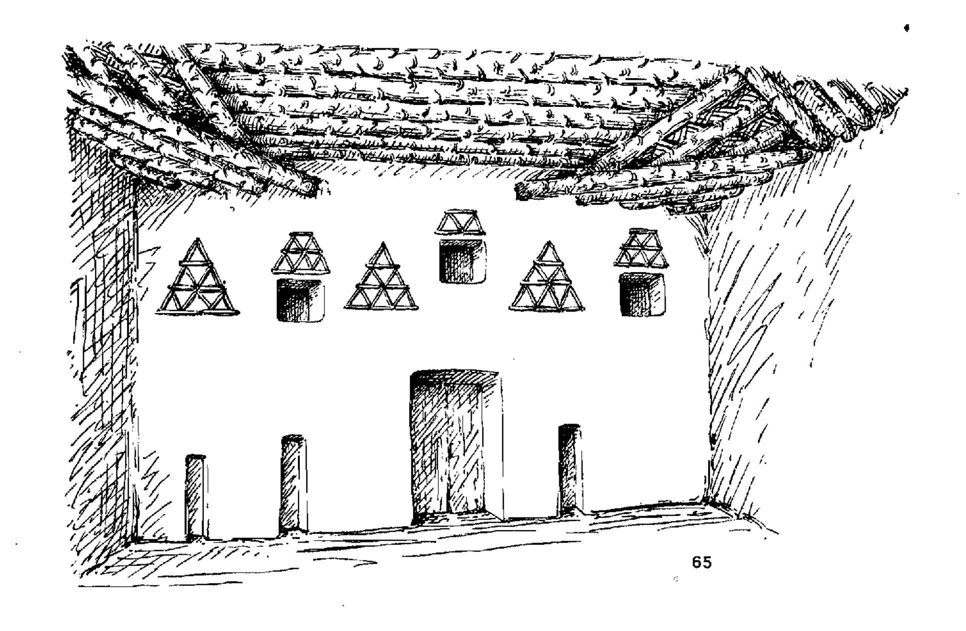
64. Coupe de la cloison. (Nov. 1950.)


57
58
61
56
59
60
62
cloison
niche
pilier
63
64

Wadān, Ādrār. — La maison du Chérif Zeïdān.

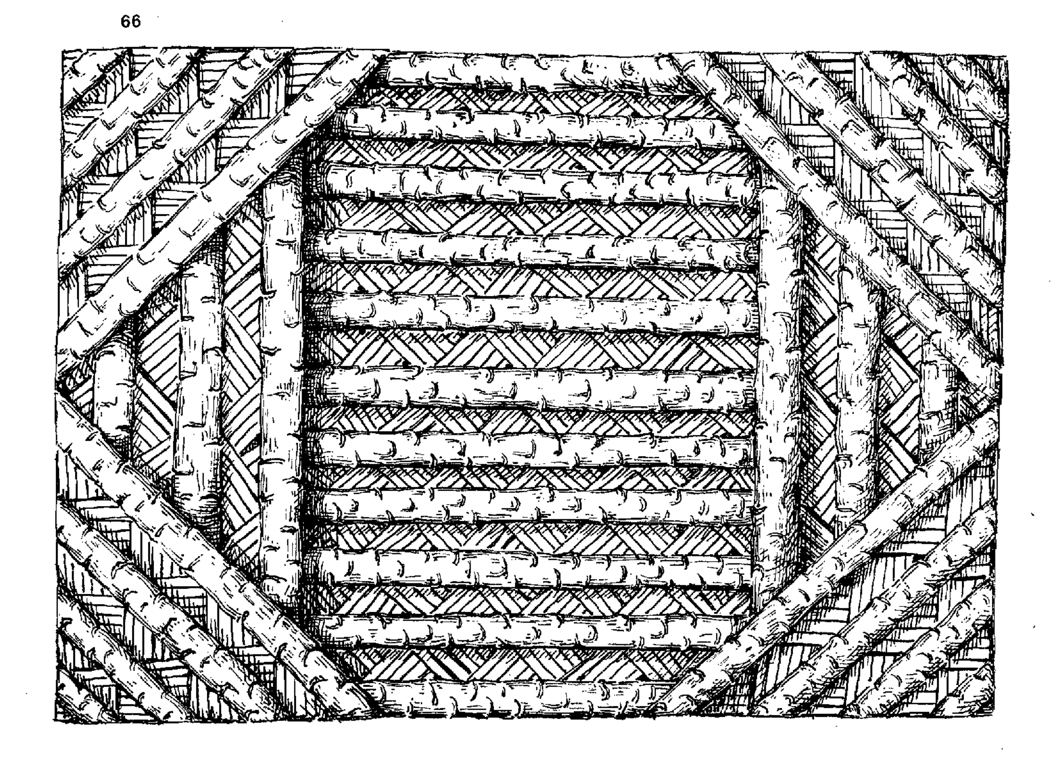
65. Salle de réception, 4×5 m. Face à la porte d'entrée (donnant sur la cour), le mur du fond est percé d'une porte à deux vantaux et de trois lucarnes carrées. Décor de plaquettes de schiste gris-noir, fichées dans la maçonnerie et assemblées en triangles. Dans le bas, trois niches étroites et hautes sont creusées jusqu'à la moitié environ de l'épaisseur du mur. Les autres murs sont unis.

66. Id. Le plafond. Revêtement de tiges de palmes disposées en chevrons. Poutres de stipes de dattiers refendus, écorcés. Les extrémités des poutres du centre reposent sur des « poitrails » de 3 stipes, eux-mêmes soutenus par 4 tronçons de stipes fichés en angle dans les murs et faisant office de corbeaux. Cette disposition permet de donner à la pièce une largeur inaccoutumée.



65

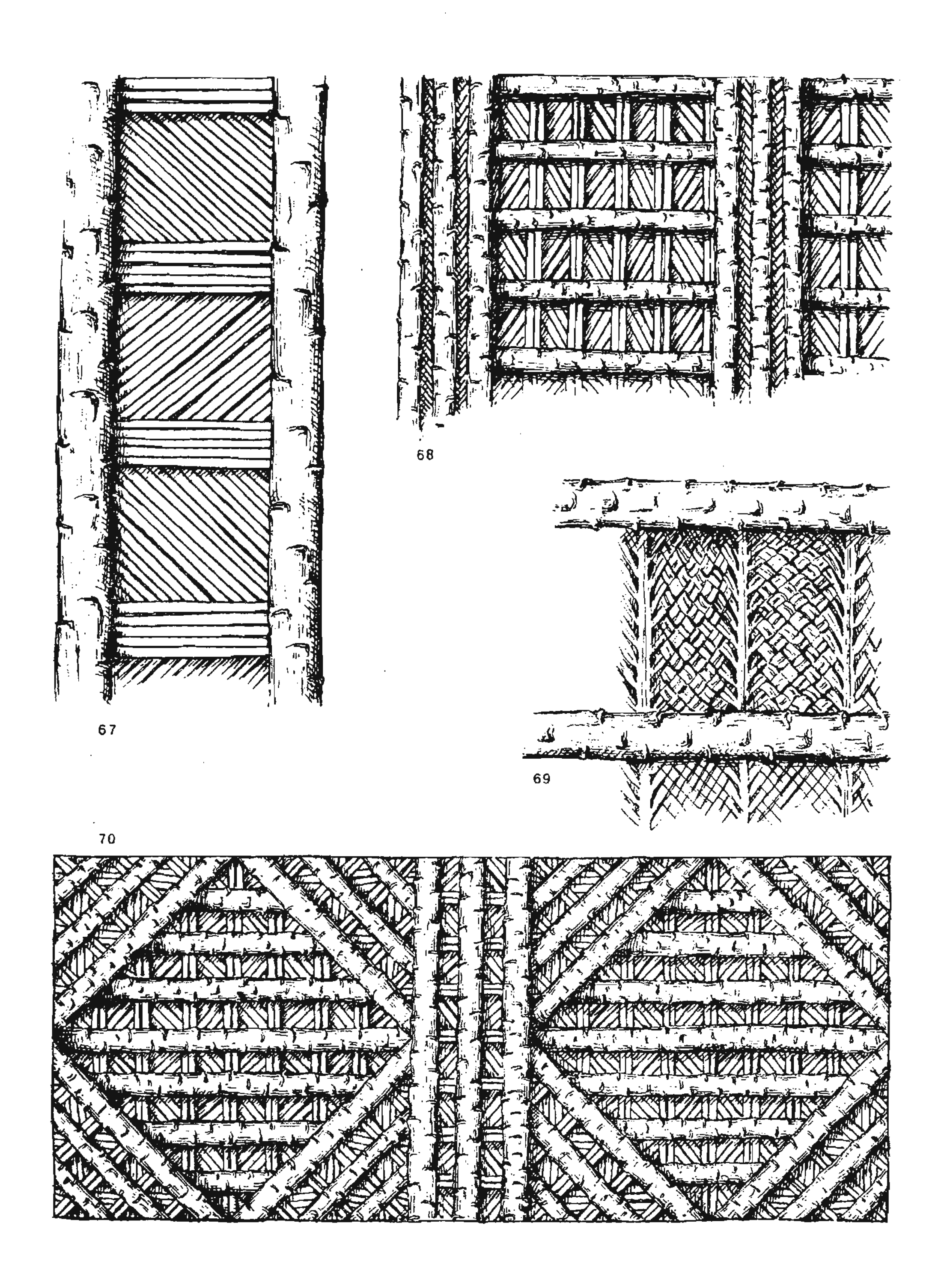
66



67, 68. Aṭar. — Maison de Mme Mūtḥa bīnt Abamber.

69. Chingueti. — Maison de notable dū^{c}alāwi.

70. Wādān. — Salle de réception de Ūld Waddād, chef des 'Amgarij (4,20×2 m).


67
68
69
70

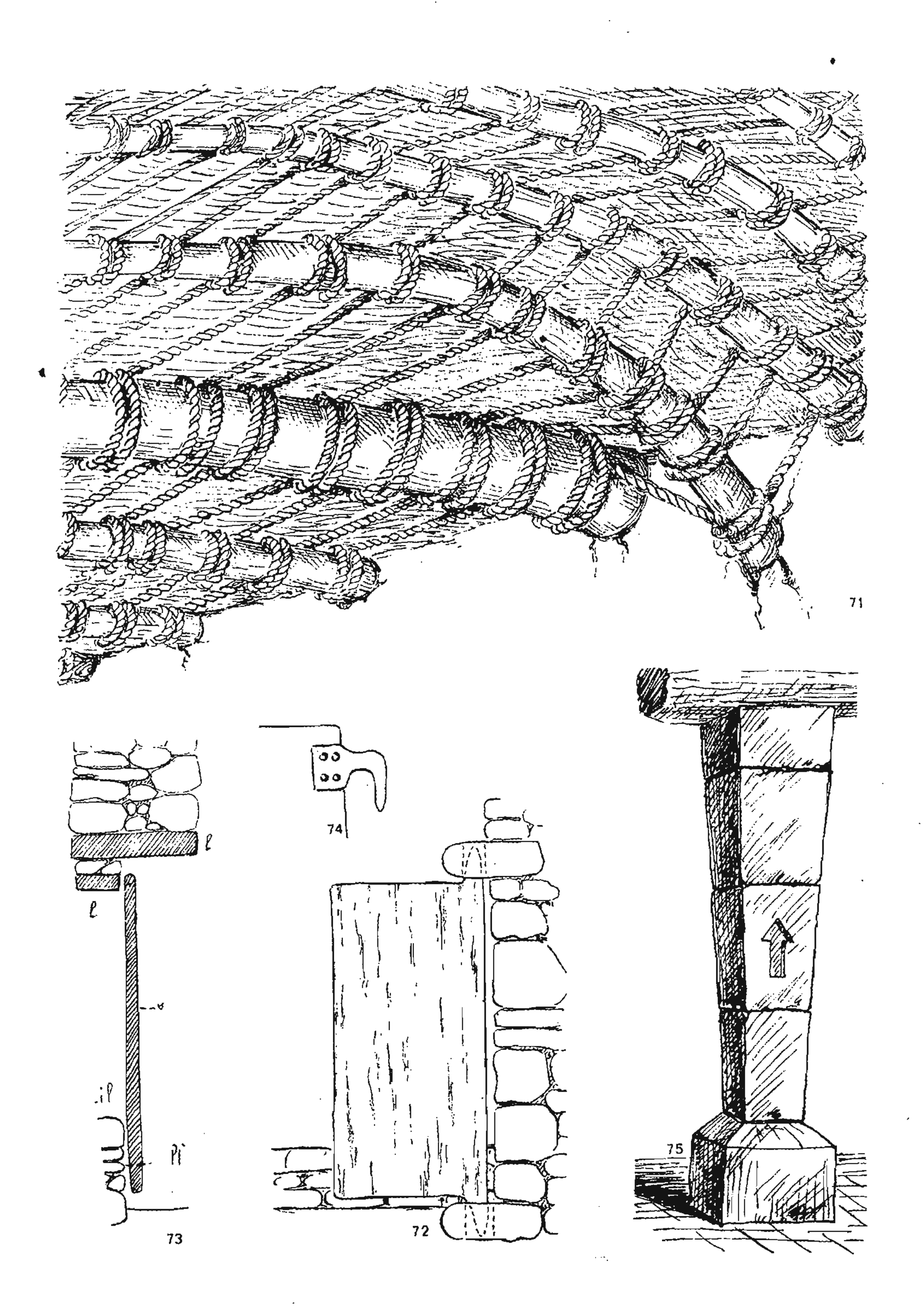
71. Ārawān. — Maison du chef des Āhel Ārawān. Grenier, premier étage. Plafond rustique ; revêtement en paille de *ṣbāṭ*=drînn (*Aristida pungens*) ; poutres en troncs de *ṭalḥa* (*A. raddiana*) irrégulièrement enfoncées dans la maçonnerie et reliées par des cordes en cuir cru d'antilope.

72. Vantail de porte fermé, côté cour. Deux prolongements pointus en haut et en bas tournent dans des pierres percées.

73. Profil schématique du milieu d'une porte. L, linteau ; V, vantail.

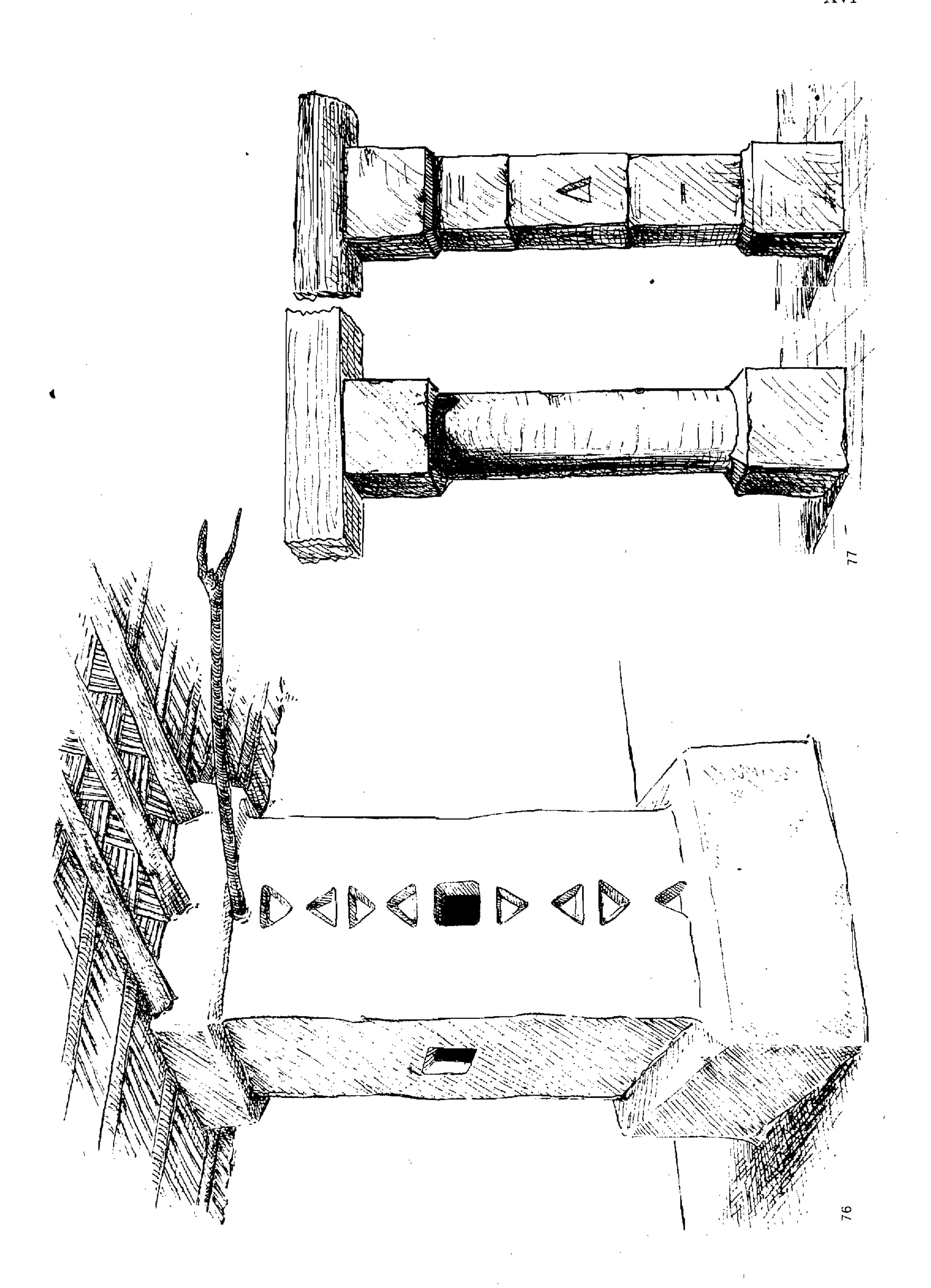
74. Système de suspension par un crochet de fer.

75. Mosquée en ruine de Rāchid, Tagānt. Pilier soutenant une poutre.


71
l
l
Pi
74
72
73
75

76. Tijikja. — Maison de Mūstafa ū. Yūbba. Grande salle d'entrée du rez-de-chaussée. Un des deux piliers carrés qui séparent la pièce en trois parties égales et soutiennent trois poutres faites de stipes refendus en quatre. Maçonnerie de pierre et d'argile crépie de chaux. Socle : haut. : 0,60, larg. : 1,22 m. Pilier, entre le socle et le chapiteau : 2,20, larg. : 1,05 m. Sur chaque face, une ouverture carrée correspondant à l'ouverture opposée de façon à ce que ces petits « tunnels » se rencontrent en croix au centre du pilier. Petits triangles creux, non percés, sur 3 côtés. La face opposée à l'entrée est unie. Une longue perche fourchue est enfoncée horizontalement sous le chapiteau.

77. Qaṣr-el-Bärka, Tagānt. — Deux piliers de la mosquée en ruine.

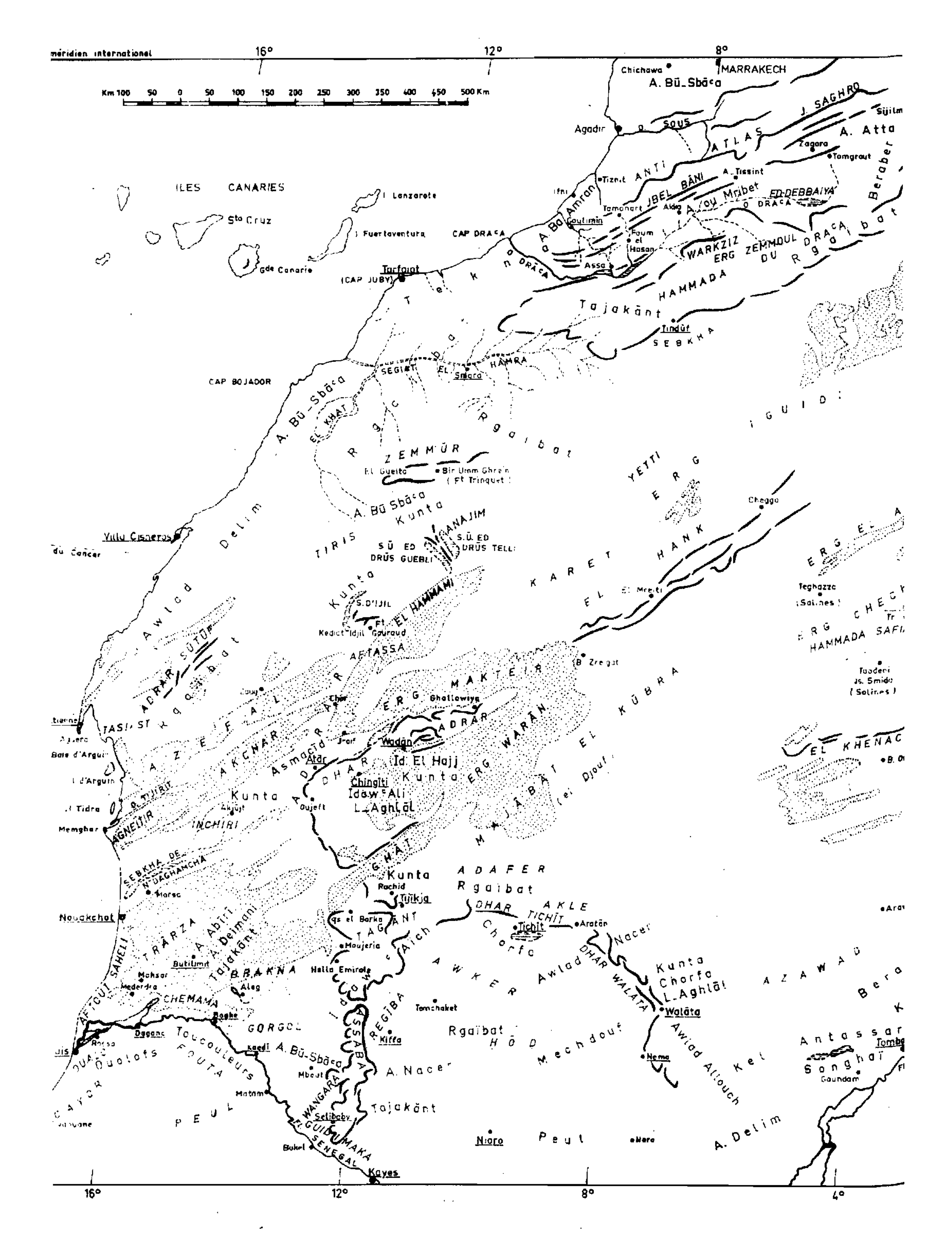


77

76

XVII

SAHARA MAURE





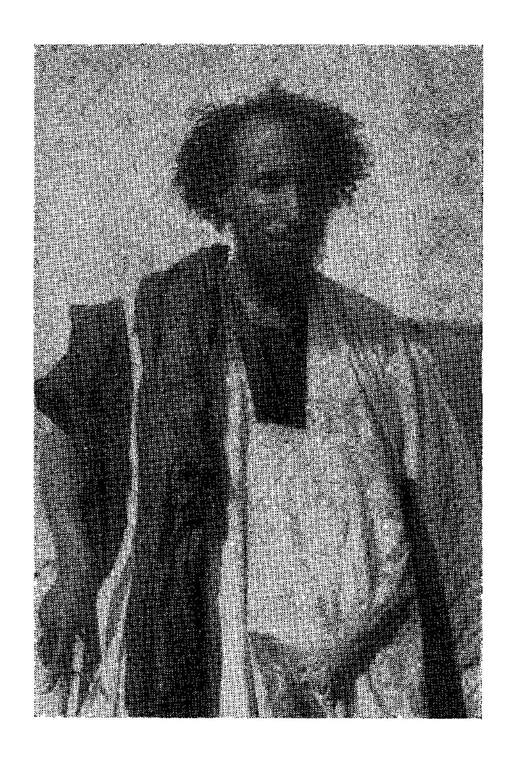
1. Ruines gangaras le long de l'Udeïa Mejbūr, Sud-Tagānt.

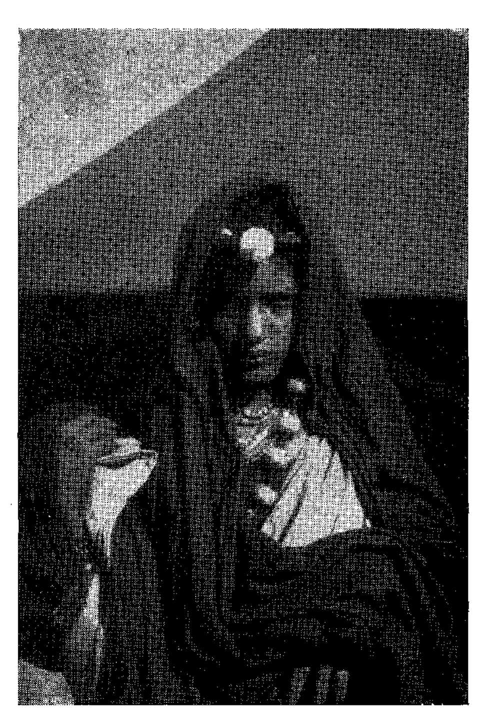


2. Tanūchert, Oued Talbat (Adrār), entre Chengīti et Wadān. Tumulus surmonté de trois pierres-levées, comme tous ceux de cette région.



3. Erg Zemmūl. Ḥassi El-Ḥaweira. Autruche gravée.

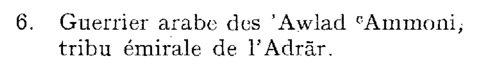




4. Ṭaleb des 'Idaw ᶜAli de Chengīti.

5. Jeune femme Rgaïbiya du Zemmūr.

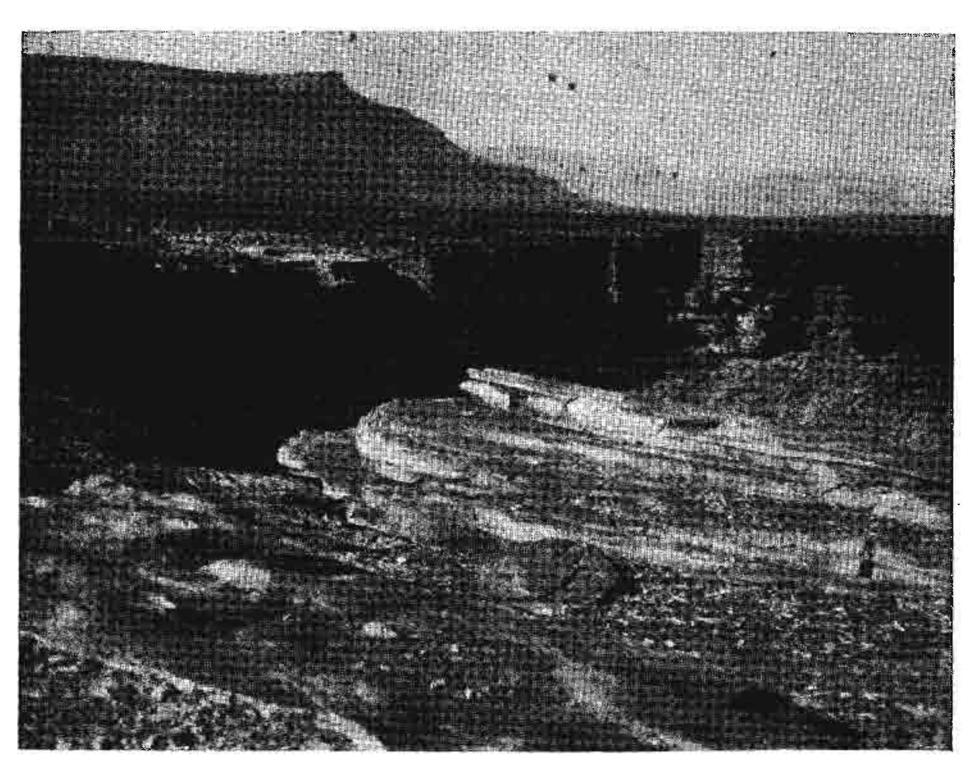




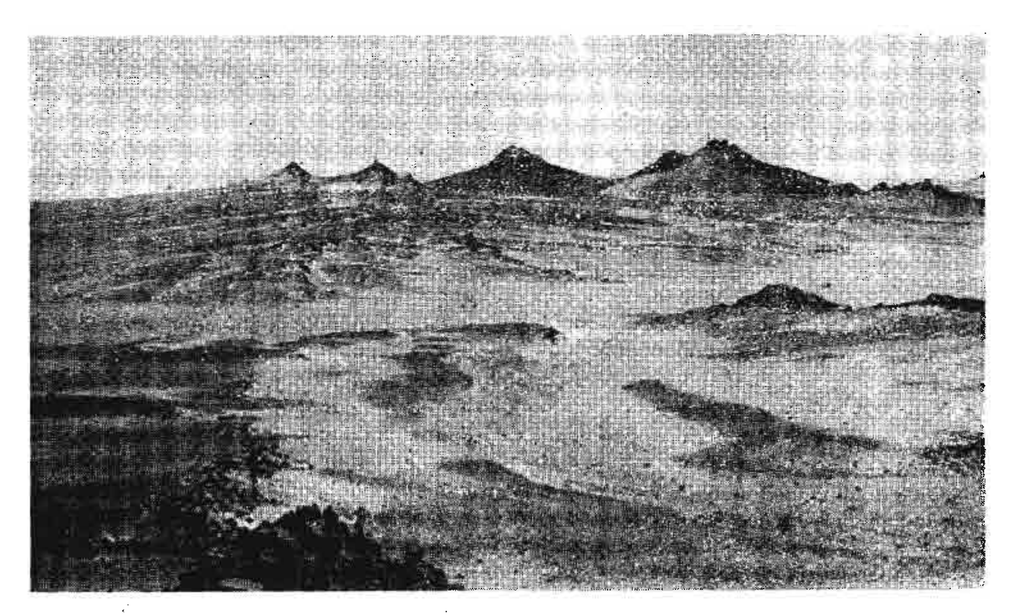
6. Guerrier arabe des 'Awlad ᶜAmmoni, tribu émirale de l'Adrār.



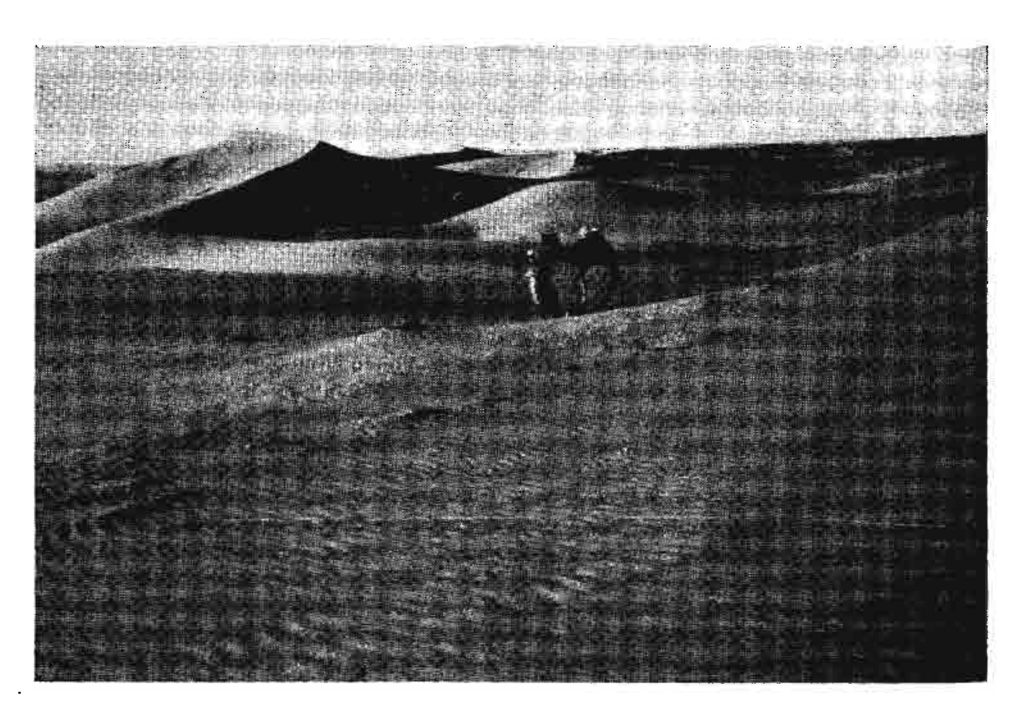
7. Assa, le J. Bāni. La montagne de Lembediya où, selon la légende chleuha, le Prophète aurait fait retraite. Jeune Teknawi près d'une des petites *msallat* construites par les pèlerins. A l'horizon, l'oued Drāᵃa entre les chaînes de la Taghzout et du Warkziz.



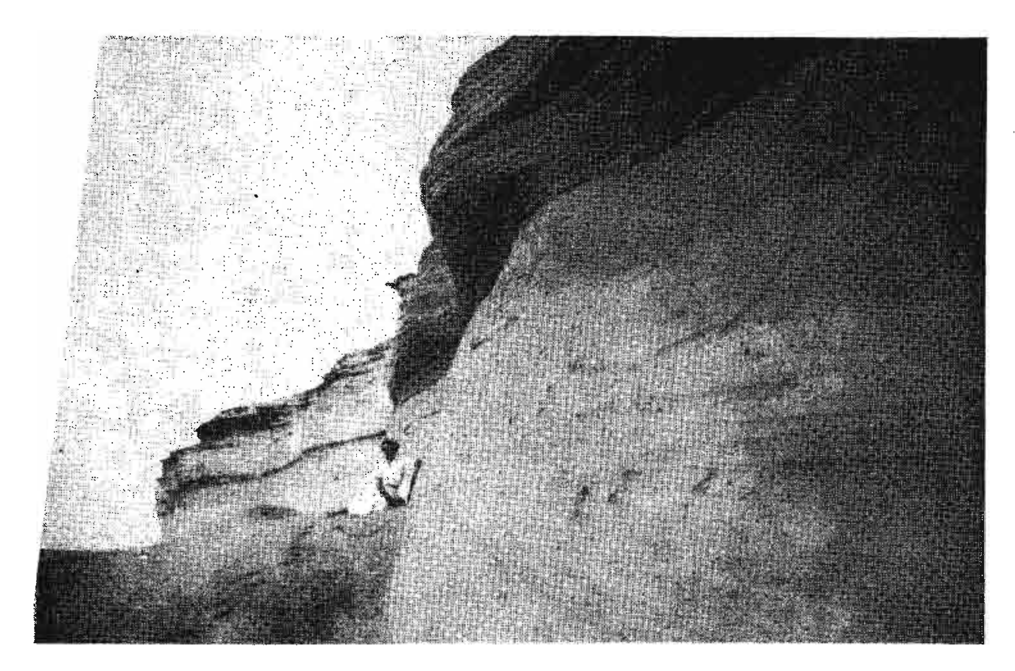
8. Gorge de Tachōt. Au loin Ḥamdūn et les plateaux tabulaires de l'Adrār Tmar.



9. Anajim. La Sebka Umm Ed-Drūs Telli, entre Bir Umm-Ghrein et Idjil.



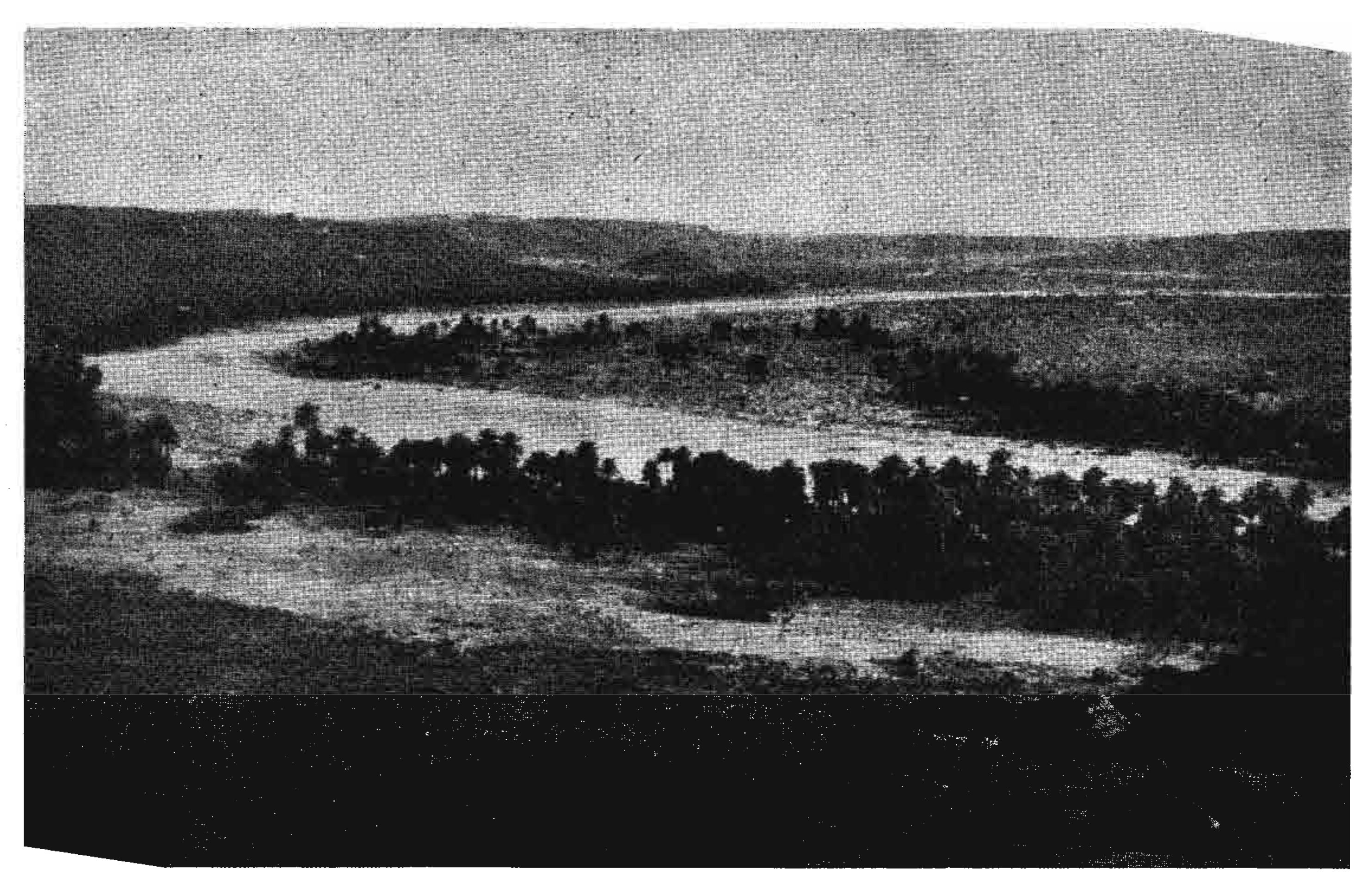
10. L'erg du Maqteïr.



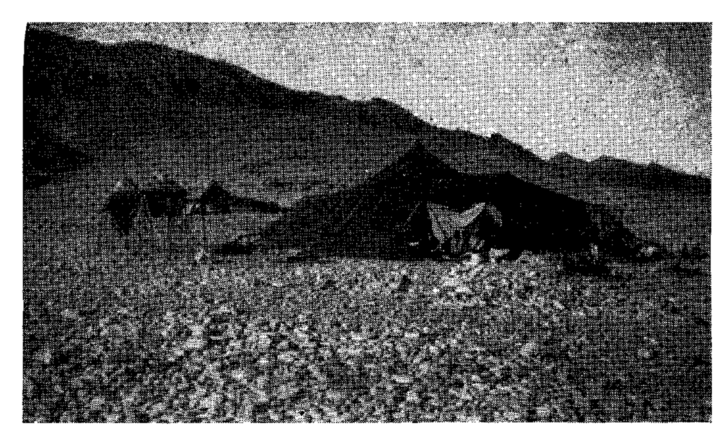
11. Port-Etienne. La « Table remarquable ».



12. Ruines de Santa-Cruz de Mar-Pequeña, entre Fūm Drāᶜa et Tarfayat.
(Cl. G. Hallé, 1963)



La *batha* et les palmeraies vues du qṣar d'Er-Rachid (Tagānt).



14. Fūm El-Hasan. Tente de Rgaïbat dressée au pied du J. Bāni.



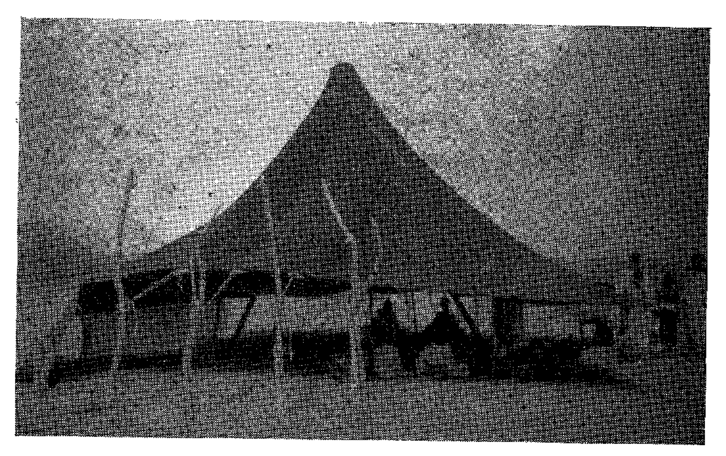
15. El Haūseniya, sud de Mūjeriya (Tagānt). La *Hella* de l'Emir ᶜAbderraḥman ū. Bakar. Tentes à pignon pointu du Tagānt.



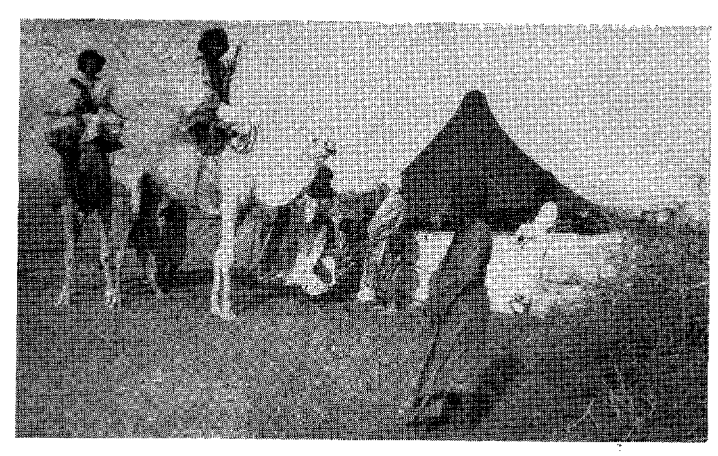
16. Jraïf (Adrār). *Tīkkīt* de palmes sèches.



17. Campement chez les Mechdūf entre Néma et Ras-el-Mā. Sur les arceaux de l'abri intérieur d'une tente, les femmes étendent un *beniyé* en couvertures soudanaises.



18. Aïn Salama (Trārza). Tente de Cheikh ᶜAbdallahi ū. Cheikh Sidiya (10×10 m). Montage à cordes courtes fixées sur de hauts piquets fourchus. Pignon large du Trārza.



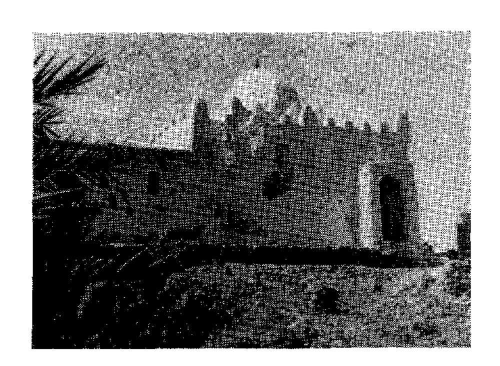
19. Tin Deïla (Trārza). Tente de réception chez les A. Aḥmed ben Damān, tribu émirale du Trārza.



20. N'Térert (Trārza). Servantes noires transportant une tente. On aperçoit sous le bord du velum les hommes qui soutiennent les *rkāīz*.



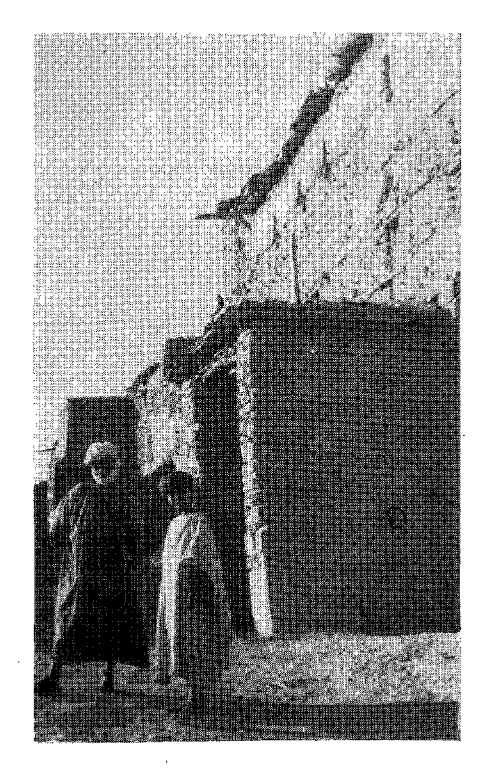
21. Assa (Nūn). Le qṣar au-dessus de l'oued bordé de dattiers et de lauriers roses.



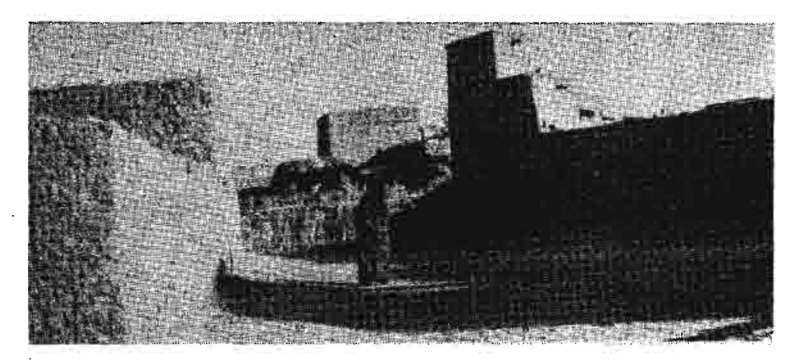
22. Assa. La Qoubbah et la Medersa de Cheikh Moḥammed Ech-Chebki.



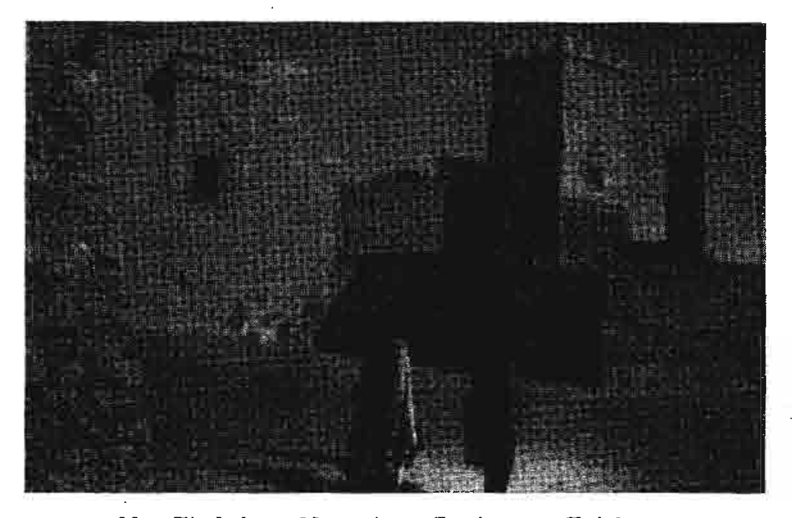
23. Assa. La Mosquée et le siège de la Zawiya. Tombeau de Sidi Azza ū. Ihda, fondateur de la Zawiya.



24. Assa. Maison du Ṭaleb vénéré, Sidi Moḥammed Es-Sghir, de Mgheïmima. Porche profond de plus d'un mètre, couvert en dalles minces.



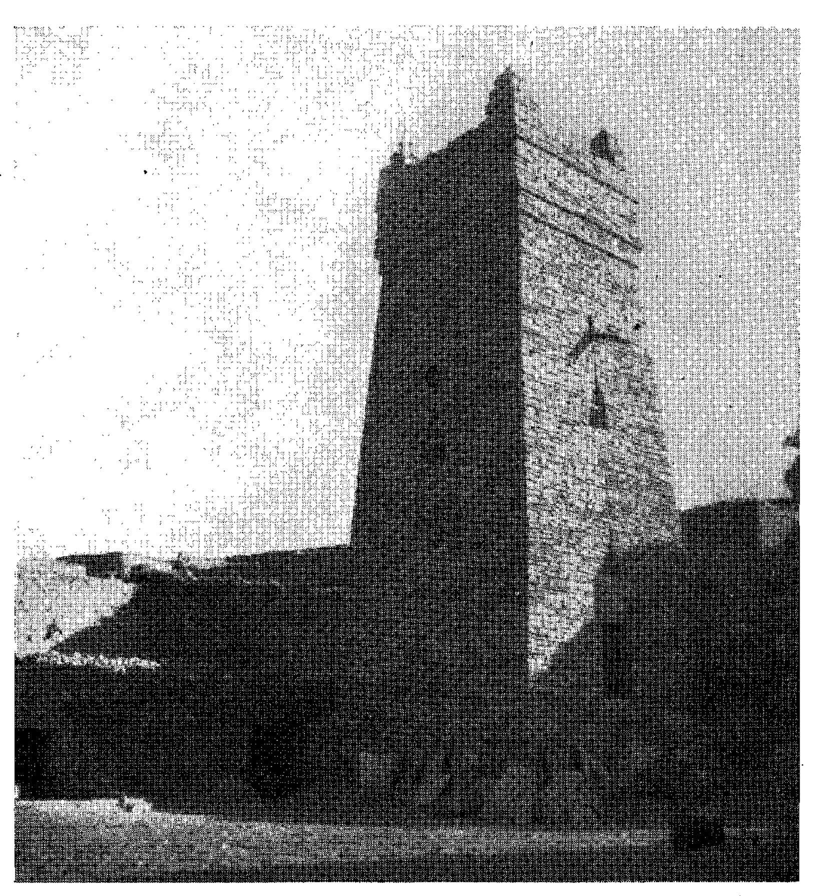
25. Aṭār (Adrār tmar). — Dans le qṣar.



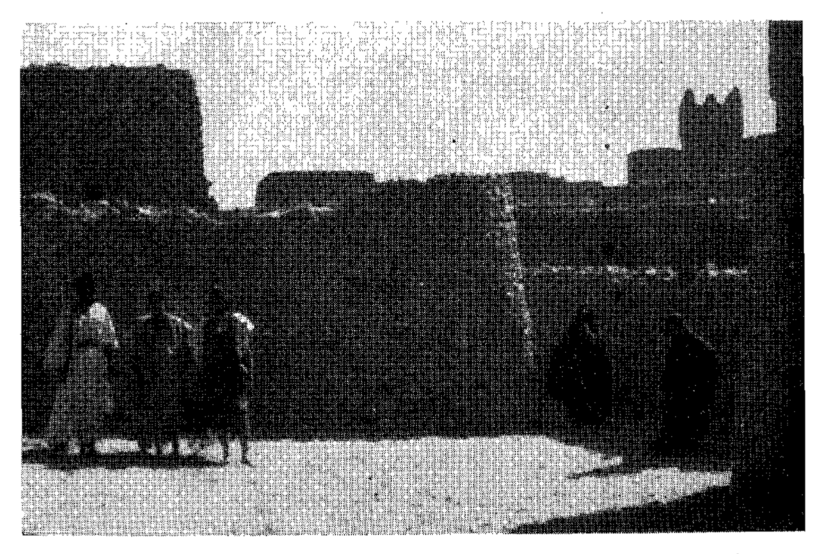
26. Tindūf. — Mosquée et Zāwiya des Tajākānt.



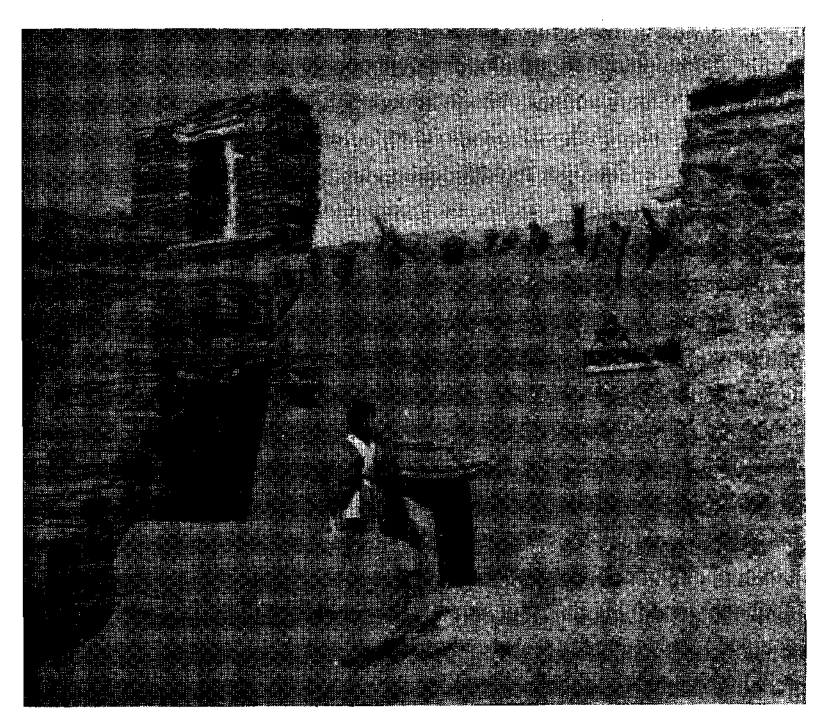
27. Chengīti. — Porte dans la cour du savant des l-ᵒAghlal Moḥammed Lamīn ū. Ghūlam.



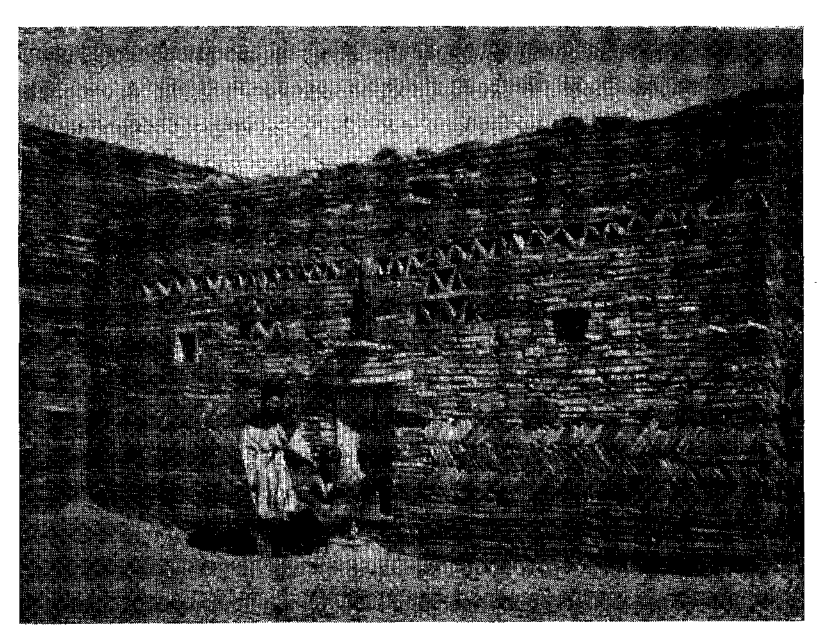
28. Chengīti. — Le minaret et les pierres votives.



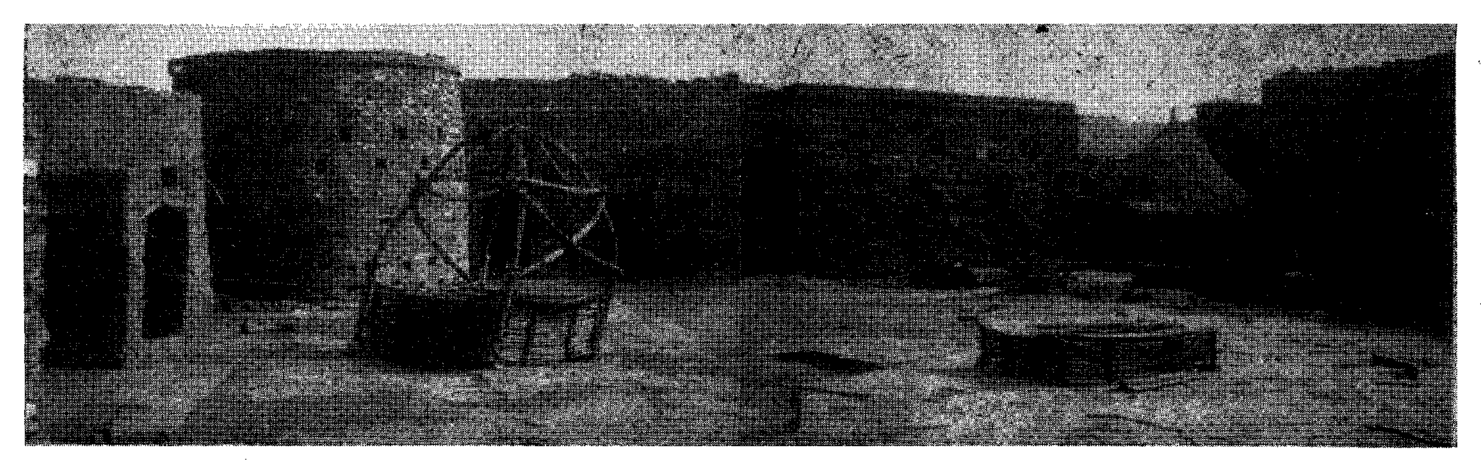
29. Chengīti. — Ruelle à coin arrondi. Au loin, à droite, le minaret.



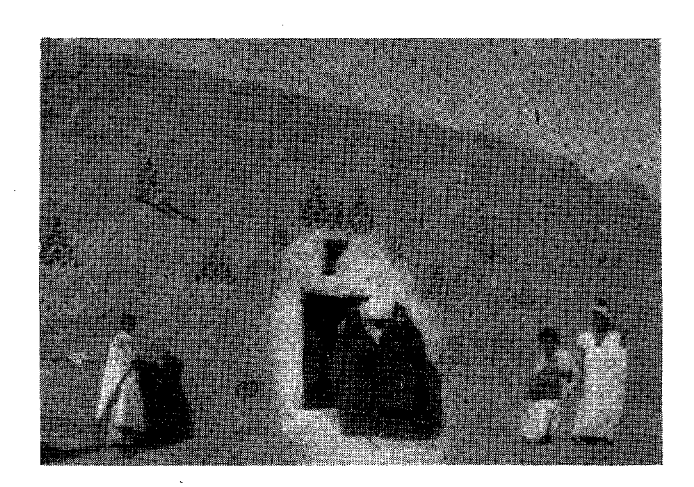
30. Aïgnīn (Adrār tmar).
La Ziāra, Zawiya de Chéikh Moḥammed Faḏel ū. Abeïdi.
Escalier montant à la terrasse et porte de la cuisine.

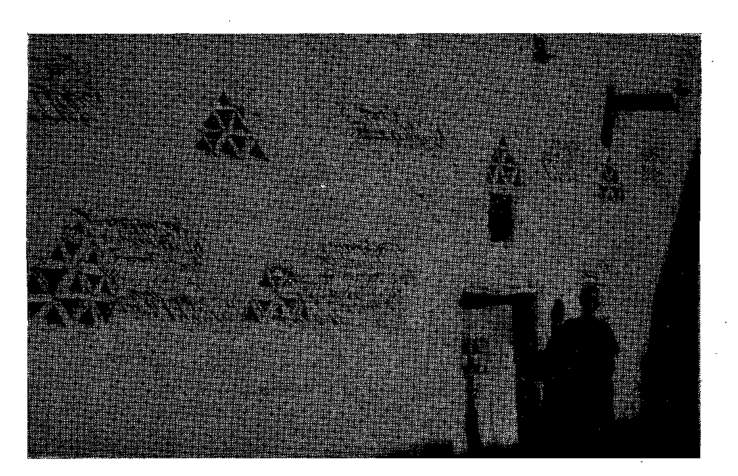


31. Aïgnīn. — Façade de la chambre personnelle du Cheikh.

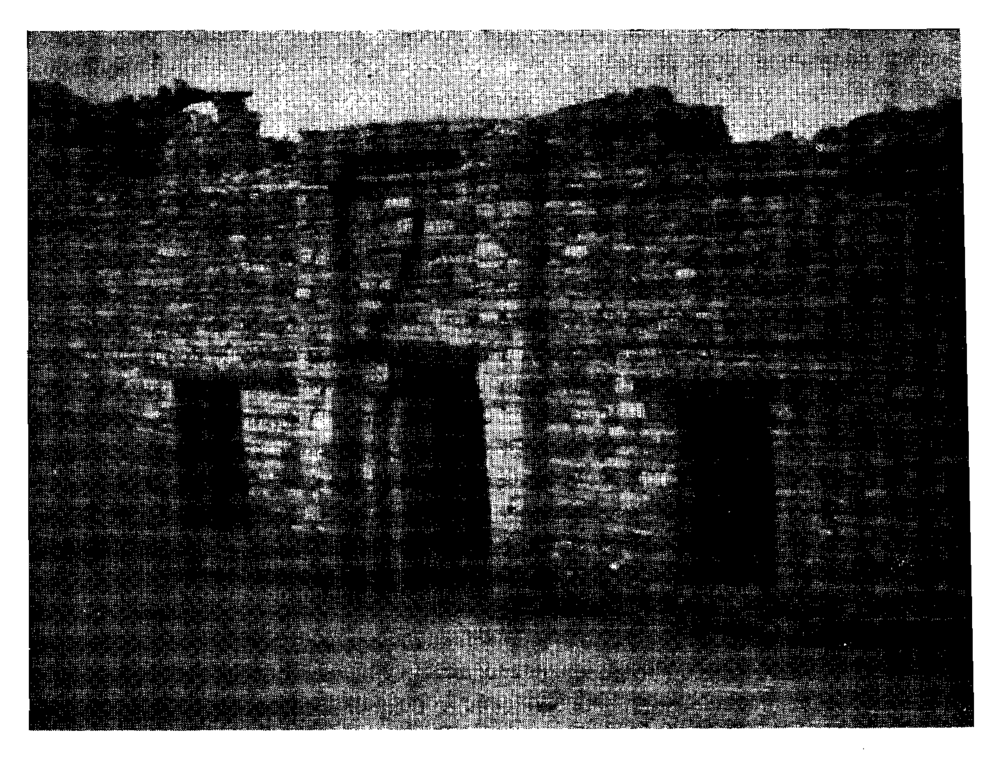


32. Qaṣr El-Bārka (Tagānt). — La maison-entrepôt des Ghūdf. A gauche, tour-grenier percée de rangées de trous d'aération.

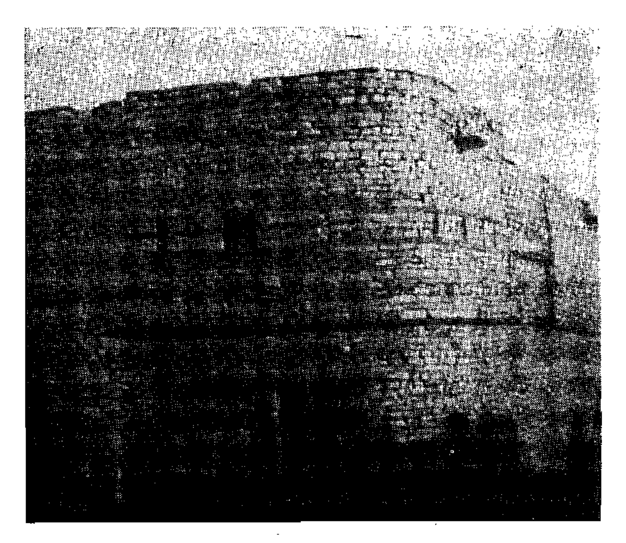




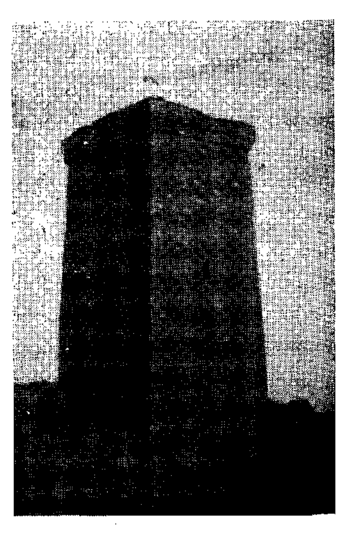
33 et 34. Tijikja (Tagānt). — Façades ornées de triangles ajourés et de bandes de chevrons.



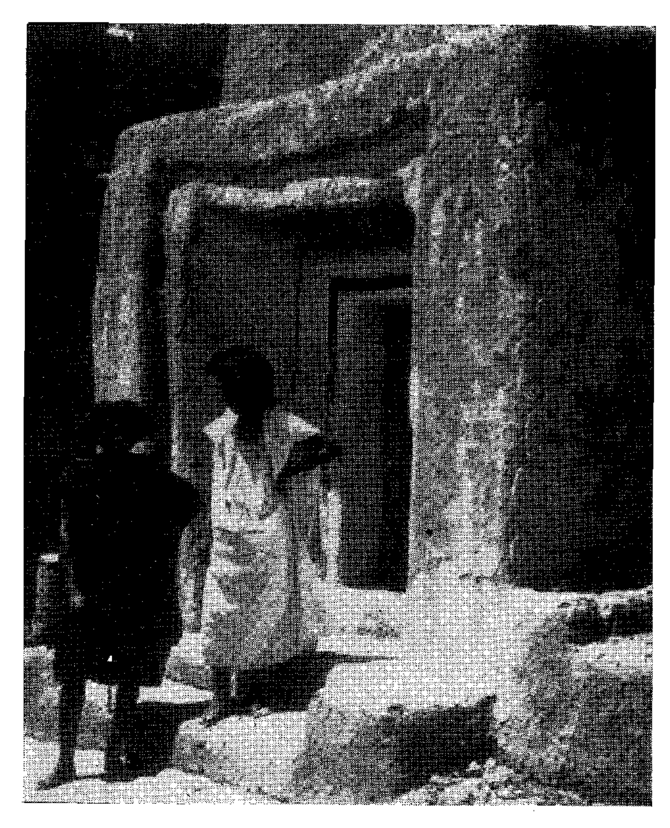
35. Tichīt (Tagānt). — Porte de la salle de prière dans la cour de la mosquée.



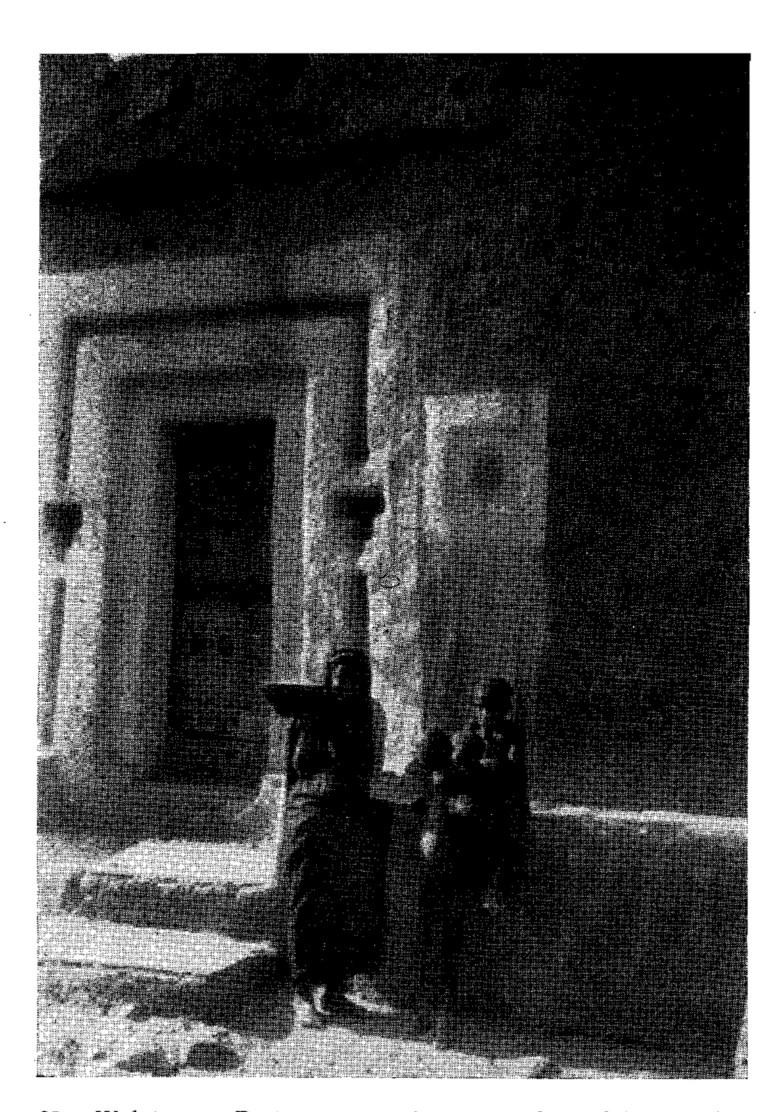
36. Tichīt. — Maison du Chérif, à angle arrondi et litages de schiste gris-verdâtre foncé.



37. Tichīt. — Le minaret; motif de pierres en retrait indiquant la *qibla*.



38. Walāta. — Maison du Chérif.
Porche massif, profond, de style soudanais.



39. Walāta. — Porte sur rue, à perron, de style marocain.
Mur ocre foncé à créneaux. Sur le côté, pierre lustrale (schiste)

COMMUNICATIONS - VARIA

« LES SCHISMES DANS L'ISLAM »

D'HENRI LAOUST *

Parler d'un livre comme « les schismes dans l'Islam » de M. Laoust pourrait demander des pages et des pages. Car, il ne s'agit pas d'un livre comme les autres, d'une étude concernant un point particulier, une question détachée d'un ensemble, un fragment d'histoire générale ou locale. Au contraire, le sujet choisi par l'auteur aboutit, en fin de compte, à dresser le bilan de la pensée musulmane depuis le Prophète jusqu'à nos jours. Il embrasse donc une totalité, et une totalité qui exprime tout ce qu'il y a de plus vivant, de plus caractéristique, de plus intime dans l'histoire d'un peuple ou d'une communauté de peuples, comme c'est le cas pour le monde musulman.

On apprécie davantage l'intérêt d'un tel travail quand on se rend compte que la pensée de l'Islam reste encore un champ de recherches et de découvertes et que, malgré quelques apparences trompeuses, nous n'avons ici rien de comparable avec la pensée grecque, par exemple, qui a été inventoriée, étudiée, interprétée et réinterprétée dans toutes les universités du monde. En vérité, il s'agit d'un terrain à peine défriché sur les bords.

De plus, la pensée de l'Islam n'a pas échappé aux méfaits de cette vieille incompréhension entre l'Orient et l'Occident. On peut dire qu'elle n'est pas entrée par la grande porte en Europe et qu'en dehors des cercles spécialisés dans les recherches d'orientalisme, elle n'a pas rencontré dans un public plus large un accueil compréhensif et bienveillant. Aussi a-t-elle été souvent l'objet de critiques sévères et sans nuances, de contestations pures et simples. Des penseurs illustres comme Hegel ou Renan, par leurs jugements hâtifs et préconçus, n'ont pas peu contribué à maintenir autour d'elle une certaine indifférence.

Le sujet est donc passionnant. Il l'est d'abord pour les hommes de science dont le souci primordial reste celui de dégager la vérité, de la rétablir partout où elle est ignorée ou méconnue : c'est justement le cas de la pensée musulmane. Mais il est encore plus passionnant pour les

* H. Laoust, professeur au Collège de France. — *Les schismes dans l'Islam. Introduction à une étude de la religion musulmane.* 466 p. Payot, Bibliothèque historique, Paris, 1965.

musulmans eux-mêmes qui, tout en œuvrant pour l'avenir, cherchent à reconquérir un passé qu'ils avaient presque oublié et qu'ils ne voyaient plus qu'à travers les prismes déformants de leur présent. Pour un peuple, plus un passé est brillant, plus il lui donne des raisons de réconfort et de confiance en soi. Au fond, cette reconquête constitue le tremplin le plus sûr pour s'élancer vers l'avenir avec assurance. Les peuples musulmans qui émergent peu à peu d'une longue période de décadence et qui traversent à l'heure actuelle une crise morale très profonde se doivent de retrouver cette confiance en eux-mêmes, en dévisageant de près leur histoire. Aujourd'hui, c'est le témoignage autorisé d'un savant européen qui doit ébranler en eux tout scepticisme.

Or, pour comprendre l'histoire du monde musulman, il faut connaître auparavant l'Islam lui-même en tant que doctrine, que source d'inspiration pour divers systèmes de pensée embrassant des domaines très variés. Ce n'est pas ici le lieu d'analyser avec détails l'importance du facteur religieux dans l'évolution de la société musulmane et dans les développements décisifs qu'a connus son histoire, tant sur le plan local que sur le plan général. L'histoire des schismes en Islam présente un intérêt fondamental pour quiconque voudrait approfondir l'étude de l'histoire des peuples musulmans. Loin de nous confiner dans un domaine strictement religieux, elle nous permet au contraire de prendre un contact vivant avec la société musulmane à diverses époques, de mieux la connaître sur tous les plans social, culturel, politique, spirituel... L'intérêt d'une telle étude n'a pas échappé aux chroniqueurs arabes du Moyen Age et ce sont les plus illustres parmi ces derniers qui ont contribué le plus efficacement aux recherches hérésiographiques. Citons, entre autres, Abu-l-Faraj Al Iṣbahāni, Ibn Ḥazm, Šahristāni, Ibn Abi-l-Ḥadīd, Ibn Taymiya etc.

Mais l'intérêt d'une telle recherche ne se limite pas à l'aspect historique. Il concerne autant, sinon davantage, les problèmes actuels, les problèmes vivants que rencontre le musulman d'aujourd'hui. Certes, les problèmes d'existence, de devenir dans un monde de plus en plus difficile préoccupent davantage les consciences dans les pays musulmans comme partout ailleurs ; mais cela ne signifie nullement que les musulmans n'attachent plus aucune importance à leurs options, dans le domaine spirituel. C'est ainsi que certaines réformes, par exemple, peuvent encore susciter des réactions plus ou moins passionnées dans les milieux traditionnalistes qui selon les pays, selon les écoles ont des positions doctrinales très dogmatiques et n'admettent point de concession. De même, entre Wahhabiya, Salafiya et confréries soufiques, les discussions polémiques sont loin de s'apaiser. C'est dans un tel cadre et à travers de tels exemples qu'on peut apprécier le poids du passé sur le présent.

Il appartenait à M. H. Laoust, éminent spécialiste de la pensée musulmane, d'entreprendre un travail aussi énorme et de nous présenter le fruit de ses patientes recherches dans un livre dense, bien composé qui peut tout autant intéresser le néophyte, le lecteur moyen qu'être un instrument de travail précieux et indispensable pour le chercheur.

Certes, on pourra objecter que la matière traitée dans ce livre n'est pas nouvelle. Comme arguments on avancera que les théologiens, les chroniqueurs arabes du Moyen Age nous ont légué à ce sujet une littérature assez abondante, que de nos jours nombre de travaux ont été consacrés à l'hérésiographie musulmane aussi bien dans les milieux savants en pays d'Islam que dans les cercles orientalistes d'Europe. Mais ce sera une objection injuste parce qu'elle ne porte pas sur l'essentiel. Le livre de M. Laoust fera date par la vision nouvelle qu'il nous apporte des schismes de l'Islam à travers l'espace et le temps, par le grand effort de synthèse qu'il a été amené à fournir pour établir des rapports entre des ordres de phénomènes historiques divers, des courants de pensée différents, des époques successives. Pour tout dire, il s'agit d'un travail qui fait avancer la science historique d'un pas large et assuré.

Sans le dire expressément, l'auteur met en cause la définition et la conception que l'on se faisait habituellement de la philosophie, de la pensée musulmane. Celle-ci se réduisait à l'œuvre transmise par le petit groupe des philosophes arabes constitué, notamment, par Al Kindi, Al Farabi, Ibn Sina, Ghazali, Ibn Bajah, Ibn Tofayl, Ibn Rochd. On a pris l'habitude de parer ces hommes du titre de philosophes pour la seule raison que leur œuvre entretenait quelque rapport plus ou moins étroit avec la philosophie grecque et on refusait ce même titre à d'autres penseurs parce qu'ils ne se plaçaient point dans le sillage des Grecs. Voilà comment on s'est laissé entraîner par la force de l'habitude à des erreurs d'appréciation. De grands esprits restaient exclus du cénacle des philosophes tout simplement parce qu'ils faisaient montre d'originalité, d'indépendance ou parce qu'ils cherchaient leurs sources d'inspiration ailleurs que chez les Grecs. M. Laoust nous permet justement de faire connaissance avec ces penseurs oubliés, de mesurer l'influence qu'ils ont pu exercer sur leur époque, d'apprécier l'apport de leur œuvre dans l'histoire de la pensée. Un peu avant lui M. H. Corbin, dans son « histoire de la philosophie islamique », a pu relever cette erreur devenue classique chez tous les historiens de la philosophie. A ce sujet, il dit notamment :

« ...Le concept de philosophie islamique ne peut être limité au schéma longtemps traditionnel dans nos manuels d'histoire de la philosophie, ne retenant que quelques grands noms, ceux des penseurs de l'Islam qui avaient été connus en traduction latine par notre scolastique médiévale.

Certes, les traductions d'œuvres arabes en latin, à Tolède et en Sicile, furent un épisode culturel d'une importance majeure, mais il est radicalement insuffisant pour suggérer une orientation d'ensemble qui permette de saisir le sens et le développement de la méditation philosophique en Islam. Il est radicalement faux que celle-ci ait été close avec la mort d'Averroès. » (p. 7).

Mais M. Corbin, entraîné par ses préférences chiites, a mis surtout l'accent sur l'apport iranien dans la pensée de l'Islam. M. Laoust maintiendra tout au long de son ouvrage un juste équilibre entre les divers courants de pensée chiites, sunnites, soufiques etc., sans se laisser dominer par une préférence particulière. Ceci mis à part, il faut dire que les préoccupations des deux auteurs ne sont pas les mêmes et que, par bonheur, leurs études se complètent parce qu'elles procèdent de deux conceptions différentes.

Ainsi, le livre de M. Laoust nous incite à réviser un grand nombre de nos idées reçues sur l'histoire de la pensée de l'Islam. Mais son mérite ne se limite pas à cela, car, d'un autre côté, il nous amène à réviser un grand nombre d'autres idées reçues sur l'histoire de l'Islam, en général et, en particulier, sur celle des schismes, objet fondamental de l'ouvrage. Jusqu'à présent l'image qui restait dans notre esprit de ces schismes était plutôt statique et schématique. On voyait la communauté musulmane, à un moment donné de son histoire, se disloquer en plusieurs sectes dont quelques-unes subsistent jusqu'à notre époque. Or, en lisant M. Laoust, on se rend compte que la réalité historique fut toute différente. La pensée de l'Islam ne s'est pas faite en un jour, ni même en un siècle. Elle s'est faite par des approches successives qui ont dominé les premiers siècles pour se fixer momentanément en quelques doctrines fondamentales qui donneront lieu à leur tour à de nouvelles recherches, à de nouvelles retouches. C'est un grand mouvement dialectique qui s'est instauré à la fois dans le sens vertical et dans le sens horizontal pour se poursuivre jusqu'à notre époque, sans connaître d'arrêt. On a l'impression que l'Islam a libéré une puissance idéologique formidable qui était restée contenue jusqu'à son avènement et qui s'est traduite dans des courants de pensée aussi divers que possible.

Pour se frayer la voie vers une analyse aussi pénétrante, M. Laoust a dépouillé le mot schisme de toute acception péjorative afin de pouvoir l'appliquer à tout effort entrepris en vue de renouveler la pensée religieuse, de parfaire l'interprétation des textes sacrés etc. Ainsi l'œuvre si vaste et si variée édifiée par les traditionnistes, les foqaha, les acharites, les hanbalites..., bien qu'elle vise plutôt à reconstituer l'unité de la communauté musulmane, à la consolider, entre aussi dans l'histoire des schismes. Il

en est de même du travail d'interprétation, d'explication accompli par des penseurs illustres comme Ibn Ḥazm, Ghazali, Razi, Ibn Arabi, Ibn Taymiyya, Jamal-eddine Al Afghani etc.

C'est là une façon de voir qui s'est révélée, à l'épreuve juste et féconde. On ne peut comprendre, en effet, les faits schismatiques proprement dits, ni en saisir la portée, si on ne perçoit point les rapports qu'ils entretiennent avec l'évolution de la pensée musulmane, en général, et si on ne les place point dans le contexte intellectuel où ils sont nés. D'un autre côté, il ne faut point perdre de vue que ces mêmes faits se rattachent à des séries causales différentes et qu'ils ne restent point de pures déterminations idéologiques. Ils ont aussi leurs rapports avec le politique, le social et l'économique.

Cela signifie tout simplement qu'il faut traiter les schismes comme une matière historique, c'est-à-dire comme une suite de faits bien enracinés dans leur époque et dans le milieu social où ils ont vu le jour. C'est là une règle méthodologique dont M. Laoust semble avoir tenu largement compte. Il n'arrive pas toujours, bien entendu, à fournir tous les éclaircissements nécessaires sur chaque événement, sur chaque problème étant données l'insuffisance, parfois même l'absence de sources d'information. Mais les points d'interrogation apparaissent très nettement, même au milieu des silences. A ce point de vue, le livre est très suggestif et, à chaque page, il incite à la réflexion et à la recherche.

Voyons maintenant quelques-unes des idées maîtresses du livre.

Tout d'abord, il laisse en nous — et nous l'avons déjà noté — l'impression d'une force, d'un dynamisme intellectuel puissant et constant. Nous nous rendons compte qu'il ne s'agit point d'une simple querelle entre cléricaux, de discussions byzantines qui se placent en marge des événements essentiels. Au contraire, les schismes, vue la place prépondérante qu'occupe la religion dans la vie des musulmans, prennent des dimensions historiques et encadrent, pour ainsi dire, les autres faits et événements de l'histoire. Leurs doctrines, tout en étant le fruit de recherches intellectuelles parfois patientes, gardent souvent un caractère passionné, résolu, et dogmatique parce qu'elles traduisent la plupart du temps le sentiment de forces sociales ou politiques.

Au départ, ce dynamisme se nourrit à deux sources différentes, mais en constante symbiose : d'une part, les aspirations collectives des populations musulmanes si diverses ; d'autre part, l'effort individuel des théologiens, des traditionnistes, des penseurs.

Ainsi, le Kharejisme, le chiisme représentent, à leur naissance, des tendances politiques de groupes sociaux distincts dont l'activité essentielle reste l'opposition plus ou moins violente au régime des Omeyyades. Ils seront rejoints par d'autres mouvements, moins importants sur le plan politique, mais qui exerceront une influence profonde sur le plan intellectuel et religieux. Cet ensemble de tendances diverses finira par constituer un courant puissant de mécontentement contre les Omeyyades qui provoquera la chute de ces derniers et l'avènement des abbassides. N'ayant pu tenir leurs promesses, les abbassides se trouveront à leur tour confrontés avec Kharéjites, chiites et divers groupes hérétiques inspirés des anciennes croyances iraniennes (Rawandiya, Abu Muslimya, Babakia etc.).

Ces mouvements d'opinion aux contours vagues, aux principes trop généraux, vont peu à peu se définir, s'individualiser sur le plan doctrinal. C'est là qu'intervient le travail individuel des penseurs, des théologiens, des traditionnistes etc. Le chiisme deviendra une école de recherches doctrinales fécondes et originales. Il en sera de même du sunnisme qui présente ce double aspect de credo collectif et d'école de recherches individuelles. Nous retrouvons là, peut-être, un exemple des plus intéressants à méditer sur les rôles respectifs de l'individu et de la collectivité dans l'histoire.

Or, dans le cas qui nous occupe, le groupe n'est pas toujours le gardien le plus vigilant, le garant le plus sûr en matière de doctrine. Il s'agit souvent de questions épineuses ou subtiles qui échappent à la compétence ordinaire de l'homme moyen. Aussi arrive-t-il très fréquemment que les mouvements d'opinion collectifs tournent court, dévient ou simplement faiblissent. Ce sont des personnalités fortes, des hommes de génie comme Ibn Ḥanbal, Ach'ary, Ghazali, Ibn Taymiyya, qui fixent de manière magistrale l'orientation à donner à la doctrine à propos de telle ou telle question. La communauté se sent obligée, après coup, de marcher dans le sillage du grand maître, de s'approprier sa pensée, d'intégrer son œuvre à la littérature sacrée.

Beaucoup plus tard, le dynamisme de la pensée musulmane s'est nourri à une troisième source : la culture et la civilisation du monde ancien et contemporain. L'Islam n'a pas trouvé devant lui le vide. Bien au contraire, il a fait son apparition dans un monde déjà constitué, organisé et engagé, pourrait-on dire. Il lui fallait conquérir sa place dans ce Proche-Orient de si vieille civilisation. Pour y parvenir, il avait beaucoup plus besoin des armes de l'esprit que de la force brutale. En engageant le dialogue, en s'ouvrant à la pensée d'autrui, il a pris ses risques, mais il a, du même coup, accru ses chances.

Séduit par les premières manifestations du rationalisme dans la philosophie, il a été un moment tenté de chercher la raison à travers la révélation, voire même d'identifier l'une à l'autre. Cette orientation a donné naissance tour à tour aux jahmiya, aux qadriya et, enfin, aux fameux Mu^ctazila qui, par leurs œuvres, leur action militante, ont contribué à enrichir si puissamment la pensée de l'Islam.

Avec le monde iranien, le choc fut plus violent, le débat plus passionné. Ici, ce sont plutôt des courants irrationnels qui font leur apparition avec les Rawandiya, les Abu-Muslimiya, et aussi avec les Imamia et les Batinya. Les doctrines se compliquent, donnent lieu à des systèmes d'interprétation allégorique ou symboliste. Tout le monde n'est pas accessible à la même vérité. On classe les hommes selon leur niveau de culture, leur degré d'intelligence ; on introduit la notion de chiffre sacré etc.

Mais tout en acceptant des contacts, des échanges, l'Islam n'entend rien céder de ce qui fait sa consistance essentielle. Au contraire, à mesure qu'il s'installe dans l'histoire, il s'inquiète de retrouver sa pureté d'origine, de découvrir sa véritable signification. Mais est-ce un but assez facile à atteindre pour lui ? Tout au long de son ouvrage, M. Laoust montre comment le problème s'est posé à chaque époque, pour la conscience musulmane, comment les solutions pronées aujourd'hui par tel grand savant sont remises en cause le lendemain par tel autre. Des chiites aux Mu^ctazilites, aux sunnites à Ibn Ḥanbal, à Ach'ary, à Ghazali, à Ibn Taymiyya, à Mohamed ibn Abdelwahhab, à Jamal-eddine Al Afghani..., nous passons par une série d'interprétations, de conceptions diverses qui montrent combien la définition de la vraie pensée de l'Islam reste un problème difficile à résoudre de manière définitive et absolue.

Ainsi, l'Islam a été une recherche constante de soi-même, parce qu'il a toujours essayé de répondre à une double exigence, celle de maintenir son identité, de sauvegarder sa pureté originelle, celle de ne se laisser dépasser par aucun autre système de pensée. Tantôt il s'enferme dans son intériorité pure, tantôt il se projette en dehors de lui-même pour s'identifier à ce qui n'est pas lui. Avec les Mu^ctazilites, il a cru un moment trouver sa vocation dans la spéculation rationaliste. Avec les chiites, il a pensé découvrir sa signification profonde dans le symbolisme, l'ésotérisme, le mystère. Plus tard, il croit trouver sa véritable voie dans les doctrines de l'immanence en adoptant le soufisme. A notre époque, il essaiera d'effectuer un retour aux sources avec le wahhabisme. Ensuite, il essaiera de s'identifier à la civilisation moderne avec la grande vague de réformisme contemporain.

Mais toutes ces positions en flèche ont provoqué des réactions d'autodéfense qui se sont traduites dans les différentes interprétations du sunnis-

me à travers les époques. M. Laoust montre comment à partir du IIIe siècle de l'hégire, le sunnisme, après une longue période de gestation, d'élaboration théorique, va entrer en scène et constituer un courant puissant qui tiendra en échec les autres sectes, en attendant de les supplanter dans la plupart des pays musulmans. C'est un chapitre capital de l'histoire de l'Islam où les préoccupations proprement religieuses se mêlent aux préoccupations d'ordre politique, social et culturel. Par un retour aux sources les plus indiscutables, le sunnisme va se présenter comme la vraie doctrine de l'Islam et condamner tous les schismes. Grâce à l'autorité morale d'Ibn Ḥanbal, à son savoir immense comme traditionniste, le courant sunnite va prendre de l'ampleur et dominer l'histoire musulmane pendant de longs siècles. Résumant la position d'Ibn Ḥanbal vis-à-vis des autres sectes, M. Laoust écrit :

« C'est ainsi qu'on voit Ibn Ḥanbal dénoncer, dans ses professions de foi, comme de dangereux schismatiques, les kharijites dont il énumère les diverses sous-sectes et parmi lesquels il fait figurer tous les fauteurs de désordre (fasād). Quand il condamne les rāfida, il entend, par ce terme, aussi bien les imamia que les Zaydiya ou les chiites extrémistes. Il s'en prend, par-dessus tout, aux murjiᶜa qui excluent les œuvres de la foi, aux qadariya et aux jahmiya, au travers desquels il atteint les Muᶜtazila. On pourrait ajouter à cette liste les shuᶜubiya, les partisans de la supériorité de l'iranisme sur l'arabisme, et aussi les gens de libre opinion (aṣḥab al-rāy) dont le chef de file, Abu Ḥanifa, est parfois nommément désigné. Jamais, en revanche, le soufisme n'est mentionné. » (p. 118).

Le sunnisme, en engageant le combat doctrinal contre les autres sectes, va simplifier les données du problème et axer la discussion autour des points essentiels. Or, une des questions fondamentales, c'est de savoir si on doit tenir compte des textes sacrés, de la tradition héritée du Prophète, c'est-à-dire des sources premières de la religion, ou bien si l'on peut prendre toutes libertés avec ces textes, soit pour les interpréter, soit pour y opérer un choix en privilégiant, par exemple, certaines idées sur d'autres. L'alternative sur laquelle débouche la question, ainsi posée, a créé une ligne de clivage entre deux tendances : celle qui prône la fidélité absolue aux textes, représentée par le sunnisme ; celle qui admet une certaine liberté dans l'exégèse et qui groupe les autres sectes.

Le critère de l'attachement à la lettre et à l'esprit du Coran et des ḥadits authentiques a donné, évidemment au sunnisme une large popularité dans les masses musulmanes. Aucun autre critère ne pouvait lui être valablement opposé, ni résister, à la longue, à un examen critique. Ce qui explique, en partie, l'échec des diverses tentatives d'implantation chiite au Maghreb, en Egypte et dans d'autres pays islamiques.

Ainsi, il y avait dans l'Islam, au départ, une logique qui devait faciliter la tâche au sunnisme et lui assurer un triomphe, presque total. Ce qui n'implique nullement que le combat qu'il a mené ait faibli ou ait été de durée éphémère. Pendant des siècles, les sunnites ont poursuivi, avec zèle et persévérance, une action militante en vue de réduire l'audience des sectes minoritaires dans le peuple et d'éliminer leur influence politique et religieuse sur les gouvernants. D'où une littérature énorme comprenant, à côté d'écrits polémiques, des œuvres de toutes dimensions au sein desquelles on peut découvrir certaines des meilleures pages de la pensée islamique et de la littérature arabe.

Cependant, la victoire du sunnisme ne doit pas s'interpréter comme un retour pur et simple à la foi primitive, comme la reconstitution d'une communauté monolithique dans ses idées et croyances. Le sunnisme, à son tour, connaîtra des divergences, des crises parce qu'il restera une école de recherches et subira, chemin faisant, des séductions diverses.

Il y a, maintenant, un autre point qui doit retenir notre attention et qui explique, en grande partie, le profil historique du sunnisme. Comme on le sait, la doctrine s'est élaborée au début, dans le cadre de recherches indépendantes, menées par des groupes de foqahas, de traditionnistes qui n'avaient que peu d'attaches avec le pouvoir et qui ont été même acculés à une certaine opposition, sous le Calife Al Mamoun et ses successeurs immédiats. Mais peu à peu, elle a fini par s'imposer comme doctrine officielle dans la cour abbasside, tout d'abord, et dans la plupart des pays musulmans, par la suite. Son souci de sauvegarder avant toutes choses l'unité et la cohésion de la communauté, sa tendance à soutenir et à justifier l'Imam au pouvoir pour maintenir la paix sociale lui ont valu cette promotion. Les califes, les rois, les princes s'entouraient de théologiens, de foqahas sunnites parce que ceux-ci avaient pour position doctrinale de défendre le pouvoir établi, quels que puissent être ses défauts par ailleurs. Ainsi, en un sens sunnisme signifiait religion au service de l'état, de l'ordre social.

Mais une telle évolution répondait-elle à la vocation essentielle du sunnisme ? Ou, du moins, pouvait-elle donner satisfaction à tous les penseurs du sunnisme ? Les tendances qui allaient se manifester au sein de la doctrine montrent combien la conscience des musulmans sunnites restait déchirée entre un conformisme facile, un soutien délibéré à l'autorité du jour et la fidélité à un idéal spirituel qui ne souffre aucune concession avec le temporel. Il y aura désormais les sunnites traditionnalistes et les sunnites novateurs. Entre les uns et les autres, le débat est séculaire. Il a conduit certains hommes à des positions retentissantes dans l'histoire comme en

témoignent, par exemple, les cas d'Ibn Ḥazm, de Ghazali, d'Ibn Aqil, d'Ibn Toumert, de Suhrawardi, d'Ibn Arabi, d'Ibn Taymiyya, d'Ibn Abdelwahhab. Il se poursuit encore de nos jours.

S'agissant des chiites, il y aurait encore beaucoup à dire sur leur évolution, sur leur contribution au développement de la pensée islamique. Mais ce serait dépasser le cadre modeste de cette note de lecture. Il suffit de rappeler que là aussi le livre de M. Laoust apporte des lumières nouvelles.

Nous aurions, peut-être, nous Maghrébins, souhaité que l'auteur s'étendît davantage sur l'histoire des schismes dans l'Occident musulman. Nous ne doutons pas qu'il aurait trouvé là matière à de plus amples développements. Terre de foi, de jihad et aussi de particularisme, le Maghreb a vu se développer sur son sol les principaux schismes : kharéjisme, chiisme, sunnisme... Ne pas oublier aussi que l'Espagne musulmane a été un foyer actif en matière de recherches théologiques, de ḥadit, de fiqh. Comment le sunnisme malékite a-t-il fini par s'imposer à l'ensemble du Maghreb ? Que représente au vu de l'histoire générale de l'Islam et, par rapport à l'évolution des idées en particulier, le développement qu'ont pris le maraboutisme et le soufisme dans le Maghreb ? Mais, dans le cadre d'une étude d'ensemble, il n'était pas possible de pousser l'analyse très loin quand il s'agissait d'événements purement locaux.

Enfin, le livre de M. Laoust nous amène à réviser nos idées reçues, nos conceptions rassises et bien stables sur l'histoire de la littérature arabe. Jusqu'à présent, on trouvait juste et commode de distinguer entre trois grandes époques : 1) Naissance et essor de la littérature arabe (jusqu'au Vᵉ/XIᵉ siècle) — 2) Décadence (VIᵉ/XIIᵉ — XIIᵉ/XIXᵉ siècle) — 3) Renaissance (à partir du XIXᵉ siècle).

Or, c'est sur l'époque traitée de décadente que le livre de M. Laoust nous amène à réfléchir. Il semble que c'est par un jugement un peu sommaire que les historiens traditionnels de la littérature l'ont condamnée. Il s'agit pour eux tout simplement d'une période où les esprits s'étaient assoupis, où les auteurs les plus en vue n'étaient plus que de simples plagiaires ou des commentateurs sans originalité d'œuvres anciennes. Ces mêmes historiens admettent volontiers quelques exceptions, pour confirmer la règle et citent les noms d'Ibn Khaldoun, d'Ibn Al Khatib et de quelques autres.

Aujourd'hui, dans les recherches les plus récentes, on est en train de revenir sur cette conception classique de l'histoire de la littérature arabe. Cette révision va en se confirmant à mesure qu'on découvre des œuvres de valeur remontant à ces siècles dits de déclin. Les chapitres que leur consacre M. Laoust sont des plus importants. Ils nous donnent une idée

saisissante et de l'injustice qu'on commettait, par ignorance, à leur égard, et du travail d'investigation qui reste à accomplir pour en prendre une appréciation exacte. Plus qu'une révélation, c'est une réhabilitation que l'auteur nous apporte, tout en restant dans les limites de la stricte objectivité.

L'histoire de ces siècles est donc à réécrire. Voilà une des conclusions qu'on peut tirer du livre. Mais, on peut dire, aussi, que toute l'histoire de l'Islam est à reconsidérer, en fonction d'une étude approfondie des schismes. Ce sera une deuxième conclusion.

Mais, à notre sens, la conclusion essentielle qui peut résumer tout le reste est que notre connaissance de la pensée islamique reste schématique et incomplète et qu'il faudra un effort immense de recherche et d'analyse avant de pouvoir porter sur elle un jugement de valeur. C'est, peut-être là le travail de toute une génération de savants.

Mohammed ZNIBER

A PROPOS DE L'ALHAMBRA ET DU GENERALIFE

Une publication nouvelle a choisi de nous dire sous tous ses aspects la vie de l'Alhambra ([1]) : à Grenade comme dans toute l'Espagne, études et restaurations patiemment poursuivies ne cessent de rendre à d'innombrables monuments quelques traits oubliés de leur saveur originelle. Les *Cuadernos de la Alhambra* sont à la fois un signe et un reflet de cet effort.

Don Gratiniano Nieto Gallo ne manque pas, en présentant le travail accompli sous son égide, de rappeler ceux qui ont redonné vie et beauté aux palais de la Sabika après que l'âge romantique les eut rendus à une légitime célébrité. Mais aux noms illustres des Gomez-Moreno, de Torres Balbás et de Gallego Burín, ce premier fascicule vient ajouter ceux de Don José Manuel Pita Andrade, directeur de la revue, et de ses collaborateurs : ce recueil, bien édité et richement illustré, nous livre des documents précieux pour la connaissance des palais nasrides. L'article de Don Jesús Bermúdez Pareja dépasse même le cadre grenadin des « carnets » : par son sujet et les perspectives qu'il adopte, il apparaît riche d'enseignements pour l'ensemble des palais de l'Occident musulman. Aussi l'avons-nous choisi pour thème de cette chronique.

Le 8 décembre 1958 un incendie qui put heureusement être circonscrit, éclatait au Généralife dans le corps de bâtiment qui sépare le Patio de la Acequia du Patio del Ciprés de la Sultana. La disparition de la végétation qui recouvrait les murs, des chutes d'enduits permirent, dans une bâtisse fort remaniée, de retrouver les grandes lignes de la construction musulmane. Lors des travaux de restauration, Don Jesús Bermúdez fit exécuter des fouilles, des dégagements, des sondages dans le Patio de la Acequia ainsi que dans les salles qui l'entourent et l'avoisinent ; dans son article, il restitue grâce à ces nouvelles recherches le sens et les dispositions générales du Généralife nasride.

(1) *Cuadernos de la Alhambra*, Palacio de Carlos V, Granada (Espagne). Au moment où nous mettons sous presse trois numéros sont parus.

Ce palais fait partie de tout un ensemble de champs cultivés ou de prairies, de jardins et de vergers que les Nasrides avaient fait aménager au voisinage immédiat de leur ville de gouvernement : entre la partie orientale de l'Alhambra et le Généralife s'étendent la Huerta Colorada, la Huerta Grande, et la Huerta de Fuente Peña et au Nord-Est de ce dernier, la vaste Huerta de la Merceria. Les sultans grenadins, comme tant d'autres souverains musulmans, ont aimé à se bâtir de petits palais dans de grands domaines agricoles. Sans doute en allait-il de même au Maroc où il semble que les princes mérinides aient élevé une telle demeure, non loin de Fès Jdid, au côté des jardins. Dans ces résidences rurales, on vivait en tout temps et plus spécialement à l'époque des récoltes. Elles pouvaient servir de maisons d'hôtes ; peut-être traduisaient-elles aussi un certain goût du changement qui conduisait à passer d'une maison à l'autre. Aussi bien, les souverains nasrides disposaient à l'Alhambra même, en dehors des ensembles prévus pour la vie officielle, de demeures plus intimes.

Dans ces résidences de la banlieue de Grenade, le Généralife avait une place particulière : on le découvrait de l'Alhambra et il avait vue lui-même sur la colline de la Sabika. Surtout un chemin d'accès entre deux murs qui partait de la Puerta de Hierro permettait, loin des regards indiscrets, de faire passer les femmes du harem du palais lui-même à cette maison de plaisance toute proche. On peut donc croire que la vie du Généralife était liée à celle de l'Alhambra.

Nous saisissons maintenant l'ordonnance d'ensemble du monument. Il était entouré d'une enceinte de faible hauteur ; son accès était défendu par une tour défensive comportant des chambres au rez-de-chaussée et à l'étage. Ce type de tour semble avoir été de règle dans les riches maisons de campagne aux XIV^e^ et XV^e^ siècles : on la trouve en Andalousie à Gabia la Grande et au Maroc à Belyounech, près de Ceuta. Celle du Généralife, réduite à ses bases, ne laisse plus discerner que le passage couvert de son niveau inférieur.

L'élément central de la composition est formé par le Patio de la Acequia, rectangle allongé bordé de bâtisses sur trois côtés. Cet ensemble où résidait le Prince, la Camara Real, était précédé de deux patios d'enfilade : le premier, de plan carré, était flanqué d'écuries elles-mêmes surmontées de greniers ; un abreuvoir s'appuyait au mur du fond. Le

second patio, de même largeur et de même axe, bâti sur trois côtés, était aménagé en jardin avec une vasque en son centre. Il était contigu aux constructions méridionales du Patio de la Acequia auquel il donnait accès par un vestibule et un escalier étroit aboutissant à l'angle S.O. du jardin intérieur. Mais celui-ci avait dans son grand axe un accès plus direct. Cette entrée principale était précédée d'une petite cour barlongue au sud de laquelle se voient les ruines d'une maison des hôtes qui se prolongeait le long des deux patios d'entrée.

Le Patio de la Acequia lui-même n'est que la pièce maîtresse d'une série de jardins dont les divers éléments s'échelonnaient le long d'une grande séguia, plus abondante que celle qui alimentait l'Alhambra. C'est d'abord un escalier d'eau : la Escalera de Agua, qu'avoisinent des massifs organisés en galeries : la Boveda de los Laureles. L'escalier d'eau aboutit dans sa partie basse au Patio del Ciprés de la Sultana, jardin organisé autour d'un bassin en U et par lequel on accède au pavillon Nord du Patio de la Acequia. Au-dessus de l'Escalera de Agua un pavillon appelé aujourd'hui Mirador romántico occupait un angle de l'enceinte. C'était peut-être un oratoire. L'Alhambra fournit un exemple de petite mosquée accolée au rempart. A l'Ouest et en contrebas de ce groupe de jardins on a retrouvé les restes d'un hammam : oratoire, bains, ce sont là les annexes normales d'une résidence royale musulmane.

Le palais lui-même, la Camara Real, comprenait des constructions réparties autour du Patio de la Acequia : des pavillons à étage occupaient les petits côtés en les débordant quelque peu au Nord ; sur le grand côté Est un long corps de bâtiment — celui qui fut en partie incendié — précédait une petite maison. Le grand côté Ouest est aujourd'hui occupé par une galerie ajourée avec un kiosque saillant qui ouvre sur l'Alhambra et les jardins qui le séparent du Généralife.

L'ordonnance des pavillons des petits côtés est difficile à restituer : ils ont été surhaussés et remaniés ; leurs ouvertures et leur cloisonnement intérieur furent souvent modifiés. Toutefois au pavillon Nord des arcatures sur colonnes et des plâtres sculptés semblent dater de la construction primitive : le style des ornements les apparente au Cuarto de Comares et aux meilleures médersas marocaines : elles dateraient ainsi du règne de Yousof I^er^. Aussi bien, l'ordonnance des baies du corps de bâtiment

dégagé et restauré après l'incendie est très proche de celle des façades latérales du Patio de Comares.

On peut penser que le pavillon Nord, le plus luxueux, était réservé au souverain lui-même ; celui du Sud abritant les concubines et les esclaves. Cet ensemble architectural, malgré ses dimensions réduites, restait très compartimenté.

Le jardin actuel n'a rien conservé de son ordonnance ancienne ; des fouilles ont révélé qu'elle était déterminée par deux allées se coupant à angle droit avec un kiosque ou une fontaine à leur croisée. Les quatre parterres, en creux, étaient de forme octogonale. On a retrouvé à leur niveau une épaisse couche de terre végétale ; le sous-sol avait parfois été creusé de trous plus profonds pour permettre la plantation d'arbres. Ce jardin avait donc l'ordonnance très classique du Castillejo de Murcie, du petit patio almoravide aux palais de Marrakech et de la Cour des Lions.

La silhouette de cette partie bâtie du Généralife a été aussi profondément modifiée que le jardin qui en constituait le centre par la surélévation des deux pavillons, l'adjonction de la galerie Ouest et la disparition du *castillo* d'entrée.

On peut espérer que la restitution de ce monument pourra être précisée en quelques points par des fouilles et des dégagements. Mais une restauration dans son état primitif restera sans doute impossible. Dès maintenant les beaux travaux et la précieuse étude de Don Jesús Bermúdez nous révèlent ce qu'était dans ses organes essentiels un palais rural de l'époque des Nasrides : ils nous permettent de comprendre un monument jusqu'alors aussi mal connu que célèbre.

Les architectes andalous de la fin du Moyen-Age savaient allier dans de subtiles compositions les paysages, les eaux courantes et les architectures : après l'Alhambra, le Généralife est une nouvelle preuve de leur science et de leur goût. Les pavillons de plaisance des Aguedals marocains, par leurs dimensions réduites, leur élégance, leur sens du paysage restent proches des maisons de campagne d'Al-Andalus.

Michel TERRASSE

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES
RESEÑAS BIBLIOGRAFICAS

Gilbert CHARLES-PICARD. — *La Carthage de Saint Augustin.* Coll. Résurrection du Passé, Fayard, 1965, 195 × 155 mm, 222 p., ill.

Ce nouveau livre de M. Gilbert Charles-Picard met avec raison l'accent sur l'importance de l'Afrique dans l'Empire romain et particulièrement sur la ville de Carthage, qui en fut la véritable métropole et le resta jusqu'à la conquête arabe. Il nous la présente dans ce IVe siècle apr. J.-C. qu'on appelle injustement d'un ton assez méprisant le « Bas Empire », mais qui fut bien loin d'être pour ce pays une époque de décadence.

Sans doute la ville eut-elle à souffrir de la révolte de Domitius Alexander qui détruisit les installations portuaires, voulant rompre tout lien avec Rome et contraindre l'Afrique à une autarcie rétrograde et ruineuse, et ensuite de la répression par Maxence, mais elle fut restaurée par Constantin qui avait une conscience plus nette des besoins et du rôle de l'Afrique. En retour, les Carthaginois gardèrent à l'Empire une inviolable fidélité et refusèrent de s'associer aux rébellions de Firmus, Gildon, Héraclien. Ils dressèrent à l'empereur Constance II une magnifique statue colossale et ils avaient constitué une association vouée au culte impérial. Ce loyalisme enfin est curieusement manifesté par une fort belle mosaïque symbolisant la ville de Carthage rendant hommage à Rome.

M. Gilbert Charles-Picard nous présente surtout les monuments tels qu'a pu les voir St Augustin dans sa jeunesse et dans son âge mûr, lors de ses passages dans la ville. Ce sont d'imposants édifices publics et de riches maisons privées. Le quartier populaire qui fut aussi le quartier chrétien, était à la périphérie ; il nous échappe encore ; il était plus pauvre, ses vestiges sont moins visibles et souvent recouverts par des bâtisses modernes.

Les découvertes les plus spectaculaires ont été celles des mosaïques qui jettent un jour curieux sur les travaux, les plaisirs et les croyances de la bourgeoisie africo-romaine. Des médaillons représentent les saisons sous l'apparence de jeunes femmes ou de génies qui rappellent les riches productions agricoles de la province, mais évoquent aussi le retour immuable

des différents temps de l'année — le cycle éternel du temps. D'autres représentent des villas rustiques où le maître et la maîtresse de maison apparaissent entourés de leurs serviteurs et servantes ou surveillant la rentrée des récoltes ou des troupeaux. D'autres des chasses au lion et à la panthère dans la montagne, d'autres des *venationes* dans l'arène ; on pense aux modernes courses de taureaux. La grande découverte a été celle de la « mosaïque aux chevaux », véritable encyclopédie de la vie carthaginoise d'alors. Les courses étaient en effet la grande passion de l'époque ; les grands propriétaires entretenaient des écuries qui fournissaient des chevaux renommés à Rome et à tout l'Occident et dont les victoires faisaient connaître le nom au loin. Ils se divisaient comme à Rome en quatre grands partis : bleus et rouges, verts et blancs, qui se disputaient la faveur du public. On pariait et pour gagner on n'hésitait pas à recourir à la magie : pour provoquer la chute du jockey rival et assurer la victoire du favori.

Les mosaïques nous renseignent aussi sur les croyances. Le paganisme a persisté longtemps : les grandes familles ne se convertirent guère que vers 400 ; les sujets mythologiques abondent : triomphe de Vénus, de Bacchus, sacrifices à Diane, à Apollon ; signes contre le mauvais œil. La déesse Juno Caelestis eut des fidèles jusqu'au v^e^ siècle et certains dévots païens cachèrent avec soin les statues de leurs dieux. Le christianisme fit au IV et v^e^ siècles de grands progrès, grâce à l'évêque Aurélius et à Saint Augustin. Les églises étaient nombreuses, on croit avoir retrouvé celle où fut enterré St Cyprien, la cathédrale, et celle où furent enterrés les saintes Perpétue et Félicité et leurs compagnons martyrs. De nombreuses lampes sont ornées de sujets chrétiens et il se forma un christianisme populaire qui adapta à sa foi l'imagerie païenne.

En conclusion M. Gilbert Charles-Picard nous fait un vivant tableau de cette Carthage avec son aristocratie et sa classe populaire. Elle s'abandonne à la douceur de vivre, elle a foi dans les destinées de l'Empire romain qui représente alors toute la civilisation et pourtant de sourdes inquiétudes travaillent les esprits perspicaces comme St Augustin, devant les troubles donatistes, les *Circoncellions*, les Maures et ce sera le tragique réveil lors de l'invasion vandale.

Bref, livre très attachant, très instructif et qui nous met au courant de bien des découvertes récentes qui éclairent singulièrement le passé de l'Afrique du Nord.

R. THOUVENOT

Hadi Roger IDRIS. — *La Berbérie orientale sous les Zirides*. Publications de l'Institut d'Etudes Orientales, 2 vol., 896 p., Paris, Maisonneuve, 1963.

Il manquait à l'une des grandes dynasties ifriqiyennes du Moyen Age, celle des Zirides, l'historien que ces berbères senhadjas — qui se substituèrent pour presque deux siècles, entre 361-373 de l'hégire (972-984), 547 de l'hégire (1152), aux Fatimides dont ils demeurèrent assez longtemps les très indépendants vassaux, ne professant d'ailleurs le chiisme que des lèvres — méritaient autant que les arabes Aghlabides, dont Vonderheyden a été jadis le consciencieux annaliste, et presque que les Hafsides d'origine marocaine qui ont inspiré à R. Brunschwig sa thèse magistrale de 1947.

Sans doute avait-on déjà pour les Zirides, ces Senhadjas de la première race comme parle Ibn Khaldoun, une cinquantaine de pages brillantes et profondes de Georges Marçais, par ailleurs incomparable exégète des arts musulmans d'Ifriqiya.

Les Zirides, dédaigneusement épargnés, semble-t-il, par leurs cousins de l'Ouest, les Almoravides ou les Senhadjas de la seconde race, divisés depuis le mois de moharrem 406 de l'hégire, c'est-à-dire depuis l'avènement de Bādis b. Al Mansūr en Ifriqiya et la rébellion contre lui de son oncle Hamād b. Buluggin en deux Etats rivaux, l'un à l'Est, l'autre à l'Ouest, celui de la Qala des Beni-Hammad, plus tard de Bougie dont les superbes palais célébrés à plaisir par les poètes et les magnifiques jardins ont achevé d'être détruits par les austères Almohades ; les Zirides, pour toutes ces raisons, ont éveillé moins de curiosité que les autres dynasties ifriqiyennes médiévales.

Dès 1934 cependant, H.H. Aboul Wahab avait consacré des pages substantielles dans son recueil Al-Chahirat al Tunisiyyat à quelques remarquables princesses zirides et, la même année, la Revue des Etudes Islamiques commençait la publication des précieuses contributions de M. R. H. Idris, l'un des meilleurs élèves de René Massignon, à l'histoire religieuse et juridique de l'Ifriqiya. En 1950, enfin, dans l'Initiation à la Tunisie de J. Despois, R.H. Idris étudiait, trop brièvement il est vrai, la vie religieuse de celle-ci. Ces travaux, répartis sur presque trente ans, indiquaient tout ce qu'on pouvait attendre de ce pénétrant et patient chercheur de la Faculté des Lettres d'Alger.

Voici paraître en 1963 sa lumineuse, savante et ample thèse sur « La Berbérie Orientale sous les Zirides ». Une des originalités de ces deux gros volumes est de donner au plan religieux l'importance capitale qui lui revient en Afrique musulmane, quoiqu'en eût notre rationalisme européen.

Toutefois l'intérêt si vif que portait R.H. Idris depuis si longtemps à cet aspect, à peu près universellement le plus profond, de l'histoire médiévale, ne lui a fait négliger ni la si complexe et inextricable histoire événementielle ni la vie sociale et économique ni, bien entendu, la vie intellectuelle et artistique alors si brillante en Ifriqiya.

M. R.H. Idris, enfin parvenu au terme de sa thèse, parle avec une extrême modestie de cet ingrat travail, il se lamente sur le pointillisme de ce qu'il appelle « une esquisse fondée sur une documentation indigeste et partiale, lacunaire et rarement de première main » pourtant rassemblée par lui avec « une méticuleuse prudence ». Il parle avec inquiétude de son combat « contre des ombres fort avares de lumières », de son cheminement long et périlleux « sur une corde raide ». Nul que lui évidemment ne peut connaître les dimensions de la problématique de l'épopée senhadjienne dont il a été le diligent narrateur. Le premier volet de sa thèse, l'événementiel évidemment, lui paraît tenir trop de la chronique médiévale, et le second, d'un intérêt bien plus général, lui semble tenir exagérément d'une accumulation de glanes fichées. M. R.H. Idris fait avec une sévérité sans ambages son auto-critique, témoignage d'une pointilleuse conscience d'historien.

On peut ne point goûter du tout l'histoire événementielle et se plaindre que les chroniqueurs arabes s'y soient consacrés avec prédilection mais elle est la base indispensable des recherches d'histoire intellectuelle, économique, sociale et même religieuse. M. R.H. Idris a débrouillé puis relaté à partir de textes souvent confus, voire contradictoires, les vicissitudes des huit règnes des Zirides proprement dits, de 361 à 543 de l'hégire, et celles de leurs cousins rivaux les Hammadites de 405 à 547 de l'hégire.

Tous ces souverains senhadjiens, zirides de la branche aînée ou bien hammadites, de la branche cadette, ces derniers, dit-il, plus frustes et cruels, ont la fière allure que leur avait déjà trouvée Georges Marçais dans son beau livre sur la Berbérie musulmane et l'Orient au Moyen Age. Des figures comme celle d'El Mansour qui fit manger le cadavre d'un émissaire des Fatimides après l'avoir fait décapiter par ses esclaves nègres, devant l'ambassadeur régulier de son Suzerain du Caire, à qui il prétendait faire savoir qu'il valait mieux qu'il ne prétende pas intervenir dans son gouvernement, ou, encore, celle du décidé petit émir Moïz qui devait oser rompre en 433 de l'hégire avec le chiisme ismaélien et faire proclamer, après s'être rallié à l'orthodoxie sunnite, la suzeraineté du calife abbasside El Kaïm, de telles figures sont difficiles à oublier bien qu'elles n'aient pas le relief de celle d'un Youssef Ben Tachfin ou d'un Abd El Moumen. Ces princes senhadjiens déployèrent la même impitoyable énergie que celle des terribles princes qui succédèrent à Kairouan au pieux Ibrahim ben El

Aghlab désigné par Haroun Ar-Rachid en 800 : son hardi fils aîné Abdallah le beau, violent, tyrannique et cruel, le sanguinaire et voluptueux Zaïdatallah 1er, l'ascétique Abou Iqab etc.

Sur bien des points en effet les Zirides rappellent les Aghlabites, ils ne furent jamais d'ailleurs authentiquement chiites malgré la vassalité qui les liait aux anti-califes Ismaéliens du Caire. Quoi qu'il en soit de leur doctrine les neuf Zirides, malgré l'ambition de leurs frères, de leurs oncles ou de leurs grands oncles : « manifestation écrit R.H. Idris d'une certaine gérontocratie peut-être de tradition berbère » se succédèrent normalement de père en fils, et de même leurs cousins hammadites, sans recourir à l'assassinat ou à l'empoisonnement de leurs proches comme dans toutes les dynasties musulmanes. Les querelles de succession furent ainsi bienheureusement épargnées aux Ifriqiyens.

La garde émirale, composée surtout d'esclaves noirs mais aussi parfois d'esclaves chrétiens, toujours fidèle, soutient le prince à l'heure délicate d'un changement de règne ; c'est la fidélité inébranlable des Abids qui assura à la mort de Badis sa succession au jeune fils qu'il s'était choisi comme héritier : Al Moïz.

En fait les émirs zirides ont eu, jusqu'aux invasions hilaliennes, une autorité presque aussi absolue que celle des prétendus Califes Fatimides, leurs suzerains du Caire, bien qu'ils ne fussent pas entourés du même halo religieux que les descendants du Mahdi Obeid Allah. Ce sont les émirs eux-mêmes qui conduisent en personne leurs soldats à la bataille, Zirides d'Ifriqiya comme Hammadites ne laissent à leurs ministres que des pouvoirs d'exécution.

Si une ombre se profile parfois à côté d'eux, c'est celle d'une princesse senhadjienne comme la fameuse Umm Mallāl, régente en quelque sorte, parce que princesse senhadjienne, au nom de son neveu le jeune Al Moïz, bien que sa mère fût vivante. En choisissant pour cet adolescent extrêmement doué un précepteur imbu du Malékisme si cher aux Ifriqiyens, elle préparait lointainement l'officielle rupture avec le chiisme de l'Ifriqiya.

Les princes zirides, quoique berbères et dans un pays longtemps agité par le Kharedjisme, ont imité et surpassé la somptuosité de leurs prédécesseurs arabes : les Aghlabides, la cour d'El Moïz a laissé à cet égard un souvenir légendaire mais le goût de ces princes pour le luxe, les cérémonies pompeuses et les divertissements du harem ne les ont jamais détournés de leur labeur de chefs de l'Etat.

Bien que berbères montagnards, les Zirides d'Ifriqiya et, ensuite après leur installation à Bougie, leurs cousins hammadites, d'abord assez rustres,

se sont arabisés avec enthousiasme. On sait combien les mœurs extrêmement libres des gens de Bougie choquèrent Ibn Toumert à son passage dans la capitale hammadite. Dans leur passion pour la gloire des arabes, ils se sont fait fabriquer une prétendue ascendance hymiarite. Tous ont fait effort pour parler arabe avec élégance et pureté. Tous ont été de généreux mécènes, comme leurs prédécesseurs Fatimides d'Ifriqiya et Aghlabides. La civilisation kairouanaise dont ceux-ci ont été les fondateurs, si spécifiquement arabe et d'inspiration orientale, a connu, grâce encore aux Zirides, un siècle et demi d'une splendeur presque comparable, quoiqu'elle en fût très différente, à celle des Omeyades de Cordoue.

Les Senhadjas sédentaires du Maghreb oriental ont continué sous les Zirides à monter fidèlement la garde face au nomadisme berbère des Zénètes jusqu'à ce qu'ils succombent sous les coups d'un nomadisme nouveau et arabe, beaucoup plus que sous ceux des conquérants Almohades.

Sous les Zirides, M. R.H. Idris en apporte des preuves saisissantes, dans sa pénétrante étude de la vie économique au Maghreb oriental. Sous les Zirides, l'Ifriqiya qui avait si bien été mise en valeur par les Romains a retrouvé son ancienne prospérité du IXe siècle, les famines ont été exceptionnelles et la population, malgré les épidémies, n'a cessé de s'accroître. M. Idris n'est pas dupe des annalistes arabes qui ont naturellement tendance à grossir l'importance des destructions dues à la conquête des villes et au pillage des campagnes. Jusqu'à l'invasion hilalienne, écrit-il, « les luttes politiques n'ont probablement pas eu de trop profondes répercussions sur la société. »

Le désastre, dû à l'imprévisible invasion des nomades hilaliens, a entraîné une rupture durable de l'équilibre établi entre sédentaires berbéro-arabes et transhumants berbères, encore est-il que peu à peu la paix almohade, suivie de la paix hafside, a rétabli l'ancienne prospérité de l'Ifriqiya.

Les révolutions sont souvent plus superficielles qu'elles n'apparaissent d'abord, l'inertie est sans doute le facteur essentiel de l'histoire, aussi le chiisme a disparu sans soubresauts graves au moment où les Zirides se sont ralliés au strict malékisme des grands docteurs de Kairouan.

Au moins dans les cités, comme insistait naguère Georges Marçais, « la vie était bonne en Ifriqiya », les dépenses des princes absorbant sans grand dommage une grande partie des deniers publics et des revenus personnels des Emirs qui disposaient partout d'immenses domaines. Souvenons-nous que depuis Carthage l'Ifriqiya avait été le lieu d'élection d'une agronomie attentive, de même sous les Aghlabides et les Fatimides dont les Zirides ne déméritèrent pas. Les attentives recherches de M. Solignac sur l'équipe-

ment hydraulique de l'Ifriqiya du VIIe au XIe siècles montrent que le vif intérêt que lui portèrent les Aghlabides et les Fatimides a persisté sous les Zirides. C'est ici sans doute que les conséquences des invasions des Hilaliens, qui négligeaient par incurie l'entretien des ouvrages hydrauliques, ont été les plus graves.

Le riche Ifriqiya n'avait donc pas au XIe siècle l'apparence d'un pays sous-développé et tout naturellement on y vit fleurir une brillante civilisation urbaine qui y rappelait les temps les plus heureux de la domination romaine. Bien qu'issus d'un clan de berbères montagnards et que la guerre fût, depuis Bologginè le fils de Ziri, le goût le plus vif de presque tous ses descendants, ces demi-berbères se sont vite adoucis malgré des poussées brusques de brutales cruautés.

Aussi tenons-nous pour la partie la plus intéressante de l'ample thèse de M. R.H. Idris celle consacrée à la vie religieuse, intellectuelle et artistique d'Ifriqiya ziride. Le fiqh malékite puis l'acharisme ont trouvé de subtils zélateurs dans les théologiens de Kairouan. La fameuse Risala de l'un d'eux : Ibn Abi Zaïd est un des textes classiques de l'Islam. Abu Imrān El Fāsi est un des très grands docteurs du droit malékite et l'on sait le rôle qu'il joua dans la lancée du mouvement almoravide sans l'avoir imaginé d'ailleurs.

Le soufisme s'était insinué à Kairouan bien avant les Zirides, comme l'avait jadis montré M. H.R. Idris en étudiant l'un des plus éminents mystiques de Kairouan Rabo al Qattān. La propagande de l'ésotérisme (ʿulm al Bātin) fut poussée bientôt à un tel point que les Zirides en prirent quelque ombrage. En Ifriqiya, comme partout dans l'Islam, « les ascètes sont les directeurs de conscience de la petite bourgeoisie et des artisans ». Le trait particulier de l'Ifriqiya est « la véritable osmose entre les juristes et les mystiques » qui oblige le pouvoir à les redouter et à compter avec les uns et avec les autres. Ils sont, pendant tout le Moyen Age musulman et presque jusqu'à hier, le plus efficace des contrepoids au despotisme des monarchies islamiques.

Les princes zirides ont tous déployé dans leurs manifestations officielles une pompe extraordinaire destinée à frapper les masses. La présence dans le cortège, lors des entrées solennelles de Badis, d'un énorme éléphant, de deux girafes et de chameaux d'une éblouissante blancheur ravit la foule. Quinze drapeaux dorés sont portés devant El Moïz qui immole lors des obsèques des princesses de sa famille d'innombrables animaux dont la chair est distribuée au peuple. Il faudrait aussi parler de la célébration ostentatoire des mariages des princesses qui, comme plus tard les princesses almoravides parmi les Senhadjas du Maroc, ignorent ce que c'est que

la claustration, se promènent librement dans les rues des villes et n'ont jamais été soumises au port du voile.

Des jours comparables aux grands jours du royaume ziride il n'y en a eu nulle part d'analogues dans toute l'histoire de l'Afrique du Nord. Le trésor émiral a dû avoir une importance comparable à celle du trésor des Fatimides, si complaisamment décrit par Maqrisi, il n'y a, bien entendu, nulle distinction entre ce qui appartient au prince et les ressources qui lui viennent de l'Etat.

Avec des coffres si abondamment garnis il est compréhensible que les Zirides aient édifié des palais de noble ordonnance et d'immenses proportions. Il n'en survit hélas que les ruines d'un des plus modestes, celui de la Qalā des Beni-Hammad. Les Almohades, héritiers du puritanisme d'Ibn Tumart, ont tenu à compléter l'œuvre destructrice des pillards hilaliens. Les fragments qui ont survécu, Georges Marçais l'a décisivement établi, nous montrent dans l'Ifriqiya des Zirides « une province artistique de l'Orient, acceptant les modes qui lui viennent du Caire ou de Bagdad ». L'art « fatimide-senhadjien », pour reprendre une heureuse expression d'Henri Terrasse, n'avait d'ailleurs jamais rompu, observe H.R. Idris, avec l'art aghlabide scrupuleusement attaché à des prototypes orientaux. Il n'est pas jusqu'à la musique ifriqiyenne qui n'ait été d'inspiration essentiellement orientale. Les influences andalouses n'apparaîtront en Ifriqiya qu'avec les Hafsides.

Il en a été longtemps de même dans les lettres pures bien que le plus grand poète de l'époque fatimide Ibn Hani ait longtemps vécu à Séville, d'où son scepticisme ironique et ses goûts voluptueux le firent exiler. Le Fatimide Al Muïz li din Allah l'attacha à sa personne parce qu'il le jugeait digne de rivaliser avec El Mutanabbi. Les influences orientales demeurèrent toujours très vives en Tunisie.

Les Zirides furent aussi passionnés de poésie que les Fatimides, Al Muïz b. Badis avait plus de cent poètes à son service. R.H. Idris est obligé de renoncer à les étudier tous et même à les énumérer. Il s'en tient à en citer soixante-dix tous occupés à chanter la gloire des Zirides, tous aussi insatiables de louanges que l'Irax de Voltaire. Quatre, parmi cette foule, retiennent surtout son attention : Ibn Hamdis, un Sicilien qui s'en alla mourir en Espagne, Ibn Hani, Ibn Rašīq et Ibn Charaf qui sont les égaux des meilleurs des poètes andalous dont s'entourèrent les Mulūk at Tawaïf.

Ibn Khaldoun, dans ses Prolégomènes, note le fait que deux de ces poètes : Ibn Charaf et Ibn Rašīq sont des berbères autochtones. Il est à ajouter, pour souligner le véritable enthousiasme avec lequel les Berbères

Ifriqiyens s'arabisèrent qu'ils cultivèrent avec la même passion que les Persans la philologie arabe. Georges Marçais l'indiqua jadis, l'un des plus originaux parmi ces poètes est Abu Fadl b. el Nahwi, originaire du Sud tunisien, qui fut un fervent disciple du grand théologien soufi persan Al Ghazzali et tenta de répandre la haute doctrine de son maître non seulement en Ifriqiya mais jusqu'à Sidjelmassa et à Fès pour revenir vivre en ascète à la Qalā des Beni-Hammad où son tombeau est encore l'objet de la vénération populaire. Il avait bien senti la frivolité du monde brillant des lettres zirides quand il observe « Je me trouve au milieu de gens dont les uns ont de la religion mais manquent d'éducation et dont les autres ont de l'éducation mais manquent de religion. »

La dévotion n'est jamais le fait d'une fastueuse société de cour et d'une élite de riches citadins même quand, comme en Ifriqiya, courtisans et bourgeois se piquent d'être d'irréprochables malékites.

Le poète Al Warraq dont parle si bien M. H.R. Idris incarne pittoresquement les traits essentiels de cette aristocratique culture ziride. Ibn Rašīq nous conte M. H.R. Idris, le rencontrait tantôt à la Grande Mosquée « au milieu d'une pieuse assemblée qu'il édifiait par sa contrition et en versant des larmes ». Le même soir il le surprenait chez lui, une guitare à la main, un éphèbe à sa droite. « Et notre homme de se justifier auprès de son visiteur éberlué. Dans la maison d'Allah et dans sa propre demeure sa conduite n'était-elle pas en harmonie avec le lieu et le maître de céans ? »

Cet éclectisme eût charmé son presque contemporain, l'andalou Ibn Gyzman et il était aussi habituel dans l'Ifriqiya ziride que dans l'Espagne des roitelets. Cela n'empêche pas M. H.R. Idris de conclure avec raison, au terme de sa savante thèse, que la civilisation senhadjienne fut une grande chose. Cette époque de l'histoire ifriqiyenne rivalise en éclat avec les règnes des grands Aghlabides et des grands Hafsides et elle a eu d'heureuses incidences lointaines. Un transfuge célèbre Constantin de Carthage n'a-t-il pas rénové, par l'apport des connaissances médicales arabes empruntées à ses maîtres ifriqiyens, l'enseignement de la fameuse école de Salerne, avant d'aller mourir moine (et non pas abbé comme le répète, trop docile à la légende, M. H.R. Idris) au monastère prestigieux des bénédictins du Mont-Cassin ?

Charles SALLEFRANQUE

Darío CABANELAS RODRÍGUEZ, o.f.m. — *El caíd marroquí ʿAbd al-Karīm ibn Tūda, refugiado en la España de Felipe II.* En « Miscelánea de estudios árabes y hebraicos », vol. XII-XIII (1963-64), Granada, pp. 75-88.

El caíd ʿAbd al-Karīm ibn Tūda desempeña un papel importante en la historia de Marruecos en la segunda mitad del siglo XVI. La familia Ibn Tūda ejercía un verdadero señorío en la parte occidental de Marruecos. El padre de ʿAbd al-Karīm extendía su autoridad por la región de Alcazarquivir, Larache y Arcila. El caíd ʿAbd al-Karīm b. Tūda vio incrementarse progresivamente su influencia. El fue quien llevó a cabo la alianza entre Muḥammad al-Mutawakkil y D. Sebastián, rey de Portugal. En febrero de 1575 ofreció a D. Sebastián la plaza de Larache. Poco después propuso al gobernador portugués de Ceuta la ocupación de Arcila, que se realizó a primeros de julio del citado año.

El caíd ʿAbd al-Karīm acompañó a Muḥammad al-Mutawakkil en la primera entrevista que tuvo con D. Sebastián, el 7 de julio de 1578.

Antes de la batalla del río Majāzin o « de los tres reyes », Ibn Tūda había solicitado del rey D. Sebastián que retrasara el combate, pues podían producirse cambios de importancia. Esta petición, apoyada por al-Mutawakkil, fue desestimada por D. Sebastián.

En la batalla, ʿAbd al-Karīm estuvo al lado de Muḥammad al-Mutawakkil hasta que éste intentó atravesar el Majāzin, siendo arrastrado por las aguas. Entonces Ibn Tūda buscó refugio en Arcila, de donde se trasladó a Lisboa, con toda su familia, al finalizar el mismo año 1578.

En octubre de 1581, Felipe II le autorizó para circular libremente por toda la Península. Ibn Tūda hizo uso de la autorización real, recorriendo Andalucía y hasta es probable que hiciera un rápido viaje a Marruecos.

El caíd ʿAbd al-Karīm efectuó una intensa propaganda política y religiosa entre los moriscos. Al sultán marroquí Aḥmad al-Manṣūr le interesaba atraerlo a su causa y tenerlo a su lado, pero Felipe II, bien secundado por el duque de Medinasidonia, prefería retenerlo en la Península.

ʿAbd al-Karīm b. Tūda pide entonces al sultán de Marruecos que haga valer su influencia con Felipe II para que éste autorice su regreso a Marruecos.

En este sentido escribe el 22 de febrero de 1587 el sultán Aḥmad al-Manṣūr a Felipe II una carta, cuyo texto, conservado en el ms. 7453 de la Biblioteca Nacional de Madrid, publica y traduce el P. Cabanelas.

Poco antes del 15 junio de 1593, ʿAbd al-Karīm b. Tūda quiso nuevamente regresar a Marruecos, pero su propósito volvió a frustrarse al no conseguir la autorización necesaria.

A finales de 1596 el sultán Aḥmad al-Manṣūr volvió a formular su petición de que se autorizara el regreso de Ibn Tūda a Marruecos. Pero en esta ocasión no escribió el sultán marroquí directamente a Felipe II, sino que utilizó la mediación del representante oficioso español Baltasar Polo, el cual trasladó al monarca español la petición de Aḥmad al-Manṣūr en carta que el P. Cabanelas reproduce íntegramente.

Según esta carta, ʿAbd al-Karīm b. Tūda habría formado el propósito de marcharse a Turquía, lo que no parece bien al sultán de Marruecos, habida cuenta de que Ibn Tūda es « hombre *inquieto y mañoso* », pues podría suceder que fuera causa de « algunas revueltas que a todos esté mal ».

En febrero de 1597 insiste el duque de Medinasidonia en sus prevenciones a Felipe II acerca del daño que podría causar el regreso de ʿAbd al-Karīm b. Tūda a Marruecos y en abril del mismo año el duque dice a su soberano que avisará a Baltasar Polo del favor que se hace al sultán marroquí al no permitir el regreso a Marruecos del caíd Ibn Tūda, según párrafo que reproduce el P. Cabanelas.

A la muerte de Felipe II, el caíd ʿAbd al-Karīm b. Tūda presenta una vez más su solicitud de que se le autorice para regresar a Marruecos, a lo que accede Felipe III, contra el parecer del duque de Medinasidonia.

La autorización de Felipe III está contenida en una cédula fechada en Madrid el 17 de enero de 1599, dirigida a todos los ministros y justicias de los puertos de España.

En la misma fecha escribe Felipe III al sultán Aḥmad al-Manṣūr de Marruecos, recomendándole al caíd Ibn Tūda ; al corregidor de Gibraltar y al marqués de Villa Real, encargándoles que presten al referido caíd Ibn Tūda la ayuda necesaria para su regreso a Marruecos.

El P. Cabanelas reproduce el texto de todas estas comunicaciones, así como el de otra que dirige el duque de Medinasidonia al rey de España, fechada el 6 de noviembre de 1599, en la que subraya la urgencia de enviar a Marruecos a la persona designada para sustituir a Baltasar Polo, con objeto de que haya en Marruecos « persona que le mire a las manos y le haga andar con algún más cuidado » al caíd Ibn Tūda.

A pesar de estas prevenciones, el regreso de Ibn Tūda a Marruecos se hizo notar por sus manejos antiespañoles, paralizados sólo cuando murió, a mediados de 1601.

Mariano ARRIBAS PALAU

Juan VERNET. — *Literatura árabe.* Barcelona, (s.a.), [1966], Nueva Colección Labor, 264 págs., con 14 grabs., 195 mm.

La redacción de un manual de literatura árabe destinado al gran público, pero al mismo tiempo provisto de la indispensable solvencia científica, plantea una serie de problemas a los que el Dr. Vernet ha tenido que buscar solución adecuada.

El primero de ellos es el del contenido que puede darse a la « literatura » árabe. En efecto, si adoptamos un criterio amplio, habría que incluir la producción didáctica de carácter científico, mientras que en un sentido más estricto se puede restringir a las buenas letras. Con indudable acierto, el Dr. Vernet ha preferido seguir esta segunda posición, reservando para otro libro la literatura utilitaria.

El segundo problema con que ha tenido que enfrentarse el Dr. Vernet estriba en puntualizar de modo esquemático las características de la lengua árabe (en general, las lenguas semíticas) y sus profundas diferencias con las occidentales, para debida advertencia del lector profano.

La siguiente cuestión consiste en precisar el comienzo de la literatura árabe, que puede fecharse como mínimo en el siglo IV, con la poesía preislámica. Esto lleva de la mano al Dr. Vernet a puntualizar que la poesía árabe clásica está basada en la métrica cuantitativa y a exponer los elementos componentes de la casida, de la moaxaja y del zéjel, principales estrofas de la poesía árabe, aunque no únicas.

A continuación había que dividir la materia a exponer en partes con cierta homogeneidad. El Dr. Vernet distribuye la literatura árabe en diez capítulos.

El objeto del primero es la poesía preislámica, centrada en las « muᶜallaqas » (las « colgadas »). En el segundo se estudian los orígenes de la prosa árabe y el texto del Corán. El tercero recoge la producción de la época omeya, que es un período de transición. Para su estudio divide el Dr. Vernet la época ᶜabbāsí en dos, separadas por un momento que se puede situar hacia el año 1000. A la primera época ᶜabbāsí le dedica dos capítulos en que se estudia respectivamente la poesía, en que se aprecia una tendencia « modernista » y otra « neoclásica », y la prosa, que alcanza gran desarrollo, tanto en su aspecto literario como en el didáctico.

La segunda época ᶜabbāsí es estudiada a su vez en otros dos capítulos, uno dedicado a la poesía, en que se registra una clara decadencia, que contrasta con la floración poética de la España musulmana bajo Almanzor

y los reyes de taifas para iniciar el declive con los almorávides, si bien entonces alcanza su máximo esplendor la poesía popular ; y otro que tiene por objeto la prosa literaria en sus distintas ramas.

En otro capítulo estudia el Dr. Vernet la decadencia de la literatura árabe a partir de la mitad del siglo XIII, compensada sólo por el vigor que alcanzan las producciones de tipo popular, sobre todo « Las mil y una noches ». Esta decadencia llega hasta el anquilosamiento que se puede apreciar en los albores del siglo XIX.

Desde la ocupación inglesa de Egipto en 1882 hasta la guerra ruso-japonesa de 1905 transcurren unos años decisivos para la aparición de un renacimiento cultural (« naḥda »). El Dr. Vernet dedica un capítulo al estudio de los precedentes de la « naḥda » en el Líbano, en Beirut, y al de la « naḥda » en Egipto, mientras que un último capítulo se ocupa de la « naḥda » en los demás países árabes.

Aquí podría haber terminado el Dr. Vernet su exposición de la literatura árabe, pero ha estimado necesario completarla con un capítulo en que se examina la influencia ejercida por la literatura árabe en las hispánicas, para concluir con un resumen de la literatura aljamiada.

El peligro de que la obra se le convirtiera en un fárrago de nombres y títulos, a que están expuestas las historias de la literatura, ha sido bien salvado por el Dr. Vernet, mediante una ponderada valoración de cada autor y la profusión de textos en versión castellana, en cuya selección se advierten tal vez, como es lógico, las preferencias del autor.

Completan esta obra una bibliografía muy completa y un índice de nombres propios.

Es de justicia consignar la pulcritud de la edición, en la cual el Dr. Vernet ha utilizado los signos de transcripción de palabras árabes adoptada por la escuela de arabistas españoles. Con ello se da a la obra la precisión de los trabajos científicos, sin que al profano le suponga excesiva complicación, pues el Dr. Vernet tiene buen cuidado de darle en todos los casos la versión castellana de las voces técnicas.

Mariano ARRIBAS PALAU

La poésie algérienne de 1830 à nos jours. Approches socio-historiques. — Publié sous la direction d'Albert MEMMI. Ecole Pratique des Hautes Etudes, VI[e] section, Sorbonne, 95 pages, Paris, Editions Mouton, 1963.

Bibliographie de la littérature nord-africaine d'expression française 1945-1962 par J. ARNAUD, J. DÉJEUX, A. KHATIBI, A. ROTH. — Publications de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, VI[e] section, Sorbonne, Paris, Editions Mouton, 1964.

Anthologie des Ecrivains Maghrébins, d'expression française. — Introduction de A. MEMMI. Choix et présentation de J. ARNAUD, J. DÉJEUX, A. KHATIBI, A. ROTH, Paris, Editions Présence Africaine, 1964.

La poésie algérienne de 1830 à nos jours se présente tout d'abord comme un recueil de citations ; les extraits sont donnés de plus en plus largement à l'approche de la guerre et de l'indépendance (1962) qui marque un terme d'histoire et probablement d'évolution poétique en Algérie. Ce qui est plus précieux encore, c'est que ce petit livre s'offre aussi comme un répertoire bibliographique, par ses notes, en reprenant les travaux antérieurs dispersés en articles de diverses revues. C'est déjà faire œuvre d'extrême utilité que de rassembler les apports d'un Desparmet, les observations d'un Jacques Berque et les remarques récentes d'un Bachir Hadj Ali, entre autres. L'évolution poétique algérienne est en outre souvent confrontée avec celle du Maroc et de Tunisie. Ce cahier des travaux concernant la poésie maghrébine devient ainsi un instrument de recherche, un livre de départ pour des enquêtes plus approfondies.

Mais en dépit de sa modestie, (et les auteurs ne versent pas dans des hypothèses aventureuses, le livre est bref par sûreté), l'ouvrage nourrit des ambitions ; il s'annonce comme un essai « pour montrer la correspondance entre les œuvres poétiques algériennes et le contexte socio-historique et culturel dans lequel elles furent créées ». L'ouvrage complète ainsi heureusement les études historiques, même les plus récentes, qui oublient la littérature proprement algérienne, mais se complaisent à suivre l'Algérie dans la littérature française. Dans ce petit livre même, les paragraphes consacrés à cette littérature, étrangère à l'Algérie, auraient pu être abandonnés pour ne pas rompre l'homogénéité de l'étude. La poésie algérienne demeure cependant le sujet du livre et les déséquilibres dans la périodisation et la présentation révèlent les graves questions qui ne sont pas résolues.

La poésie algérienne de 1830 à 1920 est traitée en 20 pages ; les chants de résistance font écho aux thèmes héroïques de la poésie arabe, mais n'en restent pas moins expression populaire ; cette littérature orale est nostalgique et défensive ; elle déplore la ruine de la société ancienne par l'irrup-

tion coloniale, et préserve comme un trésor l'Islam, s'efforce de rendre l'honneur sauf, de cacher une intimité non violée. Quelques appels à la lutte ou au sursaut moral viennent rompre la désolation. L'analyse des sentiments exaltés et quelques références à des hauts faits de la résistance précisent assez bien la nature de cette poésie qui refuse l'occupation étrangère par la mise en avant de la foi et entretient une sensibilité nationalitaire. Toutefois les auteurs restent court sur le public, évoqué en 25 lignes seulement, et l'étude est laissée en suspens, des liaisons entre poésie et société ; les recherches ne sont peut-être pas mûres ; le mahdisme souvent cité comme arrière plan de la mentalité populaire n'est-il pas excessivement généralisé ?

La poésie algérienne de 1920 à 1945 est présentée en 13 pages ; le contexte socio-culturel est, pour cette période, assez heureusement défini, mais en fait de poésie, les auteurs n'offrent plus guère que des refrains de chants nationalistes. Si ce n'était l'espérance ardente d'une Algérie libre, l'expression du patriotisme ne serait qu'inanité sonore ; les coups de clairon ou de tambour à la Déroulède annoncent la déroute de la poésie. Précisément, la poésie populaire aurait-elle disparu ? A plusieurs reprises, il est dit qu'elle « perdure », mais l'écart entre les éclats pompeux des poèmes journalistiques et le chant populaire n'est pas expliqué, même si l'on souligne le passage de l'écrit à l'oral par la lecture publique.

Enfin, le troisième volet du livre : la poésie algérienne depuis 1945, est le plus ample, plus de 30 pages ; mais l'étude se limite presque exclusivement à la poésie d'expression française. Les textes sont choisis parmi les plus révélateurs et la présentation est juste. A la fin, les auteurs s'interrogent sur la coupure entre cette littérature volontiers savante, qui recherche avec artifice la spontanéité, sur le mode surréaliste, et le public illettré, en posant le problème de la langue. Le débat est réduit, comme trop souvent, à la question : arabe ou français, et la langue parlée réellement qui est la clef pour expliquer les disparités dans l'histoire poétique algérienne disparaît dans cette confrontation.

L'histoire de la poésie algérienne de 1830 à nos jours se déroule-t-elle réellement en trois temps : poésie orale en arabe dialectal ou kabyle qui reprend les vieux refrains pour les tourner contre les Français, cadences martiales des chants nationalistes de 1920 à 1945, qui use d'un vocabulaire politique arabe très réduit, poésie intellectuelle et chant humaniste depuis 1945 en langue française ? Des recherches plus longues sont nécessaires pour préciser ce repérage de périodes poétiques. Mais supposons, et le risque d'erreur est grand, que ce découpage soit grossièrement exact, les interrogations se multiplient alors : les discontinuités sont à expliquer ;

ces trois domaines poétiques ne se situent pas en effet sur le même plan, et en dépit de la diffusion des sentiments patriotiques, n'ont certainement pas le même enracinement social. La conclusion qui célèbre le nouvel humanisme qui s'affirme par les poètes algériens n'impose-t-elle pas une unité à une diversité discordante ? Les poètes algériens modernes s'interrogent aujourd'hui sur les moyens d'entrer en contact avec ce peuple dont ils ont fait leur héros alors que ressurgissent en imitations de poème traditionnel, les rappels, les regrets d'une poésie antérieure, partiellement populaire, qui mêle le patriotisme contemporain à l'ancestral honneur libertaire, et parfois retombe, par repli sur soi, dans la véhémence moralisatrice ou l'exaltation de valeurs religieuses qui se prétendent spécifiques. Pendant ce temps, bien entendu, les enfants des écoles et les scouts vont chantant les formules stéréotypées des hymnes nationaux. Les trois niveaux de poésie algérienne sont encore présents, et plus gravement encore ces trois modes d'expression sont toujours désaccordés. Ce déchirement confère peut-être à la poésie algérienne une certaine vertu, mais aussi une fragilité émouvante, tout en limitant ses chances de prospérité. La complexité de l'évolution poétique fait sentir combien l'histoire sociale algérienne est mal étudiée.

Pour l'inquiétude qu'il manifeste et transmet, de mieux connaître la société algérienne, ce petit livre constitue bien une ligne de départ pour d'autres recherches. Malek Haddad, l'ouvrage le rappelle justement, souligne la question fondamentale en disant :

« Nous étions quelques-uns à savoir les paroles
De ceux-là qui parlaient beaucoup plus mal que nous. »

L'anthologie des écrivains maghrébins d'expression française illustre, en quelque sorte, pour la période 1945-1962 les conflits évoqués par l'étude de la poésie algérienne de 1830 à nos jours. Par suite du nombre des auteurs cités, les plus grands sont peut-être abaissés, mais le panorama devient ainsi général ; de courtes biographies en index font rapidement faire connaissance avec les écrivains. L'ouvrage renvoie à la bibliographie, quasi exhautive, publiée chez Mouton. Ces trois livres constituent la meilleure introduction possible à l'histoire du Maghreb contemporain.

René GALLISSOT

Marcel PEYROUTON. — *Histoire générale du Maghreb*. Albin Michel, 1966, 284 pages.

Etrange chose que de présenter comme un ouvrage historique, et sous le patronage d'un éminent historien, une Histoire Générale du Maghreb, qui est tout sauf un livre d'histoire. Que le titre ne fasse pas illusion, il ne s'agit pas même d'un ouvrage de vulgarisation. Le texte est toujours plus allusif que narratif, la documentation constamment de seconde main et limitée aux sources européennes. Tout au plus, peut-on dire qu'il s'agit tout au long de ces 284 pages, des réflexions personnelles d'un homme que ses fonctions ont amené à s'interroger sur le destin du Maghreb. Or, deux fois Résident Général, d'abord en Tunisie, puis au Maroc, M. Peyrouton a cru en sa mission qu'il assimile à « la mission civilisatrice de la France ». Ce qui donne le plan suivant : 150 pages pour démontrer que tout le passé de l'Afrique du Nord, de la Préhistoire à 1830, appelait, préparait, légitimait l'intervention d'une puissance européenne. Au cours des 130 pages qui suivent, alternent, au hasard de la chronologie, les panégyriques successifs des fonctionnaires coloniaux, des « soldats » ou des ministres qui surent « construire », et la recherche et le procès des responsables de la démolition de l'Empire français, (de Abd-el-Quader à Bourguiba en passant par Mohammed V et l'Eglise catholique), ils sont fort nombreux, sans compter le Grand Responsable qui pour n'être jamais nommé, n'en est pas moins constamment mis en cause pour les années 1940-41, et la période contemporaine : c'est sa « dissidence » en effet qui a permis aux « Nationalistes » de nier, « déformer », critiquer et rejeter tout l'effort de la Puissance protectrice.

Jeanne-Marie SALMI

IMPRIMERIE DE L'AGDAL - RABAT

DERNIÈRES PUBLICATIONS — ÚLTIMAS PUBLICACIONES

des sections de recherche de la Faculté des Lettres de Rabat

de las secciones de investigación de la Facultad de Letras de Rabat

---

PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE RABAT ET DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ALLOUCHE (I.S.) et REGRAGUI (A.) — *Catalogue des manuscrits arabes de Rabat* (Bibliothèque générale et Archives du Maroc). Deuxième série (1921-1953), II. Rabat, 1958.

DĀWUD (Muḥammad). — *Histoire de Tétouan* (en langue arabe). Quatre volumes parus à ce jour, Tétouan, 1959, 1963, 1964, 1965.

LE COZ (Jean). — *Le Rharb, fellahs et colons; Etude de géographie régionale* (2 volumes). Rabat, 1964.

GALLISSOT (René). — *Le Patronat européen au Maroc (1931-1942)*. Rabat, 1964.

DEVERDUN (Gaston). — *Marrakech, des origines à 1912*. - I. Texte; Rabat, 1959. - II. Table des matières, sources, bibliogr., index, planches, additions et corrections; Rabat, 1966.

COLLECTION « TEXTES ARABES »

Abū Yaᶜqūb Yūsuf ibn Yaḥyā at-Tādilī. — *At-Tašawwuf ilā Rijāl at-Taṣawwuf* (Vies des saints du Sud Marocain des vᵉ-viᵉ-viiᵉ siècles de l'hégire). Etabli et publié par A. FAURE. Rabat, 1958.

Abū Fāris ᶜAbd-ul-ᶜAzīz ibn Muḥammad al-Fištālī. — *Manāhil aṣ-Ṣafā' fī Aḫbār al-Mulūk aš-Surafā'*. Texte établi et annoté par Abdallah Guenoun. Tétouan, 1964.

Ibn ᶜIḏārī. — *Al Baiān al Muġrib*. Edité et annoté par Muḥammad Ibn Tāwīt al Tiṭwānī. Tétouan, 1965.

Abū-l-Walīd Ibn al-Aḥmar. — *Mustawdaᶜ al Alāma wa mustabdiᶜ al-ᶜAllāma*. Edité et annoté par Muḥammad Ibn Tāwīt al Tiṭwānī. Tétouan, 1965.

Sulaīmān ibn ᶜAbdillah al Muwaḥḥid. — *Diwān al-Amīr Abī-l-Rabīᶜ*. Edité et annoté par Mohammed Ben Taouit el Tanji, Mohammed Belabbas el Quabbaj, Saïd Aᶜrab, Mohammed Ben Taouit el Tetouani. Tétouan, 1965.

Muḥammad Ibn ᶜUṯmān al Miknāsī. — *Al-Iksīr fī fikāki-l-Asīr*. Edité avec notes et commentaires par Muḥammad al-Fasī. Rabat, 1965.

Abū-l-ᶜAbbās Aḥmad al-Ḫaṭīb dit Ibn Qunfuḏ. — *Uns al Faqīr wa ᶜIzz al-Haqīr*. Texte établi et annoté par Mohammed el Fasi et Adolphe Faure. Rabat, 1965.

COLLECTION « NOTES ET DOCUMENTS »

XIX. AYACHE (Germain). — *Aspects de la crise financière au Maroc après l'expédition espagnole de 1860*. Rabat.

XXII. Mohammed el Bachir ben Abdallah el Fassi el Fihri. — *Les Banou Zeroual - Quelques aspects de la vie intellectuelle, sociale et économique de cette tribu* (en langue arabe). Rabat, 1962.

XXIII. Ben Talḥa (A.). — *Moulay-Idriss du Zerhoun - Quelques aspects de la vie sociale et familiale*. Rabat, 1965.

NOUVELLE SÉRIE

I. Dubreuil (B.). — *Les pavillons des Etats musulmans*. Rabat.

مجلة علمية تعتني بدراسة المغرب من سائر النواحي الجغرافية والتاريخية والاجتماعية وتهتم بتاريخ الحضارة العربية المغربية بافريقيا والاندلس وتصدر ثلاث مرات في السنة .

وتقوم مكتبة كلية الآداب بالرباط بالتبادل، وجمعية العلوم الانسانية، 70 شارع عبد الرحمن انكاي، الرباط، بالبيع وبالاشتراك .